La banlieue en vedette — aujourd'hui : **Québec-Ouest**
Texte et photos en page 16

EDITION GENERALE

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

57e ANNEE — Numéro 17,196 — PRIX : SEPT CENTS — QUEBEC — JEUDI 22 OCTOBRE 1964

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3264 L 1 JANV 65

LE TEMPS QU'IL FERA

MONTREAL. — (P.C.). — Voici les prévisions de la Météo : Région de Québec : généralement nuageux aujourd'hui. Vendredi ensoleillé avec périodes nuageuses. Il continuera de faire frais. Vents légers. Maximum et minimum à Québec 45 et 30.

Les éléments de division ne sont jamais en paix même dans les meilleurs temps

Par Harold Morrison

LONDRES (P.C.) — "C'est en se préoccupant du nationalisme économique que le gouvernement canadien s'est laissé entraîner à adopter des mesures tout à fait en désaccord avec la situation." Telle est l'opinion exprimée par l'économiste canadien Harry G. Johnson dans un article publié à Londres dans le bulletin d'octobre de la banque Lloyds.

M. Johnson en déduit que la montée du séparatisme québecois est en grande partie de la faute des autorités fédérales. "C'est l'inaptitude du gouvernement fédéral à élaborer une politique efficace qui a permis l'explosion des éléments de division dans la Confédération, éléments qui ne sont jamais en paix, même dans les meilleurs temps", écrit-il.

M. Johnson fait une comparaison entre le problème noir, aux Etats-Unis, et le problème canadien-français. "Ce n'est pas par hasard que tout comme aux Etats-Unis, où les Noirs se sont mis à exiger violemment des droits égaux à un moment de ralentissement économique et de chômage croissant, les Canadiens français ont commencé à demander des droits égaux avec une plus grande vigueur après plusieurs années de stagnation économique au Canada."

Si la tête est faible . ..

"Dans tout système fédéral, affirme M. Johnson, la faiblesse de la direction conduit à une affirmation de puissance à l'échelon suivant." L'économiste s'en explique en signalant que la plupart des provinces se sont mis à des travaux de planification économique par elles-mêmes en exigeant que le gouvernement fédéral leur cède une plus grande part de ses revenus.

L'économiste ne croit pas que la Confédération fasse naufrage d'ici 1967. Il se juge toutefois en mesure de conclure que l'histoire économique des dernières années au Canada "prouve qu'il est insensé de porter attention aux expressions du nationalisme économique et que le nationalisme cherche à améliorer une situation par des méthodes qui ne font qu'aggraver cette situation".

M. Harry G. Johnson est natif de Toronto. Il enseigne actuellement à l'Université de Chicago. En 1966, il doit occuper une chaire à l'école de sciences économiques de l'Université de Londres.

Une Russe a 117 ans

MOSCOU (Reuter) — Aisha Chelebova, une paysanne de l'Azerbaïdjan, a célébré hier son 117e anniversaire, annonce l'agence Tass.

La visite de la Reine a renforcé l'unité canadienne (L. Pearson)

MONTREAL (P.C.) — La récente visite de la reine Elizabeth a jeté une lumière nouvelle sur les perspectives canadiennes et souligné quelques-unes des différences qui minent l'unité canadienne, a déclaré hier soir le premier ministre Lester Pearson.

La visite royale "a porté aux yeux et à la connaissance du public certains de nos problèmes vitaux" a encore déclaré M. Pearson devant les délégués de l'Association canadienne des bonnes routes.

"Cette visite a montré à des milliers de Canadiens modérés des faiblesses, des divisions et désaccords; et aussi l'épais silence dont on les entoure. En définitive, ces événements ont contribué à renforcer notre unité".

"Je crois que par son calme et sa gracieuse présence, la reine a concouru à éclairer la perspective canadienne; que sa visite a permis de rappeler à certains Canadiens qu'une de nos caractéristiques dont nous sommes le plus fiers — la tolérance — a grandement diminué".

DEUX CIVILISATIONS

M. Pearson a noté que la reine a décrit le Canada comme le point de rencontre de deux civilisations dans le discours qu'elle a prononcé à l'Assemblée législative".

"Ces mots . . . constituent une recette durable pour le progrès de notre nation".

Il y a en marge des groupes francophone et anglophone des gens "qui cherchent à mettre fin à cette coopération dont la reine a parlé", a déclaré M. Pearson, "il s'agit d'une minorité minuscule et provocatrice".

"Notre mode de vie est possible — et ce pays est possible — parce que les voix autorisées et les attitudes courantes sont celles de la coopération, de l'accommodement et de la compréhension. Et ce sont ces voix qui continueront de rendre notre fédération vitale, viable et forte".

"Je rejette les opinions de ces quelques voix stridentes dont le peu de foi et l'esprit mesquin et le manque de confiance en notre avenir, ébranle notre présent et trahit notre passé".

M. Pearson a dit que l'unité nationale n'implique pas la subordination des droits provinciaux et l'aliénation de l'autorité provinciale. "Nous avons besoins d'un gouvernement central suffisamment fort pour servir le Canada dans son entité".

"Je crois que cette croyance reflète les aspirations de la vaste majorité des Canadiens — peu importe leur pays d'origine ou leur langue maternelle".



● **ALEXANDRIE, GRECE — La reine Anne-Marie, de Grèce, reçoit une gerbe de fleurs des mains d'une petite fille en costume national lorsqu'elle et son mari, le roi Constantin, sont arrivés à Alexandrie. Le présent voyage qu'ils effectuent est le premier depuis leur mariage. (Téléphoto UPI)**

Alors que nous touchons presque au but

SE SÉPARER DE LA CONFÉDÉRATION SERAIT LÂCHETÉ ET TRAHISON (DÉPUTÉ LESSARD)

Ottawa (P.C.) — Le député créditiste du Lac Saint-Jean estime que ce serait "une lâcheté et une trahison" si le Québec se séparait de la Confédération "alors que nous touchons presque au but".

Parlant devant les membres du club Richelieu Ottawa-Hull, M. Marcel Lessard s'est porté à la défense de la Constitution canadienne qui, selon lui, nous a permis de nous hausser au rang où nous sommes actuellement.

"Au cours du premier siècle, soit jusqu'à la Confédération de 1867, a-t-il dit, ce fut une lutte pour survivre physiquement en conservant notre langue et notre foi, pendant que les Britanniques affluaient en grand nombre et prenaient une avance marquée qui est à la base de nos principaux griefs d'aujourd'hui".

"Par contre, au cours du deuxième siècle, soit de 1867 à nos jours, nous avons regagné une bonne partie du terrain perdu. Encore deux générations et nous serons hissés au niveau du reste du pays. Abandonner aujourd'hui, alors que nous touchons presque au but, ce serait à mon sens une lâcheté et une trahison", a poursuivi le député.

M. Lessard ne trouve toutefois pas parfaite la Constitution de 1867. "Mais aurions-nous fait mieux ?" demanda-t-il.

De l'action

"Je crois que les deux points de notre Constitution qui sont le plus souvent critiqués sont ceux qui touchent à la perception des impôts et à l'éducation. Définitivement, les pouvoirs de taxation du fédéral sont trop vastes. Ils devraient être délimités de façon précise et juste, en conformité avec ses attributions réelles. En somme, je trouve absurde, et pour plusieurs raisons, de voir le fédéral faire des remises d'argent aux provinces par le truchement des plans conjoints. C'est pourquoi, je crois qu'il est absolument nécessaire et saint de voir les provinces se retirer des plans conjoints et prélever elles-mêmes les revenus dont elles ont besoin pour s'administrer".

Sur le plan de l'éducation, le député a signalé que la Confédération a protégé les droits des minorités, mais au Québec seulement.

"Dans le reste du pays, le "fair play" britannique a été complètement inexistant. Et si nos compatriotes anglo-canadiens veulent savoir ce que nous voulons, je leur dirai que c'est notre dignité que nous voulons, c'est-à-dire un traitement juste pour tout le monde. Non seulement, ils n'ont pas respecté l'esprit de la Confédération, mais ils en ont violé la lettre sans égard à l'honnêteté et à la justice la plus élémentaire".

M. Lessard estime enfin que sans la Confédération, le Québec aurait pu devenir un Etat américain complètement anglicisé.

"Nous n'avions pas tellement d'alternative, et nous devons être reconnaissants à nos Pères de la Confédération pour cette décision qui n'a pas été facile à prendre et nous n'allons pas les tenir responsables des problèmes que nous rencontrons actuellement et qui résultent beaucoup plus de nos omissions d'hier et d'aujourd'hui que des actions des autres ou du texte de notre Constitution".

"Est-ce la Constitution qui nous empêche d'unir nos forces pour mettre sur pied les entreprises qui assureront à notre groupe ethnique sa part des richesses ? est-ce elle qui nous interdit d'amener les immigrants de notre choix et de travailler à les intégrer à notre milieu? Non. Elle permet tout cela. A nous d'agir".

L'Union Catholique des Cultivateurs demande une enquête royale sur les problèmes de la forêt et de la terre

Les quelques 600 délégués au 40e congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs ont demandé hier au gouvernement provincial d'instituer une enquête royale sur les problèmes de la forêt et de l'économie rurale en général, ainsi que sur la transformation, la manipulation et la mise en marché des produits laitiers. L'UCC recommande au gouvernement provincial de donner mandat à la Commission qui sera nommée à cet effet, pour qu'elle étudie les causes du manque de planification, les méthodes de détermination des prix aux producteurs, et les répercussions de ces méthodes sur eux, ainsi que les mesures susceptibles de leur donner entièrement justice.

Concernant l'intégration de la forêt à l'économie rurale, l'UCC demande que la commission royale d'enquête soit appelée à présenter un rapport intérimaire le plus tôt possible, au sujet de la réalisation immédiate d'une politique d'intégration de la forêt à l'économie rurale, avant que les forêts limotrophe des localités rurales ne soient totalement décimées.

L'UCC justifie sa demande de création d'une commission royale d'enquête concernant la forêt en disant que l'exploitation de celle-ci constitue le revenu le plus important de l'économie rurale, après celui fourni par l'agriculture. En effet, selon une enquête de l'UCC du Saguenay, la population rurale fournit 85 pour cent de la main-d'oeuvre forestière.

L'UCC estime que les salaires payés aux ruraux par l'industrie forestière au Québec ont maintenu et maintiennent encore ces derniers dans un état de pauvreté, comparativement aux travailleurs forestiers de l'Ontario et aux travailleurs d'usines de transformation du bois au Québec, puisque le salaire du journalier à l'usine de pâte à papier, se situe à $2 et plus l'heure, tandis que celui du journalier forestier en Ontario s'établit à près de $2 l'heure, et celui du journalier forestier du Québec varie entre $1.10 et $1.49 l'heure, puisque le coupeur de bois à pâte recevait en 1962, selon le ministère du Travail d'Ottawa, $23.75 en moyenne par jour, et celui du Québec, $16.52.

TRANSFORMATION DU LAIT

L'Union Catholique des cultivateurs déplore le manque de planification et de diversification de la fabrication aux endroits stratégiques dans l'industrie de transformation des produits laitiers, et que cette situation affecte sensiblement les revenus des producteurs étant donné qu'ils ne sont pas responsables du manque de planification.

M. Guy Favreau est déchargé de son rôle de chef des ministériels afin de consacrer plus de temps au parti

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, veut être déchargé de son rôle de chef des ministériels à la Chambre des communes afin de pouvoir consacrer plus de temps à son travail au ministère de la Justice et à la tâche qui lui a été dévolue de diriger les membres du parti libéral du Québec sur le plan fédéral.

On a appris hier que le ministre du Travail, M. Alan MacEachen, avait refusé jusqu'ici par deux fois de succéder à M. Favreau comme leader ministériel à la Chambre. C'est une personne de l'entourage du premier ministre, M. Pearson, qui a confirmé l'intention de M. Favreau de se faire remplacer comme leader. Ce travail nécessite parfois des négociations ardues avec les députés de l'opposition et aussi de longues heures de préparation de chaque séance des Communes.

qui sache tout autant traiter avec les chefs des partis d'opposition qu'avec l'ensemble des députés ministériels.

C'est à M. Pearson qu'il appartient de faire la nomination en tenant compte dans son choix qu'il doit trouver un homme



Chronique parlementaire

Par

Jean Charpentier

DRAPEAU, ES-TU LÀ?

Peut-être est-elle désespérée, mais elle est à coup sûr inédite, la décision du comité parlementaire sur le drapeau d'aller poursuivre ses délibérations à Kingsmere.

On sait en effet que cette retraite champêtre, aujourd'hui propriété d'Etat, abritait autrefois les activités occultistes du premier ministre, M. MacKenzie King.

Ainsi, ayant épuisé toutes les façons terrestres, voici que le comité du drapeau s'apprête à faire appel aux ressources de l'au-delà pour mener à bien sa mission et rétablir la paix aux Communes.

Tandis qu'à l'extérieur finiront de tomber les feuilles d'érable mortes, derrière les volets clos de Kingsmere, nos députés consulteront les guéridons tourneurs au-dessus desquels, dans l'air raréfié et parsemé de lueurs bleues, planeront les vieux hansards et les 4,122 projets de drapeau.

Ce comité, qui ne sera pas le premier à siéger dans les ténèbres, fera bien cependant de concentrer toute son attention. Car, c'est chose connue, les esprits tappeurs de Kingsmere affectionnent depuis toujours le code Sibyllin.

Feu le seigneur de ces lieux, si l'on en croit ses nombreux biographes, n'était pas spécialement enclin aux gestes prompts et aux discours nets.

Nos parlementaires ne devront donc pas se rebuter si leur typologie suscite des communications telles que : "Trois feuilles d'érable si nécessaire, mais pas nécessairement trois feuilles d'érable". Ou encore : "Que n'attendez-vous au deuxième centenaire ?"

De même l'oracle de Delphes en son temps a-t-il pu paraître prédire la chute du mauvais empire ou la mort du mauvais tyran. Mais les Hellenistes d'aujourd'hui nous accablent de preuves que l'oracle avait raison et que ses interprètes seuls se trompaient.

Le pèlerinage de Kingsmere est interprété par plusieurs observateurs comme la confirmation que le choix d'un drapeau implique davantage que les seules sciences politique et héraldique.

A vrai dire, pareille hypothèse aurait pu être vérifiée dès le débat des Communes sur le drapeau, alors que l'éloquence des divers porte-parole les entraina à des niveaux nettement métaphysiques.

Ceux qui furent alors sur le point de désespérer reprendront espoir sans nul doute en apprenant que la question a été déférée à un tribunal supérieur.

Une fois de plus, le Canada aura innové. La plupart des drapeaux en effet sont issus d'une révolution. De la sorte le nôtre le sera d'une incantation.

Et pour peu que d'autres comités parlementaires adoptent par la suite cette conduite, le Canada innovera encore. Quand les autres gouvernements compteront encore sur le planisme, nous aurons choisi l'occultisme.

Ce jour ne semble pas si éloigné d'ailleurs pour peu que l'on en juge par les récentes conférences fédérales provinciales à huis clos. Au départ, c'est le premier ministre du pays qui préside et, à la fin, c'est celui du Québec. De toute évidence, la table a tourné, à moins que ce ne soit les esprits ?



● L'hon. Gérard-D. Lévesque, Me Bertnatchez et M. P.-E. Dubé

29e industrie à St-Romuald

Investissement de $1 million et du travail pour 50 hommes

Saint-Romuald — Capital Wire Cloth, une compagnie dont le siège social est à Ottawa, tel est le nom de la nouvelle industrie qui s'élèvera bientôt dans le centre industriel de Saint-Romuald.

Le nom de cette entreprise qui fabriquera un câble spécial selon un procédé exclusif que nous ne pouvons pas dévoiler pour le moment, a été rendu public par M. Paul-Emile Dubé à la fin d'une allocution qu'il prononçait hier à St-Romuald.

Cette industrie sera la 29e à s'établir dans le centre industriel dont la superficie est de 18,000,000 pieds carrés, où 750 ouvriers trouvent du travail pour lequel le salaire annuel est de $2,500,000. Les investissements faits par les industries sont de l'ordre de $6,500,000. Le terrain vendu est de 7,500,000 pieds carrés, les bâtisses couvrent 50,000 pieds carrés de plancher.

Le syndicat a prêté $700,000 jusqu'ici, il a dépensé une somme de $300,000 pour organiser des services, ces sommes sont récupérées à même la vente des terrains.

L'actif du syndicat est maintenant de $288,000 le capital social de $176,000 détenu par 330 membres à qui un intérêt de 6% est payé et qui se sont partagé une somme de $50,000 en bonis. L'avoir propre est de $48,000.

La caisse populaire a prêté $220,00 au syndicat, au 30 septembre dernier, il reste $53,000 à rembourser.

"Nous avons prêté notre capital 5 fois et n'avons subi aucune perte, déclare avec fierté le président Dubé, qui note la collaboration reçue du conseil municipal, de la caisse populaire, de la Chambre de commerce, du ministère de l'Industrie et du BICQM dont il est un directeur. Ce dernier, annonce M. Dubé, a retenu 11,000,000 de pieds carrés de terrain pour des projets que nous travaillons conjointement.

Bientôt nous nous proposons d'installer un luminaire dans le centre, l'avenir est prometteur.

M. Dubé rend ensuite hommage au vice-président Ernest Lacasse et à M. Napoléon St-Hilaire qui l'ont encouragé, conseillé.

□ □ □

Notre gouvernement a fait des efforts considérables pour amener Peugeot-Renault à Québec, mais..." dit G.-D. Lévesque

Saint-Romuald — "J'ai maintenant le grand plaisir de vous annoncer la venue d'une nouvelle industrie à St-Romuald. Aucune décision n'est prise concernant le site de la future usine Peugeot-Renault".

Telles sont les idées maitresses qu'il faut retenir du discours prononcé hier soir par l'hon. Gérard- D.Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce dans le gouvernement provincial, dans le cadre des activités de la semaine industrielle organisée conjointement par le Syndicat industriel de St-Romuald et la Chambre de commerce locale.

En annonçant la venue certaine de cette industrie, l'hon. Lévesque confirme ainsi une primeur publiée dans l'Action, il y a quelques jours.

"Cette industrie, continue M. Lévesque, dont le nom vous sera communiqué par M. Dubé dans quelques jours nécessitera un investissement de l'ordre de $1,000.000. Les travaux de construction commenceront probablement d'ici une quinzaine. 50 personnes y trouveront un travail à la fois stable et rémunérateur.

Le financement se fera en partie par le fonds industriel municipal. La venue de cette industrie ici, constitue un des plus beaux exemples de la décentralisation industrielle, qu'il aurait été impossible d'appliquer sans le climat, l'atmosphère industriels qui existent ici et surtout sans le concours d'un groupe d'hommes dynamiques qui se sont donné comme tâche, l'industrialisation de votre ville et de votre région.

Nous espérons, nous sommes fermement convaincu que l'implantation de cette nouvelle industrie ici, n'est que le début de vos succès.

La route transcanadienne vous ouvre des possibilités toujours plus grandes et vous met en position de recevoir d'autres industries, si l'on considère que la province de Québec a un avenir industriel fantastique, un avenir que l'on ne pouvait espérer il y a pas si longtemps. Le taux de croissance des investissements place le Québec au premier rang des provinces du pays, il est même plus grand que celui du Canada. C'est aujourd'hui, le jour de la récolte, une grande récolte".

"En écoutant les orateurs précédents et surtout le président du syndicat, j'ai réalisé qu'il y a beaucoup d'industries ici; je ferais remarquer à vos dirigeants que ce sont les 25 premières industries qui sont les plus difficiles à obtenir. Les succès déjà remportés nous prouvent que votre ville a une vocation industrielle évidente; cette vocation il a fallu la trouvée et c'est à quoi vos dirigeants se sont employés avec un succès qui fait l'envie de plusieurs autres municipalités.

Quant au gouvernement du Québec, au ministère que je dirige, nous continuerons de préconiser une politique de décentralisation en tenant compte de tous les facteurs car rien n'est plus décevant que des industries qui ne font que passer.

Ce à quoi nous visons, ce sont des industries qui assurent à la fois sécurité et stabilité.

Puis l'hon. Gérard-D. Lévesque aborde la question de l'usine Peugeot-Renault. Il prononce les paroles rapportées plus haut puis continue en déclarant: "C'est une mise au point qui s'impose, la décision n'appartient pas au gouvernement qui a tout de même fait des efforts considérables pour amener cette industrie au Québec. Nous avons rencontré certaines résistances des compagnies intéressées puis nous avons eu la concurrence des autres provinces, les négociations ont duré quelques années et lorsque l'affaire a été bien engagée nous nous sommes tourné vers la S.G.F. pour voir si elle pouvait passer à l'action. Cette dernière n'est pas une entreprise contrôlée par l'Etat qui ne détient que 25% des intérêts financiers, le reste appartenant à des institutions financières et au public en général. La décision finale appartient à la S.G.F. qui décidera du site en tenant compte de la rentabilité d'abord puis de tous les autres facteurs.

Il n'est donc pas question de "rapatrier" l'usine parce qu'il n'est pas plus question de Terrebonne que d'un autre endroit, il y a 27 sites possibles entre Québec et Montréal, des deux côtés du fleuve. Le site ne sera probablement pas choisi définitivement avant une quinzaine.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a un représentant sur le comité qui fera le choix du site, il veillera à sauvegarder le principe de la décentralisation et sauvegardera les intérêts de votre région.

Abordant la question du travail du BICMQ, l'hon. Lévesque souligne sa contribution importante dans la région dont la moindre n'est pas la disparition de l'esprit de clocher qui favorise la lutte inutile et stérile entre voisins au désavantage de toute une région. "Soyons unis au Québec plutôt que de voir l'industrie s'en aller ailleurs".

Le dynamisme qui se manifeste sur la rive-sud et dont nous entendons si souvent parler conditionne en partie l'activité bourdonnante qui règne à St-Romuald, il est le fruit de la coopération franche qui existe entre votre syndicat, la Chambre de commerce et le conseil de ville. Votre syndicat pourrait être cité en exemple".

Rapatrier les usines

SAINT-ROMUALD. — Le gouvernement fédéral actuel travaille au rapatriement de la constitution canadienne, ne serait-il pas dans l'ordre de prier l'hon. Lévesque de rapatrier les usines Peugeot-Renault ?

Telle est la question que s'est posée le maire Marc A. Bisson alors qu'il prononçait une brève allocution dans le cadre des activités de la semaine industrielle de sa ville.

M. le maire souligne les efforts déployés pour l'industrialisation de la ville, fait mention de la collaboration constante et empressée par les membres du personnel du ministère de l'Industrie.

Bienvenue et merci, M. le ministre, nous sommes honorés de votre présence et comptons sur votre collaboration.

Le CTQ peiné du décès de M. Roger Provost

Le Conseil du Travail de la ville et district a appris avec stupéfaction le décès survenu du président de la Fédération du Travail du Québec, M. Roger Provost.

Le président M. Jean-Baptiste Hurens, déclarait hier soir "que tous les travailleurs venaient de perdre un puissant défenseur de nos droits. Toutes nos unions internationales perdent une figure dominante et son passage à la tête de ce grand mouvement ouvrier a été marqué par de grandes décisions qui furent prises au sein du syndicalisme québecois.

M. Provost, ajouta le président du Conseil du travail, a été à l'avant-garde de la grande évolution du syndicalisme au Québec et plusieurs se rappelleront son dévouement inlassable à toutes ses activités. Son départ prématuré nous touche profondément et causera un grand vide au sein de la Fédération".

A la nouvelle de la mort du président de la Fédération, une séance du Conseil fut tenue et une résolution fut adoptée :

"En présence de la perte douloureuse que nous venons de subir de notre grand président, M. Roger Provost, il est résolu :

Que c'est rendre un juste tribut à la mémoire du défunt d'exprimer tous nos regrets de son décès et tout le deuil que nous ressentons d'un ami et compagnon digne de notre respect et de notre estime.

Que nous offrons à Madame Provost ainsi qu'à toute la famille que ce deuil afflige nos sincères condoléances et qu'une délégation se rendra à Montréal pour assister aux funérailles de leur président.

Deuil de deux religieux

M. J.-Alfred Veilleux époux de feu dame Corinne Fortin, de Beauceville est décédé, à l'âge de 82 ans après une longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte cinq fils et 2 filles : le R. P. Marcel-Marie Veilleux, O.P., du couvent des Dominicains de Québec, l'abbé Paul Veilleux, du Séminaire de St-Georges de Beauce, M. Jacques Veilleux, de Hearst, Ont., M. Jean-Louis Veilleux, de Beauceville, Hugues Veilleux, de Lévis, Mlle Hélène Veilleux, Beauceville, Mme Edouard Duval (Suzanne), de Ste-Marie-de-Beauce; son gendre, M. Edouard Duval; ses belles-filles : Mmes Jean-Louis Veilleux (Pauline Dugal), Hugues Veilleux (Thérèse Morissette).

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures Départ des salons Gérard Giguère, à 9 h. 45, pour l'église de eBauceville et de là au cimetière paroissial.

Soirée annuelle de l'Amicale mariste de Lévis

L'Amicale Mariste lévisienne organise pour mardi, le 27 octobre 1964 à 8 h. 30 P.M., (après les retraites) sa grande partie de cartes annuelle au profit de ses oeuvres.

Cette soirée aura lieu en la salle de l'école Notre-Dame, 83 St-Georges, Lévis.

Il y aura de nombreux et magnifiques prix de présence.

Les cartes sont en vente chez les directeurs de l'Amicale et à la porte de la salle.

Initiation de membres JC, à St-Basile le 25

SAINT-BASILE — Dimanche le 25 octobre prochain, à 2h. p.m., aura lieu au collège de St-Basile l'initiation de 15 nouveaux membres de la Jeune Chambre locale.

Peu après cette cérémonie, l'on procédera à la bénédiction du nouveau local de la Jeune Chambre situé sur l'avenue St-Jacques à St-Basile et un vin d'honneur sera servi à cette occasion. La Jeune Chambre de St-Basile compte déjà 75 membres et toute personne désirant joindre les rangs de cet organisme est la bienvenue.

Cueillette de jouets

Les membres des Chantiers étudiants de la Rive-sud organisent, encore cette année, une cueillette de vieux jouets qu'ils remettront à neuf à leurs ateliers. Comme vous le savez, ces jouets seront ensuite remis à des familles pauvres à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

La cueillette se fera samedi, le 24 octobre prochain et on demande aux gens de bien vouloir placer les jouets, bien à la vue, à l'entrée de leurs demeures afin de faciliter la cueillette.

Les membres des Chantiers vous remercient à l'avance de votre générosité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner aux trois numéros suivants : 837-4237, 837-6473, 837-2651.

Second meurtre en règlement de compte

MONTREAL — (P.C.) — La police a ouvert une enquête sur ce qu'elle croit être le second meurtre en règlement de compte dans la pègre montréalaise au cours des cinq dernières semaines.

Jacques Chouinard, âgé de 3[illegible] ans, garçon de table à l'Hôtel de France dans la rue Ste-Catherine est, est la deuxième victime. Il a rendu l'âme à la salle des urgences de l'hôpital St-Luc au milieu d'une intervention chirurgicale. Les responsables du service l'ont trouvé prostré à la porte près de l'entrée des ambulances.

Lamarche nommé directeur général

MONTREAL — (P.C.) — M. Gérard Lamarche, âgé de 45 ans, de Montréal, vient d'être nommé directeur général de la Place des Arts, centre culturel et salle de concert de Montréal.

Six pouces de neige dans le parc des Laurentides

Il a tombé entre un et six pouces de neige mercredi dans le Parc national des Laurentides au nord de Québec, le long de la côte de Beaupré et en Gaspésie.

La Sûreté provinciale a rapporté plusieurs accidents sans gravité alors que les routes devenaient glissantes.

Il a plu à Québec, mais à Stoneham, à 15 milles au nord, il a tombé trois pouces de neige.

Le ministère de la Voirie étendu du calcium sur la route qui traverse le parc national. Une automobile a capoté et est une perte complète, mais le chauffeur s'en est tiré indemne.

Il est tombé de trois à quatre pouces de neige le long de la côte montagneuse de Beaupré et plus de quatre pouces à Rivière-du-Loup, à 120 milles au nord-est de Québec.

Dentistes

DENTISTE
Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours: 9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
45755 15-9 (mar.j.s. au 12-11) 74 C.L.

Horlogers-Bijoutiers

NOUS VOUS INVITONS à venir admirer notre merveilleuse collection de bagues à diamants et joncs avant d'en faire l'achat
UN ESCOMPTE DE
50%
vous sera accordé
J.-B. PARADIS
HORLOGER — BIJOUTIER
127, rue Commerciale, Lévis. Tél. : 837-5466
(En face de la Traverse)
46178 1-10 (mar.j.s. au 28-11) 107 C.L.



Informations

MAGASINEZ DANS UNE ATMOSPHERE DE CALME, DE DETENTE CHEZ
AVEZ-VOUS VISITE LE NOUVEAU SALON DE MEUBLES de
NOREAU ELECTRIQUE, Ltée
Tél. : 837-9321
44, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS, QUE.
Une avalanche de spéciaux vous attend
46549 15-10 (j. au 17-12) 112 C.L.

Rembourrage

Meubles Dominion Enr.
REMBOURRAGE DE TOUS GENRES
Spécialité : MEUBLES faits sur commande
"Le plus vaste choix de tissus de la Région"
ESTIMES GRATUITS
1, St-Emile - Tél. : 837-7694 - Lévis
46807 22-10 (j. au 29-10) 187 C.L.

MOTS CROISES

PROBLEME No 231

HORIZONTAL

1—Instrument pour mesurer les surfaces planes.
2—Incarnation de Vichnou — Vieille — Ville des Etats-Unis.
3—Palmipède — Qui a beaucoup de graisse — Nom arabe de la soude.
4—Règle double — Ustensile de cuisine — Ce qui termine un objet — Cou.
5—Organe sécréteur de la bile — Règle obligatoire — Négation.
6—Pronom personnel — Ecrit exprimant une requête.
7—Couleur — Point cardinal — Adj. possessif.
8—Chef-lieu d'arr. (Vaucluse) — Plante potagère — Ecorce du chêne.
9—Négation — Titre anglais de noblesse — Partie qui termine ou limite un espace.
10—Etendre en tirant — Unique.
11—Note de la gamme — Embarrassé, confus — Orifice.
12—Bord de la laize d'une toile à voiles — Habitation — Telle quantité — Article.
13—Fleuve d'Allemagne — Levier de la bride — Terme du jeu d'échecs.
14—Vallée de l'Argolide — Détester — Figure du jeu de cartes.
15—Faire beaucoup de gestes.

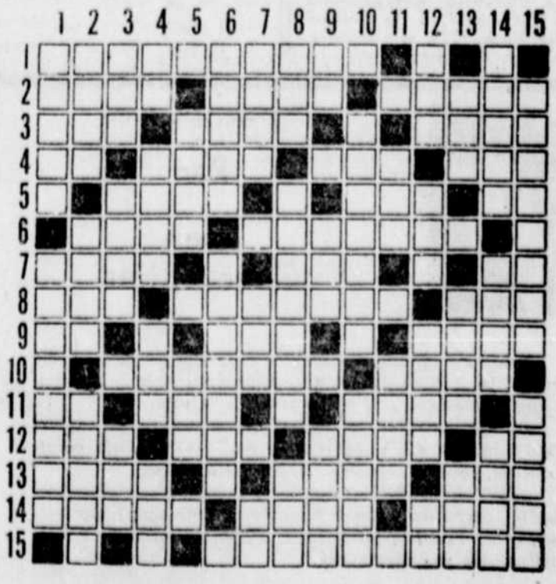
VERTICAL

1—Chef d'un atelier de composition typographique — Variété de vanille.
2—Boite qui renferme les soupapes d'un orgue — Insecte des eaux stagnantes — Seconder, assister.
3—Principe de la vie — Ouvrage de fortification — Fils de Noé. Symbole chimique — Saveur — Article contracté — Roue à gorge d'une poulie.
4—Mêlé de blanc et de noir — Adj. possessif.
6—Prénom féminin — Certain, constant.
7—Qui ne varie pas — Lieu où l'on s'exerce à tirer — Interjection.
8—Adj. possessif — Convoiter — Ferme dans le midi de la France.
9—Note de la gamme — Ouvrage de maçonnerie — Couverture d'un bâtiment.
10—Vert pâle — Fâché, repentant.
11—Préfixe — Direction.
12—Espèce de buffe à queue de cheval — Prénom féminin — Calme et sans inquiétude — Article contracté.
13—Etendue d'eau entourée de terre — La totalité — Pien aiguisé par un bout.
14—Déloyal, traitre à son seigneur — Premier roi des Hébreux — Vague de la mer.
15—Qui lutte, qui combat pour le triomphe d'une idée — Lancer.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 230

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	■	T	A	R	A	R	E	■	J	A	S	O	N	
2	C	A	L	E	P	I	N	■	T	U	■	S	O	L	O
3	E	L	■	L	E	S	■	T	A	■	E	■	L	I	T
4	B	O	N	■	X	■	A	U	L	E	T	E	■	M	U
5	R	I	E	N	■	D	E	F	E	R	E	N	T	■	L
6	O	D	E	■	M	U	R	■	R	■	L	O	I	R	E
7	M	E	■	L	A	P	E	R	■	P	■	S	S	E	■
8	E	■	A	T	E	R	■	T	O	C	■	I	■	G	
9	I	■	O	S	A	■	R	■	C	A	L	E	B	■	H	E
10	P	R	I	M	E	■	E	■	L	I	S	■	B	A	N
11	L	■	R	E	G	A	G	N	E	R	■	S	O	L	E
12	A	N	■	R	E	G	L	E	R	■	A	■	G	E	R
13	I	O	S	■	R	I	O	■	P	I	F	■	T		
14	R	E	I	S	■	U	S	■	F	U	R	E	T	E	R
15	S	E	L	L	E	S	■	E	T	I	R	E	R	■	R



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse, est indiqué en caractère **gras** et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire.

Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est

(**Reproduction interdite** : The Register and Tribune Syndicate

OCTOBRE		A. M.		P. M.	
Date	Jour	Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
24	Samedi	7:45	**1:30**	8:30	**2:20**
25	Dimanche	7:45	**1:30**	8:30	**2:20**
26	Lundi	8:45	**2:30**	9:30	**3:20**
27	Mardi	9:45	**3:30**	10:30	**4:20**
28	Mercredi	10:45	**4:30**	11:25	**5:15**
29	Jeudi	11:45	**5:30**	— —	**6:10**
30	Vendredi	12:20	**6:25**	12:40	**6:55**
31	Samedi	1:05	**7:15**	1:30	**7:45**

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE



● SEMAINES SOCIALES — A l'ouverture de la 39e session des Semaines sociales du Canada, hier soir, nous remarquons debout, le Père Richard Arès, s.j., président général de l'organisme et assis, dans l'ordre habituel, M. Jean-Luc Pépin, secrétaire général de la C.S.N., l'abbé Gérard Dion et M. François-Albert Angers.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

"L'Etat et les corps intermédiaires"

Ouverture de la Semaine sociale du Canada

(par André VILLENEUVE)

La 39e session des Semaines sociales du Canada s'est ouverte hier soir à l'Académie de Québec en présence de nombreuses personnalités religieuses et laïques. Cette session qui se terminera samedi midi porte sur le rôle des corps intermédiaires dans l'Etat. Invité à préciser le thème des Semaines dans son allocution d'ouverture, le Père Richard Arès, s.j., directeur de "Relations" et président des Semaines sociales du Canada a dit "qu'il nous faut un Etat fort dans une société vivante". C'est pour solutionner si possible le problème vital qui consiste à concilier et à harmoniser l'Etat et les corps intermédiaires que des spécialistes se groupent dans le cadre des Semaines.

L'EGLISE

Il est un fait : l'Eglise, de nos jours insiste beaucoup sur la nécessité et sur le rôle des corps intermédiaires. Encore l'an dernier, la Conférence Catholique Canadienne, parlant au nom de l'épiscopat de tout le pays, faisait porter son message annuel sur la collaboration indispensable entre les pouvoirs publics et les corps intermédiaires.

Selon le Père Arès, l'Eglise veut ainsi mettre en lumière un principe, à savoir que "pour être vraiment et pleinement humaine, la vie en société doit être personnalisante" ou en d'autres termes : "pour qu'une société soit sainement constituée, il ne suffit pas que l'homme y trouve de quoi se nourrir, s'abriter, se vêtir et de quoi travailler, il faut encore que l'homme puisse y vivre de sa vie propre, y mener une vie personnelle faite de conscience, de liberté et de responsabilités face à ses droits comme à ses devoirs".

LES CORPS INTERMEDIAIRES

Or les corps intermédiaires, en plus d'aider matériellement leurs membres, "accomplissent une mission spirituelle, qui est de les éduquer à la liberté et à la responsabilité, de les initier à la vie personnelle sur le plan social, de contribuer à construire une société vraiment humaine parce que personnalisante.

LE BUT DES SEMAINES

Les Semaines sociales sentent qu'elles ont un rôle à jouer dans un contexte social où existent et souvent s'affrontent l'Etat et les corps intermédiaires. Elles veulent étudier ce fait social et les problèmes qui en découlent et ce, à la lumière de la doctrine catholique. Ainsi elles contribuent, par un enseignement doctrinal et pratique à former des gens qui témoigneront de cet esprit chrétien dans ces institutions.

L'ABBE GERARD DION

Le premier conférencier, M. l'abbé Gérard Dion a précisé les notions de corps et de corps intermédiaires. Puis deux commentateurs ont pris la parole à la suite du conférencier. M. François-Albert Angers a voulu définir avec plus de justesse certaines notions tandis que M. Jean-Luc Pépin, secrétaire de la C.S.N. a touché plus particulièrement le rôle des groupements intermédiaires.

LE PUBLIC

Le public en général est invité à assister aux séances de ce soir et de demain soir. Les séances débutent à 8.30 précises. Ce soir, le conférencier invité est M. Jean Rivero, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. Il traitera de la démocratie organique. Demain soir, M. Henri Hêtu parlera des responsabilités des corps intermédiaires dans le développement régional.

Les corps intermédiaires ne doivent pas exercer des fonctions administratives publiques (abbé G. Dion)

A la question de savoir si les corps intermédiaires doivent exercer des fonctions administratives publiques ou semi-publiques, l'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval, a répondu hier soir par un non ferme.

Participant à la 39e semaine sociale du Canada qui a débuté mercredi soir à Québec par une causerie qu'il a intitulée : "Corps intermédiaires, groupes de pression ou organismes administratifs", l'abbé Dion a déclaré : "La doctrine et l'expérience nous incitent à rejeter la conception des corps intermédiaires qui en ferait des organismes d'administration intégrés à l'appareil gouvernement, même si les pouvoirs sont restreints à un secteur particulier".

Selon l'abbé Dion, cette conception fait disparaître les deux caractères spécifiques des groupes intermédiaires qu'il a définis comme étant : A — situation d'extériorité vis-à-vis de l'Etat; B — autonomie d'action vis-à-vis du pouvoir politique.

Le conférencier a soutenu que dans la pratique, si l'on accordait aux corps intermédiaires le pouvoir d'exercer des fonctions administratives publiques ou semi-publiques, "on nierait le caractère organique de la société et on reviendrait au schème de Rousseau avec une société atomisée où on verserait dans le totalitarisme du communisme ou du fascisme".

L'intégration des corps intermédiaires à l'administration gouvernement entrainerait nécessairement, a dit l'abbé Gérard Dion, "soit la colonisation de l'Etat par les groupes intermédiaires, soit la domestication des groupes intermédiaires par d'Etat".

LES GROUPES DE PRESSION

"Une telle absorption, a ajouté le conférencier, postule la disparition de la démocratie, comme nous la concevons".

L'abbé Dion a dit par ailleurs que les groupements intermédiaires "peuvent être considérés sous un certain aspect comme des groupes de pression" ajoutant toutefois qu'ils "ne sont pas seulement cela".

"Distincts, autonomes vis-à-vis du pouvoir politique et de l'administration publique, les groupements intermédiaires doivent néanmoins entrer en rapport avec l'Etat", a dit l'abbé Dion.

"Cette représentation articulée peut prendre plusieurs formes. Elle peut être institutionnalisée dans certains organismes d'Etat formés de représentants des groupements intermédiaires. Mais ces organismes publics intégrés dans l'appareil gouvernemental ne peuvent pas exercer une fonction de décision. Ces organismes ne sont pas des groupements intermédiaires, car ils appartiennent à l'un des termes de la relation qui fait que les groupements sont intermédiaires".

"C'est une dangereuse confusion, a noté d'autre part le conférencier, que d'assimiler les groupements intermédiaires à des organismes administratifs publics".

"Ils sont, par rapport au pouvoir étatique et par rapport aux composantes de la société globale, des institutions exprimant et représentant des intérêts particuliers communs sans une perspective de collaboration qui ne doit jamais détruire leur spécificité ni leur vocation", a-t-il dit.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Bateau toueur complètement ravagé par les flammes

Un incendie, qui a pris par moment des proportions gigantesques, a complètement ravagé le bateau toueur "Ocean Kiwi" vers 9 h. 30 hier soir, alors que celui-ci était amarré au quai de St-Laurent, Ile d'Orléans.

Comme l'équipage s'apprêtait à monter à bord une explosion d'une fournaise du remorqueur provoqua l'incendie. Les marins eurent à peine le temps d'échapper à l'élément destructeur que les flammes ravageaient déjà les cabines du navire.

Le chaland qu'il devait remorquer jusqu'à Rivière-du-Loup ce matin, a été halé à l'écart avec un véhicule-moteur sur la grève par crainte que l'incendie l'atteigne. Pendant ce temps, de nombreux pêcheurs d'éperlans qui se trouvaient sur le quai en bois se sont éloignés impuissants à faire quoi que ce soit.

Les pompiers de St-Laurent, appelés sur les lieux, ont organisé une équipe d'une cinquantaine d'hommes sous les ordres du chef André Goulet. Le camion-citerne de cette municipalité était là pour leur venir en aide. Malgré tous les efforts, le bateau a été incendié complètement et a commencé à donner de la bande. Le quai de bois a aussi brûlé.

L'opération a duré toute la nuit, et ce n'est que ce matin que les sapeurs ont pu regagner leur demeure. La carcasse de l'"Ocean Kiwi" repose maintenant sur le côté. Les dommages au navire et au quai sont très élevés, il va sans dire.

Un grand nombre de badauds, attirés par les flammes qui s'élevaient à plusieurs pieds dans les airs, ont assisté au combat contre l'élément destructeur. Pour les contenir, on a même dû faire appel aux policiers de la ville de Québec.

Ouvrier blessé à la Cité universitaire

Un ouvrier, M. Georges Garneau, 30 ans, du 551, des Oblats, a subi des blessures dans un accident de travail vers 9 h. 40 hier matin, à la Cité universitaire.

M. Garneau travaillait à ce moment-là à la construction du pavillon pour jeunes filles près de l'édifice Biermans-Moraud quand un tuyau de fer l'a atteint au cou.

Souffrant de douleurs au dos et à la tête, le blessé a été reconduit à l'hôpital du Saint-Sacrement par les ambulanciers de Arthur Cloutier Ltée.

Cycliste renversé par une automobile

Un adolescent âgé de 15 ans, Pierre Fontaine, du 82, avenue Gauvin, Québec-Ouest, a eu une jambe fracturée quand il a été heurté par une auto, vers 7 h. 15 hier soir, sur le boulevard Hamel, près de l'avenue Plante.

L'agent Larose de la police de Québec-Ouest a effectué le transport du garçon à l'hôpital du Christ-Roi.

Palais de justice

Accusé d'avoir causé la mort d'un enfant par négligence criminelle

Par Robert GIROUX

Le procès de Rosaire Verreault, de St-Tite-des-Caps, accusé d'avoir causé la mort par négligence criminelle du jeune Luc Garneau, 11 mois, le 2 juin 1963, à Québec-Ouest, lors d'une collision d'automobiles, a débuté, hier, aux Assises criminelles devant un jury et une cour présidée par l'hon. juge Eugène Marquis, de la Cour Supérieure de Québec.

L'accident fatal à la jeune victime s'est produit lorsque l'auto de l'accusé, qui roulait sur la rue Plante, à Québec-Ouest, n'a pas fait l'arrêt réglementaire à l'intersection de la rue Beaucage et qu'elle a frappé le véhicule occupé par MM. et Mmes André et Roland Garneau ainsi que le fils de ce dernier couple.

La preuve faite devant le tribunal, hier, a révélé que Verreault s'était rendu à des noces, ce soir-là, chez un de ses oncles qui demeure à Québec-Ouest et qu'il a bu au moins trois bouteilles de bière à différents intervalles, dans la voiture d'un de ses cousins, à proximité de la résidence de son oncle.

Au cours de la soirée, il s'était rendu à un restaurant avec son cousin et ils ont mangé. A leur retour, le cousin dormait lorsque l'accident s'est produit. Lorsqu'il reprit conscience, il était sur un lit d'hôpital, grièvement blessé.

Quelques témoins de la Couronne, représentée par Me Anatole Corriveau, ont affirmé qu'il leur semblait que l'auto de l'accusé roulait à environ 50 ou 60 milles à l'heure dans ce secteur où la limite permise est de 30 milles à l'heure.

M. Gérard Rhéaume, chauffeur de taxi en devoir, ce soir-là, a témoigné qu'il s'est fait dépasser par l'auto de l'accusé à une vitesse qu'il estime varier entre 40 et 50 mille à l'heure. Il s'est fait double alors qu'il diminuait de vitesse pour effectuer son stop.

L'intersection où la collision s'est produite était bien connue de Rhéaume puisqu'il y avait un poste de taxi à proximité.

L'endroit était éclairé, mais un étranger ne voyait pas le poteau routier qui indiquait l'arrêt réglementaire, dit-il en essence.

"Pour quelqu'un qui n'était pas de Québec-Ouest, il ne pouvait pas le voir. A tous les jours, il y avait des gens qui n'arrêtait pas, même le jour".

Il expliqua qu'il avait constaté ce fait alors qu'il se tenait au kiosque de taxi situé tout près de là.

Aucun des témoins oculaires qui avaient approché Verreault ce soir-là nia qu'il sentait la boisson. Le chauffeur de taxi ne put affirmer si son comportement était l'effet de l'alcool ou du choc, malgré qu'il eût admis qu'il sentait la bière.

Me Louis Tardif et Me André Verge, procureurs de la défense, s'acharnèrent à démolir les déclarations faites devant le tribunal, principalement celles d'un médecin qui s'est rendu au poste de police de Québec-Ouest, ce soir-là, à la demande d'un policier pour essayer de déterminer si l'accusé était sous l'effet de boissons alcooliques.

Quant aux deux frères qui occupaient l'auto qui s'est fait frapper, ils déclarèrent n'avoir eu connaissance de rien.

Pour sa part, le père de la jeune victime a eu une remarque brève pour décrire ce qui s'est passé :

"Quand je suis parti, j'avais le bébé dans mes bras. Je n'ai eu connaissance d'absolument rien. Lorsque je suis sorti de l'hôpital, il était enterré".

du club.



● M. Emile Rozand, en compagnie de M. Noël Carter et de M. Jules Beaulieu, respectivement maire de Ste-Foy et de Sillery, lançait la campagne des Ampoules 64 du Kiwanis Sillery Ste-Foy, dont les recettes seront versées aux fonds de charité

Kiwanis Sillery-Ste-Foy

Lancement de la Campagne annuelle des Ampoules

(par Jean GIROUX)

M. Emile Rozand, président du Kiwanis Sillery-Ste-Foy, a inauguré hier midi la Campagne des Ampoules dont les recettes sont destinées en totalité aux nombreux fonds de Charité du club. En présence de M. Noël Carter, maire de Ste-Foy, et de M. Jules Beaulieu, maire de Sillery, M. Rozand a fixé l'objectif de la Campagne '64 à 50,000 ampoules électriques qui seront vendues au coût de 0.25 l'unité, et sous différents emballages. L'an dernier, la vente des ampoules avait atteint 30,000 ampoules.

M. Rozand, en qualité de président du Comité du Baril d'Or, dont chaque kiwanien fait partie pour une plus grande efficacité, dans la Campagne des Ampoules, a demandé la coopération de tous les citoyens intéressés au bien-être des enfants et des personnes moins favorisées.

M. Jules Beaulieu, maire de Sillery, s'est déclaré heureux de participer au lancement de la Campagne du Kiwanis Sillery-Ste-Foy, et a réitéré les invitations du président Rozand à l'intention de chaque citoyen de sa ville. Il a précisé que chacun doit se faire un devoir de bien recevoir les membres du Kiwanis qui vendront des ampoules électriques, et d'en acheter à chaque fois.

Pour sa part, le maire Carter de Ste-Foy, a affirmé que les activités du Kiwanis ne peuvent passer inaperçues aux yeux du public. Nous sommes témoins des fruits des campagnes de charité du club, et nous voulons y participer de près, car les Kiwaniens veulent ainsi répondre à des besoins précis que les cadres politiques supérieurs ne peuvent satisfaire, continuait M. Carter.

Vous méritez l'admiration des autorités civiques concernées parce que vous aidez nos contribuables. Tout Ste-Foy, tout Sillery, et tout le grand Québec Métropolitain se doivent de répondre généreusement à votre appel de fraternité, de préciser M. Carter.

La Campagne

La Campagne des Ampoules '64 se déroulera officiellement du 21 octobre à la fin de novembre, et les résultats définitifs seront connus vers le milieu de décembre. Trois kiosques seront montés à l'intérieur des deux Centres d'achats de Sillery et Ste-Foy, après l'émission d'une permission des autorités dont la générosité et la collaboration étaient hautement vantées par M. Rozand, pour faciliter le contact avec le public, et la vente des ampoules électriques.

Ces Ampoules seront offertes sous différents emballages, et de plusieurs intensités : de 10 W, 15, 25, 40, 60, 100 W, en couleur, et pour photographier, ainsi que des lampes fluorescentes et d'autres ampoules sur demande. Ces ampoules sont fournies par la Compagnie Sylvania du Canada.

Aucune sollicitation dans les rues ne sera faite, mais on passera probablement par les portes des municipalités de Sillery et de Ste-Foy.

Les recettes iront à l'organisation de l'Escadrille de Cadets de l'air de Sillery, à la colonie de vacances du Kiwanis, et à d'autres organismes comme la Maison St-Charles et autres.

Un cadeau sera remis aux vendeurs de la Campagne '64, qui consistera en un magnifique Père Noël miniature, soit un cadeau pour chaque 360 ampoules vendues.

Le président Emile Rozand a terminé en souhaitant le plus grand succès à la Campagne des Ampoules '64 du Kiwanis Sillery-Ste-Foy, "Nous en attendons beaucoup."

Motion de non-lieu acceptée dans la cause de M. Hermel Tessier

Par Jacques Jobin

Le juge Marcel Létourneau, de la Cour municipale, a accepMe Guy Bertrand et par le tin une accusation portée contre M. Hermel Tessier à qui la ville avait reproché d'avoir distribué des tracts devant l'église St-Esprit le 20 septembre dernier.

D'autres personnes accusées de la même façon, dont Me Guy Pouliot, président de la section de Québec du RIN, subiront leur procès le 17 novembre prochain.

La motion de non lieu a été acceptée hier matin par le juge Létourneau après que la preuve présentée par Me Pierre Vallée, greffier de la Cour municipale, eut démontré qu'un témoin, Gilbert Perkins, ne reconnaissait pas l'accusé et qu'un autre, le constable Jean-Paul Gingras ne l'avait pas vu distribuer des tracts.

Le constable a révélé que l'accusé possédait bien des tracts mais qu'il n'en distribuait pas lorsqu'il l'a vu sur le terrain en face de l'église St-Esprit.

Me Bertrand a allégué ce fait dans sa motion en ajoutant que l'accusation précise qu'il est défendu de distribuer sans autorisation des tracts dans les rues de la cité mais que l'accusé se trouvait sur un terrain privé, le terrain de la fabrique de St-Esprit ,lorsqu'il fut appréhendé.

Coupable

Par ailleurs le jeune Marcel Rocheleau a admis devant le juge Létourneau sa culpabilité à l'accusation d'avoir causé du désordre lors de la visite de la reine. Le jeune homme qui a admis avoir crié "chou" à la reine a été condamné à une amende de $10. C'est le troisième manifestant qui admet sa culpabilité et qui est condamné à $10 d'amende.

En préparation

Nouvelle législation sur les enseignes publicitaires

Le président de la Commission d'urbanisme de Québec, M. Décary a été délégué auprès de la Commission des monuments et sites historiques afin que les deux organismes coordonnent leurs efforts et établissent une nouvelle législation concernant les enseignes publicitaires dans l'arrondissement historique du Vieux Québec.

Depuis quelque temps des décisions prises par la Commission des sites historiques ont été renversées par la Commission d'urbanisme de la cité. Afin d'établir une ligne de conduite identique dans les deux organismes le président Décary et le président Paul Gouin élaboreront une seule et unique législation concernant la publicité.

Par ailleurs la Commission d'urbanisme de la cité a étudié cette semaine des demandes de permis pour une valeur de $254,000 à peine.

La Commission n'a cependant pas voulu statuer sur une vingtaine de demandes de permis pour l'érection de garages temporaires, garages de toiles servant à remiser les automobiles durant l'hiver. C'est le département de l'inspection des bâtisses qui accorde ces permis.

Les permis accordés comprennent surtout ceux pour la construction de 3 maisons de 6 logements au coût unitaire de $40,000 demandés par la maison Gaston Gagné Inc. Aussi deux permis d'une valeur de $30,000 délivrés au nom de C.-A. Laberge pour de semblables maisons à logements. Ces constructions s'élèveront respectivement sur la rue des Bouleaux Ouest et sur la 26ième rue.

Par J. J.

Chronique municipale

Par Jacques Jobin



Un chapeau qui fait à tous

Il est bien rare qu'un seul chapeau fasse à une quinzaine de personnes à la fois. La grosseur de la tête comme ce qu'il y a dedans varient d'un individu à l'autre et l'on ne peut jamais établir de relation directement proportionnelle entre le grosseur et la valeur.

Toutefois le même chapeau s'est fort bien ajusté sur la tête de chacun de nos édiles municipaux mardi après-midi lorsque l'urbaniste adjoint de la cité, M. Jean Rousseau, a donné un petit cours très instructif en matière de planification d'urbanisation.

"Il ne sert à rien de se plaindre que les gens s'en vont s'établir ailleurs, leur a-t-il dit. Il faut les inciter à demeurer à Québec, non pas en leur ouvrant des portes sporadiquement mais en établissant une réforme basée sur un plan directeur déjà établi".

Les échevins étaient alors à discuter de l'opportunité d'ouvrir à la construction d'édifices à bureaux la Grande-Allée qui, selon certains représente le visage même de la cité, constitue une voie de prestige, et selon d'autres a perdu à cause des exceptions qui s'y rencontrent le caractère que l'on voudrait respecter.

Au nom de ces exceptions, La Laurentienne, l'édifice de la Commission des accidents du travail et la maison à logements multiples Le Montmorency et à cause de pressions qui se font sentir de la part de certains hommes d'affaires désireux de construire de vastes édifices, la ville se prépare à adopter une nouvelle législation de zonage.

On répète que si on ne permet pas la construction là où le morcellement se fait déjà sentir la ville perdra d'importants revenus en taxes puisque les gens iront s'établir ailleurs.

Dans la discussion qui s'ensuivit et que M. Robichaud et le maire Hamel se sont plu à qualifier de fort intéressante, l'urbaniste Jean Rousseau a tenté de rétablir les choses dans un contexte réel en exhortant les conseillers municipaux à laisser de côté les solutions individuelles.

Car il ne faut pas se faire d'illusion, l'esprit de clocher dénoncé par le rapport de la Commission d'étude Sylvestre sur le mode administratif de la cité se fait sentir aussi bien en matière d'urbanisme que dans l'embauche des fonctionnaires municipaux.

Et c'est un danger qu'a souligné M. Rousseau en disant : "Actuellement les propositions ne sont pas alléchantes pour ceux qui veulent s'établir à Québec. C'est donc à la ville de prendre l'initiative de réformer son visage sur plusieurs points. Car le choix de bâtir dans la cité ou ailleurs existera toujours et il faut commencer dès maintenant à rendre la ville intéressante à ceux qui veulent construire".

On sait que déjà le réaménagement de l'aire No 3 est prévu et l'on se dit par contre qu'on ne peut marcher sur plusieurs fronts, surtout quand l'on constate la lenteur avec laquelle évolue le projet de réaménager ce secteur du quartier St-Jean-Baptiste.

Mais pour M. Rousseau : "le problème du réaménagement au point de vue de l'habitation n'a pas encore été attaqué" et il insiste sur le fait "qu'il ne s'agit pas de penser uniquement à revaloriser en taxe (aire No 3) sans se soucier du reste".

Il ne serait certainement pas inutile que les échevins de Québec prennent bonne note de cette exhortation à la planification d'un technicien de l'urbanisme qui voit et analyse ce qu'il y a à faire dans un contexte général et non pas suivant un esprit de clocher ou à la suite de pressions personnelles exercées dans un sens précis et individualiste.

Car c'est malheureusement là le fait de la plupart des échevins et les tergiversations, les délais, les décisions subites qu'a connues jusqu'ici le projet de réaménager l'aire No 3 en offrant un exemple indubitable, exemple qui se multiplie à l'infini dans tous les secteurs de l'administration municipale.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Plein succès au Salon du Livre de Québec

L'ACTION consacre aujourd'hui quelques-unes de ses pages au Salon du Livre de Québec. Ce salon 1964 a pour thème : Le livre, complément de toute éducation.

Complément est ici un vocable trop modeste. De nos jours, surtout aux niveaux secondaire et universitaire, le livre n'est plus seulement un COMPLEMENT de l'éducation; il en est un instrument nécessaire, indispensable.

Le nombre et l'importance des bibliothèques scolaires, l'usage obligatoire que les élèves sont tenus d'en faire tout comme la programmation des cours et la nature des examens témoignent du rôle du livre dans la formation des élèves.

Autrefois, la lecture était facultative, même au collège classique. Aujourd'hui c'est une activité prescrite qui contribue à l'instruction de l'élève. Pas seulement la lecture ou la consultation de manuels techniques ou strictement littéraires, mais la lecture de biographies, de récits historiques ,de romans, d'ouvrages de sociologie, d'économie politique, etc., etc.

Il n'en demeure pas moins que pour les adultes, le livre est bel et bien le complément de l'éducation, un precieux élément de culture.

André Maurois écrivait : "Les peuples qui vivent en démocratie sont, en dernière analyse, gouvernés par l'opinion publique. Il faut donc que l'opinion des masses soit informée sur tous les grands problèmes du temps. Certes, les écoles, les lycées s'efforcent de donner cette information à la jeunesse en lui apprenant l'histoire, les sciences, l'économie, la vie sociale. Mais un tel enseignement ne suffit pas s'il n'est complété par la lecture. Ecouter un maître, même excellent, n'accoutume pas un esprit à travailler par lui-même. Il faut que chaque homme, chaque femme s'habitue à penser personnellement. Le travail autonome ne peut s'appuyer que sur la lecture ... En un temps comme le nôtre, où la science fait chaque jour de nouvelles découvertes; où de prodigieux moyens de transmission nous mettent en rapport avec toutes les nations de la terre, et bientôt peut-être avec d'autres planètes; où les événements les plus lointains ont une action sur notre propre destin, nul ne peut être dit instruit s'il ne complète sans cesse son éducation ..."

Complément nécessaire de la formation universitaire, à plus forte raison le livre est-il le complément de la formation scolaire moins avancée. S'il veut vraiment jouir des avantages culturels que peuvent lui procurer la radio et la télévision, celui qui ne possède qu'une instruction élémentaire doit-il s'assurer l'aide de bons journaux, de quelques revues et d'excellents livres. On ne peut plus être vraiment au courant sans le journal et le livre.

Il est donc regrettable que le public n'ait pas encore toutes les facilités nécessaires pour se procurer des livres en dehors des librairies, nonobstant les efforts des dernières années. Roger Cyr exagérait à peine quand il écrivait dans La Patrie que, dans le domaine des bibliothèques publiques "nous vivons dans une situation de pauvreté proche du sous-développement".

"Les chiffres qu'il cite ont une indiscutable éloquence, commente le R. P. Paul-A. Martin dans LECTURES. Nous avons en effet, dans la province de Québec, 251 bibliothèques publiques. Si l'on soustrait de ce nombre les 131 bibliothèques paroissiales qui ne peuvent que vivoter avec un budget annuel de $200., il ne reste qu'une centaine de bibliothèques publiques pour desservir — avec un budget de $0.84 per capita et un stock de 0.4 volume par personne — La moitié de la population québecoise ! Que sont ces chiffres, comparés aux 510 bibliothèques de l'Ontario qui desservent 90% de la population avec un budget de $2.52 per capita et 1.3 volume par personne ? Sait-on par ailleurs que, d'après des chiffres fournis par le bureau fédéral de la statistique, en 1962, les bibliothèques publiques du Québec n'ont dépensé que $0.75 par personne desservie, alors que celles de la Saskatchewan en dépensaient $2.44, l'Alberta, $2.21, la Colombie canadienne $2.18 et l'Ontario $1.99 ?

Le Salon du Livre qui s'ouvre aujourd'hui au Pavillon Pollack de la Cité univertaire fournira une occasion de songer à ce problème tout en causant avec les libraires, les éditeurs et les auteurs. La vie littéraire y palpitera durant quelques jours. A chacun d'en profiter pour vérifier un peu sa culture, pour mettre à point sa connaissance des plus récentes publications.

Nous souhaitons au Salon du Livre le plus complet succès.

Louis-Philippe ROY

derrière les faits: les institutions

Maintenant qu'Elle est partie...

"Mythe est le nom de tout ce qui existe et ne subsiste qu'ayant la parole pour cause ..."

(Paul Valéry.
Variété II, *p. 230)*

N'étant ni séparatiste ni royaliste, la visite de la Reine à Québec m'a laissé plutôt indifférent. Je pense qu'elle n'a profité à personne ni à la Reine qu'elle a rendue craintive, ni aux partisans passionnés de la monarchie britannique qu'elle a humiliés ni aux séparatistes dont elle a révélé le manque d'organisation.

L'événement a toutefois permis de bien comprendre ce qu'est vraiment devenu aujourd'hui la Couronne et de saisir dans quel état de nervosité stérile nous vivons actuellement au Canada.

Dans le discours qu'elle a prononcé au Conseil législatif, la Reine a accepté de dire que "Le rôle de la monarchie constitutionnelle est de personnifier l'Etat démocratique, de sanctionner l'autorité légitime, d'assurer la légalité des moyens, et de garantir l'exécution de la volonté populaire". C'est ce que savent tous les étudiants en science politique ou en droit constitutionnel. La Reine ou le Gouverneur général et le Lieutenant-gouverneur, qui la remplacent, n'ont maintenant aucun pouvoir personnel et ils doivent suivre aveuglément l'avis du Premier Ministre, chef d'un cabinet soumis au jeu de deux grands principes, celui de la solidarité ministérielle et de la responsabilité ministérielle. La Reine n'est en réalité que le porte-parole de son premier ministre.

Il faut que le pouvoir soit incarné dans une personne physique et on peut se demander s'il doit l'être dans celui qui le détient réellement ou dans une autre personne qui, dans ce cas, ne l'exerce que symboliquement. Aux Etats-Unis, le président incarne et détient en même temps le pouvoir, et sa situation est souvent ambiguë parce qu'il est à la fois le symbole de l'autorité qu'on ne doit pas attaquer et le chef du parti politique au pouvoir qu'on doit pouvoir critiquer pour que fonctionne la démocratie. L'existence d'un double chef, un chef réel et un chef théorique, résoud ce problème. On peut se demander toutefois si le chef théorique doit être désigné uniquement par les hasards de la naissance. La plupart des pays du monde ont répondu depuis longtemps à la question en rejetant la monarchie et il semble bien que quelques pays ne la conservent que par sentimentalité. Ils ont fait de la Couronne un mythe que les querelles font vivre. En effet, ceux qui attaquent passionnément la Couronne obéissent à des réflexes analogues à ceux auxquels sont soumis ses défenseurs jaloux. Les mythes sont peut-être encore nécessaires à une humanité, qui en politique, n'est pas suffisamment évoluée et il faut respecter les mythes d'autrui, comme sa religion et ses moeurs. C'est la seule façon de connaître la paix et la joie de vivre.

Je ne voudrais pas prendre trop à la blague des événements qui pour plusieurs ont semblé si tragiques, mais il semble bien que les admirateurs de la Couronne auraient dû comprendre que la présence de l'objet aimé n'est pas nécessaire au développement de la passion. Il se peut même que certains d'entre eux aient éprouvé à Québec le désenchantement de Salammbo lorsqu'elle contempla le voile sacré qu'elle désirait voir depuis longtemps. En d'autres termes, une reine qui ne serait pas venue aurait peut-être été pour ceux qui y croient un symbole plus puissant et plus riche qu'une reine qu'on a promenée rapidement dans nos rues. Je sais bien que c'est la Reine du Canada qui nous a visités et qu'elle a laissé à Londres la Reine du Royaume-Uni, mais je me demande s'il était facile de faire comprendre à tous les Canadiens français les subtilités de la théorie de la divisibilité de la personne royale. C'est pourquoi la Reine a été pour plusieurs le symbole d'une domination étrangère. Je sens une fois de plus le besoin de m'excuser de prendre un peu à la blague une visite qui a rempli d'émotion les vieilles dames de Westmount et de colère les jeunes étudiants de l'Etat du Québec, mais il me semble que dans toute cette histoire de la visite de la Reine, nous avons continué comme dans bien d'autres domaines à manquer d'humour.

par

Jean-Charles BONENFANT

Aussi est-il bon peut-être de rappeler que des visites antérieures des membres de la famille royale ont pu faire sourire d'autres générations. Lorsqu'en juillet 1908, le prince de Galles, le futur George V vint aux fêtes du Troisième centenaire de Québec, les nationalistes canadiens-français s'amusèrent aux dépens surtout de ceux qui pratiquaient un culte exagéré pour la Couronne britannique. Par politesse sans doute, Jules Fournier écrivit dans le *Nationaliste* : "Nous sommes de fidèles sujets du trône", mais Charlebois le caricaturiste du journal en eut de bien bonnes. Il fit même un album qui était un véritable pamphlet nationaliste canadien-français. Dans une caricature on voit le Prince dans une maison modeste avec quatre bons vieux canayens, le flacon de gros gin sur la table. Dans la fumée du tabac, un vieux dit au Prince : "On l'a ben connu, vot'père, dans l'temps, en 60, quand il était v'nu pour le pont Victoria. Est-ce qu'il aime encore les "créatures" ? C'était assez irrespectueux, car le père, c'était Edouard VII, le roi régnant qui avait une réputation assez forte de galanterie. Enfin, une autre caricature représentait le Prince téléphonant à son royal père dès son retour en Angleterre et lui disant pour répondre à une question sur la fidélité des Canadiens à la Couronne : "Je vais vous dire, les Canadiens anglais sont plus anglais que le Roi et les Canadiens français sont plus anglais que les Canadiens anglais".

Mais c'est en mai 1939 que nous eûmes pour la première fois, comme disaient les journaux, "l'honneur et la joie" de recevoir des souverains en chair et en os. Le gouvernement provincial de l'époque rappela la traditionnelle allégeance des Canadiens français à la Couronne et la proclama de nouveau, mais il y eut dans le peuple beaucoup d'indifférence, et, dans quelques coins, on eut l'impression que la visite royale n'était qu'une forme de propagande à la veille de la guerre qui s'annonçait. Comme romancier, Roger Lemelin a bien traduit la réalité de l'époque en peignant une hiérarchie officiellement enthousiaste en face d'une certaine partie du peuple farouchement nationaliste. Lemelin eut surtout le mérite d'imaginer la bonne blague de Guillaume Plouffe lançant une balle de baseball au-dessus du cortège royal. Le jeune homme est malmené par la Gendarmerie royale qui finalement le relâche et le Père Plouffe a le mot de la fin quand il dit à sa femme : "C'est pour ces *cochons-là* que tu voulais poser des pavillons". Heureusement aucun lecteur de Lemelin ne s'est rappelé l'exploit de Guillaume et surtout n'a voulu l'imiter. Dans l'état actuel des esprits, l'événement aurait été tragique, et je pense bien que tous les jeunes séparatistes ne sont pas d'aussi habiles lanceurs que le héros du romancier !

La Reine est venue et heureusement, son passage n'a pas été marqué d'événements aussi tragiques qu'on le craignait. Cessons d'en parler car selon la citation de Valéry placé en exergue au début de cet article, c'est la parole qui entretient les mythes. Remettons-nous à la tâche car pour le Canada, pour le Québec et pour le bien-être de la population, il y a autre chose que des mythes ou des symboles. Il y a surtout l'immense transformation sociale et économique de notre milieu à laquelle nous devons faire face dans quelque cadre politique que ce soit.

Etre loyal à la Couronne, jurer allégeance à Elizabeth II, c'est tout simplement reconnaître par une fiction qu'il faut accepter l'autorité de celui qui détient le pouvoir, c'est-à-dire, le Premier Ministre. Qui ne le ferait à moins d'être anarchiste ! Ajoutons en terminant que même ceux qui se refusent à admettre la fiction de la monarchie constitutionnelle doivent reconnaître que jamais personne ne la servit mieux que la reine actuelle.

Il est donc possible aux Canadiens, monarchistes et républicains de continuer à vivre ensemble sans s'entre-tuer au cri de "Vive la Reine" et "Vive la République".

Votre opinion

Nos constables municipaux

M. le rédacteur,

Lors de la visite de la reine dans nos murs, j'ai été témoin de choses révoltantes, qui m'ont réellement choqué. Des policiers municipaux, armés de matraques et portant casque, se sont rués contre un petit groupe de jeunes manifestants qui paradaient silencieusement autour de l'hôtel de ville. J'ai vu des policiers frapper sauvagement, sans aucune raison, ces personnes, et bousculer rudement les jeunes filles. J'ai vu un chef de la police municipale, complètement hors de lui, courir après des jeunes dans la rue Saint-Jean, brandissant son bâton et vociférant des paroles indignes d'une personne en poste. C'était révoltant Certains de nos policiers auraient besoin de cours de psychologie et de civisme, pour apprendre à se servir de leur tête plutôt que de leurs bras. Un corps policier, qui ne sait pas garder son sang-froid devant des manifestations des plus pacifiques, est un bien piètre exemple pour toute la société. Comment voulez-vous alors que les gens aient de la confiance et du respect pour l'autorité. Des démissions s'imposent au niveau de la sûreté municipale.

Michel LEBEL,
(non-séparatiste),
2007 de la Bourbonnière.
Québec 6, P.Q.

Requins de la sensation

M. le rédacteur,

Certains journalistes privés, par le passage sans histoire de la reine à Québec, de la nouvelle sensationnelle qu'ils anticipaient, ont cru bon de tomber sur le dos des policiers.

Si un malheur était arrivé, les policiers, encore, auraient été blâmés. Et ces mêmes journalistes qui ont tout fait, ou plutôt tout écrit, pour susciter le drame, ou le suggérer, se seraient tout à coup sentis transportés d'amour pour la reine, de sympathie pour son pays. Et pleins d'une sainte indignation, ils se seraient attaqués avec virulence au service de l'ordre.

Les policiers n'ont pas usé de leurs matraques à Dallas, l'an dernier. Mais un meurtre a été commis au nez d'une armée de journalistes et de reporters, et une enquête d'une importance capitale tourne en queue de poisson par suite du décès du témoin le plus important. . .

Est-ce la répétition des jours sombres de Dallas que souhaitaient nos requins de la nouvelle à sensation ?

Rien n'est plus facile que la critique, surtout la critique bête et destructive à laquelle se livrent certains, pour ne pas dire la plupart, de nos journalistes. Eux, qui n'ont même pas assez de discernement pour savoir ce qui mérite d'être écrit et lu, et ce qui ne le mérite pas, ils en feraient de belles dans les bottines des policiers ?

Si, au lieu d'entraver le travail de la police par leurs indiscrétions, leur indiscipline et leur manque de jugement, les journalistes la laissaient un peu travailler dans la paix et le silence, on aurait bien moins de crimes à déplorer !

Je suis pour l'information : mais pour une information saine, basée sur l'exactitude des faits, non pas une information cuisinée selon les recettes fantaisistes et tendancieuses de notre génération actuelle de journalistes.

Depuis qu'il était question du passage de la reine à Québec, certains journaux se sont appliqués à maintenir dans la province un climat de hargne, de mécontentement et de révolte. Est-il étonnant que ceux qui étaient chargés de maintenir l'ordre en aient été rendus nerveux ? . . . Le premier ministre lui-même, qui n'est pas un fou et qui a déjà vu neiger, était visiblement incapable de contrôler sa nervosité.

Et parce qu'ils ont été un peu victimes de cette situation créée par eux, certains journalistes crient et se lamentent, . . . alertent le monde entier ! . . . Quelques cameras brisées . . . le beau malheur ! De mauvaises photos, soulignées de légendes où la vérité n'aurait pas eu les premiers droits, ne verront jamais le jour : c'est tout ! . . . (J'écris ces lignes même après avoir lu l'article de Jacques Jobin . . .). Si ces jeunes fous ont subi un préjudice par la perte de leurs instruments de travail, ça leur apprendra peut-être à ne se servir qu'à bon escient de ceux qu'ils acquerront pour les remplacer. Et le public aura tout à gagner !

Puisque, par bonheur, nous n'avons aucun malheur à déplorer, il serait temps que l'on arrête de faire une tempête dans un verre d'eau.

Seigneur, délivrez-nous des journalistes sans formation, sans intelligence et sans jugement ! Si mon vœu était subitement exaucé, soixante-quinze pour cent de nos barbouilleurs de papier et de nos reporters disparaîtraient du domaine de l'information. Comme tout le monde s'en porterait mieux !

Colette Trudel.
Ste-Geneviève-de-Batiscan.

. . . de l'opportunité de certains gestes

M. le rédacteur,

Québec a fait un accueil froid à la Reine; c'était inévitable ! On a établi dans notre ville une sorte de loi martiale; pouvait-on s'attendre dans une pareille atmosphère à de l'enthousiasme ? Devant l'exagération de ces mesures de sécurité, les gens sensés ont haussé les épaules avec indifférence, ont tourné le dos et sont allés à leurs affaires. Devant la tournure des événements, il faut admettre qu'ils ont fait preuve d'une certaine sagesse; admettons aussi qu'il n'est guère flatteur de sortir sur la rue pour y être gardé comme une bête dangereuse.

Des centaines de policiers de toutes dénominations sont descendus sur Québec et les habitants, paisibles pour la plupart, les ont regardés d'un oeil railleur. (Comment un anglais comprendrait-il cette réaction bien française ?) Quelques séparatistes engagés, mais non enragés, se sont émus, ainsi que les jeunes qui ne demandent qu'à utiliser leur exubérance naturelle. Leur a-t-on fait connaître à tous cette sorte de loi martiale qui serait en vigueur pour les deux jours ? Les a-t-on prévenus qu'on leur interdirait même le droit démocratique d'afficher pacifiquement leurs opinions ? Qui a transformé nos policiers municipaux, d'habitude trop débonnaires, en ces policiers à la main trop leste et à la matraque si lourde ? Il serait intéressant de le savoir et on pourra peut-être constater que les coups de matraque sont plutôt de nature à faire germer les idées dans les têtes . . . On avait semble-t-il tout prévu : sédition, manoeuvres, émeutes, assassinat même tout, sauf peut-être que la passion s'exercerait du côté des forces de l'ordre. Faut-il que nos policiers aient été chauffés à blanc pour en arriver là !

Qui expliquera à nos jeunes maintenant ce qu'est la démocratie, pourquoi on lui sacrifie tant de jeunes vies, pourquoi on y engloutit tant de milliards, pourquoi on supporte tant de dettes. Mais c'est tout simple, n'est-ce pas ? La démocratie, c'est le grand principe des droits de l'homme selon lequel un citoyen a le droit : de brandir un drapeau . . . . pourvu qu'il soit anglais, de crier tout ce qu'il veut . . . pourvu que ce soit "Vive la Reine", d'avoir une opinion personnelle . . . pourvu que ce soit celle du gouvernement, d'avoir un foyer inviolable . . . pourvu qu'il ne soit pas séparatiste ! Qui leur expliquera surtout combien il était utile de dépenser des millions pour faire venir chez nous la reine d'Angleterre, célébrer une Confédération dont elle n'a pas osé parler, plutôt que d'employer ces sommes fabuleuses à leur construire des classes afin qu'ils ne se voient plus fermer les portes de leurs universités ?

Pauvre Baptiste ! . . Pas le bouc . . . . l'autre ! Il est connu que les Anglais adorent manger du mouton ! On trouvera bien le moyen de te faire payer tout ça : l'argent sous couvert de mesure sociale, l'insulte sous le ridicule dont on t'écrasera ! Pour sa part, l'ineffable mairesse Whitton qui a l'habitude des gaffes à sa taille, n'a pas manqué une si belle occasion. "Voyez comme moi, petit lord Fauntleroy, je suis beau et gentil ! et comme ce petit pauvre est laid et mal élevé ! ! !"

Raymonde LAURENCE.

Regards sur le Concile



Ecrit spécialement pour l'ACTION

par Bernard LAMBERT, o.p.

Expert du Concile

L'état d'esprit de la troisième session

J'ai attendu à dessein quelque temps pour vous en rendre compte. Je voulais confirmer mon impression des premiers jours ou la reviser en cas de courants nouveaux.

J'ai constaté, en effet, bien souvent que l'âme du Concile est elle aussi extrêmement mobile, comme toutes les âmes collectives, et qu'elle change à mesure qu'elle s'interroge sur ce qu'elle veut. Elle passe par l'espérance, la déception, l'enthousiasme, la lassitude. D'autres fois, alors qu'on la croirait assoupie, elle se réveille, et l'on assiste à des très vifs débats. Elle se cabre et résiste. Ou bien, elle veut tout hâter, et ensuite, elle se reprend et songe qu'un travail d'une telle importance ne peut être bâclé.

C'est ce qui s'est passé depuis le début. La session commencée en trombe, avec le secret désir d'être la troisième et dernière, s'est vue agitée par d'autres sentiments favorables à une quatrième session.

Je suis de plus en plus frappé par le fait que les sessions se suivent et ne se ressemblent pas, mais obéissent quand même à une continuité profonde qui se révèle après coup.

Lors de la première session, c'était l'excitation devant l'inconnu. Ce fut bientôt le conflit entre un parti décidé à faire du concile une affaire inoffensive mystérieuse et paternaliste, et un autre courant non moins décidé à ne pas laisser passer cette chance unique de faire en sorte que les choses soient autres à l'avenir que ce qu'elles avaient été depuis un certain temps.

Vint la deuxième session. L'équilibre incertain des proportions se transforma en nette et solide majorité favorable à la mise à jour de l'Eglise. Il devint clair qu'il y avait deux courants minoritaires de quelques centaines de voix chacun, l'un pour la conservation et l'autre pour l'avancement. Entre les deux, il y avait la masse du concile. Moins sûre d'elle-même que les deux ailes minoritaires, c'est pourtant elle qui, par ses votes, décida de fait. Sans son adhésion, aucun changement n'aurait été possible. Chaque fois que les grandes confrontations conduisirent le concile à des prises de position historiques, l'enjeu fut entre ses mains.

C'est une expérience fascinante que de suivre les pulsations de cette grande âme si humaine, si sensible, si perméable et en même temps, forte, généreuse, dévouée qu'est l'âme du Concile en tous ses éléments, et qui essaie chaque fois, avec ses lumières de faire pour le mieux, dans la recherche, la tension, la fatigue.

Troisième session. Elle a débuté en coup de vent. Discussions, votes, amendements, tout a été enlevé avec une rapidité à couper le souffle, tellement qu'on a fini par se demander si tout n'allait pas trop vite et si la hâte d'en finir ne laisserait pas passer des chances historiques qui ne se présenteront plus avant longtemps. Il fallait donc être sur ses gardes. Nous passons maintenant par cette phase nouvelle de l'attention vigilante après avoir connu une sorte d'empressement de "fin d'année au collège". Les derniers débats sur le schéma sur les "Prêtres" et sur les "Eglises orientales" ont démontré qu'il y a un nombre important de Pères qui ne reculent pas devant le fardeau d'une quatrième session dans un an. Ils ne sont pas sans savoir le nom que donnent au concile ceux qui l'ont subi plus que accepté, on l'appelle l'"Eglise provisoire", voulant dire par là que, après le Concile, tout se tassera et reviendra comme auparavant.

S'il en est ainsi, je dois dire que l'Eglise provisoire, un moment inattentive, est revenue sur ses gardes.

Un deuxième trait qui apparait en cette troisième session est l'assurance. Depuis que le principe de la collégialité a été acquis définitivement par les votes sur la constitution de l'Eglise, le concile avance avec reconfort et certitude. Il sait que quelque chose d'extrêmement important a été acquis pour l'équilibre et la solidité interne de l'Eglise et il vit déjà de cette acquisition nouvelle.

C'est une assurance qui ne va pas parfois sans fracas. On l'a vu dans les délibérations sur la doctrine mariale, sur la liberté religieuse, sur les Juifs, sur l'apostolat des laïcs, qui ont donné lieu à des débats remplis de contrastes très tranchés.

Et ce qui est senti à Rome l'est également à l'extérieur. Après l'adoption du schéma sur l'oecuménisme, le "New York Times" écrivait : "La Contre-Réforme est finie. Les historiens de l'avenir pourront l'écrire après les votes des derniers jours. Les obstacles à l'unité sont encore considérables, mais l'Eglise catholique marche sans conteste à grands pas vers ce but".

La raison dernière de l'assurance actuelle du Concile — assurance que ne partage pas une minorité contrainte à de perpétuels actes de foi — c'est que l'on a conscience d'être sur la bonne voie de la mise à jour de l'Eglise. Et cela n'échappe pas non plus aux observateurs étrangers. Le "Manchester Guardian", qui n'a pas l'habitude de s'engager à la légère, écrivait récemment ceci : "Compte tenu des courants rénovateurs qui circulent aujourd'hui dans l'Eglise romaine et qui se manifestèrent avant même l'avènement de Jean XXIII, force nous est d'affirmer qu'aucune communauté protestante dans le passé n'a agi plus rapidement que l'Eglise catholique lorsqu'il s'agissait d'apporter des modifications fondamentales à la doctrine. Il est certes trop tôt pour savoir si les progressistes à Rome ont finalement remporté toutes les victoires importantes, car il reste encore à débattre le schéma 13, document essentiel sur la place de l'Eglise dans la vie moderne. Mais il apparait désormais clairement : primo, que le pape Paul VI, qui a le temps pour lui, poursuit une stratégie aussi nécessaire que l'était celle du pape Jean XXIII en 1961 dans des circonstances plus urgentes, et, secondo, que la décentralisation dans le domaine de la rééducation des catholiques a déjà commencé".

La constatation est claire : aucune communauté protestante ne s'est réformée plus vite dans le passé que l'Eglise catholique au second concile du Vatican; et venant de réformés, bons connaisseurs en la matière, elle vaut la peine d'être bien reçue . . .

Le 6e Salon du Livre de Québec

22 octobre, de 5 h. à 7 h.: Ouverture officielle du Salon sous la présidence conjointe de Me Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et de M. André Vachon, directeur des Editions aux Presses de l'Université Laval et président du Salon du Livre 1964, ainsi que la présidence d'honneur de Mgr Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, et de Son Excellence monsieur Guy Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur plénipotentiaire de la Belgique au Canada.
8 h. du soir: Dîner du président du Salon.

23 octobre, 3 h. de l'après-midi: Séance de signatures de nos auteurs canadiens: Mesdames Emilia B. Allaire, Anita Baillargeon, Yolande Chéné, Andrée Paradis.
de 5 h. à 7 h. de l'après-midi: Réception de la Belgique. Présidence de Son Excellence monsieur Guy Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de Belgique au Canada, représenté par M. le comte Philippe de Liedekerke, consul général de Belgique à Montréal.

23 octobre, 7 h. du soir: Cocktail de chants offerts à la Belgique par le Choeur "V'là l'Bon Vent", sous la direction de François Provencher.
8 h. 30 du soir: Réunion du Conseil central de la Société des Ecrivains canadiens. Sujet à l'étude: le contra-type des écrivains.

24 octobre, 9 h. 15 du matin: Réunion de la Section de Québec de la Société des Ecrivains canadiens. Thème de discussion: "Présence de l'écrivain". Ouvert au public. Endroit: Cercle des Professeurs.
10 h. du matin: Maman Fon-Fon rencontre les enfants. Offert par la Fondation Maurice Pollack.
à midi: La Section de Québec de la Société des Ecrivains canadiens reçoit à dîner le Conseil central de Montréal. M. Charles-Marie Boissonnault est l'hôte, comme président. Thème de discussion: "Mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton".
de 2 h. à 5 h.: Rencontres de groupes avec la jeunesse, organisées par la Société des Ecrivains de Québec.
3 h. de l'après-midi: Séance de signatures de nos auteurs canadiens-: Mmes Emilia B. Allaire, Anita Baillargeon, Monique C. Corriveau, M. Ernest Pallascio-Morin, Mme Suzanne Paradis, messieurs Jacques de Roussan et Stanislas Vachon.

24 octobre, 4 h. de l'après-midi: Les Editions de la Jeunesse lancent LE WAPITI, par Monique C. Corriveau, collection "Plein Feu".
4 h. de l'après-midi: Les Editions du Pélican lancent L'HISTOIRE DU ROYAL 22e REGIMENT, par la Régie du Royal 22e Régiment.
4 h. de l'après-midi: Lancement du premier album relié (1524 à 1760) du journal "BOREAL EXPRESS".
5 h. de l'après-midi: Les Editions Nocturnes lancent A BATONS ROMPUS, en collaboration, par quatorze auteurs de l'Union des Jeunes Ecrivains: Mmes Sylvie Francoeur, Madeleine Guimont, Denise Houle, Jeanne Breton-Robitaille, Gemma Tremblay, Andrée Trépanier, Thérèse Chatillon-Zwicker, messieurs Georges Boulanger, René Coulet-Du-Gard, Claude Marceau, Raymond Savard, Louis Turgeon, Rosario Venne, ainsi que Mme Simone Archambault.
5 h. de l'après-midi: Les Editions Fides lancent: "LES LETTRES DE MON MOULIN", par Alphonse Daudet. Numéro 1 d'une nouvelle collection pour adolescents: la collection "Les Quatre "Vents"; "ETIENNE PARENT", par Paul-E. Gosselin; "GABRIEL SAGARD", par Jean-de-la-Croix Rioux, capucin, (2 classiques); "JANE SLOCOMBE, S.G.", par Estelle Mitchell, S.G.
5 h. de l'après-midi: Bélisle Editeur lance: "COMMENT LIRE LES GRANDS AUTEURS", par Adler, l'ILIADE d'Homère, l'ODYSSEE d'Homère, l'HISTOIRE D'HERODOTE (tomes I et II) et LA REPUBLIQUE de Platon.

24 octobre, 9 h. du soir: Dégustation de vins et fromages offerts par les Editions françaises Incorporée et les Editions Pédagogia aux écrivains canadiens, aux bibliothécaires de la province de Québec, aux éditeurs, aux libraires et aux représentants des média d'information. Cette réception est sous la présidence d'honneur de M. Jean Lesage, Premier ministre de la province de Québec, représenté par M. Ernest Godbout, M.P.P.

25 octobre, 3 h. de l'après-midi: Séance de signatures de nos auteurs canadiens: Mmes Emilia B.-Allaire, Anita Baillargeon, Monique C.-Corriveau, Alice Lévesque-Lemieux, Claire Martin, Suzanne Paradis, messieurs Louis-A. Bélisle, Jacques de Roussan.
de 5 h. à 7 h. de l'après-midi: Réception de l'Université Laval sous la présidence de Mgr Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur.
Exposition: Rétrospective-perspective des Editions des Presses de l'Université Laval.

26 octobre, JOURNEE DE LA FEMME
midi: Déjeuner du Conseil d'administration de l'Association des Editeurs canadiens, au Cercle des Professeurs, Pavillon Pollack.
2 h. de l'après-midi: Réunion du Conseil d'administration de l'Association des Editeurs Canadiens.

26 octobre, 3 h. de l'après-midi: Séance de signatures de nos auteurs féminins: Mmes Emilia B.-Allaire, Anita Baillargeon, Yolande Chéné, Monique C.-Corriveau, Alice Lévesque-Lemieux, Claire Martin, Wanda de Roussan.
de 8 h. à 9 h. du soir: La Librairie Garneau Limitée offre le café.

27 octobre, JOURNEE DE LA POESIE
3 h. de l'après-midi: Séance de signatures de nos poètes canadiens: Mme Alice Lévesque-Lemieux, messieurs Francis DesRoches, Ernest Pallascio-Morin et quelques autres.
de 5 h. à 7 h.: Remise du Prix Du Maurier par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec et président de la séance de clôture du Salon 1964. Réception et prix offerts par la maison B. Houde & Grothé.

Heures d'ouvertures de l'exposition: 10 heures du matin à 10 heures du soir.
— Toutes les manifestations culturelles et sociales du Salon se tiendront dans le Pavillon Maurice Pollack, en la Cité universitaire Laval, à Sainte-Foy. Quelques autres auteurs ont manifesté le désir de participer à une ou plusieurs séances de signatures, mais n'ont pas arrêté une date définitive.



Pallascio Morin

Motiver ses lectures pour en mieux goûter le fruit

par Ernest PALLASCIO-MORIN

Prendre un livre et lire, c'est affronter une dimension nouvelle.

C'est rencontrer un auteur et ses idées.

C'est entrer de plain-pied dans l'inconnu d'un roman, la densité d'une thèse, la sagesse d'un raisonnement ou la folie d'un mythe. Quels que soient le cheminement des civilisations, les tendances d'une époque, les vérités de l'Histoire, les méandres de la pensée humaine, ils finissent toujours par nous être transmis. C'est ainsi que le livre traverse les siècles, passant de la plus haute fantaisie au réalisme le plus poignant, de la poésie la plus irisante au théâtre le plus noir, des épreuves les plus crucifiantes aux expériences les plus magnifiques, des surprises et des doutes de l'homme à l'éloge de la matière, des aventures les plus invraisemblables aux descriptions de plus en plus authentiques de ce que sera la vie de l'homme quand aboutira enfin son projet définitif d'alunir.

Mais c'est toujours l'homme qui se définit lui-même... Mais c'est toujours l'homme qui se définit lui-même... à moins qu'il ne transpose aux fins de se rendre acceptable malgré la fragilité de ses vertus ou en dépit de la force de son destin.

Il faut donc se préparer à la lecture, entrer en quelque sorte dans les dispositions qui conviennent. De la même façon qu'on ne saurait manger n'importe quoi à n'importe quel moment sans risquer la visite du médecin, on ne saurait lire en vrac tout ce qui nous tombe sous la main sans risquer de se trouver très vite dans un remous de confusion duquel il faudrait se hâter de sortir pour prendre une bouffée d'air.

Lorsqu'on soutient qu'on ne peut rien lire, on se déprécie. Quand on affirme qu'on peut tout lire, on se vante certainement. Cependant, on doit atteindre à certaines aptitudes intellectuelles pour lire sans effort et d'une façon qui repose et enrichisse tout ensemble. Selon celui qui lit, la lecture peut être une diversion, un agrément, un travail, une corvée.

La lecture la plus salutaire ne produit pas tellement d'effet sur celui qui lit pour tuer le temps. Il faut une motivation !

Il faut lire pour savoir ce qui se passe en nous et autour de nous. Celui qui ne cherche qu'une aventure passagère en ses lectures risque de ne trouver que cela justement. Il faut lire pour se renseigner.

Aussi pour se distraire un peu. Madame de Sévigny avouait que la lecture la tirait souvent de l'ennui. Il est vrai qu'à cette époque, on ne connaissait ni la radio ni la télévision. Aujourd'hui, ces deux passe-temps (ô combien !), flanqués des sports et des loisirs — bons en soi — grugent les heures que l'on donnait autrefois à la lecture. On dirait aujourd'hui que l'on doive s'imposer la lecture et qu'elle nous pèse comme une discipline. Pourtant, le livre n'est-il pas le complément de l'éducation ?

Le livre étant aussi le plus authentique véhicule de la pensée, il importe que tout lecteur se prépare à lire. Pourquoi se préparer à lire ? Tout simplement parce que le livre est souvent écrit à l'image de la pensée, des moeurs et des idéologies, c'est bien connu ! La mode est au réalisme et au néo-réalisme. Que de problèmes complexes sont posés sans qu'on y trouve, à la fin du compte, une solution adéquate. Cette absence de solution agrandit la première dimension du problème posé, n'est-il pas vrai ? L'auteur travaille comme il l'entend — c'est bien son droit — comme il voit tel ou tel problème humain, ce qui n'est pas toujours et nécessairement une ligne optique favorable au lecteur moins averti, moins préparé.

Qu'on ne se fasse pas d'illusion. L'auteur écrit pour être lu. Il tend à se dépasser lui-même, se transmettre si l'on veut, se perpétuer, ce qui semble admissible au départ. Il peut céder le pas à ses personnages. Il peut cheminer avec eux au milieu des paysages qu'il a su décrire. Il peut les orienter, les guider, ou bien les laisser à eux-mêmes au point névralgique d'une intrigue autour de laquelle gravitent diverses passions. On lui pardonnera beaucoup de choses, sauf de se substituer à ses personnages, ce qui est grave, ou d'être ennuyeux ce qui est inadmissible.

Cependant, ce qui marque le plus un auteur, c'est la connaissance des personnages. Plus il s'approchera d'eux, mieux le lecteur les connaîtra et partagera leur vie.

Celui qui se dépasse dans ce métier lourd de responsabilités et de conséquences aura exercé une certaine influence sur son époque. Il vivra par ses livres et à travers eux. Il aura des millions de lecteurs. Cela peut faire peur sans toujours faire trembler. Cette pensée aurait-elle inspiré ces vers qu'on peut lire sur la pierre tombale de Georges Rodenbach (1855 - 1898) au cimetière du Père-Lachaise ? :

"Seigneur, accordez-moi
cet espoir de revivre
Dans la mélancolique
éternité du livre".

Il est utile et même nécessaire de lire, mais à la condition d'y trouver un profit efficace autant que bienfaisant pour le coeur et l'esprit. Rien ne pourrait nous le mieux rappeler qu'un Salon du Livre.

PALLASCIO-MORIN

Le livre, complément de l'éducation

LIVRE DE QUEBEC

LE SALON DU LIVRE

VISITEZ
LE SALON DU LIVRE
DE QUEBEC

du 22 au 27 octobre 1964

au Pavillon Pollack
Cité Universitaire – Ste-Foy

Ouvert de 10 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Canada-Belgique

- Canadiana
- Livres d'art
- Lancements

- Rencontres avec les écrivains
- Séances de signatures
- Manifestations sociales

LA SOCIETE DES LIBRAIRES DE QUEBEC

LE LIVRE, COMPLEMENT DE L'EDUCATION

HOMMAGE
de la
SOCIÉTÉ
des
LIBRAIRES
de
QUÉBEC

A TOUS LES AUTEURS QUI A L'OCCASION DU SIXIEME SALON DU LIVRE A QUEBEC LANCERONT LEURS OUVRAGES CANADIENS AU COURS DE CETTE SEMAINE

Président:
M. André Vachon

Vice-président:
Jules Lortie

Secrétaire-trésorier
M. Paul St-Cyr

Directeurs:
Estelle Lamontagne
Louis-A. Belisle
Fernand Bérubé
Réal d'Anjou
Jean-Guy Pouliot
Dominique Parent
Paul Michaud
Paul Gauthier
Gaston Poulin



Les travaux historiques intéressent de plus en plus, déclare Marcel Trudel

(Une entrevue de Jean ROYER)

"Le public lecteur d'histoire est peut-être aussi considérable que le public lecteur du roman", affirme M. Marcel Trudel, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Université Laval. "Les travaux historiques intéressent de plus en plus la masse. Les gens lisent énormément de l'histoire, souvent de la vulgarisation, mais ils s'intéressent à ces livres qui essaient de rétablir le passé".

Le réputé historien ajoute que l'essor actuel du genre historique est aussi dû aux conditions favorables, subventions et autres, qui facilitent aujourd'hui les travaux de recherches et de publication. Il y a quelques années, explique-t-il, entreprendre un travail historique était un risque considérable. Il fallait contracter des dettes importantes pour entreprendre et publier un travail de recherche, certain à l'avance de n'y retirer aucun bénéfice pour effacer les dettes.

"Le genre historique est actuellement dans des conditions idéales. Il ne manque plus que les travailleurs", conclut Marcel Trudel.

Ces travailleurs, le professeur veut les entraîner aux meilleures méthodes de l'histoire. "Que l'on fasse de l'enseignement ou de la recherche, il faut voir dans l'histoire une discipline scientifique. L'histoire doit être impartiale ou objective. Il ne s'agit plus de prendre position pour ou contre ou de se laisser influencer par les idéologies".

Marcel Trudel apporte l'exemple d'un récent travail de Fernand Ouellet, de Laval, sur l'histoire économique et sociale du Canada français entre 1660 et 1750. "Cet ouvrage renouvelle complètement l'histoire du Canada français", affirme M. Trudel.

"L'historien s'est détaché des préoccupations idéologiques habituelles qui ont faussé l'histoire. Car beaucoup d'explications historiques données dans la passé ne sont plus valables aujourd'hui".

UNE HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Marcel Trudel publiera, au printemps, le second volume de son Histoire de la Nouvelle-France, qu'il veut être une étude aussi exhaustive que possible tant de l'Acadie et de la Louisiane que de la Vallée du Saint-Laurent, où se limite d'ordinaire l'"Histoire du Canada".

"Jusqu'ici, précise M. Trudel, l'histoire répète généralement les historiens antérieurs, sans contrôle des informations. Nous, nous allons reprendre les documents connus en vérifiant chaque élément d'information".

Cette étude détaillée de l'histoire de la Nouvelle-France comprendra une douzaine de volumes et s'étendra de 1524 à 1763, de Vérazzano et l'acquisition de la Louisiane par l'Espagne.

Deux volumes consacrés à l'histoire du dix-huitième siècle seront écrits par Guy Frégault.

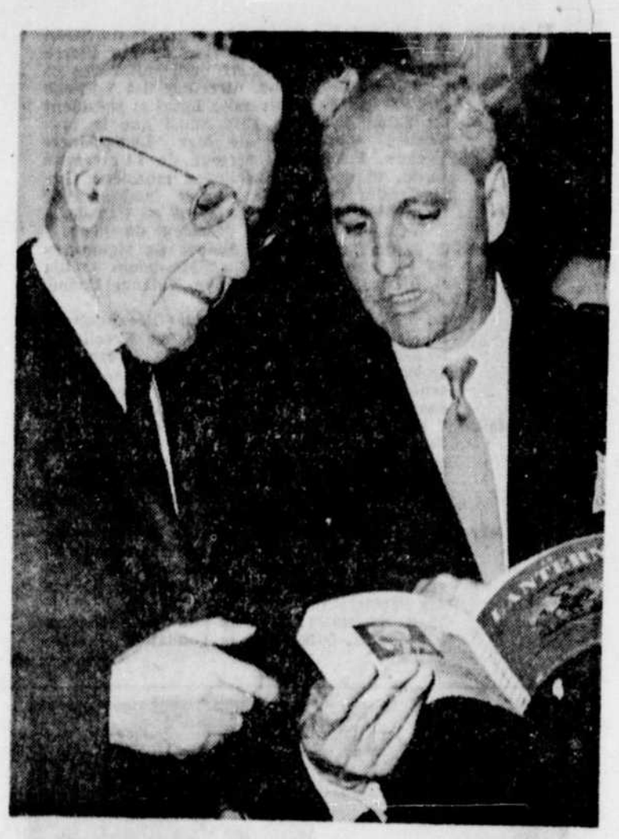
Avec le premier volume (1), Marcel Trudel a établi que les Français n'avaient fait que de "vaines tentatives" en Amérique. Le second volume, qui paraîtra au printemps, s'intitulera "Du comptoir à la colonie, 1604-1627". Car durant cette période, nous dit l'historien, il n'y avait pas encore de colonisation. La Nouvelle-France était un comptoir à fourrures. L'historien entend aussi mettre en valeur le rôle du Sieur De Monts, responsable, tout autant que Champlain, de l'établissement dans le Saint-Laurent et qui a soutenu avec son argent personnel la fondation de Québec jusqu'en 1612. L'on aura donc une nouvelle appréciation des événements, en même temps qu'une étude nouvelle des relations entre Français et Indigènes.

Le troisième volume de cette Histoire de la Nouvelle-France étudiera "La Seigneurie des Cent Associés". L'on n'a pas fait jusqu'ici une étude objective et complète du rôle de la Compagnie des Cent Associés, nous dit M. Trudel. Dans mon étude, je veux montrer qu'elle a vraiment fait tout ce qu'elle pouvait pour assurer l'établissement de la colonie.

Mais tout ce travail est difficile à faire, nous avoue M. Trudel. Jusqu'en 1663, plusieurs documents sont dispersés ou perdus, ccomme le lot de lettres de Montmagny. C'est un travail énorme que de faire l'histoire du trop peu de monde qui se trouvait en Nouvelle-France à cette époque.

(1) Histoire de la Nouvelle-France, Vol. I: Les vaines tentatives, 1524-1603. Montréal, les Editions Fides, 1963. XXII-307 p.

La LANTERNE d'Arthur Buies



• M. Arthur Buies fils, de Québec, conversant avec Marcel-A. Gagnon, auteur du livre "La Lanterne d'Arthur Buies". Cette photographie a été prise lors du récent lancement de ce volume.

Les Editions de l'Homme ont publié cent ouvrages en cinq ans

Lorsqu'en 1959, nous avons fondé notre maison d'éditions, nous étions les premiers au Québec à publier des volumes de ce format; les premiers à offrir aux lecteurs des ouvrages de qualité aussi variés, des volumes à la présentation attrayante et à un prix abordable. La simplicité de leur conception et les sujets de grand intérêt dont ils traitent ont fait sans tarder, le succès des publications de la maison, de ce succès : plus de 100 titres publiés en cinq ans; 800,000 Un nouveau genre était né : "la formule des Editions de l'Homme". Voici à ce propos des chiffres qui témoignent volumes vendus !

Voici la nomenclature de nos publications — véritable moisson intellectuelle.

Barbeau, Raymond : J'ai choisi l'indépendance. Le Québec est-il une colonie ? La libération économique du Québec.

Barbeau, Roger : Ecrits de la Taverne Royal.

Beaudoin, Marie-José : La rage des goof-balls. Pouvez-vous empêcher la famille ?

Benoist-Morin, Yves : Votre personnalité. Votre caractère.

Benoît, Réal : La Bolduc.

Boisvert, Réginald : Ecrits de la Taverne Royal.

Boudreault, F.-X. : Votre écriture, la mienne, celle des autres.

Bourassa, Pierre : Ecrits de la Taverne Royal.

Brault, Marie-Claire : Ni queue ni tête.

Brisset, Léo : Ecrits de la Taverne Royal.

Brunet, Michel : L'Université dit Non aux Jésuites.

Chamberland, Michel : Tous les secrets de la pêche. Tous les secrets de la chasse.

Champagne, Fernand : Télévisions à sens unique.

Charbonneau, René : Le destin de Frère Thomas.

Charette, Bernard : Devenez magicien.

Charrier, Reine : Rescapée de l'enfer nazi.

Chevrefils, Dr Paul-Emile : La vérité sur la Chiropratique. Chiriaeff, Alexis : Ecrits de la Taverne Royal.

Coderre, Emile : J'parle tout seul quand Jean Narrache. Jean Narrache chez le diable.

Costisella, Joseph : Le scandale des écoles séparées en Ontario.

Daigneault, Pierre : Vive la compagnie. 51 chansons à répondre.

Dansereau, Pierre : L'Université dit Non aux Jésuites.

Denis, Charles : Qu'est-ce que la Bourse ?

Deyglun, Serge : La Chasse dans la province de Québec.

Dion, l'abbé Gérard : Le chrétien et les élections. Le chrétien en démocratie.

Duchesnay, E. Juchereau (textes) : Les poissons du Québec.

Duchesnay, de Saint-Denis (illustrations) : Les poissons du Québec.

Dugas, Jean-Marie : Ecrits de la Taverne Royal.

Farley, Jeanne Saint-Denis : L'étiquette du mariage.

Filion, Gérard : Les confidences d'un commissaire d'écoles.

Filion, Jean-Paul : Ecrits de la Taverne Royal.

Flamand, Me Alban : Médecine d'aujourd'hui.

Foitaite, Nathalie : Maudits Français.

Fortii, Claule : Ecrits de la Taverne Royal.

Fortin - Jacques, Marcelle : L'étiquette du mariage.

De Roussan, Jacques : Mes anges sont des diables. Les Canadiens et nous.

Foucard, Bernard : Où, quand et comment camper ?

Gagnon, Marcel-A. : La vie orageuse d'Olivar Asselin. (2 tonnes). La Lanterne d'Arthur Buies.

Garceau, Jean-Louis : Ecrits de la taverne Royal.

Gaucher, Guy : Jean Narrache chez le diable. (illustrations). Ecrits de la Taverne Royal.

Gauthier, Abel : L'Université dit Non aux Jésuites.

Gélinas, Marc : Ecrits de la Taverne Royal.

Gendron, Lionel M.D. : Qu'est-ce qu'une femme ? (2 tonnes). Qu'est-ce qu'un homme ? Quel est votre quotient psychosexuel ? L'adolescente veut savoir.

Ghedin, Josette : Savoir se maquiller.

Gilliet, Roger : Au secours de l'homme.

Gosselin, Gerry : Monsieur Hockey.

Hamel, (Feu) Charles : Prix David.

Harvey, Jean-Charles : Les demi-civilisés. Pourquoi je suis anti-séparatiste ?

Hébert, Jacques : Scandale à Bordeaux. Deux innocents en Chine rouge.

Henripin, Jacques : L'Université dit Non aux Jésuites.

Hirsig, Werner-H. : Votre destin par l'astrologie. Les influences de la lune.

Hollier, Robert : La France des Canadiens. Marche ou crève Carignan.

Jasmin, Claude : Ecrits de la Taverne Royal.

Joubert, Dr Lucien : La médecine est malade. Conseils pratiques d'un médecin de famille.

L'abb, Maurice : L'Université dit Non aux Jésuites.

Labelle, Georges : Ma dernière bouteille.

Labrosse, Pierre-G. s.j. : Ma religion est-elle en danger ?

Languirand, Jacques : J'ai découvert Tahiti.

Laplante, Robert : Ti-Blanc, mouton noir.

Laporte, Jean-Maurice : Ecrits de la Taverne Royal. Amour, Police et Morgue.

Laporte, Pierre : Le vrai visage de Duplessis.

Laroque, Hertel : Camillien Houde.

Lebeau, Jules : Comment interpréter vos rêves ?

Lebel, Wilfrid : Vocabulaire des Affaires.

Leblanc, Emery : Les Acadiens.

Legendre, Paul : Fête au Village.

Lescouflair, Guy : Yoga, santé totale pour tous.

Lespérance, Edgar : Pourquoi et comment cesser de fumer.

Lévesque, Raymond : Ecrits de la Taverne Royal.

Malavoy, André : La mort attendra.

Millet, Robert : Connaissez-vous la loi ? "1,001 questions légales".

Morel, André : L'Université dit Non aux Jésuites.

Morin, Ernest Pallascio : Le vertige du dégoût.

O'Neill, l'abbé Louis : Le chrétien et les élections. Le chrétien en démocratie.

Petit, René : Ecrits de la Taverne Royal.

Pierre, l'abbé : L'abbé Pierre parle aux Canadiens.

Raynauld, André : L'Université dit Non aux Jésuites.

Robic, Raymond-A. : Conseils aux inventeurs.

Ross, Graeme : Ecrits de la Taverne Royal.

Sauriol, Paul : La nationalisation de l'électricité.

Stanke, Alain : Un prêtre et son péché. Toges, Bistouris, Matraques et Soutanes. La rage des goof-balls. Pourquoi et comment cesser de fumer ?

Stanke, Louis : Jeux de société, No 1. Jeux de société, No 2. Poids et mesures. Calcul rapide. Devenez colectionneur de timbres.

Straram, Patrick : Ecrits de la Taverne Royal.

Thériault, Yves : Roi de la Côte Nord. Agaguk. La fille laide. Les vendeurs du temple.

Thério, Adrien : Un Yankee au Canada. (Troduction de "A Yankee in Canada" de Henry D. Thoreau). Le printemps qui pleure. Ceux du Chemin Taché. Journal d'un chien.

Trudeau, Pierre-E. : Deux innocents en Chine rouge.

Turenne, Augustin : Petit dictionnaire du "Joual" au Français.

Untel, Frère : Les insolences du Frère Untel.

Vallée, Pierre : Prisonnier à l'Oflag 79.

Verne, Jules : De la terre à la lune.

Weider, Ben : La culture physique.



SI TU SAVAIS...

par Myriam De G.

En nous répétant un **Si tu savais** aux multiples facettes, l'auteur nous montre le prix d'une âme, ses luttes, ses efforts, ses progrès et ce que Myriam de G. appelle "ses fêtes" : les fêtes d'une âme.
Tout cela, elle nous le dit en des chapitres vivants, pénétrants, captivants, sous une forme à la fois poétique et profonde. Ni leçons, ni sermons, cette lecture repose en élevant. C'est comme une promenade sur les sommets en face de splendides horizons.

R.P. Carignan-Lagrange, o.p.
Préface du Comte Wladimir D'Ormesson, de l'Académie Française, Ambassadeur de France.

5¾ x 8¼ — 142 pages

Net : $2.00



LA CANTILENE DES HEURES

par Elie Goulet

Une cinquantaine de "proses" inspirées par une actualité d'où le poète extrait l'éternel présent. Préface d'Hilaire de la Pérade.

5¾ x 8¼
88 pages

Net : $1.50

En outre d'un Jeu d'Etude et d'Histoire Mariales, de plusieurs éditions enfantines et littéraires dont Si Tu Savais . . . par Myriam de G. et la Cantilène des Heures . . . par Elie Goulet, LA LIBRAIRIE CANADIENNE est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle la publication, vers le 15 novembre, de deux ouvrages :

(De L'ANARCHIE AU CLOITRE)

Dom Léonce Crenier, O.S.B.
1888-1963 — Notes autobiographiques.

(MEDITATIONS EUCHARISTIQUES)

Chanoine Joseph Lalancette
Sur le discours après la Cène de saint Jean



DISQUE 45 tours

L'AVE MARIA

récité en trente-quatre langues. Edition LC, en collaboration RM, Notre-Dame-du-Cap.

Net : $1.50

Editions
LIBRAIRIE CANADIENNE, Ltée
393-399, rue de la Canardière, Québec 3, P. Q.
Tél. : 525-5118

Membre de "l'ANAR" et de l'Association des Libraires du Canada

SUCCURSALES

Centre d'Achat La Canardière,
2505, boul. Ste-Anne, Québec — Tél.: 661-4722
Centre d'Achat Place Laurier,
2700, boul. Sir Wilfrid Laurier, Québec — Tél.: 653-9685



Nouveau département de livres divers — Nouveau département d'images et d'articles religieux

Au siège social de La Librairie Canadienne, Ltée
393-99, rue de la Canardière — Québec (3e)
"Stationnement facile, gratuit."

VENEZ VOIR NOTRE EXPOSITION PERMANENTE D'ART RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE LTÉE

397—399, DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC CANADA.

BIENVENUE
AU SALON DU LIVRE

NOUVEAUTES

Marie-Claire Blais
EXISTENCES, poèmes — **$1.50**

Ernest Pallascio-Morin
AUTOPSIE du SECRET
. . . du Prévert tendre et du Brassens douloureux.
Clément Lockwell, é.c. — **$2.00**

LIBRAIRIE GARNEAU LTEE
47-49, rue Buade, Québec 4

QUATRE PUBLICATIONS INTERESSANTES DU CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE

L'Empire français d'Amérique, par Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D. De l'ancien empire français d'Amérique, que reste-t-il aujourd'hui ? Etude sur les Acadiens du Nouveau-Brunswick, comportant les titres suivants : historique, domaines : religieux, scolaires ,économique et publique, vie culturelle, situation juridique. Ainsi en est-il de tous les autres groupes français du Canada et des Etats-Unis. Un ouvrage d'une incontestable utilité.
144 pages. $1.00 l'exemplaire, $10.00 la douzaine.

A la claire fontaine. Recueil de chansons canadiennes. Près d'une centaine de textes qui par leur variété et leur charme, séduiront les jeunes et les moins jeunes.
100 pages. $0.50 l'exemplaire, $5.00 la douzaine.

Chante, rossignolet ! Répertoire folklorique pour les jeunes. Choix de pièces fixé de manière à assurer la progression des enfants dans l'art du chant. Des explications et des notes guideront les éducateurs dans l'utilisation de ces chants.
82 pages. $0.75 l'exemplaire. $8.00 la douzaine.

Bilinguisme et Biculturalisme au Canada. Mémoire du Conseil de la Vie française à la Commission Laurendeau-Dunton. Sont abordés tous les aspects importants que la commission a reçu mandat d'étudier. Un ouvrage sérieux, bien documenté.
240 pages. $2.50 l'exemplaire

Nous vous invitons à notre kiosque du Salon du Livre au Pavillon Pollack, Cité Universitaire.

LES EDITIONS FERLAND
75, rue d'Auteuil — Québec, Qué.

★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL

Le roman est un genre presque dépassé (Bonenfant)

Une entrevue de Jean ROYER

La Semaine du Salon du Livre, qui débutait hier à Québec, devient chaque année l'occasion de reprendre conscience de la place de l'écrivain dans la Cité, de reviser son rôle et ses influences.

Mais il y a aussi les autres artisans de la littérature, ceux dont on retrouve le nom, non pas sous le titre, mais dans les préfaces. M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la province, est, depuis vingt-cinq ans, de ceux-là dont l'orgueil est "d'aider les autres à écrire".

M. Bonenfant a par ailleurs collaboré à plusieurs journaux et revues spécialisées et publié diverses études sur le droit constitutionnel. Il est actuellement à préparer, à la demande de la Commission Laurendeau-Dunton, une étude sur la situation du Canada français et son attitude au moment de la fondation de la Confédération. M. Bonenfant travaille de plus à un ouvrage de droit politique étudiant comment réaliser la dualité canadienne par le mécanisme de notre système au pouvoir central. Il publiera, enfin, chez MAME, une biographie de Georges-Etienne Cartier.

De par ses fonctions de bibliothécaire, et aussi par l'intérêt qu'il porte à la création littéraire, M. Bonenfant est dans l'intimité de notre littérature. Sa présence au sein du Jury du Cercle du Livre en est peut-être une preuve.

Quand il jauge la littérature canadienne d'expression française, il retient les noms de Gabrielle Roy, Roger Lemelin et André Langevin, il cite celui de Jacques Ferron ou peut-être de Jean-Paul Pinsonnault; il se dit déçu de la production actuelle du roman, à quelques rares exceptions près. Depuis la révélation de "Poussière sur la ville" de Langevin, aucun prix du Cercle du Livre de France ne s'est affirmé comme une oeuvre importante dans notre littérature.

— "Au Canada, le roman est presque un genre dépassé, même en France d'ailleurs", pense M. Bonenfant. Il est devenu un procédé, avec Sarraute et Robe-Grillet. Je ne suis pas contre la recherche et le procédé. Mais le romancier ne doit pas tourner en rond. Pour moi, le roman, c'est Balzac, Proust. Le grand roman s'arrête à Proust, pour moi, dans la littérature française.

Mais j'aime beaucoup ce nouveau genre de l'autobiographie des "Mémoires Intimes" de Mauriac, par exemple, qui se situe à mi-chemin du roman.

Si chez nous le roman est presque un genre dépassé, continue M. Bonenfant, plusieurs facteurs sont responsables de cette situation. Tout d'abord, nos grands romans ont été écrits en marge de l'Université. Cette situation est exceptionnelle. Je crois que ceux dont on pourrait attendre aujourd'hui une bonne création littéraire sont les universitaires. Mais le temps leur manque pour écrire.

De plus, depuis quelques années, tout est devenu facile pour l'écrivain. Il n'y a plus de contrainte, ce qui était pour lui un stimulant. Quand un écrivain faisait scandale, avec ce qui nous ferait rire aujourd'hui, il était porté à écrire beaucoup plus, à relever le défi.

Il faut dire également que notre roman subit le recul du roman dans la plupart des pays du monde.

Une autre raison de la pauvreté de notre roman est que l'on se politise trop. On a établi une hiérarchie de valeurs où l'on donne la priorité à la politique. La création littéraire s'en trouve lésée.

Mais il y a aussi les difficultés d'impression, l'assurance-édition qui ne semble pas avoir rallié la faveur des auteurs, sans oublier que les éditeurs demeurent craintifs à cause du marché restreint. Mais il faudrait définitivement que l'on écrive davantage. Il n'y a pas que le chef-d'oeuvre à écrire, il y a aussi l'abondance, où l'on a plus de chances de retrouver de la qualité.

Quant à notre poésie, elle n'est pas dépassée, au contraire. Mais ce genre s'adresse à un public plus restreint. Il y aurait d'autre part intérêt à s'orienter du côté de l'histoire, qui est un genre très brillant, actuellement, étant devenue une synthèse de science et de création.

Trois des artisans du Salon



André VACHON



Paul ST-CYR



Jules LORTIE

Les Editions HMH

Les Editions HMH (Hurtubise-Mame et Hatier), fondées en 1960, ont débuté avec la publication d'une collection d'histoire du Canada intitulée **Figures Canadiennes.** Huit titres sont déjà publiés et une dizaine sont en préparation dont un **William Lyon Mackenzie** par W. Kilbourn et un **Sir Georges-Etienne Cartier** par Jean-Charles Bonenfant.

En 1961, les Editions HMH lançait les célèbres **Convergences** de Jean LeMoyne dont la quatrième édition vient de paraître. Cet ouvrage inaugurait la collection "Constantes" et fut suivi de **L'Homme d'ici** par Ernest Gagnon, **Une Littérature qui se fait** par Gilles Marcotte, **La Ligne du risque** par Pierre Vadeboncoeur, **Mon Babel** par Pierre Trottier.

Paraîtront en 1964-1965, dans cette collection : **La Correspondance de Saint-Denys Garneau,** un essai de Fernand Dumont, des essais de Pierre Elliott Trudeau, de Gérard Pelletier, de Michel Van Schendel, etc.

Une troisième collection a été lancée en 1963, la collection "L'Arbre" réservée aux oeuvres d'imagination. Inaugurée par **Le Torrent** d'Anne Hébert et **Avant le Chaos** d'Alain Grandbois, on y trouve, cet automne, un recueil de nouvelles de Jean Simard : **13 Récits.** Suivront des oeuvres de Jean Hamelin, Robert Charbonneau et autres.

C'est dans cette même collection que HMH publiera, en 1965, la traduction française de deux romans du célèbre écrivain canadien anglais Hugh MacLennan : **The Watch that ends the night** et **Barometer Rising.**

Les Editions HMH ont également publié plusieurs ouvrages en co-édition avec d'autres maisons : avec Seghers, de Paris, une **Anthologie de la poésie Canadienne** préparée par Alain Bosquet; avec Hatier, la **Bibliothèque de l'Amitié** et avec Mame, la collection **Je Sais... Je Sais...** qui groupe des ouvrages de vulgarisation scientifiques. Deux collections pour les jeunes.

En septembre, HMH lancera à Montréal, en co-édition avec Ryerson Press à Toronto, un dictionnaire bio-bibliographique des **Ecrivains Canadien / Canadian Writers.** Ce dictionnaire bilingue contiendra tous les renseignements essentiels sur 450 écrivains canadiens.

On associe souvent le nom HMH à la littérature générale mais cette maison consacre une très large part de son activité à l'édition de manuels de classe.

En tout premier lieu, la série des **Grammaires françaises** de Galichet, un ensemble comprenant déjà 14 volumes : grammaires proprement dites, corrigés des exercices (pour le professeur) et recueil de dictées (pour l'élève). Cet ensemble couvre le cycle entier des études, du cours élémentaire à la fin du cours secondaire.

HMH possède non seulement les droits de distribution exclusive de ces ouvrages de Galichet en Amérique du Nord mais le droit de publier des éditions canadiennes de ces grammaires.

En octobre un nouvel ouvrage de M. Georges Galichet viendra s'ajouter à cet ensemble : le **Guide panoramique de la grammaire française** qui présentera d'une manière très synthétique (moins de 160 pages) et dans un format compact, un "précis" de grammaire française.

Les grammaires Galichet, déjà en usage dans un très grand nombre de collèges de la province de Québec viennent d'être adoptées dans les milieux canadiens-français des provinces de l'ouest.

Toujours dans le secteur manuels, HMH publie une édition canadienne de l'**Histoire Sainte** de Marie Fargues complétée par un **Supplément canadien** par l'abbé Jacques Laforest.

Au début de 1965, paraîtra l'édition nord-américaine de **L'Art de conjuguer, Dictionnaire des 8,000 verbes** par Bescherelle, complété par un dictionnaire de traduction français-anglais, anglais-français de ces 8,000 verbes, préparé par Noël Cordeau.

Plusieurs manuels sont en préparation : en particulier une **Histoire de la Littérature canadienne - française** par Guy Sylvestre, un manuel d'**Histoire du Canada**, une série de manuels de géographie, et plusieurs autres ouvrages.

Enfin offerte au public

L'HISTOIRE DU ROYAL 22e REGIMENT

Le 22e, un fier régiment canadien-français, dont les cinquante années d'histoire se dérouleront comme un suspense. 414 pages — plus de 100 illustrations, pleines couleurs et noir et blanc — 14 cartes pliantes en deux couleurs qui aident à suivre le 22e à travers ses campagnes glorieuses. Format 6" x 9", reliure cartonnée dure. **Un livre qui devrait se trouver dans tous les foyers du Québec.**

$7.50

Et par arrangement spécial avec RCA VICTOR,

LE DISQUE "JE ME SOUVIENS"
de la Musique du 22e

Enregistrement DYNAGROOVE : système d'enregistrement perfectionné tout récemment par RCA Victor offrant une amélioration phénoménale de la sonorité.

$3.00

A titre d'introduction et pour une quantité limitée — le livre et le disque pour le prix du livre seul !

~~$10.50~~
$7.50

EDITIONS DU PELICAN
619, rue de Montmartre — Québec 8

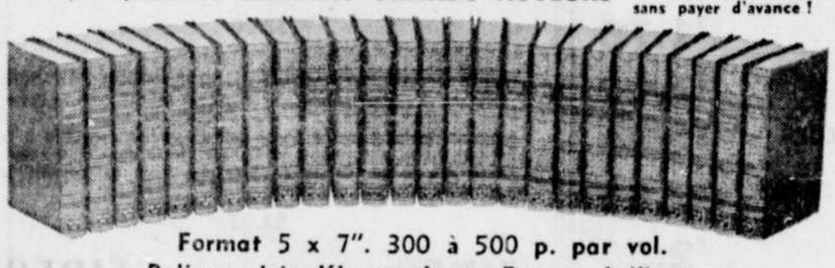
LIBRAIRIE

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE

10, rue Cook, Québec 4
(Place de l'Inst. Canadien)

- MANUELS SCOLAIRES
- ARTICLES RELIGIEUX
- FOURNITURES DE CLASSES
- SEPARATEURS A MONNAIE
- VOLUMES DE BIBLIOTHEQUES
- LUTRINS, ETC.

Il est toujours temps de joindre **le CLUB des GRANDS AUTEURS** vous pouvez obtenir ces superbes volumes sans payer d'avance !



Format 5 x 7". 300 à 500 p. par vol.
Reliure plein Klucote brun. Fers or brillant.

Pour aussi peu que $1.95, payables au moment de la livraison, obtenez les plus grands "best-sellers" de tous les temps, c-à-d, les meilleurs ouvrages jamais écrits : Homère, Aristote, Thomas d'Aquin, De Vinci, Descartes, Pascal, Spinoza, Adam Smith, Darwin, etc. En joignant ce club d'élite vous recevrez COMMENT LIRE les GRANDS AUTEURS, de Mortimer-J. Adler, éminent pédagogue et thomiste, qui constitue une véritable initiation à l'Art de lire et à la formation classique la plus authentique, au contact des grands initiés qui ont véritablement moulé notre civilisation. **Les six premiers volumes actuellement disponibles.**

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT EXPLICATIF QUI NE VOUS ENGAGE EN RIEN

Nom ..... Age ..... Adresse .....
Ville ..... Zone ..... Prov. .....

BELISLE EDITEUR — C.P. 100 — Station "B" — QUEBEC 2, P.Q.

★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★

DES EDITIONS DE L'ACTION
A L'OCCASION DU SALON DU LIVRE DE QUEBEC
MAURICE LEBEL

d'Octave Crémazie à Alain Grandbois

ETUDES LITTERAIRES

C'est seulement par les textes qu'on apprend à connaître et à apprécier la littérature. La littérature par les textes ! L'histoire de la littérature par les textes ! Voilà ce qui compte.

Prix : $5.00

La Librairie de l'Action Sociale Catholique
1 Place Jean-Talon, Québec

★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★ RAPPEL ★

Toutes les Françaises sont rousses...

Un jeune Anglais débarqua un jour sur les côtes de France et aperçut une femme rousse. Tout le monde connaît la suite; son opinion était faite. Il reprit le bateau et à son arrivée, déclara "toutes les Françaises sont rousses".

Bien des personnes se comportent de la même manière. Vient-on à parler de littérature canadienne, elles prennent un air sceptique, froncent les sourcils, font la moue et, après une pause, la pause qui précède l'oracle, elles déclarent d'un ton doctoral et sans réplique, le ton du "Monsieur-qui-sait" : "La littérature canadienne, ça n'existe pas". Affaire tranchée, affaire classée. Soyez méchant : demandez-leur de vous citer 5 titres d'ouvrages canadiens.

Péniblement, elles arriveront (peut-être) à vous en sortir 3 et encore les titres ne seront-ils pas toujours exacts. Poussez plus loin la méchanceté : demandez-leur quels sont les auteurs de ces 3 volumes . . . et vous venez de vous faire un ennemi.

Faites-vous une opinion personnelle.

Profitez du Salon du Livre du Québec. Pour la première fois au Canada, un Salon du Livre présentera la production canadienne dans un vaste kiosque où tous les ouvrages seront groupés par sujets (romans, poésie, essais, littérature de jeunesse etc.) C'est une occasion unique pour les amis du livre de faire plus ample connaissance avec les oeuvres d'auteurs canadiens et, pour les curieux, d'avoir une idée d'ensemble de la production dans tel ou tel domaine.

N'allez pas au Salon du Livre pour une visite protocolaire (20 minutes maximum, 2 coups de chapeau à droite, autant à gauche, un sourire de condescendance à Mme Untel, une poignée de main (très flatté) à M. Untel).

Allez au Salon du Livre de Québec en visite d'amitié pour les auteurs canadiens, une visite où l'on est heureux de se voir, où l'on n'éprouve pas le besoin de regarder sa montre (on ne s'ennuie pas entre amis), où l'on bavarde (surtout avec les livres).

Vous serez surpris de la quantité et de la qualité des volumes publiés au Canada français. Vous découvrirez certainement des ouvrages dont vous ignoriez même l'existence. Et après . . .

Après le Salon, lorsque l'on parlera devant vous de l'édition canadienne, vous pourrez dire, avec assurance, non pas "je suis passé au Salon du Livre", mais "je suis allé au Salon du Livre de Québec, je l'ai visité, et j'y ai fait de véritables découvertes. La littérature canadienne française, ça existe". Et n'oubliez pas de vous munir d'un crayon et d'un bloc-notes; vous aurez l'occasion de vous en servir.

Une invitation du Centre de Psychologie et de Pédagogie

Vous trouverez au Salon du Livre, aux sections "Beaux-Arts, Romans, Essais, Littérature de jeunesse", une partie de la production du Centre de Psychologie et de Pédagogie.

Problèmes de la radiodiffusion étudiés en comité !

OTTAWA. (P.C.). — Le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a déclaré qu'on portera une attention immédiate à la formation d'un comité parlementaire pour étudier les problèmes de la radiodiffusion.

Il a fait cette déclaration en réponse au chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, qui avait demandé aux Communes si un comité de ce genre serait formé pour pouvoir interroger les dirigeants de Radio-Canada. Il a parlé des "critiques générales formulées contre certains programmes de Radio-Canada" et de la controverse au sujet de l'acquisition, par la société, d'un terrain à Vancouver pour la construction d'un nouveau siège social dans cette ville.

M. Lamontagne, de qui relève la radiodiffusion, a dit qu'on ne s'occupera pas du comtié tant que le gouvernement n'aura pas reçu le rapport d'un comité consultatif spécial qui étudie "toutes ces questions".

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

PRESENTENT

RETROSPECTIVE **1964** **ET PERSPECTIVE**

BIAYS, Pierre	**Les mirages de l'oekoumène dans l'est du Canada** Collection "Travaux et documents du Centre d'Etudes Nordiques" no 2	AGEL, édit.	**Les nouveaux Québécois** Congrès des Affaires Canadiennes, no 3
BOULET, Gilles, GAGNE, Lucien et GENDRON, Jean-Denis	**Le français parlé au cours secondaire volumes III et IV, syntaxe - 9e année.**	BOIVIN, Albéric	**Théorie et calcul des figures de diffraction de révolution**
DE KONINCK, Charles	**Tout homme est mon prochain**	COLLET, Paulette	**L'hiver dans le roman canadien-français** Collection "Vie des Lettres Canadiennes"
DUMONT, Fernand et FALARDEAU, Jean-Charles, Edit.	**Littérature et société canadiennes-françaises** 2e Colloque de la Revue Recherches Sociographiques.	DUVAL, Roch	**Adolescence d'aujourd'hui**
EN COLLABORATION	**Socialisation et Relations industrielles** 10e Congrès des Relations industrielles de l'Université Laval	DUVAL, Roch, dir.	**L'Orientation professionnelle Vocational Guidance** Publication officielle de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec
GUILLAUME, Gustave	**Langage et science du langage**	GAGNON, Marcel-A.	**Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies** Collection "Vie des Lettres Canadiennes"
LEBLOND, Wilfrid	**Hygiène — Manuel de médecine préventive, 5e édition**	HARPER, Harold	**Précis de biochimie** Traduit par un groupe de professeurs du département de biochimie (Médecine) de l'Université Laval.
PARSONS, Clarence R.	**Vision plastique de C.-F. Ramuz**	KERWIN, Larkin	**Introduction à la physique atomique**
SIENKO, Michell et PLANE, Robert	**Chimie** Traduit par Philibert L'Ecuyer et Marcel Lefrançois	LABARRERE-PAULE, And	**Les instituteurs laïques au Canada français (1836-1900)**
SOEUR SAINTE-MARIE-ELEUTHERE, C.N.D.	**La mère dans le roman canadien-français (1930-1960)** Collection "Vie des Lettres Canadiennes" no 1	MARTIN, Yves et HENRIPIN, Jacques	**La population du Québec et de ses régions (1961-1981)**
VACHON, Mgr Louis-Albert	**Communauté universitaire**	MARTIN, Yves et RIOUX, Marcel, édit.	**La société canadienne-française, volume 1** Collection "Carleton-Laval" no 1
VACHON, Mgr Louis-Albert	**Progrès de l'université et consentement populaire**	PREMONT, Laurent	**Le mythe de Prométhée dans la littérature française contemporaine (1900-1960)**
VALIN, Roch	**La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage.** Collection "Cahiers de psychomécanique du langage" no 6	TREMBLAY, Marc-Adélard et FORTIN, Gérald	**Les comportements économiques de la famille salariée du Québec**
VOISIN, André	**Les nouvelles lois scientifiques d'application des engrais**		

C.P. 2447 Terminus postal, Québec 10 — Pavillon Pouliot — Cité Universitaire.

L'expérience du langage pour l'écrivain (S. Paradis)

(Une entrevue de Jean ROYER)

Mme Suzanne Paradis-Hamel, dont on connait déjà deux romans et quatre suites de poèmes, et qui croit que les prix littéraires sont des hasards providentiels, vient de recevoir une importante subvention du Service de l'aide à la création et à la recherche. Elle avait sollicité cette bourse pour faire un travail sur la personnalité féminine dans le roman canadien-français. "L'idée de faire une telle étude, nous dit-elle, m'est venue après avoir écrit quinze articles sur le sujet. Il m'intéresse beaucoup de voir les différents aspects des personnages féminins dans notre roman. Et j'espère que je réussirai ce travail".

Pour ce qui est de la création littéraire, Suzanne Paradis projette de publier, aux Editions Garneau, un nouveau recueil de poèmes à la fin de novembre, et un troisième roman, intitulé "Les Cormorans", en février.

"Les Cormorans" sera plutôt dans la veine des "Hauts-Cris" (1) que dans celle de "Il ne faut pas sauver les hommes" (2), nous dit-elle. J'espère que c'est réel, que ça ressemble à un roman. Cependant, cela ne veut pas dire que je renonce tout à fait à mon style à moi", s'empresse-t-elle d'ajouter.

"Quant au recueil de poèmes qui sera publié en novembre, il continue ma seconde trilogie amorcée avec "La Malebête" (3).

JOURNEE DES AUTEURS

Des manifestations du Salon du Livre, Susanne Paradis accueille avec joie l'idée nouvelle de la "Journée des Auteurs" et se réjouit que l'on ait pensé au côté éducatif, tant pour l'auteur que pour le public. "J'apprécie beaucoup cette façon d'envisager le Salon du Livre. C'est mieux que l'étalage de livres, ce que l'on peut trouver dans les librairies tous les jours. Il faut que cette initiative de la "Journée des Auteurs" se répète".

LE THEME DU SALON DU LIVRE

"J'espère que ce n'est pas une nouveauté que d'accepter le livre comme facteur d'éducation. Mais il faut que les gens découvrent qu'il y a des livres canadiens. Il semble que le public et les auteurs ne soient pas trop sûrs de l'existence de la littérature canadienne-française, puisqu'ils s'interrogent encore. Peut-être parce qu'on ne voit trop les défaillances et que l'on développe une espèce de résignation à ce que l'on est. Cependant, le livre canadien peut nous aider à prendre conscience de ce que nous sommes, et à mieux nous connaître à partir de là. Tant que l'on se borne à la littérature étrangère, l'on se refuse soi-même.

"D'autre part, je suis renversée de l'accueil fait au livre actuellement. Les oeuvres sont étudiées en grand nombre dans les collèges, les couvents, comme à l'université. L'atmosphère est plus détendue. Les étudiants ont plus de chance de s'initier aux oeuvres et aux auteurs. Cependant, j'ai peur que cela demeure scolaire. Ces débuts d'initiation littéraire doivent provoquer l'éveil d'une sympathie, et pas seulement de la critique, chez les étudiants. Une sympathie qui fait découvrir ce qu'il y a de vrai, de probant, et qui ouvre des voies à une communication plus directe et prolongée avec les auteurs et leurs oeuvres".

LES ROMANCIERS

"Le roman canadien-français, sauf quelques exceptions, n'offre pas actuellement d'intérêt majeur", selon Suzanne Paradis.

"L'état du roman ne serait pas ainsi si la critique officielle ne l'empêchait pas d'aller à côté et ne manifestait pas de réticence devant le roman non-traditionnel. Il faut un minimum de recherche. Actuellement, avec des intrigues localisées à outrance, nos romans font "paroissial". Quelle importance que tout sente le renfermé ? De plus, le romancier ne se soucie pas assez de son langage. Il se rabat sur le tout-fait, contrairement au poète, qui expérimente le domaine du langage.

"Mais le public peut passer en avant, un jour. Un autre pourra l'avoir initié au langage. La poésie est un bon apprentissage, d'autre part. Notre roman manque de fini. Souvent, les gens se demandent si l'oeuvre est fiable. Ils sont scandalisés de la façon dont les écrivains considèrent leur métier : "si l'écrivain ne veut pas apprendre à écrire, pourquoi moi apprendre à lire ?.", se dit le public.

"Mais avant que l'on sache le français, il nous faudra écrire longtemps, conclut Suzanne Paradis, qui d'ailleurs n'accuse pas que les écrivains : la critique ne devrait pas avoir peur que l'on fasse de la recherche "de trop" sur la langue, ajoute la romancière et poète, pour qui le langage doit évoluer à même la recherche intime de l'écrivain-créateur.

(1) **Les Hauts-Cris**, roman. Edit. de la Diaspora Française, Paris 1960.
(2) **"Il ne faut pas sauver les hommes"**, roman. Edit. Garneau, Québec 1961.
(3) **La Malebête**, poèmes. Edit. Garneau, Québec 1963.

Rapport Gill: Un projet de loi d'abord

Ottawa (P.C.) — Le ministre du Travail a fait savoir aux Communes que le gouvernement n'avait pas l'intention de référer le rapport de la commission Gill à un comité d'étude avant que le Parlement ne soit saisi d'un projet de loi découlant de ses recommandations.

M. Raymond Langlois créditiste-Mégantic avait demandé à M. Allan MacEachen s'il avait l'intention de soumettre le rapport de la commission Gill à un comité pour étudier la situation anormale du chômage au pays.

Le ministre a répondu que la caisse d'assurance-chômage était en bonne posture et que le chômage n'avait jamais été aussi bas au Canada.

"Le ministre n'a pas répondu à ma qeustion, a repris M. Langlois. A-t-il l'intention de soumettre le rapport à l'étude d'un comité, non pour étudier la position de la caisse d'assurance-chômage, mais celle du chômage?".

M. MacEachen a alors répondu que telle n'était pas son intention.

Tout projet de loi découlant des recommandations de la commission royale d'enquête Gill serait néanmoins référé à un comité pour examen.

Communiqué du consulat général de France

Les Français nés entre le 1er janvier 1947 et le 31 décembre 1947, ces dates incluses, et ceux plus âgés, qui n'auraient pas encore été recensés, sont instamment priés, conformément à la loi sur le recrutement de l'Armée, de se présenter en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1967, au Consulat Général de France à Québec, 1145 Avenue de la Tour, ou de se mettre en rapport avec ses services (Tél. 522-6451 — Local 5) le plus rapidement possible, les opérations de recensement devant être terminées avant le 30 novembre 1964.

L'homme médiocre aime les écraivains qui ne disent ni oui ni non sur aucune question, qui n'affirme rien, qui ménage toutes les opinions contradictoires.

Ernest HELLO

D'Octave Crémazie à Alain Grandbois



M. Maurice Lebel, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Laval et président de la Société Royale du Canada pour l'année 1963-1964, vient de publier un fort volume de 285 pages (6 3/8 x 9 3/4) intitulé : Etudes Littéraires D'Octave Crémazie à Alain Grandbois. Ce recueil d'une vingtaine d'essais, entièrement consacrés à notre littérature, s'adresse surtout aux élèves du cours secondaire et aux étudiants de Faculté. Il vise à éclairer et à orienter le lecteur dans ses études et ses recherches. Etant donné que l'histoire littéraire est fondée sur les textes, on trouve dans ce volume de nombreuses pages choisies. C'est seulement par les textes qu'on apprend à connaitre et à apprécier la littérature. La littérature par les textes ! L'histoire de la littérature par les textes ! Voilà ce qui compte par-dessus tout.

Licencié ès lettre (Laval), diplômé d'études supérieures (Sorbonne), B. A. Honours (Londres), docteur en pédagogie et docteur ès lettres, titulaire du Prix David, du Prix Théodore Reinach et de la médaille P.-J.-O. Chauveau, M. Maurice Lebel compte déjà à son crédit une dizaine d'ouvrages ,une douzaine de brochures substantielles et de nombreux articles de revues et de journaux. Il collabore régulièrement à une douzaine de revues du Canada, des Etats-Unis et d'Europe. C'est depuis 1937 qu'il enseigne à l'Université Laval, où il fut tour à tour secrétaire (1938-1952) et doyen (1957-1963) de la Faculté des Lettres.

5 ANS D'EXISTENCE
1,000,000 DE VOLUMES PUBLIES
800,000 VOLUMES VENDUS
100 TITRES
$85,000 payés aux AUTEURS
$20,000 payés aux ARTISTES-ILLUSTRATEURS
TEL EST LE BILAN DES
EDITIONS DE L'HOMME
Edgar Lespérance, prop.
Catalogue complet et détaillé envoyé gracieusement sur demande.
1130 est, de la Gauchetière - Mtl
(523-1182)

librairie la Québécoise
littérature · livres de poche · théâtre · poésie · canadiana · disques · revues
169 est, rue beaubien, montréal 10, qué.
tél. : 279-2100

ETRE DE FER — Raymond Baux	$1.50
MADAME HOMERE — Pierre Bailargeon	$2.50
TRANS-TERRE — Gérard Chapdelaine	$1.75
LE PAIN DE LA PAIX — Lena Allen-Shore	$1.50
L'ORAGE DANS MON COEUR — Lena Allen-Shore	$1.50
GUERRE DE SANG — Jean Gibea Beaudoin	$1.75
LA VIOLENCE DES FORTS — Denis Lord	$2.00
SOUS LE REGNE DES BRUITEURS — Guy Parent	$2.50
Vingt-quatre défauts THOMISTES — André Dagenais	$2.50
LA FRAGILITE DES IDOLES — Lucile Vallières	$2.50

REMISE HABITUELLE AUX LIBRAIRES
Visitez notre kiosque au Salon du Livre '64

A L'OCCASION DU SALON DU LIVRE DE QUEBEC
FIDES présente
4 NOUVEAUX OUVRAGES
Dans la collection "Classiques canadiens"
ETIENNE PARENT par Paul-Eugène Gosselin
Le premier grand journaliste canadien à livrer bataille pour la conquête des libertés politiques canadiennes-françaises.
GABRIEL SAGARD par le R. P. Jean-de-la-Croix Rioux, o.f.m.cap.
Premier historien religieux du Canada. Un témoin sincère et honnête des premiers temps de la Nouvelle-France.
chacun $0.75
Dans la collection "Les quatre vents"
LETTRES DE MON MOULIN par Alphonse Daudet
Une nouvelle collection pour les adolescents.
$2.00
MERE JANE SLOCOMBE par Estelle Mitchell, s.g.m.
L'extraordinaire destinée d'une petite anglaise convertie à la foi catholique, qui émigre au Canada, entre dans la communauté des soeurs Grises de Montréal pour en devenir la supérieure générale en 1863.
$4.00
FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal FIDES
Un vaste terrain de stationnement, situé à l'arrière de l'immeuble, permet à nos clients de garer leur voiture.

EDITIONS HMH
DIR. CLAUDE HURTUBISE
DFFUSION H M H
1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Constantes
Jean Le Moyne — CONVERGENCES — essais — $3.50
Gilles Marcotte — UNE LITTERATURE QUI SE FAIT — études — $3.00
Ernest Gagnon, s.j. — L'HOMME D'ICI — essai — $3.00
Pierre Vadeboncoeur — LA LIGNE DU RISQUE — essai — $3.50
Pierre Trottier — MON BABEL — essai — $2.50

Figures canadiennes
J. W. Eccles — FRONTENAC
Roger Viau — /LORD DURHAM /CAVELIER DE LA SALLE
Rosario Bilodeau — CHAMPLAIN
Pierre Benoit — /LORD DORCHESTER /MAISONNEUVE
Raymond Tanghe — LAURIER
Serge Fleury — LES BATISSEURS
chaque volume — $1.75

Paris/Montréal
Alain Bousquet — LA POESIE CANADIENNE — anthologie de la poésie canadienne-française moderne de 1945 à nos jour — $3.75
Jean-Guy Pilon — POUR SALUER UNE VILLE — poèmes — $2.25

L'Arbre
Anne Hébert — LE TORRENT — $2.95
Alain Grandbois — AVANT LE CHAOS — $2.95
Jean Simard — 13 RECITS — $2.50

Les Editions Bellarmin
Vous trouverez au Salon du Livre les principaux volumes des EDITIONS BELLARMIN
Spécialités : questions spirituelles et sociales.
8100, boul. St-Laurent, Montréal-11



Le Wapiti
de
Monique Corriveau
GRAND PRIX
des Concours Littéraires du Québec 1964
section Littérature de Jeunesse
Un héros emballant, une intrigue riche en épisodes imprévus, un cadre emprunté à l'histoire de la Nouvelle-France autant qu'à la fiction, une connaissance précise des moeurs françaises et indiennes de naguère, une psychologie ferme et nuancée, une composition vivante, un style parfaitement adapté au sujet et aux lecteurs visés, tels sont les mérites qui devraient permettre de choisir LE WAPITI comme l'un des meilleurs classiques de notre littérature de jeunesse. La nature et les hommes, la mer et la forêt, la civilisation et la sauvagerie, les passions du coeur et les élans de l'âme palpitent ici dans une fresque puissante, à laquelle il se peut que les adolescentes se plaisent aussi bien que les adolescents.
256 pages - 4¾" x 7" - $2.00
Chez tous les libraires ou aux
EDITIONS JEUNESSE
619, rue de Montmartre — Québec 8

HOMMAGE
de la plus grande maison d'édition du Québec
à l'occasion du
SALON DU LIVRE DE QUEBEC
à la Cité Universitaire - Pavillon Pollack
du 22 au 27 octobre
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
450 AVENUE BEAUMONT, MONTREAL 15, TEL.: 273-5181

$5.99

$4.99

$6.99

$6.99

$4.99

$4.29

$3.99

$4.99

Poupéerama

Ouverture de notre rayon des jouets au sous-sol

Venez voir la 'Princesse des Poupées' dans nos vitrines sur la rue St-Joseph
les 22, 23, 24, 26, 27, 28 et 29 octobre entre 2h. et 4h.
Amenez vos enfants et la Princesse des Poupées leur parlera.

$8.99

Tout achat ou mise de côté vous donne droit à l'attribution d'un gigantesque bas de Noël d'une valeur de $100.00!

A chaque dollar d'achat, un coupon vous sera donné. Il suffit de le remplir et le déposer dans la boîte placée à cet effet au sous-sol. Achetez maintenant car le choix est complet.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Commandes postales et téléphoniques acceptées.
Tél.: 529-7351 — Mise de côté.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Au Club Richelieu-Québec

Perspectives d'avenir sur le régime matrimonial légal

L'honorable ministre d'Etat M.-Claire Kirkland - Casgrain était l'invitée du Club Richelieu - Québec, hier midi, au déjeuner que présidait M Charles Blais. Elle fut présentée par Mme Irène Perrault, présidente de l'Association des femmes de carrières de la Cité de Québec et remerciée par le Dr Prime Duchaine.

SUITE LOGIQUE AU BILL 16

Les perspectives d'avenir sur le régime matrimonial légal sont les suites logiques du bill 16.

On sait qu'à l'heure actuelle les époux qui, au moment du mariage, n'ont pas passé un contrat de mariage, tombent sous l'empire d'un régime, unique au Canada, appelé la communauté de biens et qui est une communauté de meubles et d'acquets (i.e. biens acquis durant le mariage du revenu des conjoints).

Avant le bill 16, l'entière administration des biens de ces époux était laissée au mari, mais aujourd'hui, depuis la mise en nomination du bill, le 1er juillet dernier, la femme mariée en communauté acquiert une voix au chapitre. En effet, le mari ne pourra plus disposer des immeubles de la communauté ou de ses fonds de commerce ou meubles meublants, affectés à l'usage du ménage, sans son concours ou son consentement.

DISTINCTION ENTRE CAPACITE JURIDIQUE ET POUVOIRS JURIDIQUES

On ne doit pas considérer la capacité juridique de la femme mariée comme un fin en soi, poursuivait l'honorable ministre d'Etat. On ne doit pas accepter un régime de biens déterminé pour cela seul qu'il accorde une plus large capacité à la femme mariée.

Il me semble, au contraire, que le seul critère du choix d'un régime de biens, c'est l'intérêt général du groupe familial qui exige et conditionne la stabilité et la sécurité du lien conjugal.

Or, à ce propos, il convient de se demander si le régime de la séparation de biens est précisément, dans une large mesure, la plus apte à assurer la sécurité et l'équilibre des rapports familiaux.

Si les parties vivent sous un régime de séparation des patrimoines, on se trouve très souvent devant la situation tragique que voici : Les conjoints ne possédaient au moment du mariage que fort peu de biens; la femme vit au foyer dans l'attente des enfants et, par la suite, pour y assurer leur éducation; le mari de son côté, a pu, par son labeur, son intelligence, ses compétences et ses économies, constituer un capital intéressant, voire une petite fortune. Mais, de par le régime de biens qui les régit, il est de ce patrimoine le seul et exclusif propriétaire. Il n'a aucun compte à rendre. Il peut en disposer à sa guise et, ce qui est plus grave, il peut, à l'heure actuelle, le léguer à qui lui plaît.

Me Kirkland - Casgrain partage l'avis d'un éminent juriste Me Paul Crépeau qui affirme qu'on ne devrait pas accepter comme régime de droit commun, un régime qui écarte, sur le plan patrimonial, l'idée qui lui paraît constituer l'essence même du mariage : une société, un "partnership" à part entière, des deux conjoints. L'acceptation d'un régime de communauté patrimoniale serait cependant de nature à soulever certains problèmes dont les plus importants seraient :

1) la gestion des biens communs. 2) la gestion des biens propres aux époux. 3) la mutabilité du régime de biens.

LE GESTION DES BIENS COMMUNS

Il y a lieu de distinguer, comme le fait d'ailleurs la Commission, entre **administration et aliénation** des biens communs. L'administration permet de faire les actes qui ont pour but de conserver et d'améliorer un bien; l'aliénation permet d'en disposer, par exemple, par vente ou donation.

Avec le bill 16, l'on a eu raison, d'incorporer cette distinction dans la gestion des biens communs en exigeant le concours de la femme en ce qui concerne non seulement l'aliénation gratuite des biens communs, mais aussi toute aliénation des immeubles, des réciproques. Chacun des époux administre seul ses biens propres. Mais précisément parce que ces biens doivent, dans une mesure plus ou moins grande, servir pour les besoins communs du ménage, l'on croit qu'on devrait exiger que les deux conjoints rendent compte à la communauté des revenus provenant de ces biens, et, en cas de besoin, verser ces revenus à la communauté.

LA MUTABILITE DU REGIME DE BIENS

Est-il nécessaire de conserver la règle actuelle de l'immutabilité des conventions matrimoniales ? La règle actuelle de l'immutabilité des régimes matrimoniaux me paraît dépassée dans la mesure où elle est conçue comme une règle de protection de la femme mariée; et elle me paraît inutile dans la mesure où elle sert de protection aux tiers, car les règles du droit commun doivent suffire à fonds de commerce, de la communauté ou encore des meubles affectés à la vie courante du ménage. C'est là une amélioration sensible sur le droit qui donnait au mari pleins pouvoirs d'aliénation onéreuse des immeubles et même d'aliénation gratuite des meubles communs.

LA GESTION DES BIENS PROPRES AUX EPOUX

En ce qui concerne les biens qui n'entrent pas dans la communauté, le bill 16 consacre ici l'indépendance et l'égalité des époux dans leurs droits comme dans leurs obligations assurer la protection de leurs intérêts, ajoutait la conférencière.

LA LIBERTE DE TESTER

S'il convient, certes, de laisser une certaine liberté aux époux en leur permettant de faire des legs en dehors du cercle familial, on devrait néanmoins, de l'avis de Me Claire Kirkland - Casgrain, édicter qu'une part importante de la succession d'un conjoint revienne de droit aux membres de la famille : conjoint survivant et enfants.

Voilà autant de problèmes auxquels les commissaires de la Commission de Revision du Code civil s'attaquent et doivent tenter de trouver des solutions équitables.

La porte de la capacité juridique est ouverte; plusieurs pas sont franchis avec la mise en vigueur du bill 16 et je suis certaine que l'évolution qui s'amorce suivra son cours normal dans les domaines sociaux économiques en même temps que politiques et juridiques, disait en terminant son plaidoyer la distinguée conférencière.



Pourquoi un Fonds de Secours à l'enfance ?

Les initiales UNICEF signifient "United Nations Children's Fund". En français, FISE, "Fonds des Nations Unies pour l'Enfance". Cet organisme a été créé par l'assemblée générale de l'ONU le 11 décembre 1946.

Les trois quart des enfants du monde vivent actuellement dans des pays économiquement sous-développés. Beaucoup de ces enfants sont enfermés dans un cercle vicieux. La pauvreté est l'une des causes de l'ignorance : bien des enfants sont trop pauvres pour aller à l'école. L'ignorance est une des causes de la malnutrition, qui elle-même provoque la maladie. La maladie amène irrémédiablement la pauvreté. L'UNICEF assiste ces enfants en aidant leurs pays à mettre sur pied des plans destinés à satisfaire leurs besoins et en leur fournissant l'assistance internationale requise pour mettre en oeuvre ces plans.

Le développement d'un pays est lié à ses enfants. De leur santé, de leur vitalité et de leur formation technique dépendra dans moins de 20 ans l'avenir de leur pays.

La décennis 1960-1970 a été qualifiée de "Décennis des Nations-Unies pour le développement". Les organisations des Nations-Unies prennent part à un effort mondial pour relever le niveau de vie des pays en voie de développement. Le rôle de l'UNICEF dans cet effort est d'aider ces pays à améliorer les conditions de vie de leur enfance et de leur jeunesse, de les préparer à la vie et de leur permettre ainsi de faire un meilleur usage de leurs ressources.

La haute-mode prend son vol

Dès la fin d'octobre, les 700 hôtesses d'Air Canada arboreront de nouveaux et élégants uniformes d'hiver composés de "Terylene" et laine. Dessiné par Michel Robichaud, un couturier montréalais, le costume de couleur vert épinette a été réalisé dans un natté 55 pour cent "Terylene" 45 pour cent laine fourni par Ste-Anne Textiles Ltée.

D'allure très chic, l'ensemble dénote au premier coup d'oeil la touche du créateur de talent. Michel Robichaud a reçu sa formation à Paris et il est connu comme dessinateur de vêtements d'une élégance sobre et qui ne se démodent pas. Le nouvel uniforme n'échappe pas à la règle, quoique M. Robichaud ait dû prendre en considération les exigences fonctionnelles du vêtement. C'est pourquoi le choix d'un tissu a été un facteur décisif.

Il était essentiel que l'ensemble conserve une apparence nette et fraîche avec un minimum de soins et aussi que le tissu se détache facilement. Après tout, les hôtesses disposent de bien peu de temps pour repasser leurs vêtements ou les confier au nettoyeur. Le mélange "Terylene" laine a déjà fait ses preuves comme "compagnon de voyage" : il résiste merveilleusement aux faux plis, même par temps humide.

En outre, ces tissus mixtes sont confortables sous divers climats, avantage à considérer pour quiconque revêt un uniforme par un matin frisquet à Montréal, le porte durant une longue envolée et débarque quelques heures plus tard dans la tiède atmosphère de Vancouver.

Le modèle a également été subordonné à la nature pratique de l'uniforme. Ainsi, la jaquette, superbement coupée, est à peine ajustée sous le buste puis tombe droit; sa longueur étudiée est à la fois flatteuse pour la silhouette et pratique pour les heures de travail. La jupe A garantit la liberté de mouvement. Deux fausses poches le long des coutures constituent sa seule garniture quand la jaquette est retirée.

En feutre de même couleur que le costume, le chapeau à l'allure désinvolte a une calotte carrée et un bord étroit et relevé, piqué de l'insigne distinctif d'Air Canada.

Ceci représente le premier changement radical d'uniforme dpuis 1953. Hôtesses et passagers applaudiront sûrement ce choix judicieux d'Air Canada.

TROIS COUSSINS



7041

Alice Brooks

A l'occasion de votre ménage, si vous désirez remplacer quelques coussins, voici trois beaux modèles faciles à confectionner.

Vous emploierez du velours, de la soie ou du gros coton.

Le patron 7041, donne les modèles illustrés qui mesurent 12½, 12 et 13½ pouces.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos **nom et adresse** ainsi que le **numéro** exact du patron. Adressez le tout **au** Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Il faut coordonner les efforts de ceux qui apportent de l'aide aux arriérés mentaux

Ottawa (P.C.) — Le soins des arriérés mentaux devrait être confié à la surveillance d'agences provinciales spécialisées, a recommandé mardi à Ottawa, un spécialiste américain. M. Bert W. Schmickel, de Hartford, Connecticut, commissaire-adjoint du département de la Santé publique qui s'occupe du cas d'arriération mentale de l'Etat du Connecticut, s'adressait à quelque 250 Canadiens réunis cette semaine pour la conférence fédérale-provinciale sur l'arriération mentale. Il a dit aux délégués que "le problème du retardé mental est fréquent et qu'il peut avoir des conséquences funestes faute de soins adéquats et qu'une agence spéciale devrait pouvoir trouver une personne responsable à la hauteur de la situation". L'agence devrait être en mesure d'apporter et de soumettre des amendements qui s'avèrent nécessaires dans les lois, a recommandé M. Schmickel. "Cette agence doit prendre la responsabilité de mettre au point un programme s'appliquant à l'ensemble d'une province, à l'intention des arriérés mentaux et de coordonner les efforts avec ceux des autres sections provinciales et agences, les gouvernements municipaux et les agences privées qui s'occupent de l'aide aux arriérés mentaux", a dit le conférencier.

Horoscope

LE VENDREDI, 23 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Prenez le temps de vivre. On vous fera changer d'idée avec autant de persuasion que de tenacité. Journée stimulante.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez besoin d'aide pour résoudre vos problèmes de la journée. Ménagez votre budget en lui épargnant les extravagances.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ce n'est pas un bon jour pour prendre des initiatives financières. Une soirée réconfortante en perspective.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — La compagnie sera pour vous un agréable divertissement. La marche des planètes est propice aux rapports avec autrui, autant dans le domaine professionnel que social.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous trouverez une solution à un problème embarrassant Défiez-vous des excès de fatigue. Conservez le contrôle de vos nerfs.

24 août au 23 septembre (Vierge) —Vous réussirez mieux en suivant un plan de travail méthodique qu'en obéissant au gré de vos fantaisies. Augmentez vos connaissances.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne vous laissez pas emporter par vos sentiments de trop grande indépendance. La soirée vous offre des agréments.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous laissez pas guider trop loin par votre imagination. La réaction d'un de vos familiers vous inspirera une bonne résolution.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La marche des événements est propice à vos intérêts sentimentaux. Une conversation intéressante vous inspire d'utiles réflexions.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne vous repliez pas sur vous-même, recherchez plutôt les distractions et la bonne compagnie. Influences mixtes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — L'après-midi vous sera favorable à tous égards. Vous mettez un projet au point, au cours de la soirée. On vient au-devant d'un de vos désirs.

20 février au 20 mars (Poissons) — La soirée vous offrira un dérivatif qui compensera agréablement avec les fatigues de la journée. (On aiguise votre curiosité).

SI VOUS ETES NE UN 23 OCTOBRE

Vous aimez régler des affaires importantes, faire des transactions avantageuses et voir monter vos économies dans votre compte d'épargne. Vous ne vous associez pas facilement. Des artistes ont illustré le jour de votre naissance dans différents domaines.



● **Pour le confort de la sportive, un pullover qui l'accompagnera dans toutes les excursions d'automne ou d'hiver**

Elle se rétrécit comme ceci...



C'est la nouvelle forme. La forme confortable. L'unique et la seule serviette féminine *diminuée* (une serviette droite n'a jamais été pratique, car les contours du corps ne sont pas droits . . . ils sont larges en avant, étroits en arrière.) Scott a donc créé les nouvelles Confidets—*les premières et les seules serviettes féminines entièrement diminuées!* Une Confidet s'adapte parfaitement. Elle reste en place. Le confort en est incroyable . . . et la sécurité? Voici: les Confidets *sont deux fois plus épaisses au centre*, où vous avez le plus besoin de protection. Elles sont extraordinairement absorbantes. Mais *sans* encombrement. Vous serez à votre aise, vous vous sentirez sûre de vous. Ne manquez pas d'essayer les nouvelles Confidets Scott.



Nouvelles **Confidets Scott®**

POUR VOUS – SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

DÉCOUPEZ CETTE CARTE MAINTENANT!

VOUS POUVEZ GAGNER $100.-$500. OU $1000.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC LES NUMÉROS IMPRIMÉS AU VERSO DES * RUBANS DE CAISSE DOMINION

* NUL ACHAT NÉCESSAIRE— HABILETÉ REQUISE

Il n'est pas nécessaire d'acheter un journal ou de faire des achats au Dominion pour participer au jeu CINQ-O. Un facsimilé des cartes du jeu CINQ-O telles que publiées dans ce journal sera affiché à l'entrée de votre marché Dominion. Vous pouvez obtenir des rubans de caisse enregistreuse gratuits "sans vente" et portant des numéros du jeu CINQ-O chaque fois que vous rendez visite au Dominion. Toutes les personnes gagnantes doivent répondre correctement à une question d'habileté pour se qualifier en vue des prix.

DOMINION

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT!

CARTE GRATUITE DU JEU DOMINION "CINQ-O"

Carte No 14 VALIDE jusqu'au sam. 31 oct.

Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

35	32	20	55	72
30	16	76	95	66
13	48	33	14	60
75	57	59	71	34
88	3	15	2	6

Facsimilé de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE OU CITÉ_____ TÉL._____

VENTE Rexall à 1¢

A LA PHARMACIE brunet

jusqu'à samedi

CROISIERES
NASSAU — BERMUDES
HAITI — MARTINIQUE
BARBADES
Départs fréquents
Via New York, Miami
VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline Nord,
Tél.: 653-8593



● REUNION ANNUELLE DES GARDES-MALADES INFIRMIERES — M. Jean-Paul Dansereau, C.R., avocat de l'Association; Sr Ste-Marie-Madeleine, représentante des écoles de gardes-malades auxiliaires de la province; Mlle Julienne Levasseur, vice-présidente agissant comme présidente hier; M. Gérard Marcoux, C.R.I., directeur général de l'hôpital Cooke de Trois-Rivières. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les gardes-malades auxiliaires: une nécessité

(Par Lise Lachance)

"Le malade de l'hôpital est actuellement menacé d'être ignoré comme personne humaine au profit de l'avancement et du bon renom de la science médicale et clinique".

C'est ce qu'a déclaré hier la représentante des écoles de gardes-malades auxiliaires de la province de Québec, Sr Ste-Marie - Madeleine, o.s.a., au cours d'une journée d'études portant sur la nécessité de la garde-malade auxiliaire dans le contexte hospitalier actuel.

Sr Ste-Marie-Madeleine a ajouté qu'on ne saurait contester le profit que le malade retire des progrès de la science mais que ce dont il a le plus besoin, c'est de se sentir reconnu comme être intelligent et libre devant être traité autrement que comme un numéro qui s'ajoute ou s'élimine à la liste des hospitalisés. C'est pourquoi le rôle de la garde-malade auxiliaire qui doit non seulement aider l'infirmière techniquement, mais réconforter le malade, est très important. Surtout que dans le bouleversement plus ou moins total de son état psychique, le patient jouit d'une acuité intellectuelle moindre et que son imagination, accrue, lui fait craindre l'impuissance, la douleur, la mort.

Il ne s'agit pas seulement d'empêcher les gens de mourir, continue la conférencière, il faut aussi les réadapter physiquement et les réhabiliter dans la vie sociale. "L'augmentation de la durée moyenne de la vie ne serait pas un bien grand succès au crédit de l'évolution scientifique si elle n'offrait en même temps d'autres aspects positifs".

L'hôpital doit sans cesse fournir la garantie de son organisation et de ses services par des progrès scientifiques adéquats et des méthodes d'adaptation constante. Il doit aussi tenir compte de la psychologie du patient. La commission des écoles de gardes-malades auxiliaires de la province est consciente d'avoir rendu à l'hôpital un réel service, a terminé la conférencière, en lui permettant d'ouvrir des écoles pour la formation de gardes-malades auxiliaires.

Conflit gardes-malades auxiliaires — infirmières

"C'est dans la non-reconnaissance de la profession que réside la cause des conflits actuels", a déclaré M. Gérard Marcoux, C.R.I., directeur général de l'hôpital Cooke de Trois-Rivières. M. Marcoux se référait à certaines accusations reprochant aux gardes-malades auxiliaires d'outrepasser leurs attributions — alors que, quelquefois, les membres de l'association se plaignent d'un manque de prérogatives.

L'infirmière classe souvent la garde-malade auxiliaire comme une adversaire, de dire M. Marcoux, mais cela est faux. Cette dernière doit évoluer sous le contrôle et la direction de l'infirmière; elle "ne doit jamais accepter des responsabilités qui empiètent sur les droits et les devoirs des infirmières". Et quand une garde-malade auxiliaire cumule les fonctions d'aide malade, elle a raison de se plaindre, ajoute le conférencier.

Quels remèdes apporter à ces conflits? Selon le directeur général de l'hôpital de Trois-Rivières, ils sont de deux ordres : individuels, collectifs. Chacune doit fournir la preuve de la nécessité de sa profession en assurant le bien-être total du malade et en montrant que son travail est plus qu'une technique. D'autre part, toutes doivent faire front pour former un comité au niveau de l'association, comité dont le rôle serait de préciser leurs fonctions et leurs responsabilités propres.

La pénurie de personnel qualifié pour les soins aux patients, la multiplication des hôpitaux, le débordement des malades, les nouvelles techniques médicales et du nursing accaparant médecins et infirmières, telles sont les raisons qui ont amené la naissance des gardes-malades auxiliaires et qui font que, aujourd'hui, ce groupement a non seulement sa place mais que sa présence s'avère essentielle, a déclaré M. Marcoux.

ELECTIONS

On a procédé, lors de cette journée d'études, à l'élection du conseil d'administration. En font partie Mlles Irène Néron, Julienne Levasseur, Angèle Surprenant, Huguette Brodeur, Rita Boulianne, Florence Delaunière, Patricia Duchesne, Raymonde Lavoie, Claire Gagnon, Simone Richard et Sr St-Jean-de-Brébeuf. Les membres de l'exécutif seront élus à la prochaine réunion à Montréal.

AMENDEMENT

Me Jean-Paul Dansereau, C.R., a annoncé que désormais les infirmières auxiliaires pourront faire partie de l'association, ce qui leur confère une reconnaissance provinciale.

Il faut trouver un endroit propice pour ranger les jouets d'enfants

(Par la Presse Canadienne)

Trouver un endroit propice pour ranger les jouets d'enfants constitue un problème perpétuel pour les mamans, surtout si la famille habite un appartement où les placards sont peu nombreux. L'une des solutions les plus simples est de posséder un large coffre à jouets, qui peut être une grande malle ou un coffre à couvercle. Dans les deux cas, on s'en sert comme banc et comme endroit de rangement. Le coffre est recouvert de cuirette de bonne consistance, et facile d'entretien, qui assure une longue période d'usage. Un meuble à filières, dont on fait usage dans les bureaux, peut également servir à ranger les jouets. On suggère enfin d'installer un grand tiroir sous le lit de l'enfant. Lorsque ce dernier grandira, et que sa collection de jouets diminuera graduellement, le tiroir servira alors à ranger les vêtements ou les couvertures de lit.

Activités québécoises

Concert

Au nombre des invités d'honneur au premier concert de la saison 1964-65 du Club Musical des Dames, mentionnons : le consul général de France et Mme Robert Picard; le consul de Belgique et Mme Leschevin-D'Er; M. et Mme Jean-Charles Falardeau; M. et Mme Raoul Jobin; M. et Mme Wilbrod Bhérer; M. et Mme Victor Bouchard; Mme Jean-Paul Lessard, Mme J.-E. Duchesnay, le notaire Jos Tremblay et autres.

Invitation

La Société St-Jean-Baptiste, section Jeanne - Mance de Sillery, invite ses membres philanthropes féminins, à assister à la seizième assemblée générale, qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Sillery, avenue Maguire, mercredi le 28 octobre, à 8h.30 p.m. Nous procéderons à nos élections annuelles. Réception suivra.

Quand on a la passion du golf...

VANCOUVER (P.C.) — Mme Lucy Rankine, de Vancouver, qui ne pouvait courir assez vite pour jouer au tennis, abandonna ce sport pour s'adonner au golf.

Cela se passait il y a 40 ans, et aujourd'hui, à l'âge de 90 ans, on la voit encore sur le terrain. A son avis, il n'y a rien d'extraordinaire dans le fait qu'elle joue 54 trous au golf chaque semaine. Le lundi, elle inscrit neuf trous, 18 le lendemain, alors que le jeudi et vendredi, elle reprend alternativement la même performance.

La nonégénaire dit qu'elle ne possède aucun secret de longévité. Elle n'est pas femme à se coucher tôt et à se lever à l'aube. Au contraire, elle prétend se sentir très en forme à deux heures du matin, et aime bien à dormir le matin. Toutefois, elle admet qu'elle fume très peu et ne prendra un verre d'alcool qu'occasionnellement.

Mme Rankine s'est installée à Vancouver en 1908 avec son mari, lequel a été tué durant la première guerre mondiale. Comme passe-temps, la vieille dame tricote tout en lisant, le plus souvent des romans policiers, ce qui provoque souvent des petits manques au tricotage. La nonagénaire passe ses hivers à San Diego pour ne pas manquer ses parties de golf.

Quand on est l'hôtesse au 10 Downing Street

Londres (Reuter) — Un changement important s'est opéré dans la paisible existence de Mme Mary Wilson, épouse du nouveau premier ministre de Grande-Bretagne M. Harold Wilson, alors qu'elle assumait pour la première fois son rôle d'hôtesse au 10 Downing Street.

Dans cette maison au cadre d'un luxe discret, réservée aux premiers ministres britanniques, où la famille Wilson emménagera bientôt en quittant un peu à regret leur petite demeure de banlieue, Mme Wilson a offert un déjeuner pour Mme Sirimavo Bandaranaike, premier ministre du Ceylan. Plus tôt, Mme Wilson, fille d'un pasteur, qui se décrit elle-même comme étant "une femme au visage arrondi avec un nez camus, d'une apparence simple avec des goûts prononcés pour l'art culinaire", avait visité la maison de Downing Street. Lady Douglas - Home, épouse de l'ex-premier ministre, avant de quitter les lieux, avait suggéré cette rencontre avec Mme Wilson. Cette dernière est mère de deux fils, Gilles, âgé de 17 ans, et Robin, 20 ans, qui poursuivent leurs études.

Mme Wilson, qui est âgée de 48 ans, avait un poste de secrétaire avant son mariage. Elle ne songe pas à changer le décor de la célèbre résidence où elle vivra désormais, mais plutôt à créer une ambiance familiale pour son mari et ses enfants. Jusqu'à présent, elle n'a jamais vécu au centre d'une grande ville, mais elle espère pouvoir sortir durant les fins de semaine. La nouvelle maison de campagne de la famille Wilson, à Chequers dans le Buckinghamshire, au sud de l'Angleterre, offre un contraste frappant avec leur bungalow aux îles Scilly.

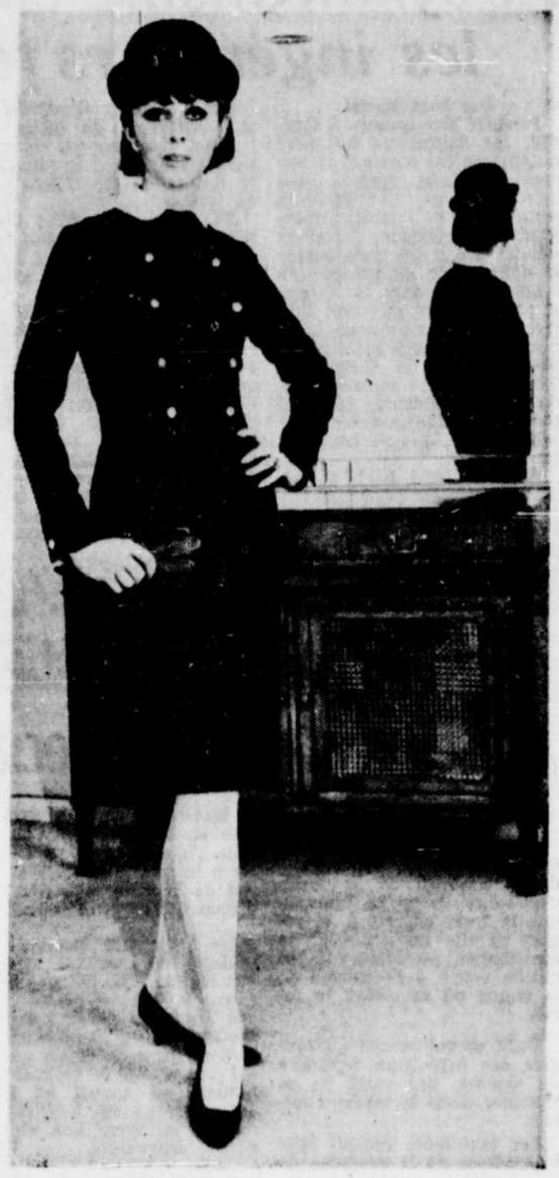
.. POETE A SES HEURES

En tant qu'épouse de premier ministre, Mme Wilson n'aura guère le temps de s'adonner au chant et à la rédaction de poèmes. Elle ajoute modestement que ses écrits ne sont lus que par son mari, car ensuite, elle range ses poèmes dans le tiroir.

Mme Wilson avait l'habitude de s'occuper des travaux domestiques mais il n'en sera plus ainsi au 10 Downing Street. Cette demeure, qui vient d'être renovée, comporte de nombreux salons de réception, en plus des appartements réservés à la famille du premier ministre.

Une biographie qui contredira des légendes

LONDRES (P.C.) — On se souvient de la légende autour de la reine Victoria et du prince Albert, voulant que ce couple royal ait vécu dans une constante félicité. Ce mythe centenaire offre maintenant un autre aspect dans une nouvelle biographie de la reine Victoria, écrite par Lady Longford. Ce volume de 600 pages constitue la première biographie rédigée avec accès complètement libre aux archives royales de cette reine qui a donné son nom à une époque de l'histoire. Dans ce livre, il est dit que la reine Victoria et son bien-aimé consort n'étaient pas exempts de petites querelles et crises de larmes. "Leur existence comprenait aussi des désaccords, des tempêtes, mais le plus souvent des jours de bonheur sans nuage", écrit Lady Longford. La reine et son mari échangeaient constamment des lettres, bien que vivant dans la même maison, et durant leurs querelles conjugales, Victoria suivait le prince Albert de chambre en chambre. Le prince Albert n'était pas le personnage empesé comme le veut la caricature populaire, mais un homme dynamique au dire de Victoria. Elle écrivait après l'arrivée d'Albert, à Londres, que ce dernier "faisait rire tout le monde à table par ses réparties amusantes" — "Bien qu'ils s'emportaient parfois, la reine Victoria et le prince Albert formait un couple très uni", ajoute Lady Longford.



● L'allure militaire est proposée à la jeune Américaine par Oleg Cassini. Des pattes rouges fixées avec des boutons argentés se détachent sur une robe de flanelle grise?

A Paris

Il faut sociabiliser les visons pour diminuer le prix des manteaux

DETROIT (P.A.) — Des savants de l'Université de Michigan essaient de trouver un moyen pour diminuer le coût des manteaux de fourrure en vison, en donnant des tranquillisants et en faisant porter des lentilles de contact à ces bêtes au pelage si précieux. Apparemment, le vison n'est pas un animal qui aime le voisinage de ses semblables, et parce que ces animaux se mordent les uns les autres, plusieurs peaux évaluées à de si hauts prix sont détériorées. Les techniciens espèrent que les tranquillisants ont pour résultat de calmer les visons et les verres de contact d'empêcher les bêtes de se voir entre elles. Mais jusqu'à présent les deux procédés paraissent inutiles. Les savants songent maintenant à faire l'élevage du vison par groupes, pour les rendre plus sociables.

pour A votre B joie! C

POUR LA PREMIERE FOIS...

UNE TELLE QUALITE DANS UN ORGUE ELECTRONIQUE A ACCORDS

et il est si facile à jouer!

Présentation du nouvel ORGUE EVERETT avec clavier d'accords pour accompagnement.



MODELE 2022
Style contemporain au fini riche noyer. (Style provincial en cérisier, moyennant léger supplément).

$865.00 Banc inclus.

Comparez-le avec tout autre orgue à accords électroniques — même ceux qui coûtent des centaines de dollars de plus! Caractéristique pour caractéristique, dollar pour dollar, vous ne pouvez acheter un meilleur orgue. L'exclusive unité de répercussion développe une tonalité d'orgue de concert 3-dimensions. L'exclusif "ADJUSTOMATIC TUNING" conserve la justesse des accordements. Entendez-le. Jouez-le vous-même. Venez pour une démonstration.

Breveté par la Hammond Organ Co.

EVERETT ORGAN COMPANY une division de Hammond Organ Co.

WILLIS & CO LIMITED 1095, rue St-Jean, Québec. Tél.: 524-3573

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

La vente-fourrures de la saison!

finissant samedi chez

HOLT RENFREW

Christian Dior Original — Holt Renfrew & Co. Limited

Ritter original — Holt Renfrew & Co Ltd

JEANNE LANVIN — HOLT RENFREW

Dessinées exclusivement pour H.R. par trois grands couturiers

Notre expert en fourrures, M. Alexandor, s'est rendu lui-même par avion à Québec y apporter cette collection spéciale de manteaux, jaquettes et étoles, portant tous l'une des griffes les plus recherchées dans le monde. Les prix sont bien au-dessous de la normale. Les fourrures sont toutes de qualité renommée H.R. M. Alexandor vous montrera personnellement les modèles Christian Dior et Jeanne Lanvin, dessinés à Paris, et les modèles Ritter, dessinés à New York, tous réalisés au Canada dans les ateliers H.R.

Une des vedettes spéciales de cette vente:

5 Manteaux de Castor Featherlite teint huître

Quelques collets garnis de vison Morning Light® ou Azurene®

Faits pour se vendre $1550. . . en vedette à $1095

Seules les plus belles fourrures sont dignes de la griffe H.R.!

Conditions de paiement faciles

Entreposage gratuit jusqu'à demande

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Le syndicalisme envisagé par les ingénieurs forestiers

Par Jean Martel

Pendant leur congrès à Québec, les ingénieurs forestiers du Québec ont envisagé la formule syndicale, formule que déjà plusieurs professionnels regardent avec intérêt. Cependant, les ingénieurs forestiers salariés n'ont pas pris encore la décision de se grouper en syndicat. Toutefois, le congrès a proposé hier que soit étudiée, lors de la prochaine réunion de tous les organismes de professionnels du Québec, la formation d'une centrale syndicale indépendante groupant tous les gradues universitaires salariés, quelle que soit leur profession.

Cette centrale syndicale négocierait les conditions de travail de tous les membres de l'un ou de l'autre des organismes qui seraient affiliés à elle (c'est-à-dire les associations de médecins, d'ingénieurs, d'avocats ,etc.)

Cette centrale syndicale serait différente de celles qui existent actuellement, soient la Confédération des Syndicats et la Fédération des Travailleurs du Québec.

Elle tendrait à faire disparaître les écarts de traitements accordés d'une profession à l'autre, à tous les gradués universitaires salariés.

Pourquoi proposer la formation d'une centrale différente de celles qui existent? Pour éviter des conflits d'intérêts qui seraient préjudiciables à l'industrie forestière du Québec. Cependant, M. J.-M. Pleau, président sortant de charge de la Corporation des Ingénieurs forestiers du Québec, nous faisait remarquer qu'il s'agit là probablement d'un problème académique.

RAISONS

Le congrès a décidé de soumettre aux membres de la Corporation l'étude de l'option syndicale pour plusieurs raisons.

On a constaté qu'on ne peut refuser, en 1964, aux gradués universitaires salariés, le droit de recourir au syndicalisme pour défendre leurs conditions de travail. Tôt ou tard, a-t-on remarqué, il faudra en venir à la formation de "syndicats de cadre", c'est -à-dire de syndicats de professionnels qui ont une certaine responsabilité dans l'entreprise où ils travaillent.

En effet, plus de 80 pour cent des membres de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec sont des salariés à l'emploi des compagnies, des gouvernements ou d'autres organismes.

De plus, le Code du Travail (ou loi 54)donne aux membres des corporations professionnelles le droit de se grouper en syndicat.

Les ingénieurs forestiers prennent conscience du rôle social de la forêt

Par Jean Martel

Les ingénieurs forestiers du Québec prennent conscience du rôle social de la forêt, c'est-à-dire de la contribution que la forêt apporte à la région où elle est située. Cette contribution se mesure à ce qu'elle donne à l'économie de la région où se trouve la forêt.

Voilà ce qui ressort du congrès des ingénieurs forestiers du Québec, qui vient de se terminer dans la vieille Capitale.

Les ingénieurs veulent faire la synthèse de la nécessité de la rentabilité de leur compagnie et des besoins de la société. L'intégration de la forêt à la société et l'aspect social de la forêt sont des problèmes qui les préoccupent.

Les ingénieurs forestiers ne veulent pas négliger l'aspect humain du travail en forêt. Aussi le congrès a-t-il voté une résolution demandant à la Corporation des ingénieurs forestiers de nommer un comité qui sera chargé de trouver une formule de travail en forêt qui permettra aux ouvriers forestiers de vivre une vie familiale convenable.

Il faut que ces ouvriers retournent chez eux, à la fin de la journée, afin de vivre avec leur famille. Cela suppose qu'on établisse un réseau de chemins en forêt ou qu'on transporte les ouvriers d'une façon ou d'une autre, même par hélicoptère.

MEMOIRE

La Corporation a décidé de présenter au gouvernement provincial un mémoire qui contiendra ses vues sur les politiques et les lois régissant l'administration et la législation du domaine forestier du Québec

ESSOR

Les ingénieurs forestiers considèrent que le bois n'est pas la seule richesse que contient la forêt. Ils envisagent l'"utilisation multiple" de la forêt, ce qui lui donnera un essor considérable et ce qui fera d'elle la première richesse naturelle du Québec.

L'utilisation de la forêt comme endroit de loisirs contribuera à l'essor de la forêt et aussi à toutes les industries qui fabriquent des objets de récréation (tentes, sacs de couchage, articles de pêche) etc.

Prêts à 7 municipalités du Québec

OTTAWA. (PC). — La Société centrale d'hypothèques et de logement a fait savoir hier que des prêts avaient été consentis à sept municipalités du Québec pour les aider à réaliser des projets d'épuration des eaux-vannes.

La nouvelle a été annoncée par le ministre de qui relève l'activité de la SCHL, M. J. R. Nicholson.

Ces prêts sont les suivants: Saint-Antoine de Tilly, prêt de $24,677, remboursable en 40 ans, à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

Ste-Rose: prêt de $34,166, remboursable en 30 ans à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

Chambly : prêt de $34,166, remboursable en 30 ans, à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

Chicoutimi : prêt de $34,000, remboursable en 20 ans à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

Ville D'Anjou: prêt de $278,000 remboursable en 20 ans à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

Ste-Brigitte de Laval: prêt de $62,000, remboursable en 30 ans, au taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an;

St-Henri de Mascouche : prêt de $104,000, remboursable en 30 ans, à un taux d'intérêt de 5 3-8 pour cent l'an.

Ces prêts sont au nombre de ceux consentis pour un montant de $1,894,630 à travers le Canada par le gouvernement fédéral, aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

Si les travaux mentionnés sont terminés avant le 31 mars 1967, la SCHL pourra renoncer au remboursement de 25 pour cent du principal du prêt consenti en vertu de la loi et à 25 pour cent de l'intérêt couru ou payé au compte du prêt à la date de l'achèvement des travaux.

Hommage à M. R. Provost

Les Semaines sociales du Canada ont rendu hier soir un hommage à M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs de Québec, décédé mardi d'une crise cardiaque.

Le R. P. Richard Arès, président des Semaines sociales du Canada, a noté à l'ouverture de la 39e session de cette organisation que M. Provost devait participer aujourd'hui aux travaux de cette session.

Le président défunt de la F.T.Q. devait prononcer une causerie répondant à la question suivante : "Jusqu'à quel point un corps intermédiaire peut-il exercer une action représentative en dehors de ses objectifs spécifiques ?"

M. Marcel Pépin, participant à la séance d'ouverture de la 39e session des semaines sociales du Canada, a déclaré pour sa part que la mort subite de M. Roger Provost "est un choc pour tous les travailleurs, pour la F.T.Q. et pour la C.S.N.

Il a noté que la C.S.N. a eu des difficultés avec le président défunt de la F.T.Q. mais il a dit à son sujet : "Il a fait énormément pour les travailleurs et en servant les travailleurs il a servi l'ensemble de la société".

Rumeur fausse lancée au sujet de M. Lesage

Le premier ministre Jean Lesage a fait parvenir un câblogramme à son Chef de Cabinet, M. Alexandre LaRue, hier après-midi, soit à 3.23 heures p.m. exactement, pour lui dire qu'il était arrivé à Rome et que tout allait bien. Il demandait à M. LaRue d'en informer sa famille.

Les journalistes ont appris que ce message venait d'arriver au parlement, alors qu'ils vérifiaient une rumeur lancée par un mauvais farceur à l'effet que le premier ministre avait succombé à une crise cardiaque à son arrivée à Rome. C'est une personne s'identifiant sous le nom de Gagnon qui a téléphoné à Radio-Canada, à Québec, hier, pour lancer cette plaisanterie.

La rumeur s'est répandue rapidement et vers la fin de l'après-midi, plusieurs téléphones étaient reçus à Québec, venant de personnes de Trois-Rivières, Montréal et ailleurs, à ce sujet.

Les journalistes, qui avaient été bouleversés par la rumeur, respirèrent d'aise lorsqu'on leur fit part du câblogramme qu'on venait de recevoir de M. Lesage et qui disait :

"Arrivé Rome. Tout va bien. Aviser famille. Jean Lesage".

Recherche historique

OTTAWA. — (P. C.) — Mme Louise Miville-Dechêne, de Québec, a été nommée à Paris par le ministère des Ressources nationales, pour coordonner la recherche historique concernant la forteresse française de Louisbourg, sur l'île du Cap Breton.

Le ministère a précisé qu'elle organisera le microfilmage des documents intéressant la restauration en cours de la forteresse, comme site historique.

Mme Miville-Dechêne possède une maîtrise en histoire de l'Université Laval et a pris part aux premières excavations au site de Louisbourg, à l'été de 1963.

Servons-nous des outils démocratiques non pas de la violence, l'arme des faibles

(Robert Choquette)

(Par Jean Martel)

M. Robert Choquette, écrivain et commissaire associé de la Commission du Centenaire de la Confédération, a dit hier que la violence et les injures sont les armes des faibles, mais que les Canadiens français doivent plutôt se servir des outils démocratiques dont ils disposent pour réaliser leurs aspirations légitimes.

Auteur du téléroman "La Pension Velder" et nouveau consul-général à Bordeaux, M. Choquette, qui prenait hier la parole devant les membres de la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec réunis en congrès à Québec, a plaidé la cause de la coopération entre les Canadiens des deux langues et de la bonne volonté.

Aux jeunes Canadiens français qui sont "dangereusement sincères", le conférencier conseille le travail, la réalisation d'oeuvres, le savoir faire, à la place des jérémiades.

Le Québec, a-t-il dit, traverse une crise de croissance, ce qui ne se fait pas sans heurts. Le Canada français se cherche; il n'est plus sûr de son rôle. Tout est remis en question : la famille, la religion, les relations patronales - ouvrières. "Soyons quand même optimistes". Rien de sérieux ne se construit sans efforts.

Le Canada tout entier bénéficiera de cette perturbation dont le centre est au Québec. Un Québec conscient est préférable à un Québec indolent Le réveil des Canadiens français est excellent et irréversible. Le Québec vit maintenant dans le présent.

M. Choquette a exhorté les Canadiens français à faire leurs revendications avec courage, mais non pas avec violence. "Ne faisons pas de déclarations irréfléchies comme font certains des nôtres".

Servons-nous des outils démocratiques que nous avons, surtout après les paroles de la reine qui a dit qu'un peuple ne doit pas hésiter à reviser sa constitution.

BONNE VOLONTE

M. Choquette a dit qu'il y a beaucoup de bonne volonté au Canada anglais envers le Canada français, bien qu'il y ait une masse de résistance chez les Canadiens de langue anglaise.

Les Canadiens anglais modifient leur attitude envers les Canadiens français, Ils étudient notre langue, Ils demandent des professeurs de français.

Le Québec doit envoyer des conférenciers dans les autres provinces pour expliquer les aspirations et les espérances des Canadiens français. "Disons-leur que cela est bien".

M. Choquette a souligné le fait que les Canadiens des deux races ne se connaissent pas. Aussi les contacts sont-ils nécessaires. "Ayons confiance dans le peuple canadien-anglais. Il veut nous comprendre".

D'après M. Choquette, la bonne volonté de tous corrigera plusieurs de nos problèmes Pourquoi alimenter les vieilles rancunes ? La collaboration entre les hommes est une des caractéristiques de l'avenir "Ne pensons pas toujours en Canadiens français et en Canadiens anglais. Pensons en humains".

COMMISSION

Le conférencier a affirmé que la Commission du Centenaire de la Confédération fera construire des édifices à caractère permanent et culturel. Le Canada sortira enrichi par conséquent du centenaire de la Confédération.

Il est dommage, a-t-il dit que les acteurs qui ont imité les Pères de la Confédération et qui se sont rendus à Charlottetown, capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard, pour refaire le voyage des Pères, n'aient pas parlé français là-bas. La reconstruction de cet épisode historique a eu lieu au début de septembre de cette année.

Les futurs administrateurs doivent se préparer à leur tâche de demain

Prenant la parole hier soir devant une centaine de délégués venus assister à la première session des cours de formation industrielle à l'Académie de Québec, Me Emile Rolland, docteur en droit de l'Université de Louvain, a émis l'opinion que les administrateurs de l'avenir devaient se préparer à prendre de plus grandes responsabilités dans l'industrie et à accepter des postes qui requièreront d'eux une plus grande formation. Ces sessions de formation se tiennent sous les auspices du Club d'administration industrielle de Québec et seront données, au nombre de six durant l'année, par Me Emile Rolland et M. André Bisson, M.S.C., M.B.A., diplômé de Harvard.

Le Club d'Administration industrielle, groupant une centaine de compagnies, désire employer, cette année, une méthode plus intensive de participation qui permettra à chaque membre du groupe de faire valoir son point de vue. A chaque séance plusieurs participants seront appelés à exposer leurs idées.

Les cours de cette année comprendront une étude pratique et approfondie de tous les différents genres de problèmes auxquels les cadres administratifs ont à faire face dans l'exercice de leurs fonctions dans l'industrie et le commerce. Les points suivants seront notamment mis à l'étude : le travail de la direction, l'organisation et la répartition des tâches, la planification du travail, les caractéristiques d'un bon surveillant, le contrôle des coûts, comment installer et enseigner un nouvel employé à une tâche.

Le Club d'Administration industrielle de Québec est lui-même membre de l'Industrial Management Clubs of Canada qui comptent des affiliés à travers tout le Canada. Si on considère que les mêmes cours seront donnés dans toutes les grandes villes du pays, on voit l'importance de cette organisation.

M. Roger Savard, directeur, a incité les membres qui désirent devenir de meilleurs chefs dans les entreprises qui les emploient et de meilleurs citoyens au sein de leur communauté à s'inscrire nombreux à ces cours.

La session d'hier soir a consisté surtout dans l'organisation des prochaines séances; qui se tiendront les 4 et 18 novembre, le 20 janvier, les 3 et 17 février ainsi que le 10 mars.

Quel soulagement!



PLUS DE MAL DE DOS!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. 85F

MAGASIN MIRACLE MART

Spécial unique qui s'adresse à toutes maîtresses de maison, ou couturières.

VENTE DE 3 JOURS

TISSUS, ARTICLES DE COUTURE POUR ROBES ET TENTURES





Achetez tout de suite pendant que l'assortiment est complet !

Laine brossée et mohair — Notre prix rég. 4.77 — VENTE — La verge 3.37

Pour votre manteau des fêtes ou pour costumes d'automne, élégant tissu importé d'Angleterre. Larg. 54". Coul. pastelles : blanc, rose, bleu, jaune, turquoise.

Satinette imprimée — Notre prix rég. 97¢ — VENTE — La verge .67

Un tissu de Tex Made, se lave facilement, "Drip Dry". Largeur 45". Un assortiment fabuleux d'imprimés pour robes d'automne, blouses, etc.

Doublure matelassée — Notre prix rég. 1.77 — VENTE — La verge 1.37

Beau taffetas à doublure tout matelassé, 54" de large, idéal pour jaquette de ski, costume de neige, manteaux, etc. Rouge, brun, noir, gris, royal.

Velours côtelé imprimé — Notre prix rég. 1.47 — VENTE — La verge .97

Tissu importé, 36" de large. Lavable, ne se froisse pas facilement. Grande variété d'imprimés, spécial pour robes, pantalons, etc.

Velours côtelé fin — Notre prix rég. 1.07 — VENTE — La verge .77

Importé. Tissu de plus en plus à la mode pour jupes, robes, pantalons, vêtements d'enfants. Toute la gamme des couleurs d'automne. Lavable, peu froissable.

Finette unie et imprimée — Notre prix rég. 47¢ — VENTE — La verge .37

Belle qualité, lavable, 36" de large. Beau choix de couleurs unies, même rouge, et intéressant choix d'imprimés pour toutes sorte de vêtements.

Grosse toile décorative — Notre prix rég. 77¢ — VENTE — La verge .57

100% coton, importé de New-York. Lavable. Bel assortiment de couleurs et d'imprimés pour cuisine, chambre à coucher et tentures. Larg. 36".

Percale de coton imprimé — Notre prix rég. 47¢ — VENTE — La verge .33

Idéale pour blouses, robes, vêtements d'enfants. Tissu Tex Made, lavable. Variété d'imprimés. Larg. 36". Résistant et peu froissable.

MIRACLE MART — Rayon des tissus

Pince à oeillets — Rég. .96 — VENTE .87



Une pince pour poser les oeillets, perfore et fixe l'oeillet en une seule opération. Avec 300 oeillets.

Ciseaux à denteler — Rég. .96 — VENTE .87 Ch.



Facile à manier. Ecrou à ressort qui règle la tension pour tout genre de tissu.

Pièces pour genoux — VENTE — 5 paires pr. .87



Assortiment de coutil, velours, et coton. Grande variété de couleurs. Nous les vendons normalement 0.23 la paire.

Miracle Mart - Rayon des articles de couture

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Au congrès de l'UCC

On réclame l'établissement d'une régie des associations coopératives forestières au sein du ministère des Terres et forêts

Les quelque 600 délégués de l'UCC réunis en congrès à Beauport réclament l'établissement d'une régie des associations coopératives forestières, au sein du ministère provincial des Terres et Forêts. Cette régie aurait pour but d'arbitrer et de trancher tout litige qui interviendrait entre les associations coopératives forestières et les industriels forestiers, dans la négociation de contrats entre les deux parties.

L'UCC réclame en outre des gouvernements que des cadres soient donnés aux ruraux à l'intérieur du ministère des Terre et Forêts, en vue d'activer la mise en application de la politique de l'intégration de la forêt à l'économie rurale, d'autant plus que le principe d'une politique d'intégration de la forêt à l'économie rurale a été reconnu par les ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture et de la Colonisation, aussi bien que par de nombreuses industries forestières. L'UCC se plaint en outre des démarches nombreuses, inefficaces et très coûteuses entreprises jusqu'ici par les associations coopératives forestières, tant auprès des industries forestières que du gouvernement.

STATUT SOCIAL DU TRAVAILLEUR FORESTIER

L'UCC demande aux industries forestières d'accorder aux travailleurs forestiers les bénéfices marginaux collectifs suivants : Assurance-vie collective et familiale; assurance accident-maladie avec indemnité de salaire; assurance qui prévoit des indemnités pour la perte de membres ou mort accidentelle; ainsi qu'un plan de pension transférable d'une industrie forestière à une autre.

Parmi les autres réclamations de l'UCC relativement aux travailleurs de la forêt, il y a : que la période des opérations forestières ait une durée minimum de 250 jours de travail; que les jours où la température ne permet pas le travail en forêt, les repas soient payés par l'employeur; que les camps en forêt soient munis de salles de lecture, de récréation et de divertissements intérieurs, de douches à l'eau chaude et de toilettes à l'eau, de chambrettes pour remplacer les immenses dortoirs, ainsi qu'une nourriture plus variée et de qualité supérieure. L'UCC estime en outre que des cours devraient être dispensés sur le métier de forestier à ceux qui désirent les suivre.

Les congressistes ont aussi adopté trois autres résolutions concernant l'industrie forestière. L'une d'elles visait à faire des représentations auprès des autorités des ministères du Transport et des Terres et Forêts, ainsi qu'à la Régie des Marchés agricoles du Québec, en vue de trouver une solution acceptable pour tous les intéressés. Une deuxième recommandait au gouvernement provincial d'exercer une surveillance adéquate dans certaines opérations forestières situées à proximité des paroisses agricoles, en ce qui concerne l'utilisation des machineries lourdes.

Subvention de 0.40 le cent livres exigée pour le lait et la crème

Le congrès général de l'UCC réclame du gouvernement provincial, une subvention de $0.40 le cent livres pour le lait et la crème destinés aux usines de fabrication. Les quelques 600 délégués au 40e congrès général de l'UCC demandent au gouvernement provincial de faire diligence en vue de trouver des mesures susceptibles de régler à long terme les principaux problèmes des producteurs - fournisseurs aux usines de lait de fabrication, de sorte que leurs revenus, dans ce secteur, correspondent à des niveaux de vie convenables.

Selon les cultivateurs, l'inefficacité de l'action du gouvernement fédéral dans le domaine des prix des laits de fabrication, les conséquences de cette situation sur les cultivateurs du Québec, l'inefficacité de la législation actuelle, l'absence de politique à long terme dans le domaine des laits de fabrication, le manque d'agressivité de l'industrie de transformation des produits laitiers dans la recherche d'un juste prix pour le produit fini, justifient leur demande de subvention de $0.40 le cent livre pour le lait et la crème destinés aux usines de fabrication.

Par ailleurs, l'UCC fera étudier par son comité de l'industrie laitière, les moyens susceptibles d'assurer aux producteurs comme objectif minimum et temporaire, le paiement de $4 le 100 livre de lait destiné aux usines de fabrication. Le résultat de cette étude devra être présenté à la prochaine assemblée générale de la Fdération canadienne des producteurs laitiers.

L'UCC considère que les coûts de production des fermes du Québec produisant du lait destiné aux usines de fabrication, augmentent sensiblement d'année en année, et que les prix du lait ont été plutôt stables en ces dernières années, ajoute que les prix aux producteurs n'ont pas augmenté dans la même proportion que ceux des produits finis.

L'UCC estime que les producteurs dans ce secteur de l'industrie laitière sont nettement dans une position économique inférieure par rapport à d'autres secteurs de l'agriculture et aux autres classes de la société.

Déséquilibre évident du pouvoir d'achat

Le lieutenant-gouverneur du Québec, Son Exc. M. Paul Comtois, a affirmé hier que le phénomène de déséquilibre, de dénivellement du pourvoir d'achat des agriculteurs en comparaison de celui des ouvriers de l'industrie et des divers services, atteint un point d'évidente opposition au bien commun.

M. Comtois parlait aux quelques 600 délégués qui assistent au 40e congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. M. Comtois, qui a lui-même été un cultivateur, a précisé que les cultivateurs font pourtant leur part à la satisfaction des besoins communautaires, par les lourds sacrifices qu'impose un écart désavantageux de leurs revenus avec ceux des autres classes laborieuses de la société.

M. Comtois a dit que le complexe problème de l'accroissement des revenus du cultivateur est loin d'être facile à résoudre. "C'est par votre association professionnelle que vous parviendrez le plus rapidement et le plus efficacement à résoudre les problèmes fondamentaux propres à votre profession d'agriculteur", a dit M. Comtois.

Le lieutenant-gouverneur enjoint les cultivateurs à militer dans les rangs de l'UCC avec un esprit "profondément syndical imprégné d'une solide conviction de solidarité et de charité les uns envers les autres et à l'endroit de vos dirigeants professionnels. Il a aussi souhaité que plus de cultivateurs fassent partie de l'UCC qui compte aujourd'hui 46,070 membres à travers le Québec.



Il faut, au Canada français, des hommes forts qui n'ont pas peur du danger

Me R. Paré à Baie-St-Paul

"Nous, Canadiens français, avons une vocation : c'est d'implanter une civilisation de tradition française à base d'esprit chrétien, rayonnant autour de nous."

C'est ainsi que s'exprimait, lundi soir, Me René Paré, président général des Artisans, devant un vaste auditoire groupant toutes les classes de la société, divers corps publics et les élèves normaliennes, réunis à la salle de réception de l'Ecole Normale de Baie St-St-Paul.

"Nous sommes en période d'évolution, il y a une volonté des jeunes de savoir le plus possible, afin de se préparer à une vie qui sera aussi pleine, aussi compétente, aussi remplie que possible. Nous entendons parler de développement dans toutes sortes de domaines, domaines qu'on n'aurait pas cru devoir organiser il y a quelques années. Dans ce bouillonnement, dans cette prise de conscience, cette évolution, je puis même dire cette révolution dont nous sommes les objets et souvent les auteurs, nous devons faire le point il nous faut des hommes forts qui n'ont pas peur du danger. Qu'est-ce que nous sommes, nous, les Canadiens-français du Québec, du Canada et des Etats-Unis présentement ? Qu'est-ce que nous donnons à l'humanité Je voudrais vous dire que j'envisage la civilisation composée de trois éléments: 1) Elément moral: la religion; 2) Elément spirituel: la culture; 3) Elément matériel: l'économie".

Me Paré a ensuite développé ces trois points et terminé en précisant que nous avons à bâtir une civilisation qui doit être de tradition apparente de culture française et qui doit être à base de principes chrétiens, si nous voulons être assurés d'un avenir excellent.

Comme prélude à cette conférence-concert, un jeune clarinettiste, Jean-Paul Bouchard, et un jeune hautboïste, Michel Bouchard, tous deux élèves du Rév. Frère Ernest, Mariste, se sont fait entendre, accompagnés tous deux de M. Louis-Henri Mailloux.

Les locales de Baie St-Paul, St-Urbain, La Malbaie et St-Siméon qui avaient pris l'initiative de cette soirée, ont offert à Me Paré et à Mme Paré des cadeaux-souvenirs accompagnés d'une gerbe de fleurs présentée par la petite Martine Cimon.

M. Roland Bouchard, président de la locale de Baie St-Paul, agissait comme maître de cérémonie, tandis que M. Albert Girard, vice-président du Conseil Régional Québec-Charlevoix et président de la locale de St-Urbain, s'était vu confier le soin de présenter le conférencier. M. l'abbé Gaston Ferland, principal de l'Ecole Normale, avaient les termes les plus appropriés pour remercier Me Paré.

Impuissance du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation déplorée par Sorel

Par Serge GAGNON

Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, a déploré l'inaction du ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, dont M. Alcide Courcy est le titulaire. Dans un télégramme envoyé hier au bureau de M. Courcy, les cultivateurs du Québec actuellement réunis en congrès à Beauport, déplorent le fait que M. Courcy ait été impuissant à améliorer le sort des producteurs de lait industriel, en dépit des promesses formelles faites par le ministre de l'Agriculture, lors de la marche des cultivateurs au parlement provincial, le 26 juin dernier.

Les cultivateurs exigent que des mesures soient immédiatement prises pour rectifier la situation et jugent que ces mesures devraient avoir un effet rétroactif au 1er août dernier.

Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, a demandé à M. Courcy une rencontre immédiate entre l'exécutif de l'UCC et les autorités responsables, afin qu'elles apportent une réponse à ce problème avant la fin du congrès qui doit se terminer cet après-midi.

Moins de deux heures après que M. Sorel eut expédié le télégramme à M. Courcy, ce dernier lui faisait savoir qu'il acceptait de rencontrer l'exécutif de l'UCC, à son bureau du parlement.

M. Sorel a déclaré à l'issue de la rencontre que le ministre avait convenu du malaise de la classe agricole.

Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Courcy, a révélé qu'il ne pouvait rien faire avant un mois. Il a aussi ajouté qu'il lui faudrait attendre le retour du premier ministre M. Jean Lesage, qui est actuellement en vacance en Europe. M. Courcy a dit qu'il s'agissait là d'une question d'argent et qu'il faudrait probablement que le premier ministre présente un budget supplémentaire pour satisfaire aux demandes de la classe agricole.

Ici et là dans l'éducation

par André VILLENEUVE

Reconnaissance syndicale

Dans un communiqué remis aux journaux, l'Association des professeurs laïcs des Ecoles Normales du Québec annonce son intention de ne pas appartenir à aucun des deux organismes de fonctionnaires qui cherchent actuellement à recruter des membres de la fonction publique. L'APLENC déclare qu'elle ne veut appartenir à aucun de ces deux groupes, qu'elle désire obtenir au plus tôt sa reconnaissance syndicale afin de décider elle-même de son orientation au nom de la liberté d'association.

Selon l'APLENC, il n'appartient pas à l'employeur, fût-il le gouvernement provincial, d'ordonner un vote de représentation syndicale par lequel les fonctionnaires seront appelés à choisir leur agent négociateur. L'APLENC ne votera pour aucun de ces deux groupes et fera tout en son pouvoir pour hâter sa certification syndicale.

On se souvient qu'il y a quelques jours, l'Association des Professeurs de l'Enseignement spécialisé avait tenu à peu près les mêmes propos.

Catéchèse aux Iles-de-la-Madeleine

Les 25 et 26 septembre dernier se tenait à Lavernière, I.M., une session de cours d'initiation à l'enseignement du nouveau catéchisme pour les jeunes.

Le professeur chargé des cours fut l'abbé Marcel Caron de Ste-Anne-de-la-Pocatière, membre de l'Office Catéchistique Provinciale.

Quelque 150 participants, titulaires des classes de 1ère, 2ième, 3ième années, parents, membres du clergé, directeurs et directrices d'écoles ont suivi avec intérêt et profit les cours donnés par le dynamique catéchète qu'est l'abbé Marcel Caron.

L'enthousiasme de l'assistance fut une preuve tangible de l'acceptation des nouvelles exigences de l'enseignement religieux. A la suite de ce colloque sur la catéchèse, il a été décidé que le nouveau catéchisme de *première année* serait enseigné dans les écoles de toutes les paroisses des Iles.

Un comité fut créé dans le but de coordonner l'enseignement religieux dans les différentes paroisses et de favoriser les rencontres parents, professeurs, élèves et autorités religieuses.

Congrès de l'Acfas

Le 32e congrès de l'ACFAS, qui se tiendra à l'Université d'Ottawa du 6 au 8 novembre, révélera dans la Science canadienne-française une maturité que les ainés avaient peut-être rêvé pour de lointains descendants.

Dans l'ensemble, les 300 communications qui seront présentées ne sont nullement inférieures à celles de rencontres semblables à l'étranger. En outre, elles offrent un éventail très large de disciplines, depuis les sciences biologiques, qui furent à l'origine de l'ACFAS, jusqu'aux mathématiques les plus avancées, en passant par la gamme des sciences de l'homme.

Comme notre population doit être renseignée sur les progrès de la Science canadienne-française, l'Acfas sollicitera la collaboration de la presse parlée et écrite. Elle espère ainsi faire comprendre à toute notre population que le Canada français sera sauvé par la Science, comme la Science a fait de la Suède, depuis 50 ans, l'un des pays les plus prospères.

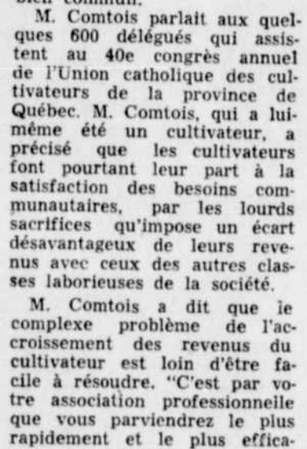
Sillery

D'après des statistiques fournies par la Commission scolaire, il y a actuellement à Sillery, 133 professeurs répartis dans 87 classes. 1551 élèves fréquentent les 62 classes au primaire tandis que 565 garçons et filles sont inscrits dans les 25 classes du cours secondaire.

Il y a cette année 2116 élèves inscrits et ce nombre indique par rapport aux chiffres fournis l'an dernier une stabilité dans les effectifs scolaires. En fait l'an dernier, les inscriptions se totalisaient à 2119 étudiants. La moyenne d'élèves par classe a diminuée tant au primaire qu'au secondaire. Elle s'établit actuellement à 24.3 élèves par classe.

Grève à la Régie des Alcools : Rumeur non fondée (Chartrand)

M. René Chartrand, président du Syndicat des Employés de la Régie des Alcools, nie catégoriquement la rumeur d'une grève imminente à la Régie des Alcools. Il a fait cette déclaration à la suite de certains articles parus dans certains journaux très récemment et aussi à la radio. Il a ajouté de plus, que les négociations avaient repris et qu'elles suivraient le cours normal.



Commandant

● Le commander H. Charles Larose, de Waterloo (Québec), prendra le 23 octobre le commandement de l'escorteur d'escadre Crescent, ancré à Halifax. Depuis 1961, le commander Larose a servi à l'établissement naval d'instruction Cornwallis (N.-E.), tout d'abord comme responsable de l'instruction des nouvelles recrues et plus tard avec les fonctions doubles d'officier exécutif et de commandant de l'instruction de l'établissement.



● AVIATEUR DE CHARNY EN EUROPE — A Marville, France, base d'une des trois escadres de l'ARC en service avec l'OTAN, l'aviateur chef JJPHA Gaudreau, 23 ans, fils de M. A. Gaudreau demeurant 533 11ième avenue, Charny, conduit un tracteur utilisé pour tirer les CF-104 Super Starfighter réacteurs. Deux escadrons de ces appareils supersoniques s'envolent de cette base à l'est de France en faisant leurs missions de reconnaissance.

L'APPES boycottera le vote des 33,000 fonctionnaires provinciaux décrété par le gouvernement

Par Jacques LUPIEN

MONTREAL, (P.C.) — L'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé — APPES — boycottera le 23 novembre le vote des 30,000 fonctionnaires provinciaux décrété par le gouvernement.

C'est ce qu'a annoncé mercredi après-midi le président de cet organisme, M. Roland Rochon, au cours d'une conférence presse convoquée pour exposer au grand public l'imbroglio qui existe entre l'APPES et le gouvernement provincial.

M. Rochon a qualifié de "rétrograde et de dictatoriale" la décision des autorités provinciales d'inclure dans le vote des 30,000 fonctionnaires les 1,600 professeurs de l'enseignement spécialisé des 65 instituts techniques et écoles des métiers qui relèvent directement du ministère de l'Education.

On sait que le 23 novembre, par un vote sans précédent, les 30,000 fonctionnaires provinciaux devront déterminer qui négociera en leur nom avec le gouvernement. Le choix doit se faire entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux — CSN — et le Conseil général des employés de la province — indépendant.

Reconnaissance syndicale

Selon M. Rochon, l'APPES n'a pas à se choisir de représentant auprès du gouvernement puisque cette association a reçu son certificat de reconnaissance syndicale de la Commission des relations ouvrières au mois d'août 1963.

En fait, des négociations se poursuivaient depuis février 1964 entre l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé et le gouvernement provincial. Les négociations sont toutefois rompues complètement depuis le 4 septembre, les négociateurs gouvernementaux n'ayant donné aucun signe de vie depuis cette date, contrairement à ce qui avait été convenu, d'affirmer M. Rochon.

Le président a déclaré que "les membres de l'APPES sont décidés non seulement à ne pas participer à un vote qui aurait pour effet de désavouer leur certificat de reconnaissance syndicale, s'ils participaient à ce scrutin, mais qu'ils sont résolus à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire comprendre au gouvernement qu'il ne peut, par des tactiques déloyales, refuser de négocier avec une association reconnue, tel que la loi l'exige.

"Si le gouvernement peut se permettre impunément de faire disparaître les droits de l'APPES, il pourra se permettre de faire disparaître, même rétroactivement, les droits de n'importe qui", de conclure M. Rochon.

Le Code du travail

Le nouveau Code du travail que le parlement de Québec a adopté à la fin de juillet contient deux clauses contradictoires. La première — article 137 — est destinée précisément à protéger la reconnaissance des groupements qui ont été reconnus par la Commission des relations ouvrières antérieurement à l'adoption du bill 54.

"Tout le monde comprend, d'expliquer M. Rochon, que par cette clause, le gouvernement Lesage respecte les droits acquis et veut éviter de poser le geste le plus antidémocratique qui soit, celui de voter une loi rétroactive.

"Mais le gouvernement Lesage craint apparemment de montrer son vrai visage", d'ajouter le président de l'APPES. Celui-ci faisait allusion à la clause 145 qui contredit en partie la clause 137.

L'article 145

L'article 145 du Code du travail vise tout spécialement les fonctionnaires de la province. Il est ainsi conçu : "Les fonctionnaires visés par la Loi du service civil, autres que ceux qui sont au service de la Régie des alcools du Québec, ne peuvent être membres d'une association affiliée à une telle association et toute grève leur est refusée".

Le gouvernement refuse maintenant de négocier en se prévalant de cet article qui vient contredire de façon flagrante la clause 137 qui reconnait les droits acquis.

"Personne ne pouvait se douter qu'un mécanisme double-jeu semblable avait été mis en place pour permettre au gouvernemeint d'agir sournoisement, sans égard aux droits acquis de l'APPES", de commenter le président de cet organisme.

Scrutin boycotté

Par la suite, le gouvernement a placé les professeurs de l'enseignement spécialisé sur la liste des fonctionnaires habilités à voter pour déterminer leur représentant authentiques auprès du gouvernement. Les professeurs de l'enseignement spécialisés ont protesté et le Syndicat des fonctionnaires ainsi que le Conseil général des fonctionnaires provinciaux ont accepté que les membres de l'APPES soient rayés de la liste des fonctionnaires appelés à voter le 23 novembre.

"Mais le gouvernement semble vouloir maintenir une décision qu'il faut qualifier de dictatoriale et d'antidémocratiques", de commenter M. Rochon.

"L'APPES n'a aucunement l'intention de se rendre à une attitude aussi déraisonnable qu'injuste" de conclure le président qui a fait tenir un télégramme aux autorités provinciales pour leur faire savoir que les 1,600 membres de l'APPES boycotteront le vote du 23 novembre.

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél. : 522-2556
AVIS : Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

PASTORALE VIVANTE

La grande mission de QUÉBEC-MONTMORENCY

Centre d'entraînement liturgique à BEAUPORT

LA CONSTITUTION CONCILIAIRE SUR LA LITURGIE insiste sur la réforme de la prédication dominicale, partie intégrante de la célébration eucharistique:

"L'homélie par laquelle, au cours de l'année liturgique, on explique à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne est fortement recommandée comme faisant partie de la liturgie elle-même; bien plus, aux messes célébrées avec concours de peuple les dimanches et jours de précepte, on ne l'omettra que pour un motif grave". (no 52)

Consciente des difficultés que pose cette transformation de la prédication dominicale, LA GRANDE MISSION DE QUEBEC-MONTMORENCY s'est fixé comme second objectif liturgique cette éducation du clergé à la véritable homélie.

L'HOMELIE fait partie intégrante du mystère liturgique. Elle constitue une charnière entre la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique. Prêcher à la manière homilétique, c'est établir sa prédication sur les textes liturgiques du jour, surtout l'Epitre et l'Evangile. C'est, partant du sens authentique du texte biblique, en donner d'abord l'explication véritable au peuple de Dieu rassemblé pour la messe; en second lieu, c'est lui appliquer aujourd'hui cette Parole éternelle de Dieu; enfin c'est ouvrir l'assemblée à l'action de grâces et la faire entrer ainsi dans la liturgie eucharistique, sacrifice de louange au Père.

On voit par cette brève explication de l'homélie que cette partie liturgique a ses lois propres. Par exemple, pour faire une bonne homélie, il faut bien connaître le texte biblique pour pouvoir en donner une interprétation fidèle. On ne s'étonnera donc pas que les prêtres de bonne volonté rencontrent là des difficultés et qu'UN SPECIALISTE EN LA MATIERE SOIT REQUIS.

A cet effet la Grande Mission de Québec-Montmorency a reconnu aux services du Père Albert Lévesque, o.p., recteur de l'Eglise conventuelle des Pères Dominicains à Montréal et professeur à l'Institut de Pastorale des Pères Dominicains à Montréal. Le Père Lévesque, à la fois théoricien et curé de paroisse, apporte aux prêtres en mission une riche expérience.

Depuis le 14 juin dernier, le Père Lévesque fournit chaque semaine aux prêtres de Québec-Montmorency un INSTRUMENT HOMILETIQUE comprenant d'une part l'explication authentique de l'Evangile du dimanche et d'autre part un projet d'homélie basé sur cet Evangile. Les prêtres reçoivent ce schéma au début de chaque semaine. Ils y trouvent la lumière nécessaire et des suggestions valables. Par leur réflexion personnelle, ils peuvent ainsi donner eux-mêmes une véritable homélie.

Qui plus est, le Père Lévesque est déjà venu trois fois rendre visite au clergé de Québec-Montmorency et discuter d'homélie avec lui. Signalons que le 8 octobre dernier, UNE JOURNEE D'ETUDE SUR L'HOMELIE a été tenue pour les prêtres en mission. Cette journée a eu lieu à la Fraternité sacerdotale, à Ste-Pétronille, I.O., et était sous la direction du Père Lévesque. Après un exposé doctrinal du Père Lévesque, les prêtres ont pu demander des explications à loisir. Dans l'après-midi, les prêtres ont composé ensemble l'homélie du dimanche suivant avec l'aide du Père Lévesque. La journée s'est terminée par une célébration liturgique à laquelle tous ont participé.

En plus de la région de Québec-Montmorency, le comté de Charlevoix, qui a vécu la Grande Mission l'an dernier, profite également de l'expérience du Père. La Grande Mission proprement dite se termine dans une région par la prédication des missionnaires mais elle perdure sous le titre de post-mission ou de pastorale d'ensemble. Aussi, après la Mission, LE TRAVAIL SE CONTINUE DANS CHARLEVOIX et les prêtres se sont également attaqués d'une façon particulière à transformer leur prédication dominicale.

Le 6 octobre dernier, le Père Lévesque a prêté ses services au clergé de Charlevoix qui a tenu une journée d'étude sur l'homélie, selon le même agenda que celui suivi à Ste-Pétronille. Une des conclusions de cette journée a été que, désormais, les projets d'homélie du Père Lévesque seront également envoyés aux prêtres de Charlevoix.

Nous croyons qu'un travail sérieux sur l'homélie a été entrepris dans ces deux régions grâce à la collaboration du Père Lévesque. Les laïcs doivent hautement se réjouir de cet effort lucide que font leurs prêtres pour leur transmettre dans la fidélité la Parole de Dieu, source de toute prédication et de toute vie chrétienne.

La politique d'achat chez-nous de l'Hydro-Québec contribue à la stabilisation de l'économie

MONTREAL. — (P.C.). — La politique d'achat chez nous de l'Hydro-Québec contribue à la stabilisation de l'économie et de la situation politique "un peu embrouillée" du Canada a déclaré mardi M. Jean-Paul Gignac, commissaire de la corporation de la Couronne.

Il portait la parole devant les membres du "Purchasing Agent Association" de Montréal.

L'Hydro-Québec est autorisé par un arrêté conseil "d'accorder la préférence à une compagnie dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, même si sa soumission n'est pas la plus basse".

M. Gignac, déclarant qu'il voulait répondre à des critiques que cette politique "balkanisait" l'économie du Canada, a déclaré que l'Hydro-Québec n'aura de "relâche que lorsque les firmes d'équipement électrique auront des installations industrielles sérieuses ici, chez nous.

Il nous faudra créer "près de 450,000 emplois dans l'espace de six ans" au Québec "et si nous ne réussissons pas, ce sera désastreux, non seulement au point de vue économie provinciale, mais aussi et surtout au point de vue de la stabilité de la politique à l'échelle du pays".

"C'est pour ces raisons qu'il est indispensable que le Québec soit économiquement fort. Je peux vous assurer que le reste du pays en bénéficiera au centuple".

"La situation décourageante du chômage chronique au Québec est à la base de la décision du gouvernement".

L'Ontario possède au-delà de 50 pour cent de l'industrie secondaire de tout le Canada, parce que les Canadiens de langue anglaise possédaient de plus grandes ressources financières et que ses industries bénéficiaient de tarifs douaniers lorsque cela s'avérait nécessaire a déclaré M. Gignac.

SORTIR DES SENTIERS

D'un autre côté, il a déclaré que les mêmes autorités fédérales n'ont pas protégé la production de textile du Québec qui doit encore faire face aujourd'hui à une sévère concurrence de la part de certains pays.

"Si la province de Québec veut percer, veut arriver à se créer une stature économique solide et durable, elle se doit de sortir des sentiers battus, elle doit innover, elle doit laisser de côté un tas de traditions surannées et dépassées qui ont joué durant de longues années et l'ont empêchée de prendre son essor économique. Elle se doit aussi dans certains cas de mettre les bouchées doubles afin de rattraper le temps perdu.

Nous n'avons pas inventé le système d'achats préférentiel, on sait fort bien qu'à peu près toutes les provinces l'ont pratique, et l'Ontario la première; mais dans son cas c'est très normal puisqu'à toutes fins pratiques elle contrôle 50 pour cent de l'industrie manufacturière du pays. Mais il faut dire que c'est de chez elle que sont venues les déclarations les plus amères et les plus injustes à l'endroit de notre politique préférentielle.

En fait, pour l'année 1963, cette politique de favoritisme a coûté moins que ½ de 1 pour cent de son budget total, soit environ $1,000,000. Au cours de la même année, l'Hydro-Québec plaçait un total de $30,000,000 de commandes en Ontario.

"Il est impensable que ce pouvoir d'achat considérable, sans précédent dans notre province, ne serve au maximum à développer le secteur manufacturier du Québec".

M. Gignac a déclaré qu'aucun pays n'était arrivé à édifier une solide économie sans une protection quelconque à l'égard de ses industries secondaires.

Pour régler les problèmes de circulation:

Coopération entre les ingénieurs du transport et les urbanistes

Par JOHN YORSTON

Montréal (P.C.) — Les plus grands problèmes de la circulation dans le monde se trouvent dans les villes et la seule solution est la coopération entre les ingénieurs du transport et les urbanistes, a dit une autorité américaine en la matière.

Les spécialistes du transport ne s'occupent que de la moitié du problème, a dit M. Wilfred Owen, directeur de la recherche sur la circulation, à la Brookings Institution, à Washington. Les spécialistes s'efforcent de construire un plus grand nombre de voies de circulation et oublient la communauté urbanisée "conçue pour y vivre et non pas seulement pour s'y déplacer".

Il redressait la parole au congrès annuel de l'Association canadienne des bonnes routes.

"La terre est sur un manège. Elle tente, à grands frais, d'augmenter la vitesse à laquelle les gens se déplacent. Par la même occasion, l'élargissement inconsidéré de la région urbaine augmente constamment la distance que les gens doivent franchir pour se rendre là où ils veulent aller".

Problème capital

Un rapport récent des Nations-Unies a révélé qu'après le problème de la paix mondiale, le plus grand défi qui confronte le monde, dans le siècle actuel, est "la planification et la reconstruction des régions métropolitaines dans le monde. La tâche devra être entreprise conjointement par l'ingénieur du transport et l'urbaniste".

M. Owen parlait comme s'il était un visiteur de la lune qui jette un coup d'oeil, pour la première fois, sur le système de transport de la terre.

On n'a à peu près rien fait pour développer le transport terrestre, dans la lutte contre la pauvreté et la faim, a-t-il dit, mais une révolution dans le domaine du transport est commencée.

"Il est clair qu'en un court espace de quelques années, la terre a commencé à comprendre que l'accessibilité et les communications peuvent être la clef du développement économique et social et qu'il ne peut y avoir de paix, ni de prospérité, dans un monde riche pour un quart et pauvre pour les trois quarts".

La terre pourrait lancer maintenant une attaque contre la pauvreté, dans laquelle le transport aurait un rôle-clef. Une organisation mondiale devra vraisemblablement être formée pour coordonner un effort global.

"Peu importe le genre de véhicule que Vous choisissiez pour souffrir. Les quatre cités qui s'étrangleront probablement d'elles-mêmes sont New York, Tokyo, Bangkok et Los Angeles.

"Les deux premières comptent sur les rails d'acier, les deux autres sur des nerfs d'acier. Mais le gaspillage de temps et d'énergie et l'affront à la dignité humaine sont les mêmes".

Dernières dates mémorables de la C. scolaire de Bienville

12 juin 1946 — Lors de sa visite pastorale, le Cardinal Villeneuve approuve la décision des commissaires de remplacer les institutrices par des maitres pour les classes de garçons.

16 juillet 1947 — Le rapport financier pour l'année terminée le 30 juin 1944, démontre des revenus de $35,242.67, dépenses $31,707.84, un surplus de $3,534.03.

19 février 1951 — Le président, M. S. Durand, fait rapport que les documents ont été signés pour l'achat d'un terrain faisant suite au terrain de l'Ecole St-Dominique, en vue de l'agrandissement de l'école, et servira de terrain de jeux.

20 juin 1951 — M. Robert Guay est engagé comme professeur au collège St-Dominique.

16 septembre 1952 — Le nombre des élèves au couvent 344; le nombre des élèves au collège 253; total : 597 élèves.

21 juillet 1953 — Le rapport financier pour l'année terminée le 30 juin 1953, démontre des revenus de $65,683.43 et des dépenses $52,857.49, donnant un surplus de $12,825.94.

20 avril 1955 — Le contrat pour l'agrandissement de l'école St-Dominique est accordé à la maison Ernest Côté Ltée, au prix de $186,900.00.

13 mars 1956 — Démission de M. C.-H. Paré, comme secrétaire-trésorier de la commission scolaire. Il était à l'emploi de cette commission scolaire depuis le 9 octobre 1915.

M. Paré est remplacé par M. John W. Porter qui occupe la charge jusqu'à son décès subit, ce dernier est à son tour remplacé par M. Jean-Baptiste Rivard.

Le Choeur "Vlà l'Bon Vent" chantera au Salon du Livre

Le 23 octobre prochain, au cours d'une réception de la Belgique, dans le cadre du Salon du Livre de Québec qui se tient, cette année, au Pavillon Pollack, en la Cité universitaire Laval, à Sainte-Foy, le Choeur "Vlà l'Bon Vent" donnera un récital à 7 heures du soir.

Fondé par MM. François Provencher et Gilles Julien, le Choeur "Vlà l'Bon Vent" s'est classé déjà premier, sur douze chorales de la région de Québec, au premier "Festival des Chorales de Radio-Canada" ("conjointement avec les Chanteuses du Belvédère), en novembre 1959.

L'activité du Choeur "Vlà l'Bon Vent" a été considérable depuis sa fondation en 1958. En plus de s'être fait entendre dans toutes les régions du Québec, il a fait une tournée en France et participé à la 4e des "Choralies Internationales" du Mouvement "A Coeur-Joie", en juillet et août 1962.

Le Choeur a lancé son premier long-jeu en novembre 1962. En mars 1964, il participe à un long-jeu de Félix Leclerc sur étiquette Phillips (accompagnement vocal de la chanson "Douleur" composée pour "Vlà l'Bon Vent" par l'auteur).

Cest la première fois qu'un groupe artistique participe d'une façon directe au Salon du Livre de Québec.

Nul doute que de nombreux visiteurs voudront entendre le Choeur "Vlà l'Bon Vent" le soir du 23 octobre, au Pavillon Pollack, dans le cadre du Salon du Livre. (Communiqué).

La CIC présente ses sympathies

La CIC regrette la mort de M. Roger Provost. Une mort est toujours tragique pour au moins quelques survivants, mais elle atteint une portée provinciale dans le cas de Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, qui a succombé hier à Montréal des suites d'une crise cardiaque.

C'est un défenseur acharné, un chef dévoué et compétent que les travailleurs de la province et du Canada perdent en lui. Les enseignants ont bénéficié maintes fois de son appui et de sa collaboration.

La CIC exprime à la famille Provost ses plus sincères condoléances. Elle assure tous les membres de la FTQ et ceux du Congrès du Travail du Canada de ses plus profondes sympathies. Elle demande surtout aux enseignants de prier pour le disparu, maintent plongé dans cette éternité où nous irons tous.

Léopold GARANT,
président C.I.C.



Un seul arrêt: à la banque

Dans quelques minutes ils remonteront en voiture, ayant fait toutes leurs affaires de banque. Aujourd'hui, ils désirent toucher un chèque, aller chercher quelque chose dans leur coffret de sûreté, faire mettre à jour leur livret d'épargne. La prochaine fois, ils viendront peut-être, lui pour faire un emprunt, elle pour acheter un mandat pour la fête de sa tante. Un personnel compétent et empressé se tient à leur disposition. Sont-ils embarrassés devant un problème financier, le gérant est là, et c'est un homme de bon conseil. Service complet. Personnel expérimenté. Commodité: *un seul arrêt* pour faire toutes vos opérations de banque.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



Nouveau?
Tout nouveau!
Bon?
Parfait!



Le nouveau GROS GIN MARCHAND a le goût du vrai gros gin comme on l'aime chez nous. Des tests l'ont prouvé! Le GROS GIN MARCHAND est distillé avec soin par une distillerie véritablement canadienne-française. Essayez-le. Vous nous en donnerez des nouvelles!

À LA RÉGIE: Exigez toujours le

GROS GIN MARCHAND

par son numéro, (sans oublier la lettre!)
40 oz—166-F; 25 oz—166-E; 10 oz—166-D.

Les Distilleries MARCHAND Limitée
une distillerie véritablement canadienne-française
Québec—Qué.

MAGASIN OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9h.30

SIMPSONS-SEARS

VOUS PARTICIPEZ À NOTRE
CONCOURS HEBDOMADAIRE?

VENDREDI SOIR
$300
A GAGNER

SPECIAUX DE 7h.30 P.M. CE SOIR

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques sur ces spéciaux, s.v.p.

10 seulement ! Pour hommes !

RASOIRS SUNBEAM

Presque ½ prix!

Rég. 27.95

14.99

Trois lames incorporées, garde de **sûreté**, peigne mince renforcé, **commutateur**, nettoyage facile.

Cosmétiques au Rez-de-Chaussée.

180 pelotes seulement !

LAINE 4 BRINS

Rabais 65%

Rég. .85 ch.

.29

Limite de 14 par cliente. Laine de 2 oz pour tricots épais. Choix de couleurs.

Tissus et Patrons au Deuxième.

40 verges seulement !

Mohair à Manteaux

Moins que ½ prix!

Rég. 8.95 ver.

3.99

Mohair à poil long de largeur 56" pour manteaux. Tons de noir, or, turquoise ou rouge.

Tissus et Patrons au Deuxième.

24 seulement! Pour dames!

ROBES DE NUIT

Rabais 2/3!

Rég. 2.98 ch.

.99

Robes de nuit en flanellette, longues ou courtes. Manches longues et encolure ronde.

Lingerie au Rez-de-Chaussée.

30 seulement ! Pour adolescentes !

MANTEAUX

Rabais $10 à $30!

Rég. 29.98 à 49.98

19.99

Choix de manteaux en cuir ou en simili-fourrure, avec ou sans col de fourrure, pleine longueur ou trois-quarts.

Vêtements pour Fillettes au Rez-de-Chaussée.

537 paires seulement !

BAS NYLON

½ Prix!

Rég. $1

.49

Bas nylon micro-filet. 400 aiguilles et 15 deniers. Beige, brun, pacane ou brune.

Bas au Rez-de-Chaussée.

20 seulement! Pour dames!

Chandails Orlon*

Rabais $2 à $8!

Rég. 4.98 à 10.98

2.99

Pull-overs à col roulé et manches longues. Pull-overs manches courtes et cardigans sans manches. Tons variés P.M.G.

*** marque déposée.**

Vêtements Sport pour Dames au Rez-de-Chaussée.

12 seulement !

COUTELLERIE

Rabais 6.89!

Rég. 16.88

9.99

Coutellerie "Radiance" de 8 couverts en acier inoxydable dans boite à cadeau. Peut être augmentée à 8 ou 10 couverts.

Bijouterie au Rez-de-Chaussée.

100 seulement ! Pour fillettes !

Culottes de coton

Prix dérisoire!

5 pour .88

Coton de première qualité. Choix de bleu, blanc, jaune ou rose. 2, 4 et 6 ans.

Vêtements pour Enfants au Rez-de-Chaussée.

40 paquets seulement !

COUCHES "CURITY"

1 doz. par client !

Rabais 2.61!

Rég. 4.49

2.88 la doz.

De marque réputée "Curity". Douces, épaisses et absorbantes. Légères imperfections. 21" x 40".

Vêtements pour Enfants au Rez-de-Chaussée.

SIMPSONS-SEARS BAT LA MARCHE

3 JOURS SEULEMENT ! RABAIS 20% SUR ENSEMBLES DE SALLE DE BAIN





Ensembles comprenant la baignoire, le cabinet moderne, le lavabo et accessoires.

Aucun versement comptant! Dites seulement: "Portez à mon compte"!

Les lignes et les couleurs des ensembles Harmony House donnent un aspect tout différent à une salle de bain ! Choix de bleu, vert, bois de santal, rose, vert ou blanc... tous à bas prix ! Baignoire de 5' en acier 1" recouvert de 2 couches d'émail vitrifié, choix de lavabos ronds, rectangulaires, ou ovales et le cabinet est bas avec une chasse des plus silencieuses. Profitez de ces bas prix ! Venez au plus tôt !

Simpsons-Sears — Plomberie (Rayon 42) au Rez-de-Chaussée.
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
529-9841 (Local 342)

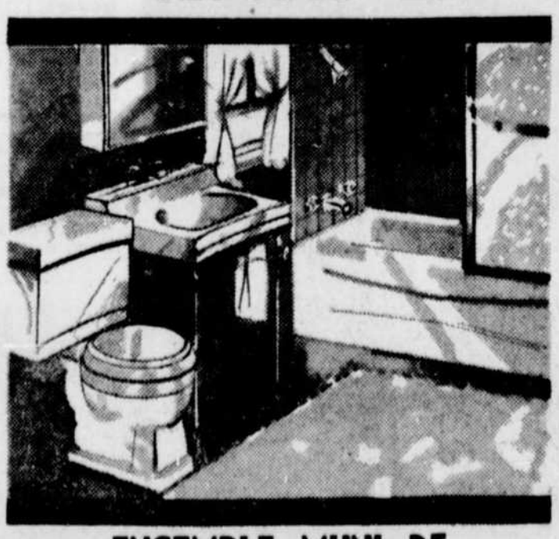
Ensemble blanc

Rég. 203.71

162.88

mensualités $10

Léger supplément pour le lavabo encastré. Installation à peu de frais.



ENSEMBLE MUNI DE TRES BONS ACCESSOIRES

Ensemble blanc *Rég. 165.77* 132.66

mensualités $9

Ensemble de couleur. Rég. 181.77 . . . . . 144.88

Ces ensembles blancs ou de couleurs comprennent la baignoire de 5', le lavabo de 19" x 17" et le cabinet complet.



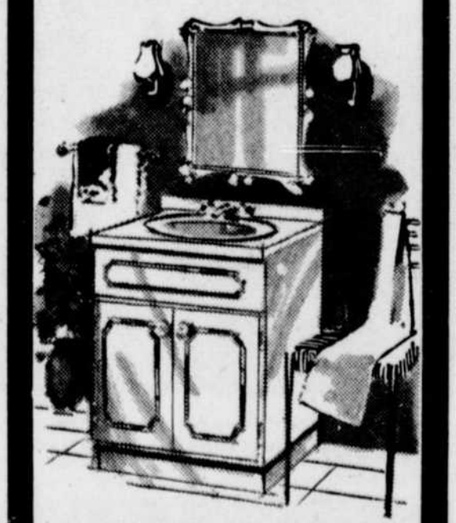
ENSEMBLE DE HAUTE QUALITE... BAS PRIX!

Blanc seulement 111.77

mensualités $8

Ensemble à très bas prix, idéal pour une chambre de bain supplémentaire, ou pour le chalet. Il comprend la baignoire de 5', un lavabo de 18" x 15" et le cabinet d'aisance.

LAVABO ENCASTRE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS A BAS PRIX



LAVABO DE STYLE COLONIAL QUI DONNE DU CACHET

Voyez notre livre d'idées en décoration de salles de bain !

INSTALLATION INCLUSE !

Ecrivez ou téléphonez chez Simpsons-Sears pour avoir tous les renseignements !

Simpsons-Sears, Place Fleur-de-Lys, boulevard Hamel, Québec.

Veuillez m'envoyer un de vos représentants pour l'estimation du coût d'installation d'un ensemble de salle de bain. Ceci sans obligation de ma part.

Nom .....

Adresse .....

..... **Tél.** .....

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **529-9841** Local 342
Simpsons-Sears — Plomberie (Rayon 42) au Rez-de-Chaussée.

AUCUN VERSEMENT AVANT FEVRIER 1965, SI L'ACHAT SE FAIT AVANT LE 15 NOVEMBRE

Q-U-E-B-E-C - O-U-E-S-T



Québec - Ouest, municipalité de la banlieue de Québec, se caractérise par son dynamisme et la compétence de ses administrateurs, tant dans le domaine municipal que scolaire. L'expansion de cette municipalité est le reflet tangible du travail acharné de la population de Québec-Ouest, qui a voulu se tailler une place qui pourrait faire l'envie d'un grand nombre de municipalités de la province.



● L'hôtel de ville de Québec-Ouest abrite en même temps les locaux des Services de la police et de pompiers.

De nombreux projets en voie de réalisation

Québec-Ouest est une municipalité dont la fondation remonte à 1916. Québec-Ouest faisait auparavant partie du territoire de Petite - Rivière. C'est aussi en 1916 que Québec-Ouest a acquis son statut de ville, qu'elle a conservé depuis.

Une particularité caractérise la ville de Québec-Ouest. En effet, alors que la majorité des conseils municipaux de la périphérie de Québec sont composés de 6 échevins plus le maire, celui de Québec-Ouest possède 7 échevins et un maire.

Les services

La ville de Québec-Ouest offre tous les services municipaux qu'on est en droit d'attendre d'une municipalité bien organisée. Il est toutefois à remarquer que les services des incendies et de la police fonctionnent conjointement, comme c'est le cas pour un grand nombre de municipalité de la banlieue de la ville de Québec. Le service de la police est composé de onze constables réguliers groupés autour du chef Jules-André Houde, lequel est en même temps chef du service des incendies. Deux voitures sont à la disposition des policiers, dont l'une sert d'ambulance en même temps. Toutes les deux sont équipés d'un système d'intercommunication, ce qui rend le travail de la police plus efficace.

Le service des incendies comprend, outre les onze policiers qui font office de pompiers, 16 sapeurs volontaires.

Québec-Ouest, qui possède une population de quelques 9,000 habitants, a un budget atteignant $400,000.

On nous a révélé que le taux de la taxe serait modifié prochainement, étant donné que la municipalité vient de faire établir un rôle d'évaluation technique. L'évaluation de Québec-Ouest se chiffre présentement à $14,300,000.

PROJETS

La ville de Québec-Ouest est présentement à développer sa zone industrielle. Un fait important est à l'avantage de cette municipalité puisqu'une voie ferrée du CNR passe au centre de cette zone industrielle, ce qui constitue un actif intéressant pour la municipalité. Le conseil municipal de Québec-Ouest envisage en outre la possibilité de créer un fonds industriel atteignant $500,000.

Le plus important projet que caressent les administrateurs de Québec-Ouest est sans doute la construction d'un centre culturel qui serait érigé au coût de $450,000.

Les plans ont été faits par l'architecte Gilles Côté. Ce centre culturel comprendra une piscine, une salle de spectacle, une bibliothèque, une salle de lecture, en plus d'être équipé de douches pour hommes et femmes. Ce centre culturel sera érigé à l'angle des rues Beaucage et Pierre Bertrant. La façade sera située sur la rue Beaucage. L'édifice comprendra 3 étages et ses dimensions seront de 176 x 144.

Québec-Ouest projette de faire des travaux d'aqueduc et d'égoûts pour un montant de quelques $250,000. Toutes les rues de cette municipalité sont pavées.

LOISIRS

Au point de vue loisirs, l'OTJ de Québec-Ouest est des mieux organisée. La ville de Québec-Ouest, qui possède une commission municipale des loisirs, entend aménager deux patinoires dont une dans craque paroisse. La Commission municipale collabore avec un comité des loisirs qui a été formé dans chacune des paroisses pour organiser les loisirs. Québec-Ouest possède une piscine municipale ainsi que 2 terrains d eballe équipés de luminaires.

Précisons que la commission scolaire collabore étroitement avec la commission municipale des loisirs.

Québec-Ouest est un autre exemple du dynamisme qui caractérise les municipalités du Québec métropolitain. Une administration saine et compétente a permis à cette municipalité d'enregistrer tant de progrès depuis sa fondation.



● Le secrétaire-trésorier M. Rosaire FLAMAND est au service de la Commission depuis 18 ans.



● Le maire de Québec-Ouest, M. Jean-Paul Nolin. M. Nolin est maire de cette municipalité depuis 2 ans.

Photos : Marcel Laforce



● Le chef de police et des pompiers, M. Jules-André Houde.

Commission scolaire

Au service du public

La Commission scolaire de Québec-Ouest n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de l'éducation. Depuis plusieurs années, cette commission vise à permettre à la gent étudiante de l'endroit l'accessibilité aux études et veut leur offrir un niveau d'instruction comparable sinon supérieur à celui qu'ont présentement les commissions scolaires de plus grande envergure.

2100 enfants fréquentent actuellement les cinq écoles de la municipalité. Comme la régionalisation n'a pas encore atteint Québec-Ouest, c'est la municipalité scolaire qui assure le fonctionnement du cours secondaire et ce, jusqu'à la dixième année inclusivement. Toutefois, pour les classes de 11e et de 12e qui nécessitent un plus grand nombre d'élèves que celui que recruterait la commission scolaire dans son territoire, une entente a été conclue avec la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. Ainsi, les garçons et les filles de Québec-Ouest peuvent s'inscrire dans les classes de la C.E.C.Q. au niveau supérieur. Cette entente est valable pour cinq ans.

LOCAUX

Il n'y a dans les écoles de la Commission, aucune construction récente. Les commissaires avaient pensé en fonction de l'avenir et la population de la ville étant assez stable, la pleine utilisation des locaux suffit actuellement. On préboit même que pour l'an prochain, les écoles existantes suffiront encore à contenir les élèves. On ne rejette quand même pas l'idée d'une construction éventuelle pour remplacer une école que le temps commence à détériorer considérablement.

PROFESSEURS

Les commissaires n'ont pas jugé essentiel d'instaurer un service centralisé de direction d'études.. A l'heure actuelle, les directeurs et directrices des différentes écoles suffisent à coordonner les services. Quatre des cinq écoles sont à la direction religieuse : ce sont les Frères Maristes et les Soeurs de la Charité de St-Louis qui en ont la charge. Voici d'ailleurs la liste des directeurs : 1) Ecole Boudreau (primaire et secondaire) : Frère Lionel Poulin; 2) Ecole Champagnat (primaire) : Frère Antonio; 3) Ecole Bélanger (primaire) : M. Wilfrid Fecteau; 4) Ecole Notre-Dame de Recouvrance (primaire et secondaire) : Soeur Marie-de-St-Gérard; 5) Ecole Notre-Dame du Canada (primaire) : Soeur Maria-de-Jésus.

Outre les classes dites régulières, il y a une classe de récupération. Un laboratoire sert à la fois aux garçons et aux filles qui sont inscrits au cours secondaire scientifique. Bien qu'aucune bibliothèque centrale n'ait été aménagée, des montants sont votés annuellement par la Commission pour approvisionner en volumes les bibliothèques installées dans les différentes écoles.

BUDGET

Le secrétaire-trésorier, M. Rosaire Flamand est au service de la Commission depuis 18 ans) A sa première année comme secrétaire-trésorier, M. Flamand administrait un budget annuel de $20,000 dollars. Ce budget atteint actuellement $600,000 dollars. Un secrétariat permanent est organisé depuis 10 ans. Aujourd'hui c'est la fille de l'actuel secrétaire-trésorier qui l'assiste dans ses fonctions. Pour l'entretien des bâtisses, la Commission engage cinq employés à temps plein.

COMMISSAIRES

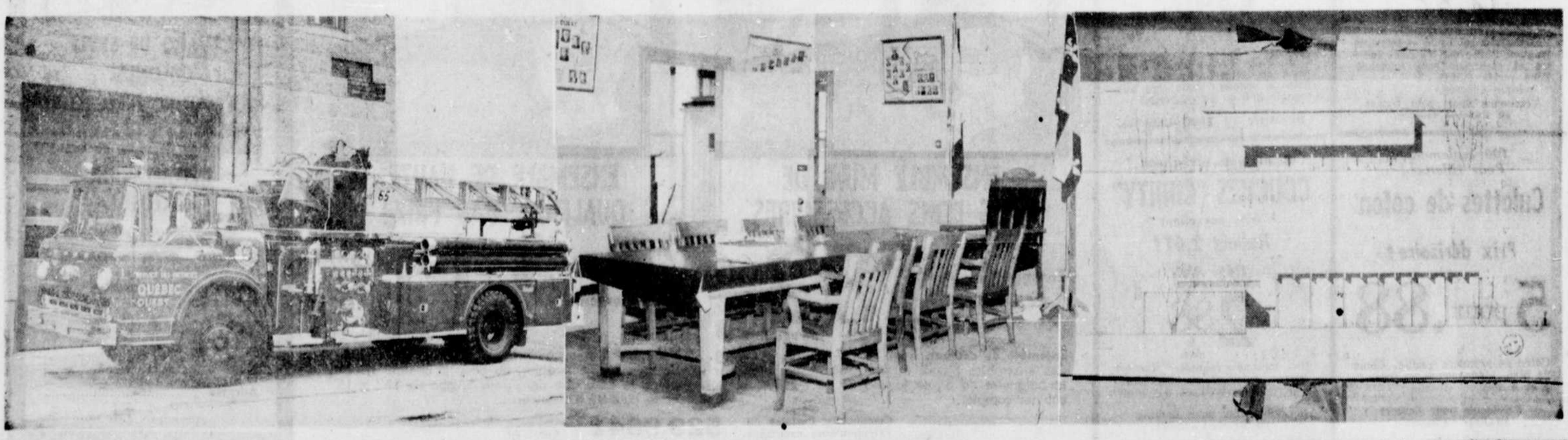
Le président actuel de la Commission, M. Jean-Paul Lafrance, occupe son poste depuis juin dernier. Il avait alors été élu par acclamation. Il nous a confié que la tâche principale de la Commission, ces temps-ci était de réduire autant que possible le taux de la taxe scolaire afin d'alléger le fardeau des citoyens de Québec-Ouest. Les contribuables paient actuellement une taxe scolaire au taux de $1.85 le cent dollars d'évaluation. Ce taux est normalisé.



● M. Roger GAUVIN, secrétaire-trésorier de la municipalité.



● Le président de la Commission scolaire de Québec-Ouest, M. Jean-Paul Lafrance.



● La ville de Québec-Ouest possède un magnifique camion à incendie d'une valeur d'environ $50,000. Ceci constitue la dernière acquisition du Service des incendies de Québec-Ouest, lequel est habilement dirigé par le chef Jules-André Houde.

● La salle du Conseil de Québec-Ouest.

● Voici l'aspect que présentera la façade du centre culturel que la municipalité de Québec-Ouest entend ériger au coût de $450,000.



LA POCATIERE — (D.N.C.) — A l'occasion de la convention Lacordaire du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière sous la présidence de Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire, les officiers des Cercles ont procédé au choix de leurs officiers. De gauche à droite : M. Marcel Létourneau, agronome,2 2ème vice-président diocésain; M. le Dr André Bourdeau, de Rivière-du-Loup, président diocésain; M. André Lemay, de Montmagny, secrétaire; Son Excellence Mgr l'Auxiliaire; M. l'abbé Jean-Marie DeRoy, aumônier diocésain; M. Paul-Henri Garon, de La Pocatière, 1er vice-président; Mlle Rose Raymond, chef de bureau et M. Joseph Bernier, trésorier. M. Pierre Ouellet, de St-Philippe de Néri, qui ne figure pas sur la photographie, a été élu 3ème vice-président diocésain.

Clinique de développement industriel à Haute-Rive

A Hauterive, les 27, 28 et 29 octobre prochain, aura lieu une clinique de développement industriel présentee par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec. Les réunions se tiendront à la salle de la Cathédrale de cette ville au rythme de deux séances par jour, l'une dans l'après-midi et l'autre dans la soirée.

Ces cliniques sont tenues périodiquement dans la plupart des régions de la province pour aider l'industriel à résoudre les divers problèmes qu'il rencontre dans l'administration de son entreprise. Le ministère de l'Industrie et du Commerce prévoit que, pour l'année fiscale qui se terminera le 31 mars 1965, une douzaine de réunions de ce genre auront lieu. Au cours de ces journées d'études, des professeurs compétents sont à la disposition des hommes d'affaires pour les faire bénéficier de leurs connaissances et de leur expérience.

Cette initiative s'inscrit dans la politique d'aide à l'entreprise du ministère de l'Industrie et du Commerce qui vise à assurer et à favoriser l'expansion rapide du secteur secondaire de l'industrie dans le Québec.

Afin de permettre aux industriels de tirer le plus grand bénéfice possible de ces réunions, il a été convenu de subdiviser en trois parties chacune des séances, soit une période pour la discussion d'un cas pratique une autre période pour un énoncé théorique et une dernière pour discussion générale.

Les six cours que comprendra la clinique de développement industriel porteront sur les sujets suivants : vente, production, financement, prix de revient, étude de marché et organisation de l'entreprise.

Les cheveux : nouvelle échelle de prix dans Hull

Les barbiers-coiffeurs de la région de Hull chargeront dorénavant, pour les coupes de cheveux aux adultes et aux enfants, les prix minima en vigueur dans la région de Montréal. Le décret amendé dans ce sens prend effet le samedi 24 octobre, date de sa parution dans la Gazette officielle de Québec.

Cela signifie que le prix minimum de la coupe de cheveux régulière pour adultes sera comme suit : $1.25 dans la zone I et de $1.10 dans les zones II et III. La coupe en brosse coûtera $1.25 et $1.10, selon qu'il s'agit de la zone I ou des autres.

Le prix de la coupe régulière pour enfants de moins de 15 ans sera de 75 cents dans la zone I et de 70 cents dans les zones II et III. Par ailleurs il en coûtera, pour la coupe en brosse, 90 cents dans la zone I et 80 cents dans les deux autres zones.

Pour la barbe, le coût minimum du rasage sera de 75 cents dans l'ensemble de la région.

Confection pour dames : Amendement au décret

Des amendements apportés au décret régissant l'industrie de la confection pour dames dans tout le Québec comportent l'augmentation des taux minima de salaire et, du même coup, définissent plus clairement la classification des travailleurs affectés à la couture des vêtements.

Les majorations décrétées sont comme suit:$5 par semaine aux coupeurs, aux coupeurs moins compétents et aux coupeurs de garnitures; 7½ p. 100 aux coupeurs qualifiés et coupeurs en équipe; 5 p. 100 aux presseurs de dessus, presseurs à la machine, sous-presseurs, presseurs de morceaux, faiseurs de doublures et faiseurs de jupes; 10 cents l'heure aux tailleurs de fourrure, assistants-tailleurs de fourrure, poseurs de boutons, ouvriers généraux, examinateurs, faufileurs à la main ou à la machine, opérateurs de machines spéciales, assortisseurs de la chambre de coupage et tous les autres ouvriers de production.

Tous les ouvriers travaillant à la pièce ont droit aux augmentations ci-dessus indiquées.

Dans les majorations, toutefois, on tiendra compte de celles que l'employeur a accordées depuis le 1er août inclusivement.

Le Jour de l'Action de grâce est ajouté à la liste des congés payés.

Les travailleurs de l'industrie de la confection pour dames sont syndiqués dans la proportion de 90 p. 100, du moins les ateliers qui sont assujettis au décret.

Le Conseil exécutif du Québec a ratifié les modifications précitées sur recommandation de l'hon. Carrier Fortin, ministre du Travail : elles entrent en vigueur le samedi 24 octobre, date de leur publication dans la Gazette officielle de Québec.

NOMINATION DE M. JOHN BLAND



• Monsieur John Bland, directeur de l'Ecole d'architecture de l'université McGill de Montréal, vient d'être nommé membre de la Commission des monuments historiques du Québec. Diplômé de l'école qu'il dirige maintenant ainsi que de l'Architectural Association de Londres, M. Bland a tracé les plans, seul ou en collaboration, d'édifices tels que l'Hôtel de ville d'Ottawa, les Habitations Jeanne - Mance de Montréal et l'Université de Windsor. M. Bland a fait des études fouillées sur l'architecture canadienne au 19e siècle et il est reconnu comme une autorité en cette matière.

CHANGEMENTS

DANS LES HEURES

DES TRAINS DE VOYAGEURS

ET DES SERVICES D'AUTOBUS

EN VIGUEUR

DIMANCHE, LE 25 OCTOBRE

Pour plus de renseignements veuillez vous adresser aux Agents

Quebec Central

La SSJB du Saguenay: Campagne prêt d'honneur

La Société St-Jean-Baptiste régionale du Saguenay tiendra sa prochaine campagne annuelle du Prêt d'Honneur aux Etudiants du 1er au 15 novembre prochain.

Les personnes qui composent le comité d'honneur sont : Mgr Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi, président d'honneur, MM. Georges-Henri Fortin, président provincial des S.S.J.B. du Québec, M. Lucien Bergeron, président régional, M. F.-X. Bouchard, maire de Roberval et M. Robert Quennevil-le, de Chicoutimi, comme président des "Amis du prêt d'honneur. M. Camille Lavoie, président de la Commission scolaire d'Alma, fait également parti du comité d'honneur.

Le président général de la campagne est M. Rosaire Fortin, de St-Bruno, tandis que M. Liguori Larochelle, de Jonquière, est le président-adjoint.

Les organisateurs de comtés sont : MM. Emile Fortin, de Dolbeau, Jean-Joseph Tremblay, de St-Félicien et Louis-Marie Larouche, de Roberval, pour le comté de Roberval; MM. Raoul Lavoie et Gérard-A. Morin, de St-Bruno, pour le comté du Lac-St-Jean; MM. Lucien Guay, Gérard Claveau et Mme Charles-Edouard Desmeules, pour le comté de Chicoutimi, tandis que MM Henri Daveau, d'Arvida, et Eric McLean, de Jonquière, travailleront à l'organisation du comté de Lapointe.

La grande visite étudiante aura lieu lundi soir le 9 novembre et le 11 novembre pour le secteur touché par la Grande Mission, c'est-à-dire les paroisses entre Chambord et Albanel.

L'objectif fixé pour la campagne 1964 est de $30,000. Depuis ses débuts, le prêt d'honneur de la SSJB a octroyé 734 prêts à des étudiants de la région, pour un montant de plus de $100,000.00.

Pour atteindre cet objectif, on demande habituellement $1. par famille.

Président du CE des provinces de l'Atlantique

CHARLOTTETOWN P.C.)— M. John Wright, de Summerside, I.-P.-E. a été réélu aujourd'hui président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, à l'assemblée annuelle de cet organisme ici.

Les vice-présidents élus sont: Nouveau-Brunswick, M. Harry Hallworth, de St-Jean; Nouvelle-Ecosse, M. W. P. Doull, de Halifax; Ile-du-Prince-Edouard, M. Eric Kipping, de Charlottetown; Terre-Neuve, M. Hugh Joyce, de Corner Brook.

M. C. R. MacFadden, de Halifax, a été élu secrétaire.

Les gouverneurs sont : MM. K. N. Cox, de St-Jean, N.-B.; Gilbert Sinn, de Moncton; Dam Souler, de Halifax; A. E. Balloch, de Liverpool, N.-E.; Robert Smith, de Charlottetown; King Forde, de Gander, Terre-Neuve et Claude Howse, de St-Jean, Terre-Neuve.

ARPENTEURS-GEOMETRES

POUR LE QUEBEC

MINISTERE FEDERAL DES MINES

ET DES RELEVES TECHNIQUES

FONCTIONS : diriger les équipes chargées des levés officiels marqués de borne, levés de sectionnement de terrains, levés de ligne de base ou autres levés de contrôle, préparer les notes, plans, cartes et rapports pertinents. Affectations sur le terrain partout dans le Québec, à partir de l'administration centrale à Ottawa.

Traitement jusqu'à $8,460 par année, selon la compétence.

Pour obtenir précisions et formules de demande, prière d'écrire SANS DELAI à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4**, et de demander la circulaire 64-1301.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

QUEBEC-CITE

Buteau, Philippe, 500, 3e Avenue — Epicerie
DiBernardo, Salvatore, 550, boul. Hamel — Salle à manger
Rouleau, Guy, 333, boul. Charest, Est — Taverne
Hamel, Robert, 56, Côte de la Montagne — Salle à manger, Bar

QUEBEC-COMTE

Pettigrew, Jean-M. 6385, 3e Avenue Est, Charlesbourg — Epicerie

MONTMORENCY

Tremblay, Henri, 130, rue Royale, St-Joachim — Epicerie

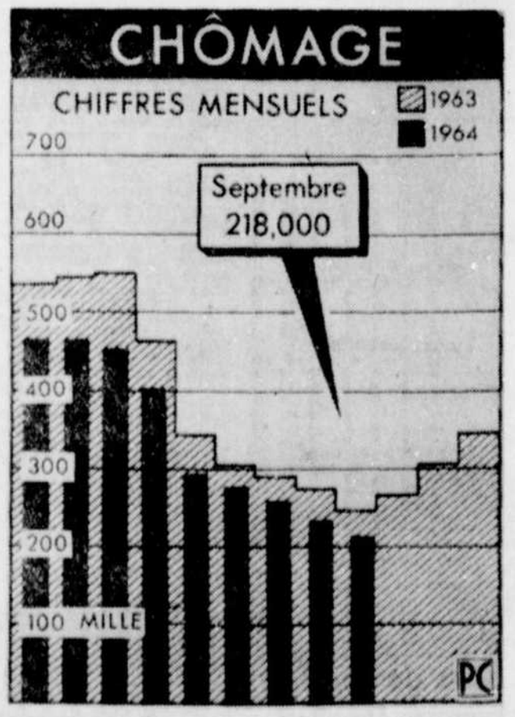
TEMISCOUATA

Casey, Adrien, Route No 2, Ste-Rose-du-Dégelé — Hôtel, Salle à manger, Bar

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

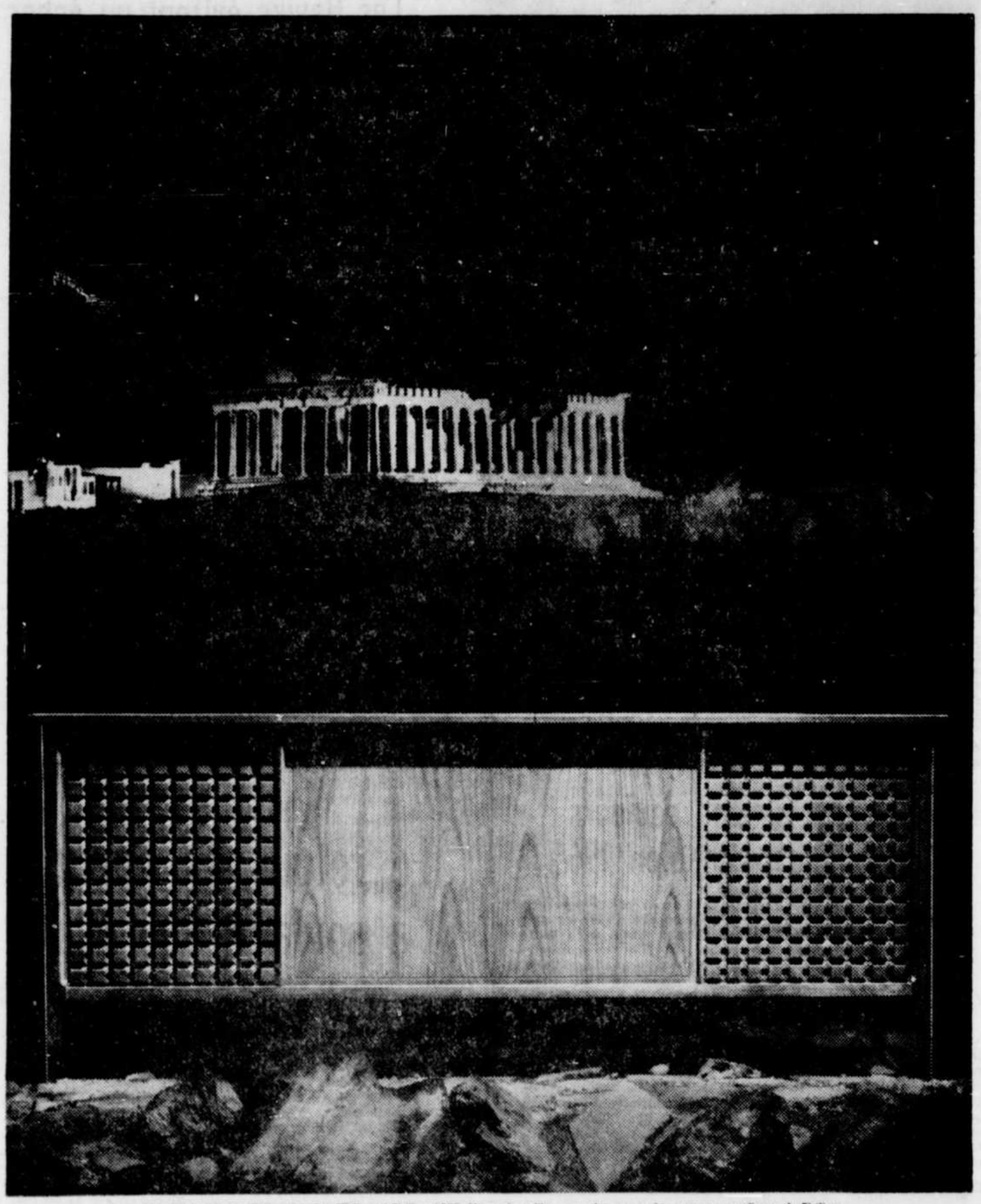
L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027
Québec 2.



• MOINS DE CHOMAGE — Le nombre des sans-travail au Canada était tombé à 218,000 à la mi-septembre, soit le niveau le plus bas pour cette date depuis la vague de prospérité enregistrée en 1956. Le Bureau fédéral de la statistique et le ministère fédéral du Travail établissent à 3.1 pour cent de la force ouvrière le nombre total des chômeurs. Cela représente une diminution de 29,000 sur le mois précédent et de 32,000 sur le nombre de chômeurs en septembre 1963. Le graphique indique les totaux mensuels, y inclus les personnes sans travail et se cherchant un emploi et les travailleurs qui ont été temporairement mis à pied.

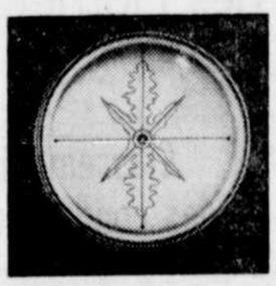
(Graphique PC)



Le modèle "Acropolis" de la série "Tribute" Philips 1965. Nommé en l'honneur des spectacles sonores grandioses de Philips dans de tels emplacements historiques dans le monde.

Ce nouvel appareil stéréophonique Philips, au complet avec le plus excellent magnétophone Philips, fournit une sonorité d'une distinction incomparable à tout niveau de volume. Prix: $995.00*

Voici seulement 4 des caractéristiques exclusives qui ont rendu la stéréophonie Philips la plus agréable à entendre... et la plus agréable à posséder même en silence.



BEEP-beep beep-BEEP BEEP-BEEP





Vous pouvez réellement voir si le son est parfaitement équilibré sur un appareil stéréophonique Philips. A l'aide de ce stéréoscope à rayon de cathode, vous pouvez déterminer par les yeux le point exact d'équilibre du son pour le plaisir maximum de l'écoute stéréophonique. Ce dispositif unique vous permet aussi de voir exactement tout le degré de stéréophonie que vous obtenez de vos disques ou de la FM/Multiplex.

Vous pouvez aussi à l'oreille, équilibrer le son sur un appareil stéréophonique Philips pour une plus grande fidélité ce qui n'était jamais possible avant avec un appareil stéréophonique. Seule Philips possède le dispositif unique d'équilibrage qui fournit un son comme "beep" (comme ci-dessus) par chacun des canaux stéréophoniques afin d'atteindre un équilibre de son si parfaitement harmonisé à l'acoustique particulière de *votre* pièce, qu'on pourrait dire que le son est fourni "sur mesure".

Les haut-parleurs spéciaux Philips "duocone" ont deux cônes, l'un à l'intérieur de l'autre pour leur permettre de tenir compte de toute la gamme de sons même les sons élevés les plus fins et les sons flûtés. Vous ne manquez absolument rien. Voilà la fidélité réelle de ces haut-parleurs réalisés par Philips. Contrairement aux appareils de stéréo qui doivent être joués à un haut volume pour fournir une sonorité réellement fidèle, l'appareil Philips peut être joué à faible volume et fournir quand même une musique claire et nette.

Maintenant, des grilles en bois avec ouvertures de précision acoustique sont fournies comme dans le cas des clarinettes ou des hautbois. La beauté sonore devient ainsi fonctionnellement alliée à la beauté de l'apparence. Chaque cabinet est soigneusement façonné à la main et réalisé par des artisans experts en ébénisterie, qui emploient seulement des bois et des placages de choix. Une foule de styles et de finis peuvent combler l'acheteur de meubles le plus exigeant.

Nous pouvons vous montrer de nombreuses autres caractéristiques exclusives telles que le tourne-disque Philips avec une garantie illimitée. Venez bientôt et constatez pourquoi la stéréophonie Philips est une valeur si exceptionnelle. Les prix varient de $199.95 à $995.00. La sonorité excellente et incomparable de la stéréophonie Philips est entendue dans le monde entier.

*Prix suggéré au détail par le manufacturier



PHILIPS

UN CHOIX DE 31 MODÈLES ET FINIS

J. O. FISET, 55, Dorchester, Québec, P. Q.

MAGUIRE ELECTRIC LTEE, 1330, Maguire, Place Laurier, Place Fleur-de-Lys, Québec, P. Q.

AMEUBLEMENT TANGUAY INC., Rond Point, Lévis, Qué.

L. GUTTMAN LTD., 367, St-Joseph, Québec, P. Q.

ALBERT MARCOUX ENRG. 496 Boul. Langelier, Québec, P. Q.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LTEE, 405 es, rue St-Joseph, Québec, P. Q.

LA CIE PAQUET LTEE., 545 est, rue St-Joseph, Québec, P. Q.

RADIODISC INC. 310, de la Canardière, Québec, P. Q. 80e Rue Est, Charlesbourg

TERREAU & RACINE LTEE, 196 rue St-Paul, Québec, P. Q.



Match nul au Forum et blanchissage au Garden

GORDIE HOWE et le HOCKEY

Les Hawks évitent un échec de justesse après avoir pris une avance de 3 à 0

MONTREAL (PC) — Un but de Chico Maki, à la troisième période, a permis aux Black Hawks de Chicago d'annuler 5-5 avec les Canadiens de Montréal lors d'une partie enlevante de la ligue Nationale de hockey hier soir. Le verdict nul laisse les Canadiens seuls en tête du circuit un point en avant de Chicago et Toronto.

Le but de Maki représentait un retour des Hawks qui tiraient de l'arrière 4-5, après avoir pris une avance impressionnante de 3-0 à la première reprise.

Ralph Backstrom a dirigé l'offensive des locaux avec deux buts tandis que Jacques Laperrière, John Ferguson et Gilles Tremblay complétaient leur total.

Kenny Wharram, à sa première partie complète cette saison, a compté à deux reprises au premier engagement. Eric Nesterenko et Bobby Hull ont été les autres compteurs des visiteurs.

Les Hawks ont profité de deux punitions à Terry Harper pour compter autant de fois tandis que le premier but de Backstrom était réussi pendant une punition à Stan Mikita. De plus, le but, décerné à Tremblay, fut le résultat d'une fausse manoeuvre de Wayne Hillman qui poussa la rondelle dans ses propres filets.

Denis Dejordy, qui gardait les buts des Hawks lors de leur revers à Détroit dimanche dernier, a effectué 24 arrêts contre les 21 de Charlie Hodge des Canadiens.

ALIGNEMENTS

CHICAGO — Buts: Dejordy; Défenses: Pilote, Vasko, Mohns, MacNeil Hillman; Avants: B. Hull, Hay, Nesterenko, Mikita, Wharram, Robinson, Maki, Esposito, Brenneman, D. Hull, Stanfield.

MONTREAL — Buts: Hodge; Défenses: J. C. Tremblay, Laperrière, Talbot, Harris, Harper; Avants: Béliveau, Cournoyer, Ferguson, Rousseau Larose, G. Tremblay, Balon, Provost, Hicke, Backstrom, Roberts.

Arbitre: Vern Buffey: Lignes: Neil Armstrong, George Hayes.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago, Nesterenko (2) (Hay, Mohns) 3.25
2—Chicago, Wharram (2) (Robinson, Pilote) 5.38
3—Chicago Wharram (2) ... 9.51
Punitions : Harper 1.45, MacNeil 14.45, Balon, Hillman 16.42.

Deuxième période

4—Montréal, Backstrom (1) (Laperrière) 1.33
5—Montréal, Ferguson (2) (Provost) 6.13
6—Chicago, Hull (2), (Mikita) 8.20
7—Montréal, G. Tremblay (1) (Rousseau, Larose) 8.58
8—Montréal, Laperrière (1) ... 16.13
9—Montréal, Backstrom (2) 18.21
Punitions : Mikita 0.29, McKenzie 3.13, Harper 7.12, Talbot 9.21, 13.10, Provost, Hay, 11.39.

Troisième période

10—Chicago, Maki (2) (Stanfield, McKenzie) 11.01
Punitions : Vasko 1.06, MacNeil 6.31, Talbot 14.38.

Arrêts

Dejordy	10	6	8	— 24
Hodge	4	8	9	— 21

Assistance: 12.721.


ROGER CROZIER

Utilisation illégale de Claude Labrosse

ROCHESTER PA — Le joueur de défense Claude Labrosse ne pourra évoluer avec les Américains de Rochester, de la ligue Américaine de hockey, avant le 27 janvier, a révélé, hier, le président Jack Riley.

Ce dernier a précisé que la décision ne privait pas les Américains de leurs victoires alors que Labrosse s'alignait avec eux car cette décision n'était pas rétroactive.

On en est venu à cette décision parce que les As de Québec avaient placé Labrosse sur la liste des retraits volontaires le 27 décembre dernier. Un joueur ne peut évoluer dans le circuit pendant un an dans de telles circonstances.

Labrosse avait rejoint Rochester il y a moins d'une semaine quand Toronto l'a réclamé de la liste des retraits volontaires.

Toutefois, lundi dernier, Québec a prétendu que Labrosse était encore sa propriété.

Les Wings gagnent par 1 à 0 à New-York au terme d'un duel contesté entre Crozier et Paillé

NEW YORK (PA) — Un lancer dévié par Norm Ullman a provoqué un gain de 1-0 aux Red Wings de Detroit sur les Rangers de New York hier soir. Le but a mis fin à un duel enlevant entre les gardiens Roger Crozier, des Wings, et Marcel Paillé, des locaux.

Ce dernier a particulièrement brillé, surtout après avoir subi une blessure nécessitant 12 points de suture à la première période. Son coéquipier Arnie Brown la lui avait infligée en tentant de débarrasser son territoire.

Paillé a effectué 36 arrêts contre les 19 de Crozier, mais celui-ci a été sensationnel quand son coéquipier Doug Barkley a écopé d'une punition avec 1:36 minute de jeu dans le match. Les Rangers ont même remplacé sans succès Paillé par un autre avant à 41 secondes de la fin de la partie.

Le but d'Ullman, son premier de la saison, est survenu à 8:30 du dernier engagement.

ALIGNEMENTS

DETROIT — Buts: Crozier; Défenses: Langlois, Gadsby, Pronovost, Barkley, Bergman; Avants: Delvecchio, Murphy, Ullman, Howe, Jeffrey, Smith, Joyal, Lindsay, McGregor, Martin, Smith, Henderson, MacDonald.

NEW YORK — Buts: Paillé; Défenses: Howell, Selling, Brown, Neilson, Johns; Avants: Angotti, Hadfield, Mikol, Goyette, Gilbert, Henry, Ingarfield, Duff, Nevin, Marshall, Taylor, Richardson.

Arbitre: Udvari; Lignes: Pavelich, D'Amico.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions : Bergman 4.51, Howe 8.15, Angotti 13.31, Martin 18.58.

Deuxième période

Aucun but
Punitions : Nevin 1.58, McDonald 3.36, Johns 3.36, Howe 4.56, Howe, mauvaise conduite 4.56, Ullman, mauvaise conduite 4.56.

Troisième période

1—Détroit, Ullman (1), (Barkley, Smith) 8.30
Punitions : Ingarfield 1.31, Barkley 14.09, Barkley 18.24.

Arrêts

Crozier	5	9	5	— 19
Paillé	11	12	13	— 36

Assistance: 10.469

Variations des jeux de puissance

Les Black Hawks de Chicago avaient le meilleur jeu de puissance dans la ligue Nationale l'an dernier. Ils marquèrent 50 buts avec l'avantage d'un homme. De plus, ils eurent sept chances à cinq contre trois et comptèrent une fois.

Avoir la possession du disque et en garder le contrôle sont les points importants du jeu de puissance. Je crois que le succès du Chicago est une combinaison de plusieurs facteurs.

Si vous avez Stan Mikita, qui est un bon porteur du disque, Bobby Hull, un des meilleurs manieurs de bâton et Pierre Pilote, qui sait garder une rondelle en mouvement, vous avez automatiquement l'avantage.

Ce sont de bons manieurs de bâtons, ils sont capables de compléter de bons jeux et les trois ont des bons boulets. Or une combinaison de ces trois qualités forme ce qu'on appelle un "naturel".

Les clubs ont certains patrons de jeux sur les jeux de puissance. Detroit lance la rondelle généralement et compte y arriver le premier. D'ailleurs, vous remarquerez que si les choses commencent à aller mal sur un jeu de puissance, vous avez plus tendance à lancer dans la zone et à courir après le disque, à cause de l'avantage d'un joueur.

Pour Toronto, c'est simplement une question d'agressivité. Si vous travaillez assez fort, vous allez reprendre possession du disque.

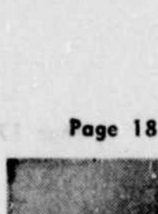
Montréal a longtemps eu un système spécial dans le passé. En transportant la rondelle à pleine vapeur, l'ailier droit était suivi du joueur de défense de droite. A la défense, l'ailier faisait un petit crochet pour attirer un joueur de défense.

Alors, il n'avait qu'à glisser le disque au joueur de défense qui le suivait à pleine vitesse: c'est comme cela qu'ils avaient possession dans notre zone et commançaient leur jeu de puissance.

Gordie Howe



Geoffrion est redevenu provisoirement le "Boomer" hier matin



Incapable de résister davantage à l'envie de retourner sur la glace en "vrai" joueur de hockey, Bernard Geoffrion a revêtu hier matin un équipement complet pour pratiquer avec ses protégés. L'apparition de "Boum Boum" en tenue de joueur a causé une petite sensation dans le Colisée où étaient rassemblés les habituels témoins de l'entraînement des As qui se sont rendus compte que l'ancien porteur du gilet No 5 du Canadien possède toujours un puissant lancer.

Mardi matin, déjà, Geoffrion était demeuré avec quelques-uns de ses joueurs sur la glace, après le retour des autres au vestiaire, afin de leur montrer où viser pour mieux déjouer un cerbère sur un lancer-frappé. Wayne Hicks, Sutherland, Rochefort et Hoekstra furent les bénéficiaires de cette leçon particulière. Doug Harvey était là également mais prouva qu'il n'avait pas besoin de leçon supplémentaire en démontrant une étonnante précision dans ses lancers sur le jeune gardien substitut Michel Beaulieu, visiblement abasourdi par l'adresse de l'incomparable joueur de défense.

En pratiquant avec ses joueurs, Geoffrion tenait uniquement à se redonner quelques illusions et à vérifier surtout l'état de sa forme car il a encore affirmé il n'y a pas si longtemps qu'il n'entreprendra jamais un retour dans la ligue Nationale, même si le "revenant" Ted Lindsay le déloge du rang de troisième meilleur compteur de tous les temps en comblant son déficit de 7 buts cette saison. "Boum Boum" était probablement agacé par une vive démangeaison et voulait se débarrasser d'un excès d'énergie accumulée en lui depuis le printemps dernier.

Excellent film en couleurs sur l'Omnium canadien 1964



Les représentants de la presse sportive québécoise ont eu l'avantage d'assister hier midi, au Quebec Winter Club, à la toute première projection du film en couleurs tourné lors de l'Omnium canadien "Seagram" disputé cette année au club Pinegrove, près de Montréal et remporté par le golfeur australien Kel Nagler.

Ce film ne manque pas d'intérêt, surtout pas ses nombreux gros plans sur les grandes vedettes du circuit professionnel américain dont les "swings" peuvent être étudiés à loisir. Trois copies commentées en français sont dès maintenant à la disposition des clubs de golf de la région ou de tout autre groupement désirant projeter ce film devant leurs membres. Pour l'obtenir, il suffit de prendre contact avec M. Paul-A. Chaput, M. Lionel Bouvrette ou Marc Fortier qui leur prêteront avec plaisir . . . et gratuitement.

Le retour du Canadien a soulagé Toe Blake

MONTREAL (PC) — "Voilà un beau retour", a déclaré le pilote Toe Blake après que ses Canadiens eussent effacé un déficit de 3-0 et annulé 5-5 avec Chicago hier soir.

On sait que les Canadiens y sont allés de cinq buts dans la deuxième période.

Par ailleurs, les pilotes des deux équipes ont convenu que le jeu avait été médiocre.

Blake était d'avis que le premier jeu de la partie, où le jeune Yvan Cournoyer n'a pu prendre Denis Dejordy en défaut lors d'une échappée, avait en quelque sorte contrarié son équipe au départ.

On croyait d'ailleurs à un but même si la rondelle a rebondi à la ligne bleue, mais l'arbitre Vern Buffey a décidé que le lancer avait frappé le poteau des buts.

"Ce lancer est entré dans les buts ou bien j'ai besoin de lunettes", a déclaré Blake après le match. "De toute façon, le jeu a contrarié mes joueurs".

Blake a déclaré que Terry Harper s'était plaint d'un malaise au dos après avoir subi la mise en échec de Fred Stanfield sur la clôture à la deuxième reprise. Il n'est pas retourné au jeu dans le dernier engagement.

Blake ignore la gravité de la blessure.

De son côté, Billy Reay était d'avis que ses protégés étaient devenus tellement affamés de buts qu'ils avaient gâché la partie.

"Ils étaient tellement occupés à compter qu'ils ont oublié de surveiller leurs rivaux", a-t-il conclu.



Les Bears de Hershey disposent des Hornets

HERSHEY PA — Les Bears de Hershey ont compté à deux reprises dans la dernière période et ont triomphé des Hornets de Pittsburgh 3-1 hier soir ,tout en mettant fin à une série de quatre revers consécutifs dans la ligue Américaine de hockey.

La recrue Bob Woytowich a brisé l'égalité en prenant le gardien Hank Bassen en défaut avec un lancer de 12 pieds à 7:15 du dernier engagement.

Myron Stankiewics a réussi le but d'assurance moins de six minutes plus tard.

Ted Hampson avait ouvert le pointage au profit des visiteurs à la première reprise, mais Roger Dejordy avait égalé les chances dans le deuxième engagement.

ALIGNEMENTS

PITTSBURGH — Buts: Bassen; Défenses: Godfrey, Erickson, Marcon, Goegan, Watson; Avants: MacDonald, Laforge, Harris, Hampson, Locas, Spencer, Hall, Provost, Toppazzini, Stasiuk.

HERSHEY — Buts: Dufour; Défenses: Ashbee, Keller, Awrey, Yanosik, Woytowih. Avants : Nykoluk, Conacher, Harvey, Rivers, Dejordy, Polizani, Stankiewicz, Cline, McCreary, Ubriaco.

Arbitre: Doolittle: Lignes: Anslem, Foreman.

SOMMAIRE

Première période

1—Pittsburgh, Hampson (Erickson) 19.07
Punitions: Goegan .29, Awrey 4.08 Marcon 8.35, Keller 15.35.

Deuxième période

Hershey Dejordy (Keller, Harvey) 11.49
Punitions : Harris 3.40, Goegan 5.58, Ubriaco 15.37.

Troisième période

3—Hershey, Woytowich, (McCreary, Rivers) 7.13
4—Hershey, Stankiewicz (Nykoluk, Ashbee) 12.49
Punitions : Goegan 5.04, 19.41.

Arrêts

Bassen	7	14	6	— 27
Dufour	3	3	8	— 14

Assistance : 3.150.

Classement des conducteurs

La lutte pour le dernier "PRIX CARLING" mensuel de la saison 1964 au Club de Courses Jacques-Cartier promet d'être la plus contestée vue depuis le début de l'année.

Après les neuf premiers programmes du mois d'octobre, soit jusqu'à samedi dernier inclusivement, André Côté était en avant avec .520, mais il était suivi de très près par Denis Larochelle, .472; Michel Poulin, .461 Robert Bélanger .442, Laurier Hamelin .457, Roland Bruyère .420, et Yvan Gamache .407.

Tous étaient en bonne position pour l'emporter, et l'on pourrait même ajouter Jean-Clément Côté, avec son .330.

André Côté, qui a fait une retour après plusieurs semaines d'absence, a réussi à prendre le premier rang avec 52 points en 10 départs. On sait que l'on attribue 10 points pour une première position, six pour une deuxième et quatre pour une troisième, tout en exigeant un minimum d'un départ par programme pour être éligible.

Jean Cyrenne, qui était en 9e position avec .343, était en train de connaître un autre bon mois avec 134 points en 39 départs, dont 13 3e positions. Gamache avait conduit le plus de gagnants et partageait avec Cyrenne l'honneur pour le plus de deuxièmes, 7 chacun

CLASSEMENT D'OCTOBRE
(Minimum : 9 départs)

	Dép	1er	2e	3e	pts	moy
André Côté	10	3	3	1	52	.520
Denis Larochelle	11	4	2	0	52	.472
Michel Poulin	13	4	2	2	60	.461
Robert Bélanger	19	5	5	1	84	.442
Laurier Hamelin	16	4	3	3	70	.437
Roland Bruyère	10	3	2	0	42	.420
Yvan Gamache	28	6	7	3	114	.407
J.-Clément Côté	10	2	1	3	38	.380
Jean Cyrenne	39	4	7	13	134	.343
J. Vander Poel	14	2	4	1	48	.342
Jean-P. Charron	13	3	2	2	50	.333
Yvon Catellier	15	3	1	2	44	.293
Ronald Fearnaley	18	3	3	1	52	.288
James Fearnley	9	1	2	1	26	.288
Marc Aubin	15	1	0	8	42	.280
P. Charbonneau	9	1	1	2	24	.266
Yvon Pelchat	36	5	4	4	90	.250
Bernard Gervais	34	1	8	6	82	.241
Pierre Noel	11	0	3	2	26	.236
Gilles Guay	9	1	1	1	20	.222
Marcel Cournoyer	36	5	3	2	78	.211

CLASSEMENT DE L'ANNEE
(Minimum : 90 départs)

	Dép.	1er	2e	3e	pts	moy.
J. Giguère	112	32	20	17	508	.453
J. Cyrenne	211	43	41	41	845	.399
G.G. Fillion	114	19	21	22	404	.354
Y. Gamache	229	43	40	33	802	.350
P.-E. Alain	104	20	17	14	358	.344
Y. Pelchat	290	48	53	32	996	.330
Y. Catellier	153	27	19	22	472	.308
G. Lachance	96	16	16	9	292	.304
D. Larochelle	120	19	17	20	372	.286
L. Hamelin	124	16	17	19	338	.274
M Cournoyer	221	27	35	27	588	.266
R. Bélanger	240	34	30	29	636	.265
R. Bruyère	112	16	12	16	296	.264
P. Grenier	156	19	25	21	464	.260
R. Gervais	177	22	23	23	550	.254
C. Denault	155	11	19	31	348	.225
P. Turenne	165	13	12	8	234	.222
J. Fearnley	99	6	13	8	170	.184
A. Pagé	119	7	8	19	194	.163

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Sutherland, Qué.	5	4	9
Rochefort, Qué. ..	3	5	8
Hicks, Qué.	5	2	7
Mortson, Qué. ..	3	4	7
Gray, Qué.	2	5	7
Morrison, Qué. ..	1	6	7
Larkin, Cle.	4	2	6
Blackburn, Qué. ..	2	4	6
Ranieri, Pro.	3	2	5
Courcy, Cle.	2	3	5
Hanna, Qué.	2	3	5
Kilrea, Spr.	2	3	5
Marshall, Pro. ..	1	4	5
Litzenberger, Roc.	1	4	5

Premières sélections des étoiles du football canadien

On a annoncé à Montréal les noms des 27 joueurs choisis comme candidats aux trophées de football Canadian Schenley pour 1964. Les responsables de ce choix, rédacteurs et commentateurs sportifs de la presse, de la radio et de la TV dans les neuf villes canadiennes qui présentent des équipes professionnelles de football, ont nommé les joueurs suivants, membres des équipes de leurs villes respectives.

	Joueur le plus remarquable	Meilleur joueur canadien	Meilleur joueur de ligne
B. C. Lions Edmonton	Brown	Claridge	Brown
Eskimos Calgary	Coffey	Mitchell	Ecuyer
Stampeders Saskatchewan	Coleman	Robinson	Luzzi
Roughriders Winnipeg	Buchanan	Shaw	Benecick
Blue Bombers Hamilton	Ploen	Cooper	Whisler
Tiger Cats Toronto	Grant	Grant	Barrow
Argonauts Ottawa	Shatto	Brewer	Shipp
Roughriders Montréal	Stewart	Stewart	Kenerson
Alouettes	Elsby	Elsby	Elsby

Pour la première fois depuis l'institution des trophées, le même joueur a été choisi comme candidat dans les trois catégories. Ted Elsby, originaire de Galt, en Ontario, qui en est à sa 11ième saison avec les Alouettes, a été choisi comme candidat aux titres du joueur le plus remarquable, du meilleur joueur canadien et du meilleur joueur de ligne par les rédacteurs de Montréal.

Lors du prochain scrutin pour les trophées de football Canadian Schenley, les rédacteurs devront réduire la liste à 6 noms. Les rédacteurs de l'Ouest du Canada choisiront alors un joueur de la Conférence de l'Ouest pour chaque catégorie, tandis que ceux de l'Est du Canada procéderont à un choix analogue chez les joueurs de la Conférence de l'Est.

Lors du troisième et dernier tour de scrutin, la liste des 6 joueurs sera réduite à trois noms qui seront les récipiendaires des trois trophées Canadian Schenley décernés annuellement. On révélera ces trois noms mardi le 17 novembre.


L'unique choix des Alouettes : Ted ELSBY


HIER

Ligue Américaine
Pittsburgh 1, Hershey 3
Ligue Nationale
Chicago 5, Montréal 5
Détroit 1, New York 0
Ligue Junior A du Québec
Sorel 2, Québec 6
Ligue Junior Spéciale
Lévis 3, Can. Tire R. 6
AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Toronto à Boston
Ligue Junior A du Québec
T.-Rivières à Victoriaville

LES CLASSEMENTS
LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	6	6	0	0	27	10	12
Providence	4	3	1	0	11	12	6
Springfield	4	1	3	0	10	16	2
Hershey	5	1	4	0	9	15	2
Baltimore	5	0	4	1	8	16	1

Division de l'Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Rochester	4	3	1	0	12	7	6
Pittsburgh	5	2	2	1	15	13	5
Buffalo	3	1	1	1	7	7	3
Cleveland	4	1	2	1	9	12	3

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Montréal	4	2	0	2	13	8	6
Chicago	4	2	1	1	14	10	5
Toronto	3	2	0	1	15	8	5
Détroit	4	2	2	0	9	11	4
New York	5	1	2	2	11	11	4
Boston	4	0	4	0	5	19	0

Ligue Junior A du Québec

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Victoriaville	3	3	0	0	22	1	6
St-Jérôme	3	3	0	0	14	4	6
Thetford	3	2	1	0	7	9	4
Sorel	4	1	3	0	11	28	2
Québec	4	1	3	0	16	18	2
T.-Rivières	3	0	3	0	3	13	0

Ligue Junior Spéciale

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Can. Tire R.	2	1	0	1	13	7	3
Québec-O.	1	1	0	0	13	3	2
Mimorency	1	0	0	1	4	4	1
Lévis	1	0	1	0	3	9	0
Beaupré	1	0	1	0	3	13	0

Ligue de quilles Jeunesse-Limoilou

Yvon Gosselin	161.15
André Cardinal	161.3
Jean-Guy Myrand	160.3
Michel Baril	158.2
Claude Bédard	152.14
André Gosselin	152.14
Pharm. André Gosselin	741.7
Vita Lava	704.0
Paul de Beaumont	697.2
J.-M. Gosselin	675.7
Restaurant L'Oasis	698.8
Patrick Delisle	670.3
Nettoyeur Eclair	662.5
F.-H. Tremblay	649.7

Première victoire pour les As juniors: 6 à 2

(Par Jean-Claude LAPRISE)

Les As Juniors ont finalement mis la main sur leur première victoire de la saison dans la ligue de hockey Junior "A" du Québec en défaisant les Royaux de Sorel par 6 à 2, hier soir, au Colisée devant une maigre assistance. L'attaque des hommes d'Adjutor Côté a été menée par Clément Labrecque et Jean Rioux qui ont compté à deux reprises chacun. Pierre Gagné et Yvon Lacoste furent les auteurs des autres.

Pour les visiteurs, Richard Lafrance et Richard Cloutier ont trompé la vigilance de Ronald Gilbert. Ce gain mettait fin à une série de trois défaites consécutives de nos représentants. La rencontre fut dénuée de rudesse puisque seulement sept punitions mineures ont été distribuées par l'arbitre Robert Forgues. Dans les filets des As, Ronald Gilbert fut solide en bloquant 31 rondelles.

DEBUT RAPIDE

Les As, qui au cours des récentes parties étaient lents à démarrer, à la première période, ont débuté avec trois buts dans ce vingt pour ainsi conserver cette avance jusqu'à la fin du match. Ils se sont lancés à l'attaque dès la mise au jeu. Rioux ouvrait le pointage, aidé de Carignan et Lacoste, à 6.06, près d'une mêlée devant les filets de Aubé. Deux minutes plus tard, Gagné laissa partir un coup de revers, à 10 pieds des buts pour marquer le 2e but. Le joueur de défense, Yvon Lacoste s'échappa seul pour déjouer Aubé, à 9.30.

Sorel compta son premier but dans le second vingt par l'intermédiaire de Lafrance pendant une son équipe était à court d'un homme. Pendant que les As organisèrent une attaque à cinq hommes, Lafrance bataille ferme dans la zone des locaux pour saisir la rondelle et prit en défaut Gilbert qui n'a eu aucune chance de bloquer. Labrecque porta la rencontre 4 à 1 moins de quatre minutes avant la fin de cet engagement alors qu'il se fit une passe le long de la bande pour prendre son propre retour. Les vainqueurs enregistrèrent les deux derniers buts de la joute dans la dernière session.

GAIN DU C.T.R.

Le C.T.R. s'est mérité une victoire de 9 à 3 contre Lévis dans la ligue de hockey spéciale. Gilbert Lagueux, Harold Filion et Florian Drouin ont compté deux fois. Maurice Turmel, Michel Audy et Pierre Bonneau ont complété le total des vainqueurs. Claude Bernier fut l'auteur de deux buts pour Lévis, et Jacques Lagueux se chargea de l'autre. Le prochain programme double est à l'affiche vendredi soir.

Golf

Mmes F. Ruelland et Jeannine Plamondon; MM. André Gingras et Michel Taché ont remporté les principaux honneurs du tournoi de golf annuel du Club de Ski Lac-Beauport.

Mme Fleurette Ruelland remporta le trophée "Au Fanal" avec un brut de 41, tandis que Mme Jeannine Plamondon décrocha le trophée "Huguette-Plamondon" avec 34, le meilleur net chez les membres du Club.

Les deux autres meilleurs scores bruts chez les dames ont été enregistrés par Mme Gemma Boutet et Mlle Dolorès Bilodeau, alors que Mme Rolland Beaulieu obtenait le meilleur net chez les invités.

Chez les hommes, le meilleur score brut de la journée fut joué par André Gingras avec 74, qui remporte ainsi le trophée "André-Bertrand". Gingras était suivi de Michel Taché 77, et Henri Bertrand 80.

Le meilleur net de la journée fut enregistré par Michel Taché avec 70 et le trophée "Nap. Côté" lui fut décerné. Taché a été suivi de près par Rolland Beaulieu 71 et Jacques Desmeules 72.

CE SOIR 8 H.



JEUDI
COURSE No 1 — 8 heures P.M.
AMPLE — $300.
1—Big Chief M (R. Bruyère)
2—Casoma (R. Bélanger)
3—Chief Abbe U
4—Peter A. L. Express (G. Guay)
5—Karen Dee (C. Denault)
6—Jane Express (B. Gervais)
7—Reka Wann (A. Blouin)
8—Janet's Pride (André Pagé)
Elig.: Hy Marque (C.-H. Fortier)
Express Première (M. Cournoyer)
COURSE No 2 — 8 h. 20 P.M.
TROT — $300.
1—Frisky Lakeburn (M. Cournoyer)
2—Bright Forecast (J. Cyrenne)
3—Harrison Hanover (L. Hamelin)
4—Eydie M (M. Poulin)
5—Fireman Ed (Y. Gamache)
6—Rickie Voio (J. Giguère)
7—Egan C (C. Denault)
8—Guy Fiare
Elig.: H. Bomb (G. Guay)
Bunter Way (Y. Pelchat)
COURSE No 3 — 8 h. 40 P.M.
AMBLE — $300.
1—Golden Arrow (J.-C. Côté)
2—Stella Clap (C.-H. Fortier)
3—Grand Kahla Dale (A. Côté)
4—Mighty Abbe (J. Lemieux)
5—Gamin (L. St-Jacques)
6—Victory Direct S (M. Stephenson)
7—Cindy's Widow (R. Martineau)
8—Doctor Spencer A (M. Cournoyer)
Elig.: Indirect's Boy (M. Poulin)
Brook Lee C (J. Cyrenne)
COURSE No 4 — 9 h. 05 P.M.
AMBLE — $300.
1—Panda (A. Côté)
2—Ensign Erl (M. Goguen)
3—True Ernie (M. Stephenson)
4—Reno (B. Gervais)
5—Thunder Excellency (J.-C. Côté)
6—Satan (Y. Pelchat)
7—Mighty Pal (P. Noël)
8—First Remus Jr. (L. Hamelin)
COURSE No 5 — 9 h. 25 P.M.
AMBLE — $300.
1—Mighty Spencer A (M. Cournoyer)
2—Sharpwin (J.-M. Marcoux)
3—Lee Yates (M. Goguen)
4—Lou Salomite (Y. Catellier)
5—Linda C. Chief (L.-P. Boily)
6—Yvonne Wick (P. Charbonneau)
7—Quite A Lad
8—Hill Scene (G. Beauchemin)
Elig.: Direct Cax
Thunder Ray (P. Noël)
COURSE No 6 — 9 h. 45 P.M.
AMBLE — $300.
1—Princeling (C.-H. Fortier)
2—Philippe Bel (P. Charbonneau)
3—Melody Song (R. Bélanger)
4—Poplar Tanny (B. Gervais)
5—Carroll Express (L. St-Jacques)
6—Karen Keen (J.-P. Charron)
7—Chief Moken (M. Breton)
8—High Tide Direct (M. Stephenson)
Elig.: Dol's Happy (M. Cournoyer)
Whisk (C. Denault)
COURSE No 7 — 10 h. 10 P.M.
AMBLE — $350.
1—Sorpressa Wick (P. Charbonneau)
2—Dick Nelson (M. Cournoyer)
3—Pinnacle Chuck (J. Cyrenne)
4—Highland Direct
5—William Byrd (C. Hébert)
6—Delayed Action (J. VanderPoel)
7—Versatile (F. Turenne)
8—Royal's Pride (Y. Catellier)
COURSE No 8 — 10 h. 30 P.M.
TROT — $300.
1—The Marshall
2—Queen Ibaf (Y. Gamache)
3—Glendale Jack (R. Beaudoin)
4—Prince Lullwater (Y. Pelchat)
5—The Arab (C. Denault)
6—Dolph Hanover
7—Young Face (M. Poulin)
8—Bulldog's Son (J. Giguère)
Elig.: The Web (J. Cyrenne)
Eve'n Betts (R. Moreau)
COURSE No 9 — 10 h. 50 P.M.
AMBLE — $400.
1—George L. Grattan (A. Côté)
2—Sleepy Hollow Girl (Y. Pelchat)
3—Splish Splash (J.-L. Gingras)
4—Success Stormy (J.-P. Charron)
5—Sir Cyr (B. Gervais)
6—Lusty Hal C (J.-C. Côté)
7—Crusader Pick (Y. Catellier)
COURSE No 10 — 11 h. 15 P.M.
AMBLE — $350.
1—Guy Elkington (R. Beaudoin)
2—Mike Abbe (C. Boisvert)
3—Danny Bee (P. Charbonneau)
4—Success Mc (Y. Gamache)
5—Frisco Chief C (J. Cyrenne)
6—Stewart's Bell (A. Côté)
7—Josedale Proton (M. Aubin)
8—McAbbereeze (J.-P. Charron)



NOS FAVORIS
JEUDI

Première :	2—1—7
Deuxième :	1—8—3
Troisième :	6—8—2
Quatrième :	2—8—3
Cinquième :	5—6—1
Sixième :	6—3—2
Septième :	6—2—8
Huitième :	1—4—6
Neuvième :	4—1—3
Dixième :	1—5—7

COLISEE
★ PATINAGE ★
CE SOIR
8 à 10 hres
● Patineurs et patineuses .50¢
(Au-dessus de 16 ans)
SPECTATEURS — SECT. LOGES
ADULTES ET ENFANTS .35¢
(Taxe et charge de service incl.)



CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE

3 joueurs des Yanks dans l'équipe d'étoiles No 1 du baseball majeur

Les dix élus: Mantle - Howard - Richardson - Koufax - Chance - White - Robinson - Fregosi - Mays - Clemente



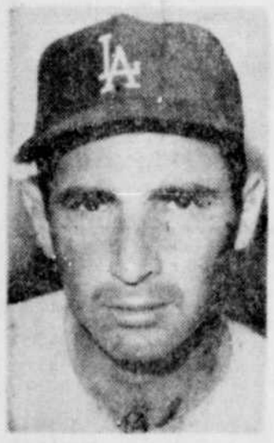
Mickey MANTLE, volt.



Elston HOWARD, Rec.



Bobby RICHARDSON, 2B



Sandy KOUFAX, L.G.



Dean CHANCE, L.D.



Bill WHITE, 1B

NEW YORK PA — Les Yankees de New York comptent le plus grand nombre de joueurs sur l'équipe d'étoiles annuelle de la Presse Associée, mais deux lanceurs de Los Angeles récoltent le plus grand nombre de votes.

Le voltigeur Mickey Mantle, le receveur Elston Howard et le joueur de deuxième but Bobby Richardson, des Yankees, sont élus, mais Sandy Koufax, des Dodgers, et Dean Chance, des Angels, sont les plus populaires.

Koufax, qui a enregistré 19 gains avant d'abandonner en raison d'un mal de bras à la mi-août, a récolté 77 votes comme lanceur gaucher sur une possibilité de 85. Pour sa part, Chance, gagnant de 20 parties, a amassé 77 votes chez les artilleurs droitiers.

Les autres membres de la première équipe sont Bill White, 1er but des Cards de St-Louis, Brooks Robinson, 3e but des Orioles de Baltimore, l'arrêt-court Jim Fregosi, des Angels, les voltigeurs Willie Mays, du San Francisco, et Roberto Clemente, du Pittsburgh.



Brooks ROBINSON, 3B

Le scrutin n'a tenu compte que de la saison régulière alors que six membres de la ligue Américaine et quatre de la ligue Nationale ont complété la première formation.

Deuxième équipe

Par contre, la ligue Nationale compte sept élus contre les trois de la ligue Américaine sur la deuxième équipe.

Les choix sont le lanceur droitier Juan Marichal et le 1er but Orlando Cepeda, du San Francisco; le voltigeur Hank Aaron et le receveur Joe Torre, du Milwaukee, le 2e but Ron Hunt, des Mets de New York; le 3e but Ken Boyer, du St. Louis; l'arrêt-court Luis Aparicio, du Baltimore; les voltigeurs Tony Oliva, du Minnesota, et Johnny Callison, du Philadelphie; ainsi que le lanceur gaucher Gary Peters, des White Sox de Chicago.

Clemente, qui a affiché une moyenne de .339 au bâton, a récolté 61 votes, suivi de Robinson 58, Howard 55, Mays 54, et Mantle 51.

Le scrutin a été serré seulement aux postes d'arrêt-court et des voltigeurs. Fregosi a supplanté Aparicio par 11 voix.

Marichal n'a récolté que six votes, suivi de Jim "partie parfaite" Bunning avec quatre, tandis que Larry Jackson, gagnant 24 joutes avec les Cubs de Chicoga, n'en récoltait qu'un.

Seuls, Fregosi, Richardson et Mays présentent des fiches inférieures à .300 au bâton parmi les membres de la première équipe.



Jim FREGOSI, AC



Willie MAYS, volt.



Roberto CLEMENTE, volt.

Vives protestations à Milwaukee

MILWAUKEE (PA) — Les représentants du gouvernement et de la ville ainsi que les amateurs se sont unis hier dans un concert de protestations contre le vote des Braves de Milwaukee dans le but de déménager à Atlanta. "C'est une journée triste pour le baseball", a déclaré le gouverneur John W. Reynolds du Wisconsin. "Les propriétaires des Braves démontrent un manque de confiance probant à l'endroit des gens de Milwaukee et du Wisconsin.

"J'engage tous les pouvoirs de l'Etat à l'aide des dirigeants civiques de Milwaukee dans leur lutte en vue d'empêcher le déménagement..."

Le juge Ronald Drechsler a accordé une injonction temporaire hier après-midi, empêchant les Braves de déménager. Il a ordonné aux représentants des Braves de comparaître mardi prochain afin de prouver que l'injonction ne devrait pas être permanente.

Le sort des Braves se décidera aujourd'hui

CHICAGO (PA) — Les membres du bureau de direction des Braves de Milwaukee, par un vote de 12 à 6, ont demandé hier, à la ligue Nationale, la permission de déménager à Atlanta en 1965.

Le circuit donnera sa réponse lors d'une assemblée spéciale à New York aujourd'hui. On sait que les Braves ont besoin de l'approbation de six autres propriétaires pour déménager de Milwaukee, où Lou Perini avait installé l'équipe après son départ de Boston en 1953.

RAISONS

Le syndicat des Braves, dominé par des gens de Chicago, désire le déménagement en raison d'un contrat de 25 ans au nouveau stade d'Atlanta ainsi qu'un revenu appréciable de la radio et TV dans le Sud.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

LES CHAISES MUSICALES

Comme à la fin de chaque saison, les pilotes des ligues majeures paient pour l'incompétence des gérants-généraux. La liste des Johnny Pesky, Alvin Dark, Harry Craft, Yogi Berra, Danny Murtaugh et Fred Hutchinson peut sembler close, mais il ne faudrait pas se surprendre d'y ajouter encore une couple de noms. Au crédit de Murtaugh et Hutchinson, notons qu'ils sont réellement malades et qu'ils ont dû démissionner, mais le premier aurait sauté de toute façon.

Johnny Keane est d'une classe à part. Il a pris une forte chance en refusant l'offre de renouvellement des Cardinaux, mais sa fierté personnelle a passé avant sa sécurité. Il était insulté des démarches faites auprès de Léo Durocher, furieux de l'injustice commise à l'égard de Bing Devine. Il était décidé à mettre August Busch au blanc et à obtenir la tête de Branch Rickey, l'éminence grise derrière ces changements. Sa victoire dans la série mondiale et l'offre subséquente des Yankees lui ont permis de donner toute la publicité voulue aux injustices qu'il voulait signaler. Rickey s'est éclipsé et Busch a dû nommer Red Schoendienst comme pilote, s'il ne voulait pas voir les ventes de Budweiser tomber en flèche au Missouri.

Comme aux chaises musicales, quelques-uns se sont levés et d'autres ont pris leur place. Quand la musique s'arrêtera à nouveau, qui sait où s'asseoiront Alvin Dark et Léo Durocher!

UN HANDICAP AUX QUILLES

En deux jours, deux conférences de presse sur les petites quilles. Ce sport n'est donc pas mort, même si l'on peut qualifier de convalescence les dernières saisons, en comparaison des bonnes années, d'il n'y a pas si longtemps.

Qu'on ait laissé un sport ainsi péricliter suppose de nombreuses responsabilités: manque d'organisation et de règlements, sursaturation de tournois, manque de compétition pour les meilleurs, manque d'attrait pour les moins bons.

Les responsables n'ont pas abandonné le bateau, loin de là. Quelques pièces de la cale ont besoin d'être renflouées et il faut surtout un meilleur gouvernail.

Le Congrès de Quilles du Québec se propose de réglementer et de surveiller l'application des règlements de ce sport. La formule du handicap qui a fait la fortune du golf et qui a amené neuf millions de quilleurs à s'enregistrer à l'A.B.C. devrait être un stimulant pour les petits quilleurs.

Déjà pour les meilleurs rouleurs, il existe une heure des petites quilles dont le nombre d'émissions sera doublé. De plus, l'établissement sur une base solide du tournoi des maitres est de nature à relever le niveau de la compétition.

L'essai tenté l'an dernier n'a pas connu grand succès à cause du manque de fonds: l'argent des quilleurs ne faisait que changer de poche. Mais avec les subventions accordées par la Brasserie Dow, le tout devient une proposition intéressante, surtout la qualification probable des deux meilleurs à la riche édition montréalaise du Tournoi des Maitres.

ATHLETISME INTERNATIONAL

Jamais ne reverra-t-on peut-être un palmarès aussi international qu'à Rome dans le domaine de l'athlétisme, mais ce sport demeure l'un de ceux les plus susceptibles d'amener des surprises, comme ce fut le cas de l'Américain Mills dans les 10,000 mètres.

A Rome, un Allemand gagna les 100 mètres, un Italien les 200, un Américain les 400, un Néo-Zélandais les 800, un Australien les 1,500, un Russe les 10,000 et un Ethiopien le Marathon.

L'ANECDOTE DU JOUR

Les travaux de creusage sont terminés dans l'antre de la machine à glace au Colisée, mais on ne verra pas surgir l'appareil avant trois semaines. La difficulté est maintenant d'obtenir de nouvelles vitres allant sur les portes qu'on va installer.

Quant à la question du conducteur, elle n'est pas encore résolue. Apparemment, ça prend quelqu'un avec beaucoup d'allure, de la conscience professionnelle, l'habitude des foules et le sens des responsabilités.

Pourquoi ne pas faire tirer la position au sort (pas de patronage) entre les échevins battus à la prochaine élection municipale?

Ici et là

Quand Claude LaBrosse a demandé et obtenu des As d'être libéré de ses obligations envers l'équipe locale pour évoluer dans la ligue Provinciale, il a immédiatement signé pour le Victoria de la ligue de l'Ouest. En attendant de rejoindre cette équipe, il a remplacé Larry Hillman à Rochester. — Georges Roy qui comptait amener neuf joueurs du Windsor, N.E., à Sherbrooke, a été bloqué par un règlement de la C.A.H.A. qui ne permet que quatre transferts de branche par équipe. Serge Aubry et Simon Nolet ont toutefois signé. — Buffalo est maintenant au complet avec la signature de Hank Ciesla.

Sherbrooke aura son club pee-wee qui sera piloté par Claude Richer, ancien instructeur du Vert et Or. — André Martineau, l'ancien cerbère des Reds de Trois-Rivières, est rendu avec le Muskegon. — L'échevin Paul Mecteau nous a assuré que les nouveaux courts de tennis du Parc Victoria seront prêts pour la saison 1965.

Thetford est en train de remplumer son personnel de lanceurs avec Pierre Bellemarre et Pierre Deslauriers sur leur équipe de hockey. Les deux lanceurs gauchers seront résidents de la ville de l'Amiante au 1er janver, date qui sert à déterminer la résidence. — Providence, qui aligne des joueurs du Boston et du Canadien, vient d'emprunter l'ailier gauche Wayne Hall à l'organisation des Rangers. — Les joueurs des As comptent beaucoup sur Red Berenson pour battre la Galerie Sportive au curling. — Au lecteur du collège de Lévis: Whitey Ford a commencé 36 parties. Frank Howard a eu 433 apparitions au bâton en 134 joutes.

Communiqué de la
CIP
"La circulation en forêt"
CHRC, 8:15
LE VENDREDI MATIN
Service au public
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER DU CANADA

CHEZ LES VENDEURS IMPERIAL **ESSO**





ATLAS Boue et neige

Pneu à chambre à air Cour. 6.70 x 15 **16.95**

14.95* chez les vendeurs Esso Imperial en ce moment

7.50 x 14 sans chambre à air. Cour. $19.95, en ce moment: **17.95***

Le NOUVEAU pneu Atlas pour la boue et la neige a été tout spécialement conçu pour l'acheteur soucieux d'économie. C'est un pneu à 2 plis ayant la résistance à la tension d'un 4 plis. Il offre le maximum de sécurité et présente une belle apparence, tout en assurant une conduite exempte d'ennuis pendant l'hiver, pour une somme minime. Comme tous les pneus Atlas, il est protégé par la fameuse garantie Atlas, reconnue comme la meilleure.

ECONOMISEZ JUSQU'À $6.00! ATLAS WEATHERGARD

6.50-13 Cour. **24.35** 6.70-15 Cour. **26.75** 7.50-14 Cour. **26.75** 8.00-14 Cour. **29.95**

Voici une occasion unique d'équiper votre voiture de pneus Atlas Weathergard, sans chambre à air, avant l'arrivée de l'hiver, tout en économisant. Les caractéristiques suivantes vous assurent d'obtenir des pneus de première qualité à prix modique: carcasse robuste en câblé 4 plis; sculptures en zigzag à grande adhérence assurant des arrêts et des départs sûrs et prévenant, en plus, les dérapages: vous roulez sans difficulté; semelle à fentes profondes et flexibles ne se remplissant pas de neige ou de glace. Le dessin spécial de la semelle diminue aussi les bruits du roulement sur la route.

23.95* chez les vendeurs Esso Imperial en ce moment

*Prix de détail suggérés.

LA GARANTIE ATLAS

La garantie Atlas protège les pneus pendant toute leur durée contre tous défauts de matière ou de fabrication. Les règlements effectués en vertu de la garantie se font en fonction du nombre de mois d'utilisation du pneu ou de l'usure de la semelle, selon ce qui est le plus avantageux pour vous. Cette garantie est honorée par tous les vendeurs de pneus Atlas au Canada et aux Etats-Unis.

C'EST LE MOMENT DE PRÉPARER VOTRE VOITURE POUR L'HIVER!

- SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT SERVICE AUTORISÉ
- LUBRIFICATION COMPLÈTE DU MOTEUR ET DU CHÂSSIS
- MISE AU POINT DU MOTEUR ET ENTRETIEN DE SÉCURITÉ



UTILISEZ L'ANTIGEL GARANTI ESSO-RAD— Pour éliminer le risque de réparations coûteuses, demandez un plein d'antigel Esso-Rad cet hiver. De nombreux automobilistes sont d'avis que c'est un produit plus économique que leur propre antigel. Un seul remplissage effectué maintenant avec Esso-Rad dure tout l'hiver, car Esso-Rad ne s'évapore pas.

utilisez le crédit ESSO-MATIC
pas d'acompte...pas de frais administratifs... jusqu'à 6 mois pour payer.

QUI S'Y CONNAÎT
EXIGE IMPERIAL

Esso

TROIS GRANDS CHAMPIONS RÉAFFIRMENT LEUR SUPÉRIORITÉ AUX OLYMPIQUES

Plusieurs records sont éclipsés

TOKYO (P.C.) — Le coureur éthiopien Abebe Bikila a remporté aujourd'hui le marathon olympique, sous les applaudissements d'une foule de 500,000 personnes. Il est le premier athlète à gagner à deux reprises cette dure épreuve. De son côté, le Néo-Zélandais Peter Snell a décroché sa deuxième médaille d'or dans le 1,500 mètres, à la clôture des épreuves d'athlétisme à Tokyo. Le Russe Valery Brumel a gagné la médaille d'or du saut en hauteur et de nouveaux records mondiaux ont été établis dans les trois courses de relais dont deux ont été remportées par les Etats-Unis et une autre par la Pologne. Les pays du Commonwealth se sont assurés trois des cinq médailles d'or du yachting. La meilleure performance canadienne a été celle du yacht de 5.5 mètres de Sandy MacDonald de Westmount qui s'est classé en 7ème place. L'Australie a gagné la régate du 5.5 mètres tandis que Durward Knowles des Bahamas a obtenu le championnat de la catégorie Star. La Nouvelle-Zélande a reçu la médaille d'or du Flying Dutchman, le Danemark, celle du Dragon, et l'Allemand Willi Kuhweide, celle du Finn.



• Willi Holdorf (à droite), vainqueur du décathlon, et son compatriote Hans-Joachim Walde se félicitent de leurs succès respectifs dans la dure épreuve de deux jours qui groupe dix compétitions. Il s'agit de deux Allemands qui ont vaincu le favori C.K. Yang, de la Chine nationaliste. (Photo-câble U.P.I.)

Compétition serrée

L'Italie et l'Allemagne se sont livrées une dure lutte pour se conquérir chacune de son côté une médaille d'or. Les Allemands ont gagné le championnat de la poursuite par équipes avec une avance de seulement 7-100 de seconde sur l'Italie. Par ailleurs, l'Italie a eu la médaille d'or du tandem.

Le Japon, qui entend bien râfler les quatre médailles d'or du judo, a ajouté le championnat de la catégorie des poids moyens à celui des poids légers. Isao Okano a décroché la médaille d'or chez les poids moyens.

La Hongrie a obtenu sa quatrième médaille d'or à l'escrime en remportant le championnat de l'épée par équipes.

Canadiens en finale

Deux equipes montréalaises prendront part demain aux finales du canotage. Paul Stahl a été vainqueur de la demi-finale du canot monoplace tandis que Andor Elbert et Fred Heese sont arrivés en deuxième position dans la demi-finale du canot biplace.

Bikila, membre de la garde personnelle de l'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie, a remporté facilement la victoire, aujourd'hui. Il a couru le marathon en un temps record: 2 heures 12 minutes et 11.2 secondes, battant ainsi de 3 minutes et 5 secondes le temps qu'il avait réalisé aux Jeux de Rome.

Pour courir sur l'asphalte, Bikila s'était chaussé. A Rome, l'Ethiopien avait fait le parcours pieds nus.

Opéré il y a un mois seulement de l'appendicite, Bikila a distancé ses 67 concurrents un à un. Trois milles après la ligne de départ, il prit la tête du peloton et la conserva jusqu'à la ligne d'arrivée, à 26 milles, 385 verges. Son plus proche concurrent, le Britannique Ben Heathley, est arrivé quatre minutes après lui. Le troisième à toucher le fil a été le Japonais Kokichi Tsuburaya.

Snell en vedette

Snell, le meilleur coureur du monde sur distances moyennes et qui a déjà établi des records pour le demi-mille, le 800 mètres et le mille, a partagé la vedette avec Bikila lorsqu'il est devenu le premier athlète depuis 44 ans à décrocher les médailles d'or du 800 et du 1,500 mètres.

Snell, un vendeur de tabac âgé de 25 ans, a remporté facilement le 1,500 mètres en 3:38.1, terminant 1.5 seconde avant le Tchèque Joseph Odlozil et le Néo-Zélandais John Davies. Odlozil a obtenu la médaille d'argent parce qu'il a devancé Davies d'un cheveu à la ligne d'arrivée. Le temps d'Odlozil et de Davies est de 3:39.6.

Alan Simpson, de Grande-Bretagne, a terminé quatrième, assurant ainsi au Commonwealth trois des quatre premières places. Le cinquième a été l'Américain Dyrol Burleson. Il a enragistré un temps de 3:40.0.

14 médailles aux Américains

Les Etats-Unis se sont mérités des médailles d'or dans les courses à relais masculin du 40 et du 1,600 mètres, portant ainsi à 14 le nombre des médailles d'or conquises par les Américains dans les épreuves d'athlétisme. A Rome, il y a quatre ans, les Américains avaient reçu deux médailles de moins.

Les équipes masculines américaines ont obtenu 12 médailles et les équipes féminines, deux. A Rome, les hommes en avaient remporté neuf et les femmes, trois.

L'honneur de l'URSS a été sauvé dans les épreuves d'athlétisme grâce aux célèbres soeurs Press, Tamara et Irina, ainsi qu'à Brumel. Ces trois athlètes ont conquis quatre des cinq médailles d'or que l'Union soviétique a obtenues dans le secteur principal des Jeux olympiques. A Rome, l'URSS avait râflé 11 médailles d'or uniquement dans les épreuves d'athlétisme.

Aujourd'hui, Brumel a effectué le plus haut saut avec un bond de sept pieds, 1 3-4 pouce. L'Américain John Thomas a atteint la même hauteur mais Brumel o obtenu la médaille d'or parce qu'il a réussi en moins d'essais.

De solides coureurs

Les Américains Bob Hayes et Henry Carr, détenteurs de médailles d'or, ont aidé les équipes américaines à gagner les courses de relais.

Hayes, qui s'est mérité le titre de coureur le plus rapide au monde en remportant le 100 mètres, a pris la relève alors que son équipe trainait à une dizaine de pieds à l'arrière et est parvenu à distancer de six pieds les autres concurrents pour établir un nouveau record mondial du 400 mètres en 39 secondes.

La Pologne et la France ont enregistré un temps de 39.3 mais la médaille d'argent a été attribuée à la Pologne, la France recevant celle de bronze.

Paul Drayton a pris le départ chez les Américains, suivi de Gerry Ashworth et de Dick Stebbins. Grâce à Hayes, l'équipe a pu briser le record mondial de 39.1 établi aux Etats-Unis en 1961 et reconquérir le titre olympique que les Américains avaient perdu à la suite d'une passe illégale du bâton en 1960.

Record du 1,600 mètres

Carr, vainqueur du 200 mètres, a couru le dernier parcours du 1,600 mètres et a contribué à établir un record mondial de 3:00.7. L'équipe britannique est arrivée en deuxième place, à 15 pieds derrières les Américains. Le record précédent de 3:02.2 était détenu par les Américains depuis les Olympiques de Rome.

Les Britanniques ont enregistré un temps de 3:01.6 et l'équipe de Trinidad-Tobago, de 3:01.7. Ces deux temps sont également meilleurs que celui de l'ancien record.

Déception

Les Américains, qui alignaient dans le relais 400 mètres féminin des athlètes que Wyomia Tyus et Edith McGuire qui détiennent des médailles d'or, s'attendaient bien de réditer le triomphe remporté à Rome en 1960.

Toutefois, leur espoir a été trompé par l'équipe polonaise qui a établi un nouveau record mondial en 43.6. Les Américaines ont terminé en 2e place en 43.9 et la Grande-Bretagne en 3e avec un temps de 44.0. Le record mondial précédent de 44.3 avait été atteint par les Américains en 1963.

Le Néo-Zélandais Snell a gagné le 1,500 mètres par une quinzaine de verges sur son plus proche concurrent. Il a mis 2.5 secondes de plus que le record mondial de 3:36.5 établi par l'Australien Herb Elliott aux Jeux de Rome.

La perfomance de Snell équivaut à la course du mille en 3:55.1. Après l'épreuve, Snell a déclaré qu'il avait triomphé plus facilement que lorsqu'il avait dû affronter Bill Crothers de Toronto dans le 800 mètres.

Une tactique éprouvée

Une foule d'environ 80,000 personnes a assisté à la belle course de Snell. Le Néo-Zélandais a recouru à ses tactiques habituelles. Au bout des premiers 50 mètres, il s'est laissé glisser en queue du peloton des neuf coureurs pour remonter en 6e position au 400 mètres qu'il a couru plutôt lentement. Il a par après grimpé en 4e place au 800 mètres pour finalement déchocher à 1,200 mètres et laisser ses concurrents loin derrière lui.

Le Français Miche Bernard, qui a terminé en 7e position, a accusé Snell et le Polonais Witold Baran de l'avoir presque rejeté en dehors de la piste. "Il y a eu beaucoup de bousculades et de coups de pied au cours de l'épreuve et j'ai écopé d'une éraflure", a commenté Bernard.

Snell a été le seul athlète à se mériter deux médailles d'or pour les épreuves sur piste. La Russe Tamara Press a décroché sa part des médailles d'or dans les compétitions d'athlétisme.

Lorsque Snell et Davies ont reçu leurs médailles, c'était la première fois que la Nouvelle-Zélande obtenait deux médailles dans une épreuve olympique depuis que les Jeux ont recommencé en 1896.

Le mille en 3:50

Snell a déclaré qu'il entend se maintenir en pleine forme durant encore une couple de mois afin de participer à deux compétitions qui doivent se dérouler en Nouvelle-Zélande. Snell a révélé qu'il nourrit l'amibtion de courir le mille en 3:50 minutes.

Snell détient le record mondial du mille en 3:54.4.

En ce qui concerne les Olympiques de 1968 qui auront lieu à Mexico, Snell a déclaré qu'il n'est pas question qu'il aille à cette époque défendre ses titres. Bikila, de son côté, a déclaré qu'il se rendra à Mexico et qu'il remportera une troisième médaille d'or du marathon "parce que l'altitude de Mexico est la même que celle d'Addis Abéba, sa ville natale.

Courir 26 milles: un jeu

L'Ethiopien, qui mesure cinq pieds et 10 pouces, avait l'air aussi reposé et enjoué à la fin de la longue course que lorsqu'il avait commencé.

Il a été acclamé tout le long des rues et il a soulevé des éclats de rire dans l'assistance lorsque, la course terminée, il s'est mis à faire des mouvements de gymnastique, se touchant les orteils et pédalant sur le dos. Ses exercices terminées,Bikila s'est levé pour accueillir, les bras levés, l'ovation des milliers de spectateurs.

Bikila, qui ne fume pas et ne boit aucune liqueur alcoolisée, se contente de glucose et de jus de fruit durant la période d'entrainement.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait couru pieds nus à Rome, il a répondu: "Tout simplement pour en faire un événement historique." De plus, dit-il, j'étais habitué à cette époque à marcher pieds nus mais maintenant, je préfère courir avec des souliers."

1ère médaille du Japon

A un certain moment durant le marathon, il a semblé que je Japon pourrait obtenir une médaille d'argent. Tsuburaya était alors en 2e position, suivi 25 verges plus loin par le Britannique Heatley. Ce dernier s'est rapproché à cinq verges du Japonais pour le dépasser dans le dernier tour. Heatley a couru en un temps de 2:16.19.2 et le Japonais en 2:16.22.8. C'est la première médaille que le Japon gagne dans les épreuves d'athlétisme.

Les trois concurrents suivants ont été le Britannique Brian Kirby en 2:17.02.4, le Hongrois Josef Sueto en 2:17:44.8 et Edelsen en 2:18:12.4.

Bikila a, par savictoire, brisé son propre record olympique de 2:15:-16.2.

Il n'existe aucun record mondial officiel pour le marathon parce que les difficultés varient d'un endroit à l'autre mais le temps le plus rapide a été enregistré cette année par Heatley en 2:13:55.0.

L'Australien Ron Clarke, qui participait à sa troisième course sur longue distance, est arrivé 9e en 2:20:26.8. Clarke était arrivé neuvième dans le 5,000 mètres et troisième dans le 3,000 mètres.

Un duel en hauteur

Le saut en hauteur a été l'occasion d'un beau duel entre le Russe Brumel, détenteur du record mondial, et l'Américain Thomas. Brumel et Thomas ont sauté à 7 pieds 1 3-4 pouce dès la première tentative mais Brumel l'a emporté parce qu'il avait réussi plus tôt à sauter du premier coup par dessus la barre à sept pieds un pouce tandis que Thomas avait été obligé de faire deux essais.

La barre a été élevée à 7 pieds 2 3-4 pouces mais ni Brumel ni Thomas n'ont pu la franchir. "J'ai été défait sur les essais", a commenté Thomas très déçu. "C'est dur de perdre de cette façon. En tous cas, j'ai fait mon possible et si je n'ai pas contenté tout le monde je me suis contenté moi-même. C'est ce qui est important."

Le jeune Américain — il est âgé de 23 ans — souhaitait ardemment remporter la médaille d'or qui lui avait été soufflée au nez à Rome, par un autre Russe, Robert Shavlakadze.

Thomas souffre d'une hernie et il projette de subir une intervention chirurgicale lorsqu'il retournera aux Etat-Unis.

Dans la bataille pour les médailles d'or, l'URSS a récolté un autre trophée dans les épreuves de gymnastique pour les femmes.

Les Etats-Unis mènent dans la course avec 34 médailles d'or au regard de 15 pour l'URSS. Les Américains ont jusqu'ici obtenu en tout 87 médailles et les Russes, 64. Un total de 123 médailles d'or a déjà été décerné.

L'URSS a gagné l'épreuve de gymnastique par équipes mais a perdu celle du classement individuel qui a été remportée par une Tchèque.

Les Russes ont obtenu la médaille d'or par une marge de seulement 9-10 de point sur les Tchèques tandis que les Japonaises se sont classées au troisième rang. L'URSS a enregistré 380.890 points, la Tchécoslovaquie 379.-989 et le Japon 377.889.

Dans le classement individuel, Mlle Vera Caslavska de la Tchécoslóvaquie a défait la Russe Larisa Latynina, qui a été à deux reprises championne olympique Mlle Caslavska a obtenu 77.564 points; Mlle Latynina 76.998 et une autre Russe, Mlle Polina Astakhova, 76.965.

L'unique concurrente canadienne, Mlle Dale Daley de Saskatoon, est arrivée 54e sur 84. Elle a retenu 77.564 points.



Abebe BIKILA



Valery BRUMEL



Peter SNELL

Peter Snell veut améliorer le record du mille avant de prendre sa retraite

TOKYO PC — Le Néo-Zélandais Peter Snell, premier athlète en 44 ans à remporter les 800 et 1,500 mètres aux jeux olympiques, veut parcourir le mille en 3...50.0 minutes l'an prochain avant de prendre sa retraite.

Un tel objectif aurait été inconcevable il y a trois ou quatre ans, mais, de la façon dont le coureur a amélioré les records mondiaux depuis 1960, il a des chances de réussir l'exploit.

Snell détient les records mondiaux du mille, du demi-mille, des 800 et 1,500 mètres, ainsi que des 1,000 verges. Il a établi le record de 3:54.4 pour le mille en janvier 1962 et celui du demi-mille en 1:-45.1 une semaine plus tard.

Il a remporté le mille métrique en 3:38.1 hier, soit seulement 2.5 secondes de moins que le record mondial établi par l'Australien Herb Elliot en 1960. Le temps équivaut à 3:-55.1 pour le mille.

Il a toutefois admis, après son triomphe, qu'il était fatigué, car, pour mériter ses deux médailles d'or, il s'entraine depuis avril dernier.

Stratégie

Pour atteindre son objectif de 3:50.0, Snell a l'intention de parcourir les premiers trois-quarts en 2:56 et finir en 54 secondes.

"Je crois pouvoir réussir" a dit Snell. "Je vais prendre part à quelques courses chez moi cet été et j'aimerais faire une tournée européenne au printemps.

Je me retirerai ensuite, car je commence à sentir la fatigue". Son épouse est du même avis: "Il est merveilleux de récolter des médailles, mais les désappointements sont aussi nombreux que les victoires. Je suis heureuse qu'il prenne sa retraite, car les épreuves sont parfois épuisantes".

Snell a déclaré qu'il ne participerait certes pas aux jeux olympiques de Mexico en 1968.

Le vainqueur a révélé qu'il l'avait remporté plus facilement que lors des 800 mètres quand il a distancé Billy Crothers, de Toronto, par six pieds.

Snell est le premier coureur à triompher dans les 800 et 1,500 mètres depuis que le Britannique Albert Hill a réussi l'exploit en 1920.



• Le Russe Oleg Stepanov maintient son adversaire W. Chang, de Formose, sur la tête dans la première ronde d'une des finales olympiques de judo. Stepanov l'emporta en 2 minutes, 10 secondes. (Photo-câble U.P.I.)

Brillante tenue des athlètes du Commonwealth à Tokyo

TOKYO PC — Une troisième puissance a fait son apparition aux jeux olympiques 1964 et a remporté assez de médailles d'or pour rivaliser avec la suprématie reconnue des Américains et des Russes.

Dans les compétitions de piste et pelouse qui ont pris fin hier, les pays du Commonwealth ont récolté sept médailles d'or dont quatre par la Grande-Bretagne.

Les pays de troisième puissance ont gagné 15 des 35 titres contre les 14 des Etats-Unis et les cinq de la Russie. En 1960, les Russes avaient amassé 11 médailles d'or, les Etats-Unis, 12 et les autres pays, neuf.

Les Américains comptent maintenant 24 médailles d'or, soit deux de plus qu'à Rome, tandis que la Grande-Bretagne cause une surprise avec quatre.

Le Canada présente un total de deux médailles dans l'athlétisme avec Bill Crothers et Harry Jerome.

Par ailleurs, la Russie devrait diminuer l'avance des Américains dans les épreuves de gymnastique, canoe et judo.

On compte 24 records mondiaux améliorés et trois autres égalés dans les épreuves de piste et pelouse.

Kidd a souffert d'un complexe d'infériorité

TORONTO (P.C.) — Bruce Kidd a révélé qu'il se retirait temporairement de la compétition, du moins jusqu'à ce qu'il retrouve le désir de triompher.

Il a fait cette révélation dans le journal de l'Université de Toronto dans une série d'articles écrits à Tokyo, où il a représenté le Canada aux jeux olympiques.

On sait que Kidd, un des choix canadiens pour remporter une médaille d'or, a failli dans les 5,000 et 10,000 mètres.

Kidd a admis avoir éprouvé une grande nervosité aux jeux.

"Il se peut que ma confiance ait souffert du manque de rivalité au cours de l'été et, lors des 5,000 mètres, je ne pouvais tout simplement me convaincre que je pouvais l'emporter.

"Mon plus grand désappointement provient du fait que je me sentais dans la meilleure condition physique possible. Aurais-je été surentrainé ?"



• Les Indiens de Cleveland ont obtenu Ralph Terry en partie de la transaction qui a envoyé Pedro Ramos aux Yankees de New York. Ces derniers ont de plus déboursé $75,000 et doivent céder un autre joueur, probablement Bud Daley.

Répartition des médailles Rallye du Lièvre

C'est dimanche prochain, le 25 octobre, qu'aura lieu le "Rallye du Lièvre", une épreuve régulière inscrite au calendrier des activités du Volvo Auto Club de Québec.

Ce rallye se déroulera sur une distance de 125 milles et sera relativement facile, selon son organisateur, Yvon Turmel. On pourra s'inscrire de 10 heures à 10 heures 30, dimanche matin, tandis que le premier départ aura lieu à 11 heures, du garage Turmel Automobiles, 1385 rue Dorchester. Les autres équipes suivront à deux minutes d'intervalles.

Comme équipement, on recommande une montre, une règle de 12 pouces, du papier et un crayon. Par ailleurs, toutes les voitures devront être munies de ceintures de sécurité.

A l'issue de l'épreuve, des plaques de tableau de bord offertes par le club seront remises à chacun des membres des trois meilleurs équipages.

Performances des Canadiens

(Par la Presse Canadienne)

Performance des athlètes canadiens aux Jeux olympiques de Tokyo, aujourd'hui :

CANOTAGE

Kayak monoplace : Arpad Jim Simonyik, de Montréal, 4e en demi-finale, éliminé. Kayak biplace : Mike Brown de Montréal et Gabor Joo de Toronto, 1e en demi-finale, éliminés. Canot monoplace : Paul Stahl, de Montréal, vainqueur en demi-finale, participera à la finale. Canot biplace : Andor Elbert et Fred Heese de Montréal, 2e en demi-finale, participeront à la finale.

YATCHING

Finn : Bruce Kirby de Pointe-Claire, 6e dans la septième et dernière régate. Kirby est 11e au classement général. — Flying Dutchman : Paul Henderson et Skip Lennox de Toronto, 5e dans la dernière régate et 12e au classement général. — Dragon : Ed Botterell, de Beaurepaire, Joseph MacBrien de Beaconsfield, Qué., et Lynn Watters de Montréal, 13e dans la dernière régate et 11e au classement général. — 5.5 mètres : Sandy MacDonald de Westmount, Bernard Skinner de Montréal et John Woodward de Dorval, 6e dans la course finale et 7e au classement général.

Star : Dave Miller et Bill West de Vancouver, 3e dans la dernière régate et 7e au classement général.

Des Canadiens dans deux finales des épreuves de canotage

TOKYO (P.C.) — Le Canada participera aux finales du canotage.

Le Montréalais Paul Stahl, d'origine allemande, a donné au Canada sa première victoire dans les courses de canot en se classant premier dans la demi-finale tenue aujourd'hui.

Stahl a devancé de près de trois secondes son plus proche concurrent, le Tchèque Jan Jiran. Stahl a accompli le parcours du 1,000 mètres canot monoplace en 4:55.79.

De leur côté, Andor Elbert et Fred Heese, également des Montréalais, sont arrivés en deuxième place dans l'épreuve du canot bi-place. Ils ont été devancés par l'équipe hongroise formée de Antal Hajba et Arpad Soltesz. Les Hongrois ont mis un temps de 4:35.30 et les Canadiens, 4:38.18.

Dans la catégorie du kayak monoplace, Arpad Jim Simonyik de Montréal, est arrivé 4e et ne prendra pas part à la finale.

Dans le kayak bi-place, Mike Brown de Montréal et Gabor de Toronto, ont perdu la 3e position par une demi-seconde. Ils ont été devancés par la Roumanie, le Danemark et l'Italie. Eux non plus ne seront pas admis à la finale.

En dépit de sa belle performance d'aujourd'hui, on ne concède à Stahl que très peu de chance de décrocher la médaille d'or pour l'épreuve du canot monoplace. Cette compétition avait été gagnée par un Canadien la première fois qu'elle avait été inscrite aux Olympiques. C'était en 1936, aux Jeux de Berlin. Le vainqueur avait été Francis Amyot d'Ottawa.

Performances des Canadiens

(Par la Presse Canadienne)

Performance des représentants du Canada dans les compétitions tenues aujourd'hui aux Jeux olympiques de Tokyo.

YACHTING

Résultats de la 6ème course. Entre parenthèses, le classement general :

Finn-Bruce Kirby, de Pointe-Claire, Qué., 10e 11e.

5.5 mètres — Sandy MacDonald, de Westmount; le Dr Bernard Skipper de Montréal et John Woodward, de Dorval, 7e 7e.

Star — Dave Miller et Bill West de Vancouver 5e 7e. Flying Dutchman — Paul Henderson et Skip Lennox de Toronto 12 13e.

Dragon — Ed Boterell de Beaurepaire, Qué.; Joseph MacBrien, de Beaconsfield, Qué.; et Llynn Watters de Montréal 14e 9e.

TIR

Tir à la petite carabine, trois positions — George Marsh, de Toronto, 32e et Gil Boa, de St. Catharines, Ont, 38e.

BASKETBALL

Le Canada défait le Pérou 82-81 en temps supplémentaire.

ATHLETISME

Lancer du poids féminin : Nancy McCfedie, de Brampton, Ont., 7e en finale.

Décathlon — Bill Gairdner de Toronto, 11e; Jerry Moro, de Trail, C.-B., 16e en finale.

CANOTAGE

Kayak monoplace — Arpad Simonyik de Montréal, 4e dans la 1ère série et 1er au re-échange. Se rend en demi-finale.

Kayak biplace — Mike Brown de Montréal et Gabor Joo de Toronto, sixième dans la 1ère série et 2e au repêchage. L'équipe participera à la demi-finale.

Canot, un rameur, 1,000 mètres — Paul Stahl de Montréal, 4e dans la série, participera à la demi-finale.

Canot, deux rameurs, 1,000 mètres — Andor Elbert et Fred Heese de Montréal, 4e en série. Participeront à la demi-finale.

GYMNASTIQUE

Exercices individuels — Richard Kihn, de Toronto, 82e; Wilhelm Weiler, de Camp Borden, Ont., 86e; Gilbert Larose, de Montréal, 92e.





COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	22130	450	410	450
Am Leduc	7000	14	13½	14
Anchor	1500	17	17	17
Ang U Dev	2000	24	24	24
Asamera	2100	69	68	69
Bailey S pr	100	24½	24½	24½
Bail 5¾ pr	400	25¾	25½	25¾
Banff	1600	150	149	150
Bata	3000	7½	7	7
Calvert	7700	25	25	25
C Oil Lds	9000	315	310	310
C S Pete	1325	325	325	325
C Delhi	4190	895	890	890
C Ex Gas	4400	154	151	154
C L I Pete	2818	16½	15½	15½
Cdn Sup Oil	385	19	19	19
Cent Del	2755	775	765	765
Charter Oil	300	189	189	189
C Dragon	1000	20	20	20
C West P	525	128	128	128
Dev Pal	200	111	111	111
Fargo	400	282	282	282
Fr Pete pr	100	355	355	355
Ghedex	3000	11	11	11
Gr Plains	600	11¾	11¾	11¾
Gridoil	2200	65	65	65
Medal	1030	490	480	490
Midcon	1200	45	45	45
Mill City	2714	41	41	41
Nat Pete	400	425	425	425
N Cont	2250	30	28	29
N Davies	21500	27	24	25
N C O pr	125	57	57	57
N C O wts	320	15	15	15
Numac	5400	162	160	160
Pallitser	500	40	40	40
Pamoil	2000	56	56	56
Petrol	500	62	62	62
Place	3000	57	56	57
Prairie Oil	9300	550	535	535
Provo Gas	5575	210	206	206
Ranger	200	135	134	135
Sarcee	100	226	226	226
Scurry Rain	458	16¾	16¾	16¾
Spooner	4500	15½	15	15½
Stanwell	500	69	69	69
Teck Corp	3075	540	530	540
Triad Oil	3400	226	225	226
Union Oil	2980	16	15¾	15¾
U Canso	3000	310	285	300
Un Reef P	5500	25½	25	25
vandoo	5300	5¼	4¼	4½
Wesburne	800	132	130	132
W Decalta	7766	235	228	234
Yan Can	10000	4¼	4¼	4½
Total des ventes: 8,852,000.				
MINES				
Acad Uran	6500	6	6	6
Advocate	3000	640	635	635
Agnico	1000	72	72	72
Akaitcho	1000	65	65	65
All Pitch	2100	17½	17	17½
Am Larder	5800	16	15¼	15½
A Am Moly	2200	154	151	151
Ang Rouyn	12450	122	115	116
Ansil	4000	15	14¼	14¼
Area	9900	210	198	206
A Arcadia	2000	19	18	18
Atl C Cou	12900	117	110	115
Atlin Ruf	4500	7½	7	7¼
Aunor	700	395	395	395
Bankeno	1000	24	24	24
Bankfield	1000	10½	10½	10½
Barex	1000	49	49	49
Base Met	234400	27	24	25½
Baska	7000	9	9	9
B Duq	1000	29	29	29
Belcher	725	37	37	37
Belleterre	1500	34	33½	34
Bethlm	11000	800	790	800
Bibis	6800	29	27	27
Bidcop	8500	11	9½	10
Black Bay	7000	10½	10	10
Bralorne	2170	475	465	465
Brunswk	26065	15	13¼	14¾
Bounty Ex	1000	27½	27½	27½
Bunker H	10300	21½	20½	21
Cable	2000	13	13	13
Camflo	1900	167	165	168
Camp Chib	84145	540	495	520
C Tung	11466	112	100	112
Cam Mines	2500	21	20	20
C Dyno	1625	127	126	126
Cdn Keeley	2150	28	27	28
C Malart	500	72	72	72
Candore	11500	12	11½	11½
Can Erin	1000	7	7	7
Cariboo	2500	76	75	75
Cassiar	2735	12	11⅞	11⅞
Cent Pat	1950	132	130	130
Cheskirk	24000	10	9½	10
Chester	6000	14	14	14
Chib M	7100	36	34	35
Chimo	9900	93	90	90
Chrom	10800	100	75	76
Coch Will	2700	320	310	310
Comb Met	8333	21½	20½	20½
Conlagas	1500	85	85	85
Con Key	5125	10	10	10
Con Shaw	3000	17	15½	15½
C Bellek	3000	6½	6	6
Cons Brewis	1015	19	19	19
C Callinan	5600	11	10	10
C Fen	800	14	14	14
C G Arrow	2000	29	28	29
C Hall	4525	35	33½	35
C Marben	800	218	211	218
C Mogul	21025	400	390	390
C Morrison	8600	117	116	117
C Mosher	2700	140	130	130
Con Negus	9333	15	14½	15
Con Nichol	10000	9	9	9
C Regcourt	3000	15	15	15
C Sannorm	3500	8½	8½	8½
Conwest	1800	510	510	510
Cop Corp	8100	40	37½	37½
Cop Man	5000	9	9	9
Coulée	2500	27	26	27
Cowich	1200	45	45	45
Craigmnt	1580	16¾	16¾	16¾
Croinor	5600	10½	10½	10½
Cusco	18000	10	9	9½10
Daering	4500	12	11½	11½
D'Aragon	3500	17	16½	17
Denison	1271	16¾	16	16¼
Dickman	1900	515	505	515
Discovery	1575	330	315	325
Dome	650	34¼	34	34¼
Duraline	2833	25	25	25
Duvan	1000	12	12	12
East Sull	2405	500	490	500
E West T	1500	10½	10½	10½
E Mar	96595	360	310	360
Francoeur	6000	14	13½	14
Frobex	837	87	87	87
Geco Mines	4245	40¼	38¾	39¾
Genex	17610	24	22	24
Gnt Masct	1600	135	130	135
Giant Y K	2398	15¾	14¾	14¾
Glen U	23000	14	13	13
G F Mining	7520	36	36	36
Goldray	2500	45	44	45
Grandroy	5875	17½	15	16
Granduc	3110	645	630	645
Gulf L	3000	17	16	16
Gunnar	1650	615	605	605
Hard Rock	1500	11	11	11
Har Min	1000	8	8	8
Hasaga	1500	13	13	13
Hastings	3355	430	415	425
Headway	15500	17½	17	17
Heath	2000	5	5	5
High Bell	1122	705	670	670
Hollinger	4535	31¼	30½	31¼
Hud Bay	1505	75	74¼	74½
Hydra Ex	1595	22	22	22
Int Helium	4400	134	130	130
Int Kenville	10900	30	27	30
Irish Cop	2100	23½	23	23
Iron Bay	1200	96	96	96
Iso	1000	205	205	205
Jacobus	7000	14½	14	14½
Jaye Expl	2000	10½	10	10
Jelex	2500	20	18½	20
Joburke	19500	10	9½	10
Jollet	12500	37	35	35
Jonsmith	45600	27½	25	25½
Jontel	14000	94	86	89
Kerr Add	2450	745	740	740
K Anacon	74678	199	150	199
Kilembe	3800	710	665	710
Lab Min	110	37¼	37¼	37¼
L Dufault	4500	11½	11	11
Lakehead	2500	21	20½	20½
Lake Ling	1550	8½	8½	8½
L Osu	3000	16½	16	16½
L Shore	1618	225	225	225
La Luz	900	945	945	945
Langis	5500	38	37	37
Latin Am	1500	15	15	15
Leitch	5100	490	470	480
Lencourt	5000	6½	6½	6½
L L Lac	500	172	172	172
Lorado	700	153	152	152
Louviet	3000	18	18	18
Macassa	1960	229	225	226
Madon	9100	33½	30	31
Madsen	8050	209	206	207
Magnet	46500	9	8	8
Malartic	5000	68	68	68
Man Bar	3000	19	19	19
Manoka M S	2000	13	13	13
Maralgo	1000	12	12	12
Marboy	900	12½	12½	12½
Marchant	1500	150	147	148
Marcon	17000	11	10	10
Martin	6600	58	57	58
Matatch	3000	9	9	9
Mattagmi	5535	18⅝	17¾	18
Maybrun	105542	19	15	17
Mc Intyre	105	61	61	61
Mc Ken	2500	11½	11½	11½
Mc Mar	1000	7½	7½	7½
Mc Wat	6000	30	28	28
Mentor	500	36	36	36
Merrill	9800	72	70	71
Meta Uran	5000	11½	11	11⅛
Metal Mine	1214	128	125	127
Midrim	800	30	30	30
Min Ore	6642	12	12	12
Monets	26910	154	150	153
Mt Wright	1500	59	59	59
Multi M	1000	28	28	28
Nat Expl	37150	13	12½	13
Nealon	6000	9½	9	9
New Bld	7000	5½	5	5½
New Cal	10900	111	109	110
New Conex	1400	480	475	480
N Conex wts	6100	120	110	120
New Hosco	8525	310	305	310
New Jason	7500	7	6½	6½
N Kelore	22000	13	12	13
Newlund	5000	16	15½	15½
N Mylama	500	13	13	13
Newnor	2000	15	15	15
New Rouyn	3000	9½	9½	9½
N Senator	4500	17	16½	16½
New Taku	500	30	30	30
Nick Rim	5500	14½	14	14
Nisto	37200	9	8	9
Norbeau	10700	124	120	124
Norgold	8650	10	9½	9½
Noriartic	2000	10½	9½	9½
Normetal	5620	400	395	400
Norpax	20700	20	18	20
N Goldstrm	10700	91	86	88
N Goldcrt	1000	16½	16½	16½
N Rock	3600	32	31	32
Northcal	5225	71	70	70
North Can	2100	155	150	152
Northgate	2800	545	535	540
Norvalle	1000	8	8	8
North Expl	11000	160	150	160
Obaska	2000	8½	8½	8½
O'Brien	54800	78	70	77
O'Leary	1000	13½	13½	13½
Opemiska	3100	900	890	890
Orchan	2900	600	580	590
Osisko	20800	51	45	45
Pamour	700	140	137	140
Paramaq	14000	12	12	12
Patino	2450	925	915	925
Pax Int	6200	43	41	41
Pce Expl	3166	20	20	20
Peerless	1600	13½	13½	13½
Perron	3000	11	10½	10½
Placer	340	44½	44¼	44¼
Pore Pay	6332	34	33	33
Pow Rou	9500	64	57	57
Preston	200	640	625	640
Purdex	84600	16	14	16
Q M I	240	145	145	145
Quig Lith	650	365	350	350
Que Man	1500	11	11	11
Que Sturgn	650	36	36	36
Quenston	1000	12½	12½	12½
Quemont	1095	1000	975	1000
Quonto	29100	11	10	10
Radiore	1000	41	41	41
Raglan	25800	114	110	110
Rayrock	1700	92	86	86
Realm	5500	8½	8	8
Reeves	200	300	300	300
Rexspar	8500	11	11	11
Rio Algom	1042	10⅜	10⅜	10⅝
Rix Athab	2500	21	21	21
Rockwin	11500	38	36	36
Rowan Con	12000	8½	8	8
Ryanor	3000	13	12½	12½
San Ant	4200	22	22	22
Sarimco	18700	16½	15	15½
Satellite	3062	11	10½	11
Sheep Cr	1400	140	137	138
Sherritt	4214	470	460	460
Sil Eureka	400	285	280	280
Silvmaq	7000	12½	12	12½
Sil Mel	17944	16	15	15
Sil Stand	5400	67	60	67
Siscoe	3600	225	216	220
Steep R	8130	650	630	640
Sullivan	760	390	390	390
Sunburst	1000	13½	13½	13½
Territory	1000	13	13	13
Texmont	23400	40	38	39
Tex Ore	49750	47	45	45
Tex Sol	4300	43	43	43
Tombill	850	113	112	113
Tormont	199700	28	20	28
Trans Can	4000	130	128	128
Tribag	28600	185	181	184
Trin Chib	23200	16	14	15
Tundra	850	90	90	90
U Mining	2000	25	25	25
U Asbestos	1923	268	260	260
Un Buffad	8150	70	68	68
UCL Mine	65800	33	26	29
Un Keno	2870	910	900	910
Utd Porc	2500	18	17	17
Upp Can	1700	140	137	138
vauze	2000	85	83	83
vespar	2000	21	21	21
violam	20500	295	270	289
Wasamac	1033	170	165	170
Weedon	6500	5½	5	5
Werner	4000	6½	6	6
W Malar	1200	5	5	5
West Mines	1900	500	488	495
W Surf I	13400	24	24	24
Willroy	5150	163	155	161
Wiltsey	4000	12	11	11
Winch	5000	9	9	9
Windfall	15200	40	36	38
Wr Harg	2200	74	73	74
Yellorex	1500	6	5½	5½
Yk Bear	3300	133	130	133
Yukeno	5600	7½	7	7
Yukon	2100	44	40	44
zenmac	4300	34	33	34
zulapa	5000	17	16½	17

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Cabal A wts	465	205	200	200
Clairton wts	200	600	600	600
Hawk Sid	50	8	8	8
Inter P L	25	94	94	94
Ild N G wts	200	98	98	98
Moore	500	56	56	56
Trans Mt	100	20½	20¾	20¾
Agnico	1000	75	75	75
Am Leduc	1000	15	15	15
Am Moly	100	151	151	151
Atl C Cop	100	113	113	113
A Arcadia	500	22	22	22
Bibis	500	30	30	30
Base Metst	13500	29	25	25½
Bralorne	400	485	480	485
Camflo	500	170	170	170
Cam Chib	100	520	520	520
C Bellek	500	7	7	7
Coch Will	1700	340	330	330
Cam Chib	1000	37	37	37
C Hall	2500	36	35	35
C Mosher	1000	142	140	140
Craigmnt	300	17	17	17
Der Horn	1000	67	67	67
Denison	100	16¼	16¼	16¼
Dickman	1800	540	505	515
Discovery	140	335	335	335
Gridoil	500	69	69	69
High Bell	122	705	705	705
Hud Bay	1150	76⅛	75⅝	75⅝
Leitch	1300	510	500	510
Lorado	1200	155	155	155
Mc Don	1000	33	33	33
Madsen	800	222	218	222
Merrill	7000	75	74	74
Mai G F	5000	68	68	68
Patino	200	960	935	960
Place	500	60	60	60
Siscoe	4300	236	225	230
Steep R	800	660	645	660
Sllv Std	500	64	64	64
Un Keno	300	955	930	935
Upp Can	2300	145	145	145
Yukon Con	1600	44	44	44
Westburn	500	139	139	130
Yk Bear	1000	135	130	130

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto
TITRES ventes haut bas ferm. chang.

INDUSTRIES					
Brazil	46536	470	450	460	+ 5
Mas F	19495	28¾	28¾	28½	— ¼
L C A	11825	9	8¾	8⅞	— ⅛
Alumin	11660	34⅛ - 33¾		33¾	+ ½
PETROLES					
Almine	22130	450	410	450	+40
N Dav	21500	27	24	25	— 2
Yan C	10000	4½	4½	4½	+ ½
West D	7766	235	228	234	+ 9
Calvert	7700	25	25	25	— 1
MINES					
B Met	234400	27	24	25½	+ ½
Trmnt	199700	28	20	28	+ 7½
Maybr	105542	19	15	17	+ 2½
F Mar	96595	360	310	360	+50

Montréal

Abitibi	4815	15	14¼	15
Algoma	3430	74	73¾	74
Alliance	125	10¾	10¾	10¾
Alumin	8067	34¼	32	33½
Alum 4¼ pr	300	44¾	44¾	44¾
Ang Cdn pr	35	52	52	52
Arg C pr	900	14¼	14¼	14¼
Asbestos	720	24	23¾	23¾
Atl Sug	1330	18¼	17¾	18¼
Bank Mont	325	68¾	68¼	68¼
Bank N S	75	75½	75½	75½
Banq P Q	581	56	56	56
Bath P	225	25	25	25
Bath P wts	225	25	25	25
Bath P wtst	20	10¼	10½	10¼
Bath P A	125	60¾	60¾	60¾
Bell Phone	3987	59¾	59¾	59¾
Bowater	345	7	7	7¼
Brazil	27003	470	455	460
B A Oil	2062	34¾	34¾	34¾
B C Forest	745	32	31¾	31¾
B C Phone	100	64¾	64¼	64¼
Bruck B	100	12	12	12
Cal Pow	100	23¾	23¾	23¾
Can Cem	558	46¼	46½	46¾
Can Cem pr	176	29	28	28
C Dom Sug	450	26	26	26
Can Iron	430	43	42¼	43
Can Malt	900	23	22½	22¾
C S L	3205	36	34¾	36
C S L pr	152	6¾	6¾	6¾
C A E	300	9¼	9½	9¼
Cdn Brew	3345	10¾	10	10
Cdn Br pr	50	50¾	50¼	50¼
C Chem w	810	950	940	940
C Imp Bk C	645	67½	67¼	67½
C I L	290	22¼	22	22
C I Pow	470	20	19¾	19¾
C I Pow pr	160	50	50	50
C P R	6725	53¾	53¼	53¼
Cdn P Fina	905	13⅝	13¼	13⅜
C P Sec A	80	25¼	25¼	25¼
Cent Del	150	775	775	775
C Refractor	300	18¼	18¼	18¼
Chemcell	1135	17¼	17	17¼
Coghlin	3425	14¾	14¼	14½
Con M S	1175	42¼	41¾	41¾
Con Paper	1615	44¼	43½	43½
Cr zell A	40	34	34	34
Cr zell	9600	61	60¼	61
Curtis Wr	3700	18¾	18¼	18¼
Deere	3000	44¼	43¾	43¾
Del Stl Cb	2300	15½	15	15¼
Dist Seag	600	62¼	61¾	62¼
Dome M	1400	31¾	31⅝	31¾
Douglas	7200	25¼	24¾	25¼
Dow Chem	3670	77¼	77¼	77¼
Du Pont	2000	279¾	278½	279½
East Kod	3400	130¾	129¾	130⅛
Eaton Mfg	1700	43¾	43¾	43¾
El Stor B	1700	44¾	43¼	43¾
El Paso NG	9100	42	42½	42⅝
Eversharp	3500	20⅝	20¼	20⅝
Firestn	7100	44	43⅝	43⅝
Ford	30750	61¾	60¼	60½
Fruehauf Trs	4200	33½	33	33½
Gen Dyn	18600	40	39½	39½
Gen Elec	8700	87⅞	87¾	87⅞
Gen Foods	39700	85¾	83¾	84
G Mills	1100	44¾	44¼	44¾
GMC	27800	102	101¼	101¼
Gen P Cem	2200	24¼	23¾	23¾
Gen Tire	11700	23¾	23¼	23¼
Gt Pac Cb	2000	57	56¼	56⅝
Gtlden	600	53¼	51¾	51¾
Goodrich	9700	60¾	59¾	59¾
Goodyear	6400	49¾	48¾	49⅜
Granby	900	17¾	17	17
Grand Un	3900	27	26⅝	26⅝
Gt A P	9000	43¾	43¼	43¼
Gt Nor Rv	1300	66¼	66	66¼
Fraser	825	32½	32½	32½
G Br C in pr	200	49¾	49½	49½
G L Paper	5310	32¼	31	31¾
Hardee	500	80	80	80
Hawk Sid	1375	7½	7⅜	7⅜
Hollinger	185	31	31	31
Home A	775	19¾	19¾	19¾
Home B	100	19¾	19¾	19¾
Hud Bay	305	75	74	74½
Husky Oil	1200	10¼	10¼	10¼
Imp Oil	1402	55⅝	55	55⅝
Imp Tob	885	14	13⅞	14
Imp Tob pr	100	6½	6¼	6½
Ind Accept	2450	24¼	24	24
Int Nickel	955	93½	93¼	93½
Int Util	1075	28¼	27¾	27⅝
Inter P L	185	93¼	93¼	93½
Inv G pr	100	9½	9¼	9½
Loblaw A	34	34	34	34
Loeb M	300	10⅝	10⅜	10⅜
Mackinn	240	7¼	7¼	7¼
Mac Laren B	275	26½	26½	26½
MB and Pr	1425	36½	36¼	36½
Mass F	1810	28¾	28½	28⅝
Met Stores	200	9¾	9¾	9¾
Miron 6 pr	225	14⅜	14½	14⅜
Molson A	532	36	35½	36
Molson B	100	36⅜	36⅝	36⅝
Mont Loco	100	12	12	12
Moore Corp	800	56¼	55⅝	56⅛
Morse B A	1575	14⅞	14½	14⅞
Nat Drug	100	12	12	12
Nfld Light	300	10¼	10¼	10¼
Noranda	580	50¾	49⅜	49⅜
NS L P	200	28	28	28
Ocean Fish	225	8	8	8
Ogilvie	1100	14¼	14¼	14¼
Pac Pete	1506	12¾	12¼	12¼
Pow Corp	600	14¾	14¾	14¾
Price Br	1690	48¾	47¾	47¾
Q N Gas	1550	11¾	11¾	11⅝
Q N Gas pr	35	155	155	155
Que Phone	50	25¼	25	25
Que Pb 61 p	325	22½	22¼	22¼
Rockwell	100	58¾	58½	58½
Rolland A	37375	11	11	11
Rothmans	1800	20¾	20½	20¾
Royal Bank	1097	78	77⅞	77½
St Cem A	225	30	30	30
St L Crp A pr	90	102½	102½	102½
Salada F	1880	12	11¾	11¾
Scott Las	125	12½	12½	11½
Scott Las	125	12¼	12½	12½
Shell Can	400	19½	19¾	19¾
Shell Inv pr	820	28	28	28
Sher W	100	40	40	40
Shop Save	225	16	16	16
Sicard	830	7¾	7¼	7¼
Simpsons	1125	27	--	27
S S Steel	100	16½	16½	16¼
Steel Can	2381	27	26¾	27
Steinbg A	1895	33½	33¼	33½
T Fin A	775	14	14	14
Tr C Corp	1335	10⅜	10¼	10⅜
Tr Can P L	235	43	43	43
Tr Mt P Ln	1800	20½	20⅜	20⅜
Un Steel	300	460	445	445
Wei Wood	1875	13⅜	13⅜	13¾
Walk G W	220	46⅜	46⅜	46⅜
W Coast Tr	350	16⅜	16⅜	16⅜
zellers	750	13¼	13¼	13¼

Canadienne

Ajax	1000	9	9	9
Allied Tel	16200	56	50	56
Alscope	7379	180	166	170
Alsof	9500	16	14	16
Ang B Bel	1000	10	10	10
American	1000	4	4	4
A Am Moly	2500	154	154	154
Ang Pip	2150	56	56	56
Arno	1000	4½	4½	4½
Augustus	1327	27	27	27
Band Ore	3000	21	21	21
Bateman	9000	7	7	7
Beth Corp	300	800	800	800
Black Hk	5300	126	122	126
Black River	2000	15	15	15
Blue Bon	175	320	315	320
Bornite	16000	7½	7	7½
Brintton Car	350	45	45	45
Bre Presto	39500	23½	22	23
Bruneau	3000	14	14	14
Brunswk	1200	14½	14¾	14½
Burnt Hill	2050	26	25	26
Camflo	1800	165	165	165
Camp Chib	2000	515	500	510
C Delhi	9100	895	885	895
C Ind Gas	100	11⅞	11⅞	11⅞
C Magnesite	400	150	150	150
C Security A	100	110	110	110
Cartier Q	5000	11½	10	10
Casavant	400	475	475	475
Cassiar	100	12	12	12
Cessland	1625	100	95	100
Chemalloy	1150	93	93	93
Chib Cop	1000	7	7	7
Chipman	93500	17	15½	17
Comdore	6525	5¼	5¼	5¼
Com Hold	200	105	105	105
Cns virtna	12000	32	30	32
C Div Sec a	400	175	175	175
C Div Sc pr	25	44	44	44
C Mogador	21350	31	30	30
C New Pac	2170	9½	9¼	9½
C Q Yell	4000	4½	4¼	4½
Cop

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef : **Jean Hubert**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :
Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariager sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

ASSOCIES demandés avec léger capital $200.00 et plus, pour former succursale dans votre ville, revenu net annuel très élevé. Informations. Tél.: 514-389-3519 ou écrire au Gérant à 127-A, Boul. Crémazie ouest, Montréal.
46078 26-9 (1 ms) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
45948 25-9 (1 ms) 7

Appartements à louer

QUARTIER St-Roch, 2 appartements, meublé, plus salle de bain, douche, chauffé, entrée seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-6022.
46716 20-10 (3 fs.. 13

Argent à prêter

SUR hypothèques, partout dans la province sur tout genre de propriétés, ainsi que sur propriétés commerciales, pour toutes les améliorations ou réparations, consultez nos experts, prêts de un à vingt ans, si désirés, aucun frais de commission. Prêt Hypothécaire Champlain, 2700, Boul. Laurier, ch. 704, 656-6766.
45790 15-10 (- ms) 15

PRETS de tous genres. A tous les propriétaires pour améliorations de maisons aussi pour payer dettes. Nous ne prenons aucune hypothèque, s'adresser : La Cie d'Aménagement de Maison de Québec Inc., 2700 Boul. Sir Wilfrid Laurier, suite 704. Tél.: 656-6766.
45789 15-10 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaire. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 58, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
46751 21-10 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue; DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½, rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
46200 3-10 (mar.j.s. au 1-12) 15

NOTRE GARANTIE

UNE entrevue franche avec Québec Finance. Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique: donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement. Jour: 529-9739 — Soir: 661-7076.
8-10 (12-15-19-22-26-29-19) (2-5-11) 15

AVEZ-VOUS DES DETTES?

Consultez une maison réputée. Un seul endroit, un seul paiement, tout en payant moins cher, informations s'adresser SOCIETE DE CREDIT ENR., 771, St-Joseph est, suite 208, Tél.: 823-9847.
46049 28-9 (1 ms) 15

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.
46551 15-10 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS, un léger et un lourd, grand format portes doubles, à bas prix. Aussi porte de voûte et portes d'intérieur. Etagères d'acier. — Tél.: 822-3306.
46561 14-10 (1 ms) 21

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél.: 529-3522.
46353 8-10 (1 ms) 21

POELE, parfait ordre, fonte, blanc et noir. A vendre à prix très raisonnable. Pour informations, s'adresser à — Tél.: 529-2888.
46563 17-10 (6 fs) 21

A VENDRE, réfrigérateur de marque "Westinghouse", 9 pi. c. En très bon état. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-5688.
20-10 (3 fs.. 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes surtes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
46345 8-10 (1 ms) 21

REPRISE de finance offerte pour balance de compte payable $8. mois, 7 appareils stéréophoniques, 3 TV, 2 sets de chambre, 4 sets de cuisine, 5 poêles 220 volts, 8 réfrigérateurs, 12 sets de salon, 5 laveuses, 3 sécheuses, 16 machines à coudre, en plus un ménage complet 3 pièces, $475., nous avons des voitures pour aller vous chercher et reconduire gratuitement, sans obligation de votre part. Tél.: 663-7243.
46591 15-10 (1 ms) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.
46556 12-10 (1 ms) 21

2 FAUTEUILS rotin, tête lit, panier linge paille, table passage acajou, 3 dessus radiateur, grille fer forgé, 3 portes, chaise longue rembourrée, table salle à diner, 8 chaises, lessiveuse "Bendix". Tél.: entre 9 h. et 11 h. 524-8555.
46770 21-10 (6 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
46341 8-10 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
46390 9-10 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
46348 8-10 (1 ms) 21

Bâtisse à vendre

BATISSE à vendre, 39 x 113 x 14, sur terrain 40 x 180, les murs: blocs ciment, plancher: ciment, sortie sur rues, peut servir pour entrepôt, commerce. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-7828.
46664 17-10 (6 fs) 26 A

Brûleurs à l'huile

SERVICE RAPIDE

Nettoyage de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. — Parent, 198, 3e Avenue, 524-4996.
46212 2-10 (1 ms) 35 A

Chambres à louer

2 CHAMBRES, chauffées, meublées, service réfrigérateur et poêle. S'adresser à 24 ST-CYRILLE Est, à Tél.: 522-5888.
46734 20-10 (6 fs.. 44

CHAMBRE à louer, près Hôpital Enfant-Jésus, grande chambre, lavabo, permis de cuisine, près autobus, entrée seule, stationnement. Libre immédiatement. S'adresser à Tél.: 522-5756.
22-10 (3 fs) 44

GRANDE chambre, meublée, eau courante, pour dame âgée ou demoiselle, dans la paroisse de ST-SAUVEUR, droit de cuisine. Informations à Tél.: 524-5836.
46792 22-10 (3 fs) 44

BELLE GRANDE chambre, chauffée, pour dame âgée ou demoiselle, permis de cuisine, eau chaude. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-0346.
46785 22-10 (3 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
46748 21-10 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051 B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.
44383 1-8 (3 ms) 60

LOCATION de clavigraphes et machines à additionner, neufs et usagés. Vente et réparation. JACQUES COUTURIER ENR., 660, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 529-7265; soir: 661-6412.
46029 28-9 (1 ms) 60 j.n.o.

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner Ameublement de bureau.
46749 21-10 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
46558 14-10 (1 ms) 60

Commerce à louer

COMMERCE à louer, directement du propriétaire, Motels, salle de réception modernes, Champigny, près Québec. Equipement complet, bail avec option, achat, solvabilité indispensable, MOTEL LAVAL DU LAC, 781 Colline Nord. — Tél.: 653-8593.
46756 21-10 (1 ms) 65

Commerce à vendre

2 COMMERCES à vendre, salle de quilles avec restaurant et résidence, situé à Deschaillons. Salle de réception avec salle de quilles, restaurant, et résidence, situé à Manseau. Très bon poste, ligues en opération. Cause de santé. Case Postale 85, MANSEAU, cté Nicolet.
46653 17-10 (6 fs) 66

EPICERIE, bâtisse, terrain, stock, etc. Valeur $15,000, à sacrifier pour $10,000. Chiffre d'affaires $1,000, par semaine. Raison autre commerce. A. MORIN, 90, rue Fraser, Lévis. Tél.: 837-7804.
46769 22-10 (j.s.au 7-11) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers — Tél.: 681-6358.
46555 15-10 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne de Forsyth Dents Infirmary, Boston — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue Québec 3. Tél.: Bur.: 524-5312 Rés.: 527-3375.
46559 14-10 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non, Tél.: 653-3348.
46356 12-10 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
46099 29-9 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914, ST-STANISLAS — 524-6271.** (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
46343 8-10 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
46581 13-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.
46097 29-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 31 D'AUTEUIL, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
46752 21-10 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
45947 25-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2868.
46189 3-10 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

LANCEZ-VOUS en affaires à votre compte. Cosmétique BEAUTY COUNSELORS, gains exceptionnels. Pour informations, écrivez à: Casier 1714, L'ACTION, Québec.
46626 16-10 (12 fs) 90

DAMES sérieuses, possédant de l'ambition pour représenter une compagnie de cosmétique de grande renommée. Pour informations, écrivez à: Casier 1713, L'ACTION, Québec.
46625 16-10 (6 fs) 90

FILLE ou femme demandée pour ouvrage général dans un département de photographie de 1 heure à 5 heures. Pour informations, écrire à Casier 1717, L'ACTION, Québec.
46731 20-10 (3 fs) 90

Garages à louer

QUARTIER Belvédère, Avenue De Blenville, garage à louer pour hivernement. Saison $40.00. Libre. Aussi local 44 x 88, en brique, pour louer à l'année. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-7256.
46666 17-10 (6 fs) 100

GARAGE stationnement à louer, moderne, chauffé, privé, à l'épreuve du feu, l'eau chaude, dimension 25 x 20. Pouvant contenir 2 automobiles. 1125 Ave MAGUIRE, Sillery. Tél.: 527-8530.
22-10 (3 fs) 100

Garages à vendre

GARAGE stationnement à vendre, 100 garages d'hiver à vendre 10 x 20, comme première qualité sur monture d'aluminium, se montent en 2 heures. Conditions: comptant, ou $12. par mois. — Tél.: 628-0797.
46795 22-10 (6 fs) 101

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre applications pour positions de vendeurs dans Québec ou environs. Expérience non requise. Pour entrevues: 1425, rue GARNIER, Québec. Tél.: 681-8012.
46810 22-10 (6 fs) 105

PHOTOGRAPHE possédant auto demandé pour travail le soir et fin de semaine. Ecrire à Casier 1716, L'ACTION, Québec.
46732 20-10 (3 fs) 105

Logements à louer

STE-ODILE, 4½ pièces, chauffé, neuf, près église, école, 1er novembre. Pour informations, s'adresser à Tél.: le jour 623-7285 et le soir à: 626-2221.
46728 20-10 (6 fs) 118

ST-Sauveur, 3 pièces, chambre de bain, chauffé ou non. Très propre. Pour informations, s'adresser de 9 heures a midi à Tél.: 522-6148.
46715 20-10 (6 fs) 118

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-1374.
46738 20-10 (6 fs) 118

ST-SACREMENT, 1341, Chemin Ste-Foy, face à l'église, 6 pièces, chauffées, second étage, remis à neuf. S'adresser à Tél.: 527-2531, le soir à Tél.: 527-3311.
46556 16-10 (6 fs) 118 j.n.o.

VILLENEUVE, 5 pièces, neuf, connection laveuse sécheuse, ventilateur électrique pour chambre de bain, et poêle, chauffé, thermostat individuel, remise au sous-sol, autobus scolaire, $78.00, garage $4.00, libre le 1er novembre 1964, 1372, Boul. Ste-Anne. Tél.: 661-1416.
46682 17-10 (6 fs) 118

280 SAUNDERS, coin des Erables, 3 grands appartements ultra-moderne, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur fourni, $95.00 par mois. — Tél.: 525-5427.
46787 22-10 (1 ms) 118

COURVILLE, maison neuve, 4 appartements, chauffé, entrée pour laveuse et sécheuse, stationnement pour automobile, libre le 1er novembre, $70.00 par mois. Informations à téléphone: 661-4056 — 663-9963.
46410 8-10 (21 fs) 118

RUE GASPARD, 4 pièces, salle de bain, chauffé, neuf, près église, école, grande cour en arrière, entrée laveuse et sécheuse. Stationnement pour auto. S'adresser à Tél.: 661-5672.
46630 16-10 (12 fs) 118

ST-SACREMENT, logis 5 pièces et bureau, pour professionnel ou famille d'adultes. Immeuble complètement rénové, confort moderne. Coin Chemin Ste-Foy et Marguerite Bourgeoys. Occupation immédiate. Tél.: 527-2416, 4 à 8 heures p.m. Permis de stationnement (parking).
46035 2-10 (1 ms) 118

ST-PASCAL, 1er plancher, chauffé, 4 grandes pièces, cave, garage si désiré. Libre. Visible sur appointement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-2381.
46768 21-10 (6 fs) 118

REZ DE CHAUSSEE 5½ pièces chauffé, eau chaude, demi-cave avec lavoir. S'adresser à: 945, rue POULIOT ou à Tél.: 653-8169.
46761 21-10 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer dans Charlesbourg ouest, 4 appartements, plus chambre de bain, "220", eau chaude, 2e étage, 2 ou 3 personnes. 522-4271.
46776 22-10 (3 fs) 118

STE-FOY, logement moderne à sous-louer, dans maison appartements, trois pièces chauffé, eau chaude comprise, meublé si désiré. Prix raisonnable. Cause transfert. S'adresser à — Tél.: 842-5164.
22-10 (3 fs) 118

LOGEMENT remis à neuf, chauffé, eau chaude, coin St-Louis et Maguire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-1767.
46506 22-10 (6 fs) 11

PIECES, chauffé, eau chaude, propre pour informations, s'adresser à: Mi EILLEUX, 671, rue St-Jean. — Tél 523-5118.
46800 22-10 (3 fs) 118

Logements à louer

425, ST-DOMINIQUE, 2 pièces, meublé, chauffé, douche, toilettes, réfrigérateur, entrée seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-3721.
46797 22-10 (3 fs) 118

GIFFARD Nord, 4 pièces, chauffé, moderne, grand stationnement. Pour informations, téléphonez à 661-6110.
46803 22-10 (6 fs) 118

CADEAU DE NOEL 4 PIECES NEUFS

LOYER, gratis jusqu'au 1er décembre 1964. Service de concierge, thermostats individuels. Ouvert aux visiteurs à 2836 et 2842 MGR GOSSELIN. Pour informations : CIE TRUST ROYAL. Tél.: 529-0174 le soir: A. FERLAND 626-0790.
46662 19-10 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 523-5427 ou 683-7474.
45713 15-10 (1 ms) 118 j.n.o.

Machinerie

SOUFFLEUR Sleard Senior, Camion F. W.D., 7 tonnes, équipé avec aile de côté et charrue. Camion International modèle 200, avec dompeuse. Camion Réo, 7 tonnes, trois différentiels. MACHINERIE MAHEUX, 500, Ave St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-8940.
46721 20-10 (1 ms) 120

SOUFFLEUR à neige Cyclone 1951, parfait ordre, Ernest Lapierre, Breakeyville. Tél.: 832-4537.
46804 22-10 (3 fs) 120

GRATTE à neige hydraulique pour camion ou jeep. Etat de neuf. Station Jean Emond, Carré Parent, Québec. 525-5525.
46805 22-10 (6 fs) 120

Machines à coudre

MACHINES A COUDRE WHITE BROTHER

CANADIENNE portatives et sur différents meubles, ayant servi comme démonstrateurs à l'Exposition Provinciale offerts à demi-prix. Cours couture gratis et pleinement garantis. Payable à $8.00 par mois. MAISON CANADIENNE ENR., 3128, Avenue Royale, Giffard. — Tél.: 663-7243. Ouvert tous les soirs.
46592 15-10 (1.j.s. au 12-12) 120 A

Machines aratoires

TRACTEUR FORD à vendre avec système hydraulique, $500.00. S'adresser à: M. CONSTAN BORDELEAU, 516, Boul. Pierre-Bertrand. Tél.: 681-5722.
46741 21-10 (6 fs) 121

Maison à vendre

ST-AUGUSTIN, 10 milles de Québec, route Nationale, magnifique propriété 13 ans, 1½ étage, cave 7½ pieds, finie ciment, chauffage, eau chaude, 10 appartements, chambres de toilette, lingeries, parterres, jardin, garage, direct du propriétaire. Tél.: 62.
46297 3-10 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2825, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
46557 15-10 (1 ms) 127

VAL ST-MICHEL, près de l'église, maison de 9 pièces et bain, grand terrain. Comptant requis $2,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764, ST-JOSEPH est, Québec. Tél.: 523-5352.
46584 19-10 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur. Bois de Boulogne, modèles exclusifs de qualité. Considérons échanges. Eug. Chalifour. 681-6389.
46357 8-10 (1 ms) 127

ST-ROMUALD, 26 Bellevue, maison neuve, 7 pièces, belle vue sur le fleuve. Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9682.
46733 20-10 (6 fs) 127

VILLE LES SAULES, maison 6 pièces avec garage, brique et pierre, terrain fini, près église et école, du propriétaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-5726.
45843 22-10 (6 fs) 127

BEAUPORT, quartier résidentiel, 2e étage, 5 pièces, chauffé, moderne, libre le 15 novembre. Pour informations, téléphonez à 663-3707.
46783 22-10 (6 fs) 127

ANCIENNE-LORETTE

VOUS cherchez une maison dont les remboursements représenteront encore un loyer raisonnable ? — Pourquoi ne pas vous renseigner chez: Gauvin & Hamel enrg., et vous établir à: Ancienne-Lorette. Voyez, consultez, sans tarder notre représentant: M. J. E. DesRosiers à notre bureau: rue des Pins, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-9424 ou 872-7738.
46774 21-10 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
46349 12-10 (1 ms) 128 j.m.o.

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
46100 29-9 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P.Q.
46192 3-10 (1 ms) Mdese sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
46096 29-9 (1 ms) Mdses Sèches

1,000 HABITS, $10 1,000 CHEMISES, $1.00

MICHEL Guttman, 385 rue Victoria, Québec 8, Téléphone: 524-3489.
46084 26-9 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
46421 12-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
46196 3-10 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
46191 3-10 (1 ms) 140

Orientation professionnelle

E SERVICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, 2488, rue Mathieu, Ste-Foy, M. A. FRECHET, Lic. Or. — EL.: 653-0705.
46651 16-10 (1 ms) 157 A

Instruments de musique

DEUX ORGUES "ELECTROHOME"

a) Deux claviers et Pédalier de 25 notes. $2150. pour **$1795**

b) Deux claviers et Pédalier de 13 notes. $1115. pour **$935**

Occasion exceptionnelle de vous procurer un instrument de haute qualité. Venez vous en rendre compte à la

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE LTEE
730, rue d'Aiguillon, Québec
46233 1-10 (mar.j.s. au 28-11) 115

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J. G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis.
Téléphone — 837-5393
46190 1-10 (1 ms) 21

Chevaux à vendre



Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B.

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Tél.: Bureau 837-7124
Rés.: 837-9239 - 837-8989
45760 18-9 (j.v. s. au 14-11) 55

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC



Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc., ainsi que représentant des Orgues Electriques "Electro-home" Spécialité : réparations d'accordéons de toutes sortes.

Tél. : 525-8601
46187 5-10 (1. j.s. au 2-11) 115

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté.
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue—Tél.: 524-1090
46560—17-10 (mar.j.s. au 12-11) 115

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
46194 5-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

$130.00 PAR MOIS, famille catholique, cinq enfants 10 à 2 ans, cherche jeune fille sérieuse 18 à 40 ans, aider enfants, ménage. Voyage payé. Ecrire à: Mme JOSEPH POPE, 61 Cluny Drive, Toronto 5, Ontario 5, Ontario.
46671 17-10 (12 fs) 198

SERVANTE demandée, pour ouvrage général de maison, bonne condition, bon salaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-5059.
46736 20-10 (6 fs) 198 j.n.o.

FILLE de campagne demandée, famille 2 enfants, 4½ et 18 mois, chambre seule, salaire selon expérience, bonnes conditions de travail. Devra fournir références. Ecrire à: 5 COTE DINAN, Québec. Tél.: jour: 692-1086 ou soir: 849-8091.
46719 20-10 (6 fs) 198

AIDE FAMILIALE, 20 ans et plus. Ouvrage général, pas de cuisine, accessoires électriques. Elle doit aimer les enfants. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-3382.
46742 21-10 (3 fs) 198

Spécialistes

Dr LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu. 969, avenue des Erables, Québec. TEL.: 522-1003.
45088 1-9 (mar.j.s. au 29-11) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. 4,000 tubes $1.00 — RENE St-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
46093 29-9 (mar.j.s. au 26-11) 204

Télévision à vendre

INCROYABLE mais vrai. Grosse lampes neuves 17-21-24 pouces, garantie 12 à 18 mois, du manufacturier $18.95. Représentant : Plante & Gagnon, 773, St-Vallier Ouest — 681-5496 — T.V. reconditionnées $29.00 — $39.00, etc.
45382 27-8 (j.v.s. au 23-10) 209 B

Terrains à vendre

LOTS pour chalets sur rivière Montmorency (en haut), beau chemin, téléphone, électricité. Vente à termes si désiré. Pour informations, s'adresser à: M. A.-N. MORIN, 44, St-Cyrille est. — Tél.: 524-1059.
46018 24-9 (29 fs) 210 j.n.o.

CHATEAU D'EAU, terrain 220' x 117½', aqueduc, égout, $0.12 le pied carré. P.A. SAVARD, Tél.: 653-1383.
46202 1-10 (1 ms) 210

LES SAULES, rang St-Jean-Baptiste, terrain; façade 90 x 190, $0.20 du pied, 18 mille pieds de terrain. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-7432.
21-10 (3 fs) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, égouts, aqueduc 10% comptant, 1% par mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2767.
46745 22-10 (j.v.s. au 18-12) 210

Terres à vendre

TERRE planche à vendre, 115 arpents avec animaux et roulant. Terre à bois à Deschambault. Pour informations, s'adresser à Tél.: 48-8-4.
46712 20-10 (3 fs) 212

TERRE à bois à vendre, 2 arpents ½, place pour bâtir 2 chalets avec rivière dans le milieu, place pour le ski. S'adresser à: 183 AVENUE ROYALE, St-Joachim.
46695 20-10 (3 fs.. 212

Femmes, filles demandées

MESDAMES

Imaginez que vous avez $100 ou plus par mois ! Ce rêve se réalisera rapidement avec AVON !
523-7706
22-10 (3 fs) 90

Réparations de laveuses

BEATTY SERVICE



Réparation de laveuses Beatty, Connor Bendix. Pièces pour toutes marques
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
46203 3-10 (mar.j.s. au 1-12) 188A

Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS



JE VIENS de recevoir une bonne récolte de tabacs en feuilles assortis, prix $0.45 la livre, ajoutez $0.15 la livre pour transport. Tube à Cigarettes 4,000 pour $1.00. Tabac à cigarettes $1.25, boite demi-livre, pipes $0.35. Tubes filtreurs, 2,000 pour $3.25. 50 bons gros cigares $2.00, sur réception d'un mandat de poste, Satisfaction garantie ou argent remis. JOS TREMBLAY, 245, St-Vallier ouest, Québec.
46021 24-9 (mar.j.s. au 21-11) 204

Terrains à vendre

PRIX SPECIAUX

POUR LA SEMAINE NATIONALE DE L'HABITATION.

PROFITEZ

BONI FEDERAL JUSQU'A $2,000. POUR CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS.

1—TERRAIN 70'

Lien entre le cambriolage et sa mort

MONTREAL. — (P. C.) — La police provinciale est d'avis qu'il y a peut-être un lien entre un cambriolage commis jeudi et la mort d'un homme non identifié, dont le corps a été trouvé près de Crabtree Mills.

Le vol a été commis à la gare ferroviaire de Crabtree Mills à 40 milles à l'est de Montréal. Le corps a été trouvé à environ 100 verges du lieu du cambriolage.

La police a également trouvé une automobile près du corps. Le véhicule aurait été volé.

PALAIS MONTCALM

claude gauthier

Samedi, 24 oct., 8h. 30 p.m.

Billets en vente: $2.50, $2., $1.50 taxes incluses

529-0786
529-0787



ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elle ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Chantage à Soho (AR) à 7.15. Rendez-vous de septembr e(AR) à 8.48. Fin à 10.35 hres.

CAPITOL. — The Yellow Canary (AA) à 1.00, 3.50, 6.35 et 9.25. Thunder Island (A) à 2.40, 5.25 et 8.10. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Gentlement détective (A) 1.10, 4.25 et 7.40. Ça commence par un baiser (P) à 3.05, 6.20 et 9.40. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

CARTIER. — La flèche brûlée (AA) à 1.15, 4.40 et 8.00. Des filles, encore des filles (A) à 2.40, 6.00, 9.25. Sujets courts à 1.00, 4.20 et 7.40. Fin à 11.05. (2e semaine).

CINE CLUB INTERNATIONAL. — Relâche.

CINEAC. — Les révoltés du Cap (A) à 1.40, 4.50 et 7.50. La tête à l'envers (AR) à 3.20, 6.20 et 9.30. Nouvelles à 3.10 et 9.20. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Jugement à Nuremberg (A) à 1.15, 4.35, 8.00. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE. — La terre à boire (P) (2e semaine) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00. Fin à 11.00. (Première mondiale).

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 6.05. Le monstre sans visage (AR) à 1.17 et 6.22. Le mercenaire (A) à 2.32 et 7.37. Les internes (AR) à 4.06 et 9.11. Fin à 11.10 hres.

LAIRET. — La flèche brûlée (AA) à 1.15, 4.40, 8.00. Des filles, encore des filles (A) à 2.40, 6.00, 9.25. Sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. Fin à 11.05. (2e semaine).

LAURIER. — Un crime dans la tête (AR) à 1.15, 5.15 et 9.15. Nouvelles à 3.20 et 9.00. Géronimo (AA) à 3.25 et 7.20. Fin à 11.20.

LEVIS. — Les infidèles (D) à 7.15. Nouvelles à 8.49. Le fils de Sinbad (P) à 9.10 hres.

LIDO. — La chanson de l'orphelin (T) à 6.00 et 9.18. Nouvelles à 7.33. Agent double (D) à 7.48. Nouvelles à 2.55 et 7.36. La chanson de l'orphelin à 3.00, 6.03 et 9.21 hres.

PARIS. — Actualités à 12.45, 4.26 et 8.05. Angelico amiral (T) à 12.50, 4.30 et 8.15. Les mystères de Paris (A) à 2.35, 6.05 et 9.50.

FIGALLE. — Angelito amiral (T) à 2.45, 6.15 et 10.00. Actualités à 12.45, 4.20 et 8.10. Les mystères de Paris (A) à 12.50, 4.30 et 8.15 hres.

PRINCESSE. — Quand le rire était roi (AA) à 1.00 et 6.05. Sujets courts à 2.19, 7.25. Les Cosaques (AA) à 2.25 et 7.31. Le dernier passage (A) à 4.15 et 9.21. Fin à 11.12 hres.

RIALTO. — Jugement à Nuremberg (A) à 1.10, 4.30, 7.50. Nouvelles à 1.00, 4.20 et 7.40. Fin à 11.05.

SILLERY. — Désir sous les ormes (AR) à 7.30. Sous le ciel bleu d'Hawaï (AA) à 9.34. Fin à 11.00 hres.

STUDIO 9. — Hallelujah the hills (A) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Les pirates de la nuit (A) à 1.15, 4.30 et 7.50. Les chevaliers du démon (D) à 2.55, 6.10, 9.30. Fin à 11.00 hres.

CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN EUDES

PROGRAMMATION

OCTOBRE

24, samedi : RICHARD VERREAU, ténor (Il reste quelques billets)

NOVEMBRE

10, mardi : Renée Claude, chansonnier (ad.: $1.50)
15-16, dimanche, lundi : "MONTSERRAT" — Théâtre
18, mercredi : Conférence sur l'art : EL GRECO
22, dimanche : Pauline Julien, chansonnier
24, mardi : Les Jérolas, fantaisistes

DECEMBRE

5-6-7 : "LA BELLE HELENE", opérette

Pour tout renseignement et réservation, tél.: 529-8927

Chrysler construira un pavillons de plusieurs millions

MONTREAL — (P.C.) — La société Chrysler Canada Limited a annoncé qu'elle construira un pavillon "de plusieurs millions de dollars" à l'Exposition universelle de Montréal en 1967.

Il n'a cependant été fait mention d'aucun chiffre précis.

Le président de la compagnie, M. Rod Rodgham a fait cette déclaration en prenant possession de l'emplacement de la Chrysler à l'île Notre-Dame où le pavillon sera construit.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de M. François LETARTE, ancien président de la Corporation de Prêts de Québec, sera chanté en l'église Saint-Coeur-de-Marie, SAMEDI, le 24 août, à 9 h. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Henri Leblond décédé à 58 ans

M. Henri Leblond, époux de dame Lucille Michaud-Cloutier, est décédé subitement le 19 octobre à l'âge de 58 ans et 2 mois. Il demeurait à 11, boul. des Alliés.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : MM. René, Richard, Aimé et Jean-Luc Leblond, Mlle Francine Leblond; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Adrien Leblond (Jeanne Moisan), Québec, Arthur Leblond (Lucienne Blais) Senneterre, Alex. Néron (Lucienne), Chibougamau, Robert Giguère (Lumina), Gérard Michaud (Simone Langlois), Ontario, Eugène Michaud (Eileen Ellis), Chibougamau, Frank D'Auteuil (Fleurette Michaud) Connecticut, Philippe Michaud (Marie-Ange Boivin), M. Bruno Michaud, MM. et Mmes Jean-Paul Michaud (Pauline Boudreau), Aimé Michaud (Pierrette Bourret), M. Gilles Michaud, MM. et Mmes Germain Bender (Laurence Michaud), Albert Marmen (Françoise Michaud), Billy Watt (Marie-Anne Michaud), Roger Pageau (Marie-Paule Michaud) tous de Québec; ses oncles et ses tantes : Mme Vve Appolinaire Leblond, St-Tite-des-Caps Mme Vve Odilon Leblond, hôpital du Sacré-Coeur, Québec, M. Pierre Napoléon Turcotte, Québec ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 253, rue St-Joseph est, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23 octobre, en l'église de Ste-Claire d'Assise. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

SERVICES SPÉCIAUX

Edgar DECHENE Ltée

Assortiment de FOURRURES prêtes à porter

Meilleure qualité, plus bas prix.

CONFECTION REPARATION GROS & DETAIL

523-3313
634 boul. Charest est Québec.

Paiements faciles.
45087 1-9 (mar.j.s. au 29-10) S.S.

Pour vos FOURRURES consultez

J.-B. PELLETIER

l'endroit idéal pour un bon achat

242, ST-JEAN
523-3050

45955 26-9 (mar.j.s .au 24-11) S.S

FOURRURES consultez HENRI DION

Choix appréciable
Prix les plus bas en ville
576, de Maxenod
Tél.: 525-9702
45691 12-9 (mar.j.s. au 10-11) S.S.

FOURRURES VAILLANCOURT & FRERE

Vente & Remodelage
246 Avenue des Oblats
Québec. Tél. : 524-3747
45756 19-9 (mar.j.s. au 17-11) S.S.

Décès de Mme E. Labrecque

Le 8 octobre 1964, est décédée Mme Eulalie Labrecque, épouse de feu M. Jérémie Labrecque à l'âge de 82 ans et 8 mois.

Elle laisse pour la pleurer, ses enfants et brues, Mme Alphonse Goupil (Germaine), M. et Mme Eugène Labrecque (Lisette Petit), de Val d'Or, Abitibi, M. Paul Labrecque, de St-Damase; ses petits-enfants : MM. Florian et Réal Goupil, M. et Mme Conrad Dion, Diane Goupil, Gilles et Suzanne Labrecque, de Val d'Or. Elle laisse aussi ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Napoléon Goupil (Delvina Labrecque), Mme Raymond Ruel (Rose-Anna), de Ste-Claire, M. Louis Chabot et un grand nombre de neveux, nièces, cousins et cousines.

Mlle Gabrielle Paris décédée à 55 ans

Mlle Gabrielle Paris, employée civil, fille de feu M. Alcide Paris et de feu dame Alfrédina Chandonnet, est décédée à l'hôpital du St-Sacrement, le 21 octobre à l'âge de 55 ans et 3 mois. Elle demeurait à 845 Côte Ste-Geneviève.

Elle laisse dans le deuil ses frères et sa soeur, beau-frère et belles-soeurs : MM. et Mmes Richard Paris (Molly Ferlatte), Jean-Charles Paris (Hilda Labadie), Claude Paris (Irène Beaudoin), Marc-Albert Lemay (Alice) B.S.A., ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle était la cousine de Sr Claude de la Colombière, de la congrégation des soeurs de la Charité, Sr Olivine de Jésus et Sr Edwidge de Marie de la Congrégation du Saint Nom de Jésus.

La dépouille mortelle est exposée à 1187 1ère Avenue, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre en l'église de St-Fidèle.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

M. Thomas Morin décédé à 83 ans

M. Thomas Morin, rentier, époux de feu dame Antoinette Labrie, est décédé le 20 octobre au Foyer St-Sacrement, à l'âge de 83 ans et 6 mois. Il demeurait au numéro 23 rue Principale à St-Romuald.

Il laisse dans le deuil ses enfants : MM. et Mmes Albert Morin (Graziella Demers) de St-Romuald, Gabriel Morin (Jeanne D'Arc Roy), de Levis, Paul-Emile Morin (Laureanna Beaudoin), Roland Carrier (Nancy Morin) Romuald Morin (Ida Bégin), de St-Romuald, Mme Joseph Morin (Neigedia Boucher), de La Sarre, Abitibi; une soeur: Mme John Proulx (Emerian), de l'Abitibi; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Alphonse Labrie, Mme Joseph Fortin.

La dépouille mortelle est exposée à 96 rue de la Fabrique à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures en l'église de St-Romuald et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée de St-Romuald.

M. E.-J. Robitaille décédé à Québec

Mardi le 20 octobre, est décédé Edouard-Joseph Robitaille, époux de Margaret McAneeny.

Il fut pendant plus de 50 ans à l'emploi de la Banque d'Economie de Québec. Il prit sa retraite en 1957 à titre de gérant de la succursale de St-Sauveur.

Il fut toute sa vie paroissien de St-Jean Baptiste, où il servit comme marguillier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses filles, ses fils, ses gendres et ses belles-filles : MM. et Mmes Omer Massé (Rita), Edouard Robitaille (Paule Bernier), Guy Bousquet (Hilda), Georges-Yves Robitaille (Thérèse Bouchard), H. Lavigne (Jacqueline Dussault). Son plus jeune fils, Léo, est décédé en 1953. M. Robitaille laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants.

Il repose à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 120 rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre en l'église St-Jean Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Décès de M. Georges Roy

M. Georges Roy, ex-commerçant, époux de Léontine Roy, est décédé le 16 octobre, à St-Anselme, à l'âge de 76 ans et 6 mois. Il demeurait à St-Anselme.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Henri Roy (Lorette Rouleau); M. et Mme Léonce Roy (Simone Bélanger), ses petits-enfants, Roland Roy, Gaston Roy, Ginette Roy, Yvan Roy, Joanne Roy; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Emile Boulanger; M. et Mme Aurèle Roy, M. et Mme Zéphirin Roy, M. et Mme David Roy, M. et Mme Joseph Roy, M. et Mme Henri Roy, M. Octave Goulet, Mme Valérie Roy, M. Désiré Roy, M. et Mme Georges Roy, et M. et Mme Jean-Louis Cloutier.

La dépouille mortelle a été exposée au Salon Funéraire Gaston Breton, St-Anselme. Les funérailles ont eu lieu lundi le 19 octobre, en l'église de St-Anselme. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gaston Breton de St-Anselme.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

M. Victor Blouin décédé à 74 ans

M. Victor Blouin, époux de dame Clorivina Boucher, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 octobre, à l'âge de 74 ans. Il demeurait à 394, 3e Avenue, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : Mlle Marguerite Blouin, MM. et Mmes Didace Blouin (Annette Laroche), Anicet Dumont (Jeanne d'Arc), Charles Blouin (Irène Bernard), Walter Park (Jacqueline), Noël Blouin (Thérèse Rhéaume), Albert Gendron (Lauretta), Armand Laroche (Dolorès), Mlle Cécile Blouin, MM. et Mmes Roger Blouin (Pierrette Gagnon), Jean-Guy Tremblay (Aline), Guy Larivière (Jeannine); son frère et soeurs, beau-frère et belles-soeurs : M. Roméo Blouin, Mme Vve Raoul Lapointe (Anna), M. et Mme John Rodrigue, Mme Vve Alexandrine Roberge, Mme Vve Eva Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253, rue St-Joseph est, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi le 24 octobre, en l'église de St-Charles de Limoilou. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Comités autorisés à siéger entre les sessions

OTTAWA. (P.C.) — Les Communes ont approuvé hier le 11e rapport du comité permanent des privilèges et élections autorisant les comités à siéger entre les sessions.

L'adoption du rapport a été proposée par M. H. A. Olson CS — Medecine Hat, appuyé par Mlle Pauline Jewett L. Northumberland.

Les porte-parole des deux autres partis, M. Stanley Knowles NPD - Winnipeg-Nord-Centre et Gordon Aiken, PC-Parry Sound - Muskola ont également donné leur appui à l'adoption du rapport.

Le rapport demande que les comités soient nommés pour la durée d'une Législature et non simplement pour celle d'une session et qu'ils puissent siéger entre les sessions.

M. Egide Filion décédé à 81 ans

M. Egide Filion, époux de feu dame Alice Gingras, laquelle est décédé le 4 septembre 1964) demeurant à 151 ouest ,rue Crémazie, est décédé le 20 octobre à l'âge de 81 ans et 3 mois.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : René, Roland, Pauline, Rachel, Marcel (Bernadette Masson), Madeleine, Benoit, Gertrude, Paul, (Yvette Carbonneau) et Colette (Raphaël Riverin); son frère, Albert Filion, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme C.-E. Grant, Mlle Yvonne Gingras, M. et Mme Georges Gingras et Mme Adélard Gingras.

Lui survivent plusieurs petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces, dont la Révde Soeur St-Emile d'Alexandrie de la Congrégation Notre-Dame, ancienne supérieure du Collège Notre-Dame de Bellevue.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Germain Lépine, 300, chemin Ste-Foy.

Le service sera chanté, samedi à 9 heures, en l'église de l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

avis de décès

BLOUIN. — A Québec, le 21 octobre 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé M Victor Blouin, époux de dame Clorivina Boucher, demeurant à 394, 3e Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en auto.

22-10 (2fs)

COTE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 21 octobre 1964, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédée dame Emma Blais, épouse de feu M. Joseph Côté, demeurant à St-Paul de Montmagny

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son fils Gérard, à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 22-10 (2 fs)

FILION. — A Québec, le 20 octobre 1964, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédé M. Egide Filion, tailleur pour hommes, époux de feu dame Alice Gingras, demeurant à 151 rue Crémazie ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

46772 21-10 (3 fs)

KOENIG. — A Québec, le 21 octobre 1964, à l'âge de 33 ans et 2 mois, est décédée dame Ghislaine Boutin, épouse de M. Roger Koenig, employé de Lucien Moffet, demeurant à 3064, St-Samuel, Giffard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 10, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 22-10 (2 fs)

LAVALLEE. — A Lévis, le 19 octobre 1964, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédé subitement M. Claude Lavallée, de la Cie Remy Lavallée, négociant en gros, époux de dame Yvonne Gosselin, demeurant à 68 rue St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

20-10 (3 fs)

LAVOIE. — A Québec, le 20 octobre 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé le Dr J.-Victor Lavoie, époux de dame Fernande Lemieux, demeurant à 1961, Boul. St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

21-10 (2 fs)

LEBLOND. — A Québec, le 19 octobre 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. Henri Leblond, époux de dame Lucille Michaud-Cloutier, demeurant à 11 Boul des Alliés.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures, pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

46771 21-10 (2 fs)

LESSARD. — Au foyer St-Tite des Caps, le 21 octobre 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Lessard, époux de dame Emile Goulet, demeurant autrefois à St-Joachim.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Georges Guillemette, 160 Royale, St-Joachim, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joachim et de là au cimetière paroissial. Le salon ouvrira à 1 heure et fermera à 10 heures.

46801 22-10 (1 fs)

MARCOTTE. — A l'hôtel-DIEU de Québec, le 21 octobre 1964, à l'âge de 62 ans et 10 mois, est décédé M. Ephraïm Marcotte, époux de feu dame Olive Sanschagrin, demeurant à Portneuf Station.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ de sa résidence à 7 heures 40, pour l'église de Portneuf Station et de là au cimetière paroissial.

46796 22-10 (2 fs)

MORIN. — A Québec, le 20 octobre 1964, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédé M. Thomas Morin, époux de feu dame Antoinette Labrie, demeurant à 23 rue Principale, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera ouvert de 1 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h.

46788 21-10 (3 fs)

PARIS. — A Québec, le 21 octobre 1964, à l'âge de 55 ans et 3 mois, est décédée Mlle Gabrielle Paris, employée civile, fille de feu M. Alcide Paris et de feu dame Alfredina Chandonnet, demeurant à 845, Côte Ste-Geneviève.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 7 heures 55, pour l'église de St-Fidèle, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en auto. 22-10 (2 fs)

ROBITAILLE. — A Hull le 20 octobre 1964, est décédé M. Edouard-J. Robitaille, ancien gérant de la Banque d'Economie, succursale St-Sauveur, époux de dame Margaret McAneeny, demeurant à 354, Richelieu.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120, rue St-Jean, à 4 heures 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

21-10 (3 fs)

SAMSON. — A Québec, le 19 octobre 1964, à l'âge de 86 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Gualbert Samson, ex-employé des Postes, époux de dame Olévine Mercier, demeurant à Rivière Bleue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Esprit.

Un deuxième service sera chanté samedi matin à 11 heures, à Rivière Bleue. Inhumation au cimetière de Rivière-Bleue, cté Témiscouata.

21-10 (2 fs)

VEILLEUX. — Au Sanatorium Ste-Germaine, cté de Dorchester, le 20 octobre 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. J.-Alfred Veilleux, époux de feu dame Corinne Fortin, demeurant à Beauceville ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Gérard Giguère, à 9 heures 45, pour l'église de Beauceville et de là au cimetière paroissial.

22-10 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BUSSIERE. — Samedi, le 24 octobre 1964, à 8 heures 30, en l'église de Ste-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Cyrille Bussière, ancien marchand de St-Malo, époux de feu dame Diana Vézina.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

46637 22-10 (1 fs) S.A.

PLAMONDON. — Samedi, le 24 octobre 1964, à 8 heures, en l'église de St-Roch de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme Clovis Plamondon, née Bernadette Gallichand.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

46781 22-10 (1 fs) S.A.

ROCHETTE. — Samedi, le 24 octobre 1964, à 9 heures, en l'église de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Roland Rochette, époux de dame Louise Lacroix.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

46798 22-10 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

REMERCIEMENTS à Monseigneur Henri Verjus, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. — Signé: A. B.

46799 22-10 (2 fs) R.F.OBT.

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui | demain

tele 4

JEUDI

11.00—Mire et musique
12.00—Dessins animés
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Palmarès français avec Pierre Chatel. Pendant que les succès français passent sur les ondes, la photo de l'interprète ou une image se rapportant à la chanson interprétée apparait sur l'écran.
1.45—Cinéroman — "L'Assassin habite au 21" — A suivre . . .
2.00—Féminité — Divertissements, conseils pratiques et nouveautés d'intérêt féminin. Aujourd'hui : une chronique médicale avec le Dr Fournier, optométriste. Egalement Mme Yolande Chéné, de la Société des Ecrivains.
2.30—La sieste — "Dominique" : Comédie d'Yvan Noé, avec Claire Muriel et Michel Barbey. Un jeune homme de milieu bourgeois quitte la maison paternelle pour s'établir avec son amie — A déconseiller.
4.00—Capitaine Bonhomme raconte ses mille et une aventures et accueille chez lui plusieurs parents et amis.
5.00—L'ami Pierrot raconte des histoires enfantines, chante et cause avec sa petite amie, l'Etoile Gloria. Dessins animés.
5.30—Les Boucaniers; aventures d'une bande de pirates. Emission pour les jeunes.
6.00—Télé - Québec — Avec Micheline Poitras, Guy Thivierge et St-Georges Côté qui continue son enquête sur le tourisme; Me Marcel Dionne parlera de la conférence de presse qu'a donnée hier le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. Chronique des spectacles par Micheline Poitras.
6.30—Nouvelles sportives
6.40—La météo
6.45—Nouvelles
7.00—Alfred Hitheock présente : "Le pont du hibou".
7.30—Mot de passe : Quizz qui exige de ses participants une bonne connaissance de la langue française. Animé par Réal Giguère.
8.00—Les hommes volants; Ted McKeever et son copain, Jim Buckley, deux aviateurs parachutistes, accomplissent des missions périlleuses au service des personnes qui ont recours à Ripcord Inc.
8.30—Cinéma Kraft — "Tentations" : Drame réalisé par Juan Antonio de la Loma, avec Armand Mestral, Vincente Parra et Agnès Laurent. A la fin de ses études, André Michel annonce à son père, un riche industriel, son intention de devenir missionnaire. M. Michel qui compte sur son fils pour prendre la succession, décide de contrecarrer ce projet. Adultes, avec réserves.
10.00—Adam ou Eve — Avec Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
10.30—Mon coeur est un violon — Emission mettant en vedette le célèbre violoniste américain Louis Bannet et son ensemble.
10.45—Nouvelles
10.53—La météo
10.54—Nouvelles sportives
11.00—Heure exquise — "L'impossible amour" — Drame psychologique de V. Sherman, avec Bette Davis, Miriam Hopkins et John Loder. Une romancière rejette l'amour à deux reprises et manque sa vie. Adultes, avec réserves.
12.30—Fin des émissions

tele 5

JEUDI

9.30—Test Pattern et music
9.58—Opening
10.00—National Schools
10.30—Prairie Spotlight
11.00—Friendly Giant
11.15—Chez Hélène
11.30—Butternut Square
11.50—CBC-TV News
2.30—Test Pattern and music
2.55—Opening
3.00—As the World Turns
3.25—Take Thirty
4.00—Secret Storm
4.30—Olympics
5.00—Cartoons
5.30—The Bowery Boys
6.30—Autumn Edition
7.00—McHale's Navy
7.30—Candid Camera
8.00—Hazel
8.30—The Serial
9.00—The Defenders
10.00—The Rogues
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Film
11.35—Olympics
12.05—Sign Off

tele 4

VENDREDI

11.00—Mire et musique
12.00—Dessins animés
12.15—Nouvelles
12.25—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Palmarès canadien — Pendant que les succès canadiens passent sur les ondes, la photo de l'interprète ou une image se rapportant à la chanson, apparait sur l'écran.
1.45—Cinéroman — "L'assassin habite au 21" — A suivre . . .
2.00—Féminité — Conseils pratiques, nouveautés d'intérêt féminin avec Andréanne de Bané et André Jean. Aujourd'hui: psychologie avec Régis April et cours de culture physique.
2.30—La sieste — "Femmes de Paris" : Film de J. Boyer, avec Michel Simon, Brigitte Aubert et Henri Genès. Un astronome reçoit un appel d'une inconnue lui annonçant son intention de se suicider. Adultes, avec réserves.
4.00—Capitaine Bonhomme raconte ses mille et une aventures et accueille chez lui plusieurs parents et amis.
5.00—L'ami Pierrot — raconte des histoires enfantines, chante et cause avec sa bonne amie, la petite étoile Gloria. — Dessins animés.
5.30—Remous — mettant en vedette Lloyd Bridges, vous présente ses captivantes aventures sous-marines.
6.00—Télé-Québec — avec Micheline Poitras, Guy Thivierge et St-Georges Côté. St-Georges continue son enquête sur le tourisme. Micheline Poitras, sa chronique du spectacle et Guy Thivierge accueille Mme Smilley, de l'U. N. I. C. F. (United Nations Association in Canada).
6.30—Nouvelles sportives
6.40—La météo
6.45—Nouvelles
7.00—Poucet l'Espiegle — Tante Martha
7.30—En première — "Le corsaire rouge" — Film d'aventures de R. Siodmak, avec Burt Lancaster, Eva Bartok et Nick Cravat. Un pirate s'unit à des rebelles pour lutter contre un tyran. Adultes et adolescents.
9.30—Alors, raconte — interprétation de deux sketches comiques, ratiriques ou parodiques, avec l'équipe de Jean Coutu ou celle de Paul Berval.
10.00—La famille Stone Chaque semaine, un des membres de la famille fait face à un nouveau problème qui retient toute l'attention de Donna et Alex Stone.
10.30—Images de France — Présentation de films sur l'actualité française. — Vous revivrez les grands moments historiques et politiques de la France, visiterez Paris et la province, assisterez aux premières de l'art, la musique et la mode, en compagnie de votre guide, Guy Béart.
10.45—Nouvelles
10.53—La météo
10.54—Nouvelles sportives
11.00—Jeux d'hommes : Emission réservée pour Monsieur où de jolis mannequins lui présentent la mode, la photographie, la chasse, la pêche et autres "hobbies" masculins.
12.00—Heure exquise : "Les anges aux figures sales" : Drame social de M. Curtiz, avec James Cagney, Pat O'Brien et Humphrey Bogart. Un jeune vicaire tente de contrebalancer l'influence exercée sur ses ouailles par un gangster du quartier. Adultes.
1.30—Fin des émissions

tele 5

VENDREDI

9.30—Test Pattern and music
9.58—Opening
10.00—Quebec School Telecast
10.30—The Observer
11.00—Friendly Giant
11.15—Chez Hélène
11.30—Butternut Square
11.50—CBC-TV News
2.30—Test Pattern and music
2.55—Opening
3.00—As the World Turns
3.25—Take Thirty
4.00—Secret storm
4.30—Olympics
5.00—Thierrey La Froudre
5.30—Music Hop
6.00—Cartoons
6.30—Autumn Edition
7.00—77 Sunset Strip
8.00—Country Hoedown
8.30—Mr. Broadway
9.30—Telescope "Olympics"
10.00—Combat
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Penthouse 5 : "Back from the Dead"
12.41—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

CBVT RADIO-CANADA

JEUDI 22 OCT. — VENDREDI 23 OCT.

JEUDI

10.00—Mire et musique
10.58—Aujourd'hui à CBVT
11.00—Long métrage — "La vache et le prisonnier" — Adultes.
12.55—Téléjournal
1.00—Long métrage — "Le cheval et l'enfant" Tous.
3.00—La bonne fourchette
3.30—Le quotidien magique
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—Jeux Olympiques de Tokyo
5.30—Croquignoles
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.40—Supplément régional
6.45—Rond Point
7.01—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Téléjournal
10.44—Supplément régional
10.52—Nouvelles du sport
11.00—Jeux Olympiques de Tokyo
11.30—Cinéma — "Vacances en enfer" — Adultes, avec réserves.
1.00—Fin des émissions
CIRCUIT FERME
11.00 A.M.—Cours universitaires : "Le monde nordique"

VENDREDI

10.00—Mire et musique
10.58—Aujourd'hui à CBVT
11.00—Long métrage — "Flèche brisée". Adultes et adolescents.
12.55—Téléjournal
1.00—Long métrage — "Pirates de la côte". Adultes.
3.00—Tire l'aiguille
3.30—L'éternel féminin
4.00—Bobino
4.30—Boite à surprises
5.00—Jeux Olympiques de Tokyo
5.30—L'enfant du cirque
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.40—Supplément régional
6.45—Rond Point
7.01—Aujourd'hui
8.00—L'inspecteur Leclerc
8.30—Cinéma international —
9.30—L'enfant du cirque "Vengeance du destin" Adultes et adolescents.
10.15—Les affaires de l'Etat — Libéral
10.30—Téléjournal
10.44—Supplément régional
10.52—Nouvelles du sport
11.00—Les Couche-tard
11.30—Les jeux olympiques de Tokyo
12.00—Cinéma — "Nagana". Adultes, avec réserves.
1.45—Fin des émissions
CIRCUIT FERME
4.30—Récital



● CINQUANTENAIRE — La Caisse Populaire de St-François d'Assise a tenu un dîner officiel à l'occasion du cinquantenaire de fondation de la Caisse, au Manoir St-Castin. Sur la photo, on remarque de gauche à droite : Mme A. Hamel et M. Albert Hamel, Mme J.-P. Guimont et M. Jean-Paul Guimont, Mgr Guillaume Miville-Déchêne ,curé et directeur de la Caisse St-François d'Assise, M. Jean-Charles Dion, gérant de la Caisse et Mme Dion.

Projet de la Consolidated Paper

Une usine de pâte de $35 millions dans Pontiac

Par Roger Bruneau

Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche annonce que la Consolidated Paper Corp. Ltd., doit construire au coût de $35 millions, une usine de Pâte dans la région de Portage du Fort, comté de Pontiac.

La compagnie investirait $35 millions dans cette nouvelle industrie.

Le ministre souligne que le président de Consolidated Paper, M. G.-M. Hobart doit officiellement annoncer ce projet avant la fin de l'année 1964.

Restrictions levées

Il y a quelques mois, certaines compagnies forestières, dont la Consolidated Paper, avaient décidé d'expédier du bois non ouvré du Québec vers l'Ontario. Les différents organismes du comté de Pontiac ont formulé des plaintes à ce sujet, affirmant que cette exportation se ferait à leur préjudice.

A la suite d'un mémoire que le ministre Lucien Cliche avait présenté au Cabinet provincial sur le sujet, il avait été annoncé qu'il était interdit d'expédier du bois non ouvré en Ontario. Cette nouvelle fut, de l'aveu même de M. Cliche une surprise pour la Consolidated Paper, mais le gouvernement a maintenu sa décision jusqu'à récemment.

Le ministre explique qu'il y a eu ensuite des pourparlers entre le gouvernement et Consolidated Paper et que le gouvernement a obtenu l'assurance qu'une industrie de pâte sera implantée par Consolidated Paper dans le comté de Pontiac. Il s'agira d'un investissement de $35 millions.

Wevant les investissements faits par Consolidated, le gouvernement a décidé de lever temporairement, l'interdiction d'exporter le bois non ouvré vers l'Ontario.

La compagnie a déjà commencé à donner suite à son projet depuis quelques semaines. Un terrain a été acquis dans la région de Portage du Fort, comté de Pontiac, on a entrepris des travaux de sondage pour l'installation de machineries et diverses autres démarches ont été faites, comme l'étude des marchés.

Le ministre se dit assuré que d'ici la fin de l'année en cours le président de la compagnie, M. Hobart annoncera le projet dans tous ses détails.

M. Cliche dit qu'il serait très heureux que cette région puisse obtenir l'utilisation sur place de cette richesse naturelle qu'est la forêt.

Par ailleurs, en Abitibi où un immense territoire forestier demeurait inutilisé depuis toujours, on a commencé les travaux de construction de la Dominion Tar & Chemical Co. Ltd. Cette industrie produira 850 tonnes par jour de pâte Kraft.

Toutefois, le ministre est conscient que ces nouvelles ne règlent pas le problème des autres régions comme le Lac St-Jean, le Bas du Fleuve, la Gaspésie, la Côte Nord, mais il est convaincu que ces résultats découlent directement de la politique de son ministère.

Garantie de paiement de 50% du déficit

Le Cabinet provincial a autorisé hier la Régie de la Place des Arts, de Montréal, à assumer toutes les obligations de la Corporation Sir Georges Etienne Cartier.

On se souviendra que la Place des Arts a été érigée par la corporation qui l'a administrée jusqu'à la dernière session, alors que les Chambres sanctionnaient une loi créant la Régie de la Place des Arts qui devait succéder à la Corporation. Il était prévu dans cette loi que la Régie assumerait l'actif et le passif de la corporation.

Par un arrêté en conseil adopté hier, le gouvernement accepte donc de garantir le paiement de 50% du déficit d'administration pour une période de quatre ans, soit pour une période correspondant à la durée du mandat des administrateurs.

Par ailleurs, le gouvernement garantit le remboursement du capital et des intérêts pour tout emprunt futur que pourra faire la Régie. Cette garantie couvrira toute la durée de l'emprunt, et non plus seulement le mandat des administrateurs.

La Corporation Sir George Etienne Cartier n'avait fait aucun emprunt par émission d'obligations jusqu'à date, mais avait contracté des emprunts aux banques, sur billets pour un montant qui pourrait atteindre $20 millions. Il est donc problable que la Régie fasse un emprunt en conséquence d'ici peu.

Ces nouvelles ont été communiquées aux journalistes par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, à l'issue d'une séance du Cabinet provincial, sous la présidence de M. René Hamel, Procureur général et premier ministre intérimaire.

Cours sur l'administration du patrimoine forestier

En vue de la refonte des lois du ministère des Terres et Forêts

Par Roger Bruneau

Des séances d'auditions publiques portant sur l'administration du patrimoine forestier du Québec se tiendront prochainement, et tout probablement vers le mois de mars, a annoncé hier le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, lors d'une conférence de presse convoquée au comité des bills privés.

Le sous-ministre des Terres et Forêts, M. Fernand Boutin assistait à la réunion.

La nouvelle annoncée par le ministre a pour but de procéder à la refonte des lois du ministère des Terres et Forêts, refonte qui fera l'objet d'un texte de lois qui sera soumis ultérieurement à l'Assemblée législative.

Le ministre a invité tous les organismes, groupements ou personnes intéressés à l'avenir de la forêt au Québec, à présenter leurs suggestions touchant la tenue et la gestion du domaine forestier. Au cours de ces séances, on étudiera particulièrement les implications techniques et administratives de même que les problèmes sociaux reliés à la gestion et à l'utilisation du domaine, à la planification et aux recherches requises.

Le ministère ouvrira la marche dans chacun des domaines en soumettant aux intéressés, des documents décrivant la politique actuelle du ministère sur la tenure du domaine, l'administration et la gestion du domaine, les problèmes sociaux reliés à la gestion et à l'utilisation du domaine, la planification et la recherche.

Le ministre souligne que depuis deux ans, on travaille, au ministère, à la mise au point de réformes visant à donner à l'administration et à la gestion du domaine territorial du Québec, les cadres d'une politique de stabilité économique et de justice sociale. Les rouages internes du ministère permettent déjà de déboucher sur des réalisations concrètes et on croit qu'une rencontre mise sous le signe d'une confiance mutuelle et de la "cartes-sur-table" entre le ministère des Terres et Forêts et tous les citoyens intéressés à l'avenir de la forêt, s'avèrera utile et profitable.

"Nous voulons que les politiques prises au ministère des Terres et Forêts, dans tous les domaines de la gestion et de l'administration soient élaborés à partir d'un souci de permanence dans le temps, de stabilité au point de vue économique et de justice sur le plan social. A cet effet, nous croyons que la voix et la collaboration des groupements et des personnes directement ou indirectement tributaires des politiques prises par notre ministère dans la gestion et l'administration du domaine territorial, sont aussi indispensables à la réalisation de nos objectifs que les efforts déployés au sein même du ministère des Terres et Forêts".

Invitation

Le ministre désire inviter tout particulièrement, à ces auditions publiques, les industries de pâtes et papiers, du sciage et du déroulage, les autres industries utilisant les bois du domaine forestier, l'Union catholique des cultivateurs, les Syndicats et Associations coopératives forestières, la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec, la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'Université Laval, les Associations forestières, l'Association des mesureurs licenciés, les Unions ouvrières, les Chambres de commerce, et toute autre personne ou organisme intéressés aux différents problèmes que suscite l'utilisation rationnelle du domaine forestier du Québec.

C'est l'occasion, a dit le ministre "pour toute la population de formuler des voeux et faire des recommandations pouvant influencer l'administration des terres et forêts. Que l'on suggère, au cours de ces séances, des réformes profondes ou tout simplement le maintien du statu quo. Tous les mémoires qui seront soumis seront étudiés objectivement et chacun d'eux recevra une attention particulière".

Sa mort est une grande perte (Ménard)

MONTREAL, — (P. C.) — M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du Travail de Montréal qui représente dans la région métropolitaine 150,000 syndiqués de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré que la mort de Roger Provost est une grande perte.

"En lui, a-t-il dit, les syndicalistes perdent un leader intelligent et progressiste et tous les travailleurs québécois un défenseur vigilant et éclairé".

Nominations au ministère de l'Education

M. Gilles Bergeron : sous-ministre adjoint

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, annonce la nomination de M. Gilles Bergeron au poste de sous-ministre adjoint au ministère de l'Education.

M. Bergeron, jusqu'ici directeur général de l'équipement, remplace M. Gustave Poisson, qui devient directeur du service juridique et conseiller spécial auprès du Comité du régime des rentes du Québec.

En annonçant la nomination, ratifiée ce matin par le conseil des ministres, M. Gérin-Lajoie a précisé qu'en tant que sous-ministre, M. Bergeron aura la responsabilité administrative de l'enseignement spécialisé, qu'il continuera d'assurer une responsabilité générale en ce qui touche l'équipement et qu'il demeure président du Comité conjoint de l'Opération 55, depuis quelques mois."

M. Gérin-Lajoie a tenu à rendre témoignage également à M. Poisson, qui s'est consacré à la fonction publique depuis 1946, au ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, de la Jeunesse, puis de l'Education, où il a occupé les postes de sous-ministre associé et de sous-ministre.

Le nouveau sous-ministre adjoint, M. Gilles Bergeron, est né à Montréal, en 1927. Il a fait ses études classiques au collège Stanislas, de Montréal et obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Paris, en 1945. De 1945 à 1950, il fréquenta l'Ecole polytechnique de Montréal. Il recevait, en 1950, un baccalauréat en sciences appliquées.

Après des études post-universitaires à l'Université de Toronto, M. Bergeron se vit décerner une maîtrise en sciences appliquées, en administration et en organisation du travail.

M. Bergeron fut pendant quelques années à l'emploi d'importantes industries manufacturières en Alberta, en Ontario et au Québec. De 1953 à 1954, il fut professeur en organisation scientifique à l'Université Laval.

C'est en 1961 qu'il commença de s'intéresser à l'administration gouvernementale. Il occupa successivement les postes de directeur des services techniques du Bureau d'expansion industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce, de directeur du service de la construction du ministère de la Jeunesse et de directeur général de l'équipement au ministère de l'Education.

M. Bergeron est membre de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec. En 1949 et en 1950, il fut président de l'association générale des étudiants de l'Université de Montréal.



Me G. Poisson : directeur du Service juridique

Le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, annonce la nomination de Me Gustave Poisson au poste de directeur du Service juridique et de conseiller spécial auprès du Comité du régime des rentes du Québec.

Me Poisson, jusqu'ici sous-ministre adjoint à l'Education, passe donc au ministère des Finances, où son expérience dans la fonction publique ainsi que sa formation juridique l'ont appelé au poste de conseiller spécial auprès du Comité qui a charge d'instaurer a Québec le régime des rentes.

M. Gérin-Lajoie a tenu à rappeler l'importance du rôle qu'a joué Me Poisson au gouvernement du Québec depuis près de vingt ans. En 1946, Me Poisson entrait dans la fonction publique pour devenir le premier sous-ministre au nouveau ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Il fut particulièrement actif dans le développement du réseau de l'enseignement spécialisé au Québec.

M. Gustave Poisson est né dans le comté de Nicolet, en 1907. Il fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi ainsi qu'à la Faculté des Arts de l'université Laval, où il étudia le Droit.

Il fut admis au Barreau en juillet 1932 et entre aussitôt en société avec le sénateur Bourgeois, à Trois-Rivières. En 1936 il fonda l'étude Poisson, Heaton et Caron, à Trois-Rivières. Il fut nommé conseiller du roi en janvier 1946.

Il s'est toujours intéressé activement aux problèmes de la jeunesse; il participa à de nombreux mouvements visant au progrès culturel, social et économique des jeunes. Il fut directeur de la Chambre de commerce des jeunes de Trois-Rivières et président du Jeune Barreau. Il a été professeur de droit familial à l'Ecole familiale de Trois-Rivières et s'est toujours occupé d'une façon active de législation sociale et ouvrière.

En septembre 1946, le gouvernement du Québec le choisit comme le premier sous-ministre du nouveau ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse. En janvier 1959, lors de la division de ce ministère en deux, il devint sous-ministre de la Jeunesse. Le 6 juin 1959, l'université Laval l'honorait en lui décernant un diplôme de docteur en sciences sociales "honoris causa". Lors de la réorganisation des cadres du ministère de la Jeunesse, en 1961, M. Poisson devint sous-ministre associé. Après la création du ministère de l'Education en mai 1964, il y était nommé sous-ministre adjoint.



Voeux de sympathie de M. Carrier Fortin

Le décès de Monsieur Roger Provost est une lourde perte pour le monde syndical. Ses oeuvres témoignent de la compétence, de l'ardeur et de la ténacité que ce chef ouvrier a fournies au service des travailleurs. Il défendait ses opinions avec intelligence et fermeté mais savait respecter celles des autres. Ses interventions auprès du ministère du Travail et du Conseil supérieur du Travail furent souvent opportunes. Les nombreux contacts que j'ai eus avec lui m'ont permis de discerner chez Roger Provost un homme généreux et un gentilhomme.

A son épouse et aux membres de sa famille, ainsi qu'à la Fédération des Travailleurs du Québec et au Congrès du Travail du Canada, j'offre mes plus profondes condoléances.

CARRIER FORTIN,
ministre du Travail.

Etude économique du ministre Eric Kierans

PARIS. — (P. C.) — Le ministre du Revenu de la province de Québec, M. Eric Kierans, est arrivé hier soir à Paris, venant de Londres. Il restera trois jours dans la capitale française.

M. Kierans doit s'entretenir avec les dirigeants du Plan et des représentants de l'industrie française ,auxquels il désire exposer l'état de la situation économique du Québec et ses possibilités d'investissement.

Vendredi, M. Kierans prendra la parole devant les membres de la Chambre de commerce France-Canada, dont il sera l'invité à déjeuner. On croit savoir qu'il parlera à cette occasion de la politique de développement économique du gouvernement québécois et des investissements étrangers dans la province.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aérodrome du Bourget par MM. Charles Lussier, délégué général du Québec à Paris, et M. Patrick R. Hundman, conseiller économique.

Le premier ministre Lesage, actuellement en voyage en Europe, séjournera à Paris du 6 au 12 novembre. Il sera reçu en audience par le page Paul VI aujourd'hui, au Vatican.

Gérard Lamarche, directeur de la Place des Arts

Monsieur Gérard Lamarche, directeur de la Division du Québec et des Réseaux français à la Société Radio-Canada, a été nommé Directeur général de la Place des Arts à Montréal.

La nouvelle a été annoncée conjointement hier après-midi par le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et par le président de la Régie de la Place des Arts, Me François Mercier.

M. Lamarche occupera ses nouvelles fonctions à compter du 1er novembre 1964.

Il succède à M. Maurice Germain qui occupait le poste de Directeur général depuis l'ouverture de la Place des Arts.

Préparation des hôpitaux aux situations d'urgence

Le sevice de santé d'urgence du ministère de la Santé du Québec a organisé, pour aujourd'hui, à l'hôpital Youville de Noranda, une journée d'études qui sera suivie d'une démonstration du plan hospitalier d'urgence. C'est la première fois qu'une organisation de cette envergure a lieu en Abitibi.

Cette journée d'études est sous la présidence de l'hon. Alphonse Couturier, ministre de la Santé du Québec. Chaque hôpital de l'Abitibi et du Témiscamingue y est représenté par le directeur médical, la directrice générale et la directrice du nursing.

Le but de cette journée d'études et de cette démonstration est d'inciter tous les hôpitaux du Québec à organiser chez eux un plan pour faire face aux urgences qui peuvent éclater dans leur propre établissement et aux désastres qui peuvent survenir dans leur région. Au siècle où nous vivons, il est toujours possible qu'un hôpital soit obligé de recevoir subitement et en même temps un nombre considérable de blessés dont l'état exige une hospitalisation immédiate. Dans de telles circonstances, tous les hôpitaux du Québec doivent se préparer à toutes les éventualités et plusieurs ont déjà préparé leur plan d'urgence.

Après la journée d'études, il y aura démonstration à l'hôpital Youville. Cette démonstration, organisée et dirigée par le Dr Laurent Lizotte, directeur du service de santé d'urgence et sous-ministre adjoint de la santé, consistera à accueillir à l'hôpital environ 80 blessés simulés. Les invités pourront alors voir de quelle façon les autorités de l'hôpital Youville s'y prendront pour donner les soins le plus rapidement possible à un aussi grand nombre de blessés.

Les hôpitaux qui sont représentés à cette journée sont les suivants : Hôtel-Dieu d'Amos, hôpital de Chibougamau, clinique-hôpital de Senneterre, hôpital Saint-François d'Assise de La Sarre, hôpital Saint-Sauveur de Val-d'Or, hôpital Ste-Famille de Ville-Marie, hôpital du Sacré-Coeur de Hull, Sanatorium Saint-Jean de Macamic, hôpital Notre-Dame Sainte-Croix de Mont-Laurier, hôpital des Laurentides de l'Annonciation.

Trois ministres, les hon. Alphonse Couturier, ministre de la Santé du Québec, Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, et Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, prennent part à cette démonstration ainsi que le maire Frédéric Hébert, de Noranda, le maire Alex Leclerc, de Rouyn et M. Edgar Turpin, député de Rouyn-Noranda. C'est le Dr J.O.V. Bellegarde, directeur médical de l'hôpital Youville de Noranda qui a accueilli les visiteurs. La journée est sous la présidence active du Dr Laurent Lizotte, directeur du service de santé d'urgence et sous-ministre adjoint de la Santé, qui a prononcé deux conférences sur la "planification en cas de désastre" et sur la planification pour le traitement des blessés". Le Dr Rodolphe Gervais, directeur adjoint du service de santé d'urgence, traita du "comité d'urgence"; M. Paul Guertin, L. Phm., consultant en pharmacie au service, parla de "fournitures médicales en cas d'urgence", et M. André Moisan, directeur général de l'Association des hôpitaux catholiques du Québec donna un cours intitulé "Tenir à jour le plan".

241 chevreuils recensés dans les zones "F" et "H"

Dès les premiers jours de la saison de chasse au chevreuil dans les zones "F" et "H", soit du matin de l'ouverture, le samedi 17 octobre, au lendemain soir à minuit, les biologistes de la station de vérification et d'enregistrement du chevreuil, située à un mille et demi au sud de Labelle sur la route 11, ont recensé 241 chevreuils. On comptait sur ce nombre 36% de jeunes divisés également en mâles et femelles. Chez les autres, on avait abattu 103 mâles pour 100 femelles. Le nombre de femelles d'un an et demi qu'on avait abattues représentait 19.8%.

Le directeur de la station, le biologiste Claude Minguy, rapporte que le temps était au beau fixe avec une moyenne de 70 degrés. Malgré une pluie légère qui tombait le lundi matin 19 octobre, il prévoyait une saison de chasse comparable à celle de 1962.

La station est ouverte au public sur semaine de 8h. du matin à 10h. du soir, en fin de semaine 24 heures par jour, et ce jusqu'à la fermeture de la chasse le 30 novembre. Une équipe de biologistes se tient à la disposition des chasseurs pour l'émission des permis, l'enregistrement et l'examen du gibier abattu et pour répondre à toute demande de renseignement d'ordre biologique.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Lionel Bertrand, remercie les chasseurs de la précieuse collaboration qu'ils ont apportée aux biologistes de son ministère. Il engage tous ceux qui suivront à se prévaloir des bons offices de la station biologique et à offrir la même collaboration, ce qui permettra de recueillir les données nécessaires à l'élaboration de la saison de chasse au chevreuil en 1965.

RECOMPENSE DE $50.

promise pour chien Boxer répondant au nom de Puggy perdu depuis le 10 octobre 1964 à l'Ile d'Orléans.

Téléphone 828-2254
ou 681-6091



● VISITE DES ATELIERS DE L'ACTION — Les élèves de la première année de l'Institut Familial "LA RUCHE" visitaient dernièrement l'édifice de l'ACTION. Sur cette photo nous remarquons: Mesdemoiselles Mireille Alain, Marielle Bernard, Emilienne Bérubé, Ghislaine Bussières, Céline Brown, Claudette Côté, Camille Côté, Lise Collin, Nicole Gauvin, Diane Grenon, Hélène Genest, Ginette Lachance, Claire Harvey, Sylvia Lebel, Nicole Labrecque, Doris Bolduc, Jocelyne Mercier, Elisabeth Roy, Louisette Baillancourt, Réjeanne Côté.

Aujourd'hui

Salon du Livre — Ouverture officielle au Pavillon Pollack à 5 h. p.m..

Session des semaines sociales du Canada — A l'Académie de Québec.

Cercle Goethe — Au Pavillon des Sciences humaines, reprise des activités. Conférence de M. Emile Constantin Privat, à 8 h. p.m.

Richelieu Ste-Foy — Au Grand Boulevard, dîner hebdomadaire.

Union catholique des cultivateurs — Au motel des Laurentides, dernière journée du congrès.

Calendrier

JEUDI, 22 OCTOBRE 1964
S. Hilarion, abbé
QUARANTE-HEURES
La Malbaie

Demain :
S. Théodore d'Antioche, martyr

SOLEIL: Lever: 6.20 Coucher: 4.48
LUNE: Lever: 6.50 Coucher: 9.11

Les marées de jeudi le 22 oct.
Basses: 3.12 a.m. — 3.24 p.m.
Hautes: 7.46 a.m. — 8.05 p.m.
Les marées de vendredi le 23
Basses: 3.58 a.m. — 4.04 p.m.
Hautes: 8.30 a.m. — 8.50 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Nouvelle lune le 5, à 11 h. 20 a.m.
Premier quartier, le 13, à 11 h. 56 a.m.
Pleine lune, le 20, à 11 h. 45 p.m.
Dernier quartier le 27, à 4 h. 59 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

MESSIEURS LES LEGISLATEURS

Je proteste énergiquement contre l'abrutissement du peuple par la radio, la télévision, la littérature obscène.

Patriotes, aidez-moi !

Espace payé par un citoyen.

25e ANNIVERSAIRE ONF

A l'occasion de son 25e anniversaire l'Office national du film, Canada a le plaisir de vous inviter à un

GALA du CINÉMA CANADIEN

AU CINEMA EMPIRE

Mercredi, 28 octobre, à 9h. 15 p.m.

Il s'agit d'un choix de films récents caractéristiques de la production qui a contribué à créer le prestige dont jouit l'ONF au Canada et à l'étranger.

Retenez vos billets gratuits par lettre ou par téléphone à Ch. 24, Palais Montcalm ou à 529-9224, vendredi, lundi et mardi, les 23, 26 et 27 octobre.

25e ANNIVERSAIRE ONF